

DIAGNOSTIC PARTAGÉ DE TERRITOIRE 2022



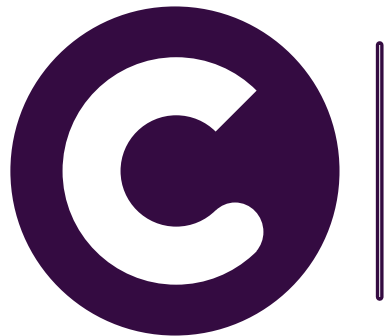
Pôle Proximité et Citoyenneté
Direction PESL, Participation Citoyenne
et Vie associative
État : version finalisée, version 22-7.2
18 Novembre 2022

Table des matières

Introduction et méthodologie	5	4.2. L'offre de transports en commun	61
Analyse et évolution du contexte local	15	4.3. Le taux de motorisation des ménages	63
1. Structure et évolution de la population	20	5. Les niveaux de vie	65
1.1. L'évolution démographique	20	6. Études et formation	70
1.2. Soldes naturel et migratoire	23	6.1. L'enseignement primaire	70
1.3. Structure de la population de Cherbourg-en-Cotentin	26	6.2. L'enseignement secondaire	75
1.4. Structure de la population par âge	27	6.3. L'enseignement supérieur	80
1.5. Évolution des naissances	30	6.4. Les retours des acteurs	82
1.6. La population des ménages	31	Analyse de l'offre de services au regard des besoins exprimés	85
1.7. La composition des familles	33	1. La Petite-Enfance	87
2. Le logement	39	1.1. L'accueil individuel	87
2.1. Le parc de logements	39	1.2. L'accueil collectif	91
2.2. La construction de logements	42	1.3. L'accueil global	94
2.3. Les modes d'occupation des logements	44	2. L'enfance et l'éducation	98
3. Économie et emploi	46	2.1. Les accueils périscolaires	98
3.1. La vie économique locale	46	2.2. Les accueils extrascolaires	101
3.2. Activité et catégories socioprofessionnelles	48	2.3. Les grands projets en cours	105
3.3. Emploi et chômage	50	3. La jeunesse	112
3.4. Les conditions d'emploi	54	3.1. L'amélioration et le développement du contact auprès des jeunes.	113
4. Les mobilités	58	3.2. L'accompagnement de projets comme terrain	
4.1. Les déplacements domicile - travail	58		

Table des matières

d'exercice à la citoyenneté	113	9.2. Les instances techniques	164
3.3. Le développement de la stratégie de communication et d'informations envers les jeunes et leur famille.	114	9.3. Les instances politiques	165
3.4. La prise en compte de la notion de suivi des âges dans une logique de parcours : animation, prévention, insertion. L'accompagnement des jeunes vers l'autonomie	115	10. La participation citoyenne	167
4. La parentalité	123	10.1. Les ateliers citoyens de proximité	168
5. Lien social et accès aux droits	129	10.2. Les pétitions citoyennes	168
5.1. Les centres sociaux de Cherbourg-en-Cotentin	129	10.3. La plateforme de participation citoyenne jeparticipe.cherbourg.fr	169
5.2. L'accès aux droits	132	10.4. Le fond de participation des ateliers citoyens de proximité	169
6. Les associations	137	10.5. Les consultations régulières	169
7. Le sport	142	Synthèse	171
7.1. Les pratiques sportives et le sport subventionné	142	Bibliographie	175
7.2. Les équipements sportifs	143		
7.3. Les partenariats avec les associations sportives et les outils éducatifs	143		
7.4. Les piscines	145		
8. La culture	148		
9. Gouvernance et communication	161		
9.1. Les instances de concertation	163		



Introduction et méthodologie

Introduction

Depuis 2016, année de la fusion des cinq communes historiques comme fondement de Cherbourg-en-Cotentin, la collectivité a émis la volonté de s'engager dans l'élaboration de son Projet Educatif Social Local, un processus ambitieux de co-construction dans lequel l'ensemble des acteurs du territoire participe à son développement.

Dès février 2018, la ville a rassemblé ses cadres et élus lors d'un premier séminaire visant à partager les résultats d'une série de diagnostics conduits depuis 2016 dans le cadre de la coordination des politiques publiques. Elle s'est ensuite attachée à recueillir les besoins exprimés par les acteurs du territoire :

- Les populations, en formant des "porteurs de paroles" chargés d'interroger les habitants dans l'espace public ou lors de manifestations locales.
- Les acteurs au travers d'une série d'entretiens exploratoires et d'ateliers d'abord territoriaux, puis thématiques.

Ce processus a permis de recueillir près de 1 500 contributions qui ont largement participé à l'élaboration de ce diagnostic et qui ont été partagées avec une centaine d'acteurs réunis lors du 2^{ème} forum Cogitons Ensemble le 18 mai 2019. C'est en s'appuyant sur ces contributions que les participants ont pu formuler près de 140 propositions qui ont à leur tour servi de base à la rédaction d'un second document détaillant les orientations et actions du futur PESL. Celui-ci a été présenté et validé le 25 novembre par les 150 acteurs qui ont participé au 3^{ème} forum Cogitons Ensemble.

Depuis 2020, au sein de la collectivité, le PESL constitue le socle du projet politique de Cherbourg-en-Cotentin, à ce titre il a permis de :

- de créer des temps et instances de réflexion collective et de débat
- de développer une méthodologie d'analyse et de diagnostic permanent
- de développer la culture de l'évaluation et de la participation dans l'ensemble de la collectivité
- de construire des outils participant à l'élaboration de politiques publiques cohérentes et pertinentes
- participer à la transversalité des services et missions de la commune nouvelle

Il permet de développer une nouvelle manière de penser les politiques publiques, non plus des seuls points de vue des élus ou des techniciens, mais dans une prise en compte globale des besoins sociaux.

Pour les habitants du territoire, le PESL a fait émerger des besoins concrétisés en actes comme :

- la création d'un poste de community manager pour développer la communication à destination des jeunes
- le développement du Baladin pour nos seniors à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin
- les travaux d'harmonisation des moyens financiers et matériels mis à disposition de l'ensemble des associations
- la création d'un poste de chargé de projet "parentalité" afin de répondre au plus près aux besoins des familles, pour coordonner les différents lieux parentalité et structurer et élaborer, à l'échelle

Introduction

- de Cherbourg-en-Cotentin, une véritable politique « Parentalité »
- la création d'une cuisine centrale permettant de couvrir progressivement l'ensemble des besoins de la restauration scolaire

L'ensemble des actions/projets ainsi que leur état d'avancement sont présentés p. 10 à 13.

Le présent document, s'appuie donc sur trois types de données :

- Des données statistiques issus de l'INSEE, la CAF ou l'État, et analysées par le service PESL.. (Les sources sont indiquées au fil du document)
- Le diagnostic s'est également enrichi de travaux pluridisciplinaires sur les champs culturels, de l'accès aux droits, etc., permettant une vision large du périmètre des politiques et des publics concernés par les champs éducatifs et sociaux
- Des entretiens individuels et d'ateliers collectifs. Lorsqu'ils correspondent à une thématique de ce diagnostic, un tableau de synthèse est alors présenté en fin de chapitre

La mise à jour de ce diagnostic a pu être réalisée grâce à la contribution de nos partenaires institutionnels (CAF, Education Nationale, CCI, CAC, CAP Cotentin...) ainsi qu'à la mobilisation de l'ensemble des services de la collectivité.

Nous remercions particulièrement l'ensemble des agents ayant participé à sa concrétisation, fort de leur connaissance du territoire.

La démarche de co-construction

Les étapes de la démarche

2018



2019



En 2018 / 2019, la démarche d'élaboration du PESL de Cherbourg-en-Cotentin a permis de recueillir et d'analyser près de **1 500 contributions** :

- **700 paroles d'habitants** interrogés dans l'espace public, sur les marchés et lors de manifestations.
- **800 contributions, notamment d'acteurs associatifs**, lors des 15 ateliers tenus sur chaque commune déléguée et lors du forum participatif du 18 mai 2019.

Enfin, ce projet a été **validé par 150 acteurs** réunis lors du forum Cogitons Ensemble du 25 novembre 2019.

La démarche de co-construction

À l'aube des élections municipales de 2020, la majorité municipale a largement repris les orientations du PESL dans son projet de mandat. Après l'échéance électorale, et malgré la crise sanitaire qui a retardé sa mise en œuvre, la collectivité s'est profondément réorganisée autour de feuilles de route sectorielles. Pour les politiques socioculturelles, celles-ci correspondent essentiellement à la traduction opérationnelle du PESL.

En parallèle, la direction PESL, Participation citoyenne et Vie associative a été créée au sein du pôle Proximité et Citoyenneté en avril 2021. En son sein, le service PESL, Observatoire et Évaluation des politiques publiques a pour mission de coordonner le processus engagé en 2018, piloter la mise en œuvre du projet, développer et animer une démarche d'observatoire du territoire et mettre en œuvre l'évaluation de nos politiques publiques. L'ensemble du Projet Éducatif et Social Local de Cherbourg-en-Cotentin a été validé par les institutions partenaires en septembre 2021, permettant sa contractualisation.

Les étapes de la démarche

2020

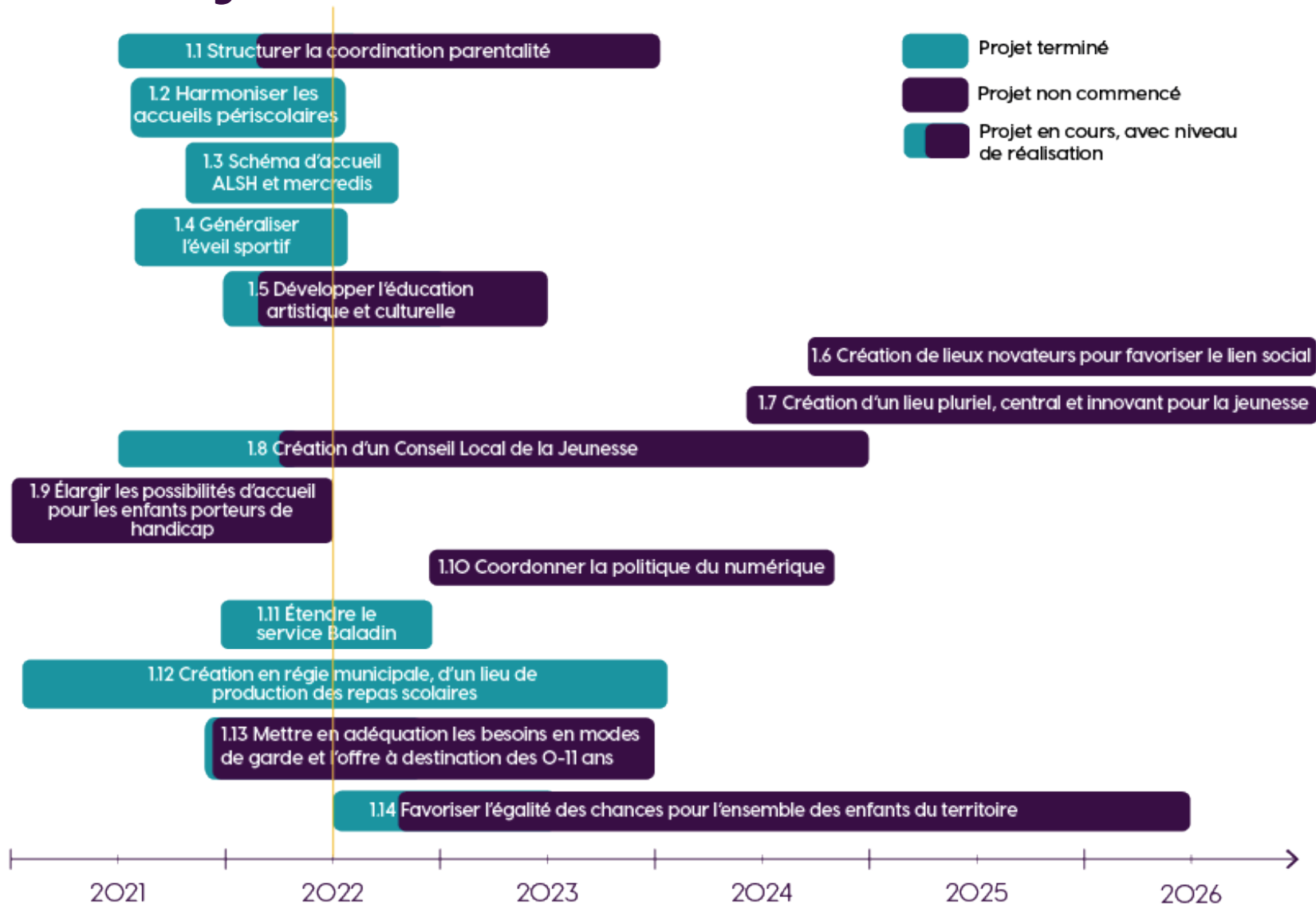


2021



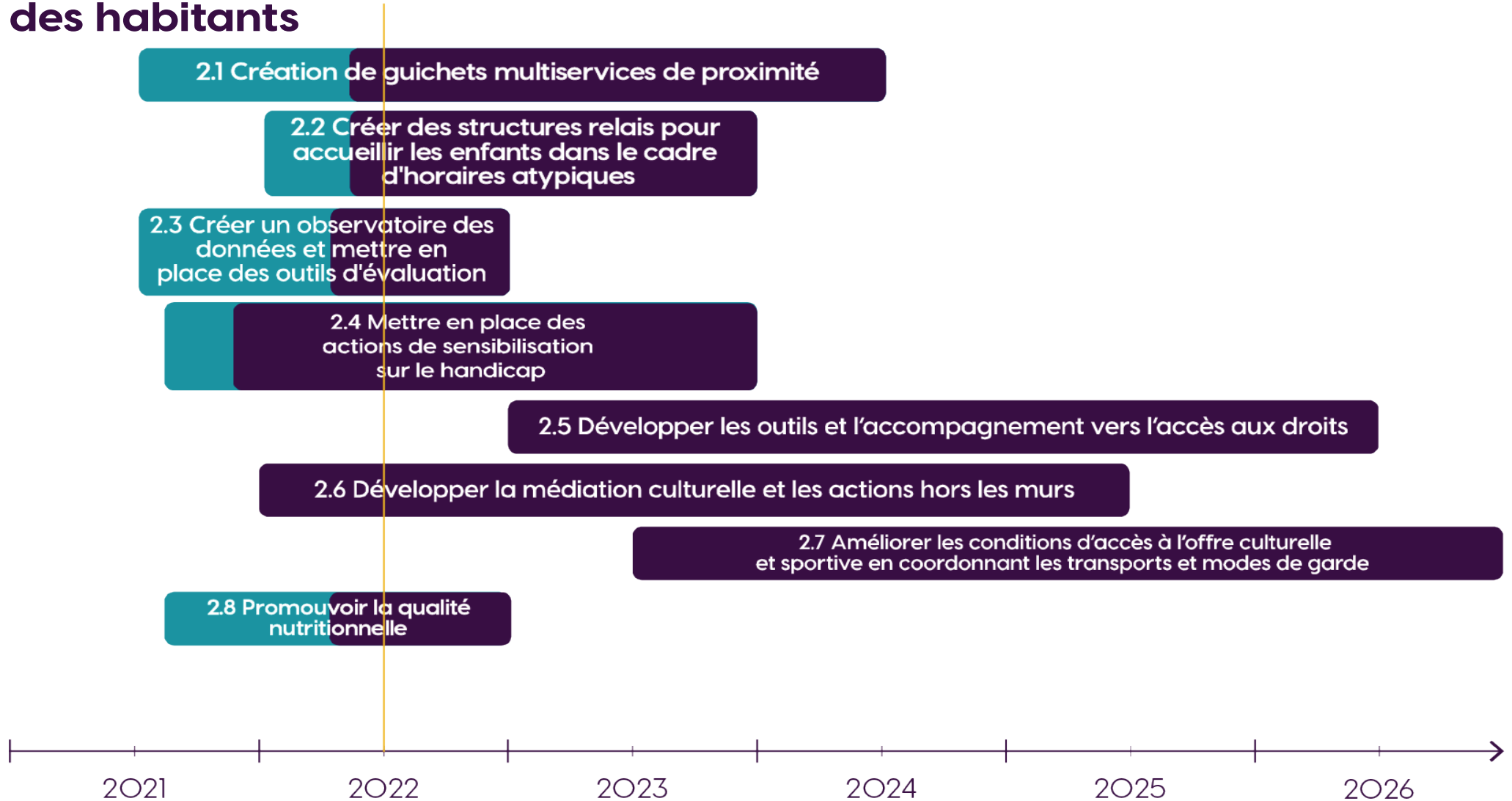


Axe 1 : Adapter les politiques publiques à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin



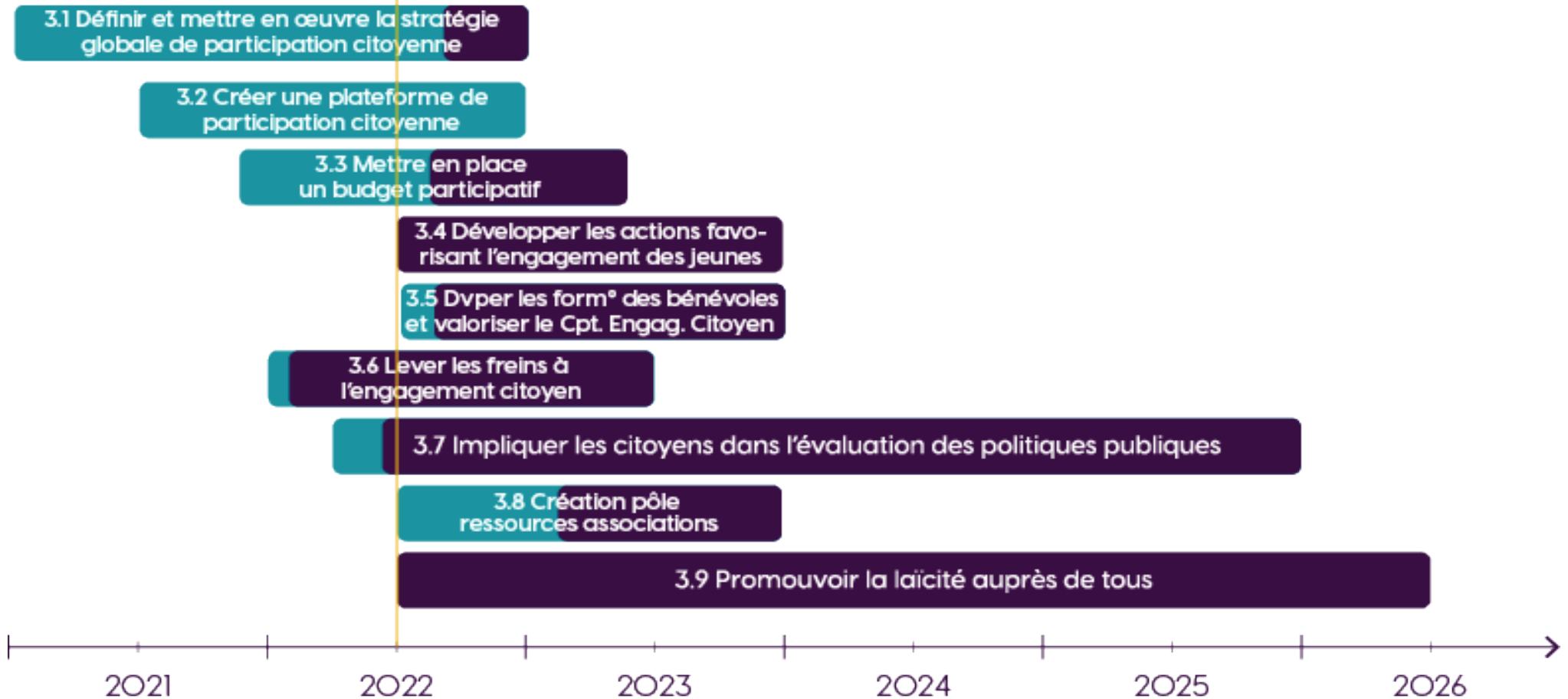


Axe 2 : Adapter les services publics aux besoins et usages des habitants



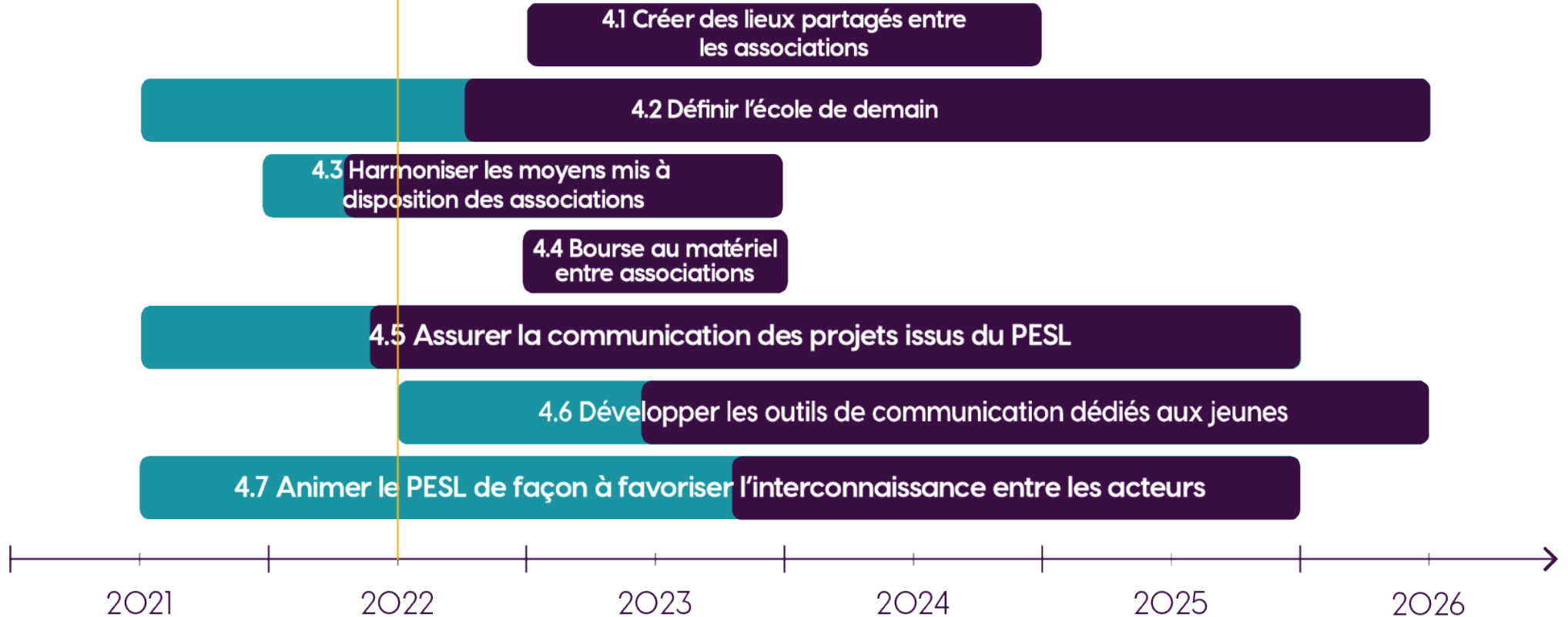


Axe 3 : Promouvoir la participation et l'engagement des citoyens





Axe 4 : Coordonner les acteurs du PESL pour mieux servir les habitants



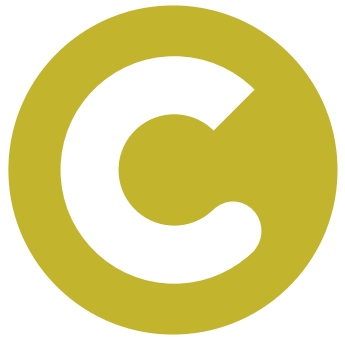
Les champs d'investigation



Le diagnostic PESL explore les champs d'investigation qui participent directement aux politiques éducatives et socio-culturelles de la collectivité, mais aussi ceux qui y contribuent de manière indirecte comme les mobilités, le logement ou l'aménagement du territoire. Depuis le début de la démarche, ces différentes thématiques ont été organisées avec le code couleur ci-dessus que reprend également ce document.



Analyse et évolution du contexte local



Présentation du territoire d'étude

Cherbourg-en-Cotentin compte 80 912 habitants en 2019¹.

Depuis 2017, Cherbourg-en-Cotentin fait partie de la **Communauté d'Agglomération du Cotentin**, dont elle constitue la plus grande ville et le cœur de la zone d'emploi. L'EPCI rassemble 180 000 habitants répartis dans les 129 communes membres sur une superficie de 1439 Km².

Située au bout de la presqu'île du Cotentin, la commune nouvelle est desservie par la **Route Nationale 13** et la **ligne SNCF Paris - Caen - Cherbourg**. Avec la seconde plus grande rade artificielle du monde, c'est aussi une ville maritime tournée vers l'Europe et notamment l'Irlande et la Grande-Bretagne.

Avec **37 728 emplois recensés en 2019** (119,8 emplois pour 100 actifs occupés, soit une augmentation de 1,2 points depuis 2016), la ville constitue un pôle d'emploi dynamique avec des industries de pointe dans le domaine de la défense, des énergies renouvelables et nucléaires. Entre 1970 et 1990, les deux grands chantiers de l'usine de retraitement des déchets nucléaires de la Hague et de la centrale nucléaire de Flamanville ont contribué au développement industriel du Nord-Cotentin. **Aujourd'hui, l'industrie représente 19,6% des emplois** à Cherbourg-en-Cotentin, pour 19,9 % à l'échelle de l'agglomération du Cotentin et 12,2 % à l'échelle nationale.

La ville est découpée en **43 quartiers IRIS²**, dont :

- 40 IRIS d'habitat (définition INSEE : "leur population se situe en général entre 1 800 et 5 000 habitants. Ils sont homogènes quant au type d'habitat et leurs limites s'appuient sur les grandes coupures du tissu urbain"),
- 2 IRIS d'activités (définition INSEE : "ils regroupent plus de 1 000 salariés et comptent au moins deux fois plus d'emplois salariés que de population résidente.") : il s'agit des deux zones portuaires.
- 1 divers : Octeville Rural (définition INSEE : " il s'agit de grandes zones spécifiques peu habitées et ayant une superficie importante (parcs de loisirs, zones portuaires, forêts..)").

Elle compte également 3 quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville :

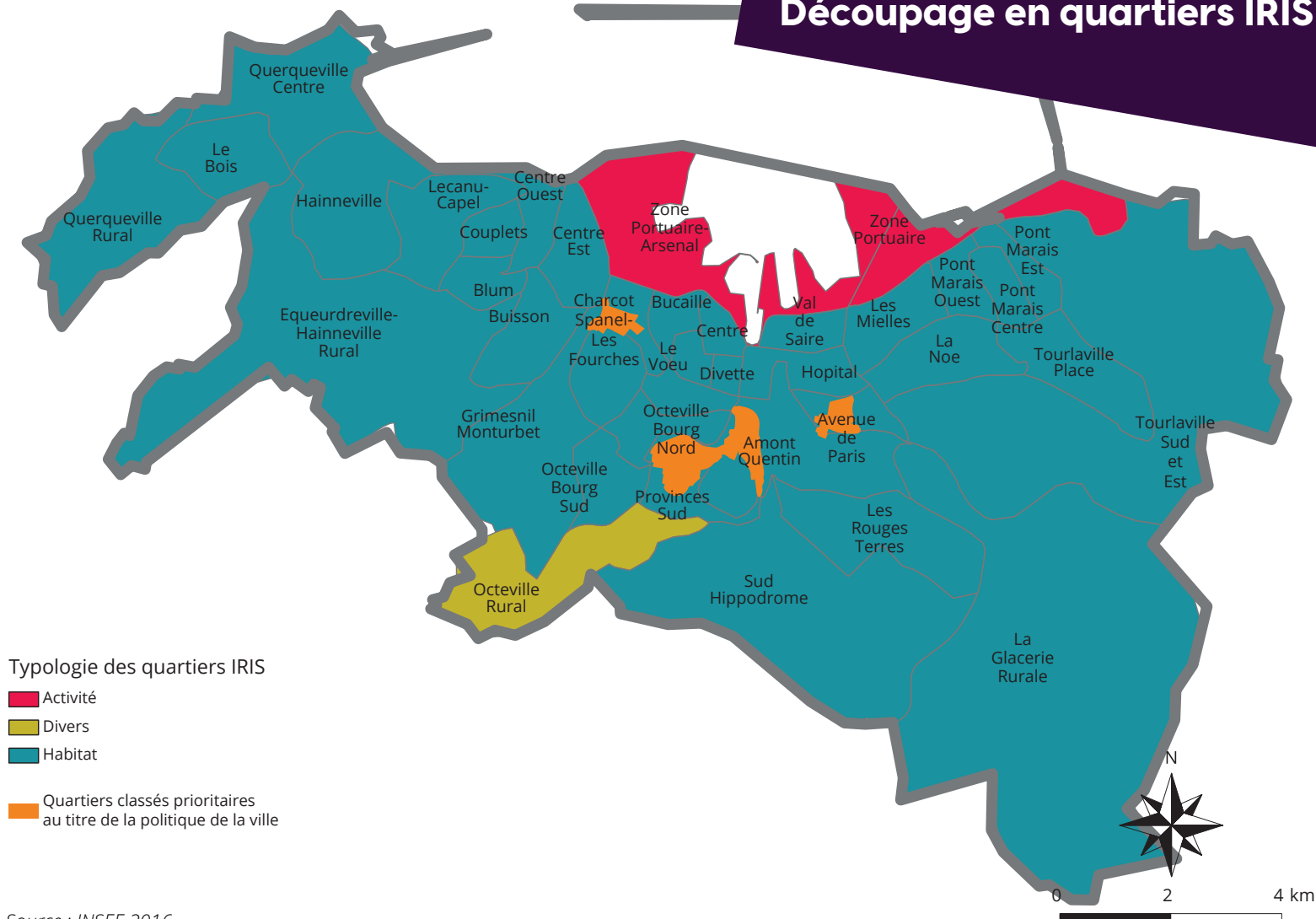
- Fourches - Charcot, 1 713 habitants,
- Les Provinces, 5 593 habitants,
- Maupas - Hautmarais - Brèche du bois, 1 798 habitants.

Territoire	ZRR	QPV	REP
Cherbourg-en-Cotentin	Non	Oui (3)	Oui (REP +)

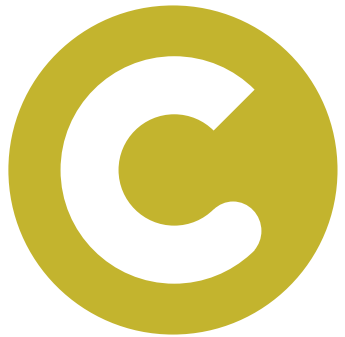
¹ Population légale millésimée 2019 entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2020, hors population comptée à part.

² L'IRIS constitue la brique de base en matière de diffusion de données infracommunales. Il doit respecter des critères géographiques et démographiques et avoir des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps (INSEE).

Découpage en quartiers IRIS



Source : INSEE 2016

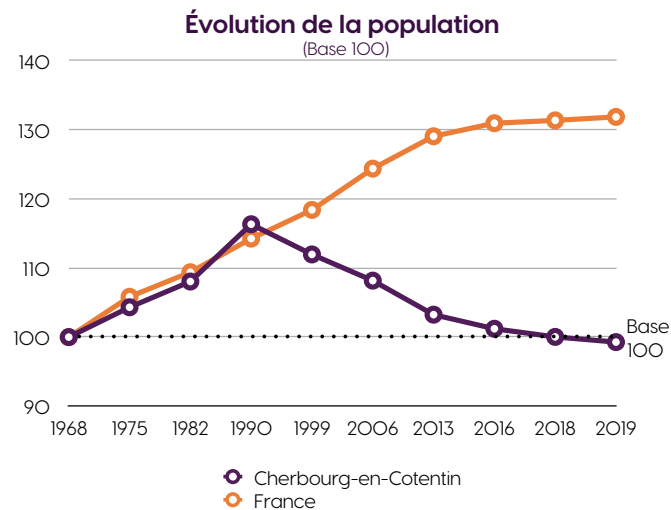


Structure et évolution de la population

1. Structure et évolution de la population

1.1. L'évolution démographique

La population de Cherbourg-en-Cotentin¹ a suivi la progression de la population nationale jusqu'en 1990, date à partir de laquelle la courbe démographique s'est engagée dans une tendance baissière pour retrouver en 2019 le niveau de population de 1968.



Source : INSEE 1968 - 2019

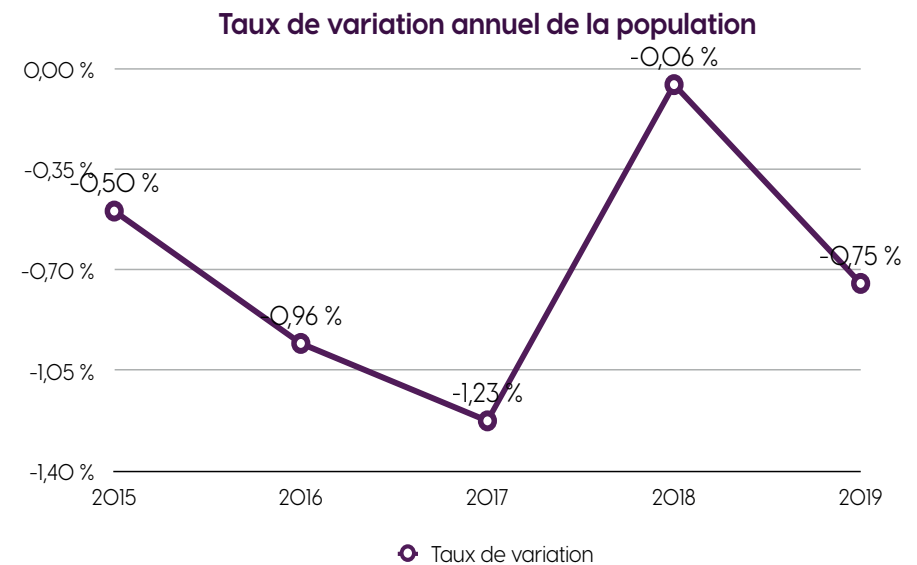
Cette tendance s'observe dans beaucoup de centres urbains où les primo-accédants, attirés par le prix du foncier et la qualité de vie, préfèrent s'installer en périphérie. L'offre universitaire limitée contribue également au départ d'une partie des jeunes lorsqu'ils s'engagent dans

¹ De 1968 à 2019, population cumulée des 5 communes historiques

² Population recensée par l'Insee en 2019, hors comptés à part.

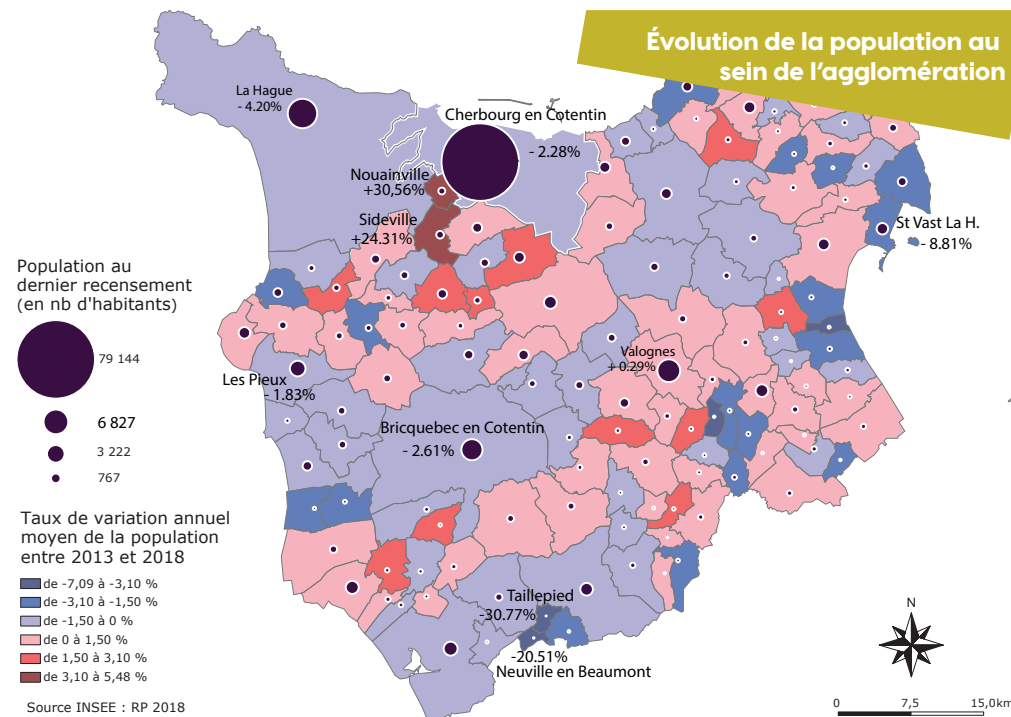
des études supérieures.

Cherbourg-en-Cotentin continue donc de perdre des habitants entre 2016 et 2019 et passe de 80 076 habitants à 78 549 habitants². Toutefois, la diminution de la population amorcée en 1990 tend à ralentir en 2018, même si elle repart dans une tendance à la baisse en 2019.



Source : INSEE 2014 - 2019

Cherbourg-en-Cotentin perd des habitants au profit de la première couronne périphérique au sud et à l'est. En effet, les communes frontalières de Cherbourg-en-Cotentin poursuivent leur accroissement de population. Le phénomène d'augmentation de la population sur le nord ralentit, certaines communes qui étaient excédentaires deviennent même déficitaires, notamment La Hague ou Bretteville.



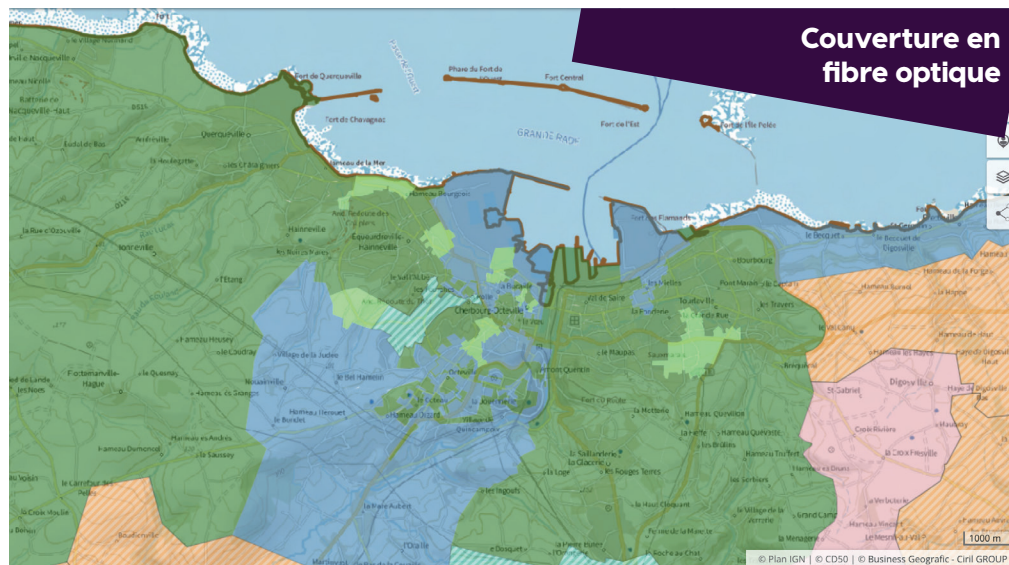
Si le territoire a engagé plusieurs actions, l'attractivité résidentielle reste donc un enjeu pour la collectivité. En 2018, on constate un solde naturel quasiment nul (-0,03 %) et un solde migratoire de -0,42% (voir graphiques suivants).

Selon les acteurs interrogés en 2018, la création de la commune nouvelle avait contribué à renforcer la visibilité et le rayonnement de la ville, et donc, son attractivité. Pour inverser la courbe démographique les efforts devaient alors porter sur :

- **La poursuite de la revalorisation du centre-ville** : la commune est engagée dans l'opération "Cœur de Ville" depuis septembre 2018 dont l'objectif est la résorption de l'habitat insalubre et le soutien aux commerces de proximité. Cette ambition se traduit par une OPAH-RU (opération programmée de l'amélioration de l'habitat- renouvellement urbain) débutée en 2016 qui s'éteindra fin décembre 2022, et des actions plus coercitives de RHI-THIRORI (résorption de l'habitat insalubre - Traitement de l'habitat insalubre (...)). De nombreuses aides aux commerces de proximité comme l'aide à la rénovation de vitrines contribuent au dynamisme commercial local. Cependant, des outils réglementaires supplémentaires peuvent être imaginés pour garantir le maintien de linéaires commerciaux en coeur de ville, (l'immobilier commercial dans les secteurs piétons est actuellement en tension), parfois transformés en logement en rez-de-chaussée.
- **La lutte contre l'isolement du territoire**, avec notamment une amélioration de la desserte SNCF qui était pointée comme un handicap important pour le développement économique et démographique de la ville. Entre 2019 et 2022, l'offre de trains Caen-Cherbourg-en-Cotentin avait été majorée de 20%, passant de 12 trains par jour à 15 trains par jour, néanmoins face à la faible utilisation des trains supplémentaires, l'opération n'a pas été maintenue et l'on assiste à un retour à l'offre de 2019.
- **Le développement de l'accès au très haut débit** avec le

déploiement de la fibre optique et le secteur du centre-ville et du port non encore couverts. Manche Numérique oeuvre depuis 2007 au déploiement du très haut débit sur l'ensemble du département de la Manche qui devrait être totalement couvert à l'horizon 2025.

actifs au sein de la commune. Le Plan Local de l'Habitat à l'échelle du Cotentin a été voté au conseil communautaire de juin 2021 pour la période 2022/2027. Il comporte 4 orientations dont celle de "répondre à l'ensemble des besoins et fluidifier les parcours résidentiels des habitants", en prenant en compte notamment la croissance de l'emploi privé sur le territoire du Cotentin et les enjeux liés au logement dans le choix des mobilités professionnelles.



Légende :

	Zones ouvertes à la commercialisation		Ouverture commerciale au 2 ^{ème} semestre 2023
	Travaux achevés, commercialisation prochaine		Ouverture commerciale au 2 ^{ème} semestre 2024
	Travaux en cours, commercialisation 1 ^{er} semestre 2023		Ouverture commerciale au 1 ^{er} semestre 2025

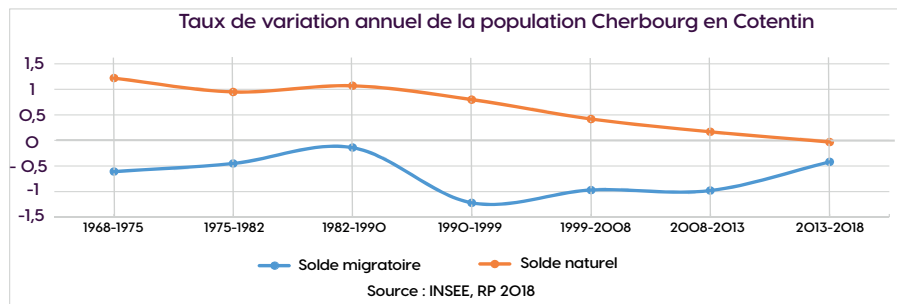
Source : Manche Numérique, 2022

- **La poursuite de l'action économique** initiée a permis la création de nouvelles filières et le développement de l'emploi. Elle doit également se coordonner avec une politique de l'habitat afin de permettre le parcours résidentiel des jeunes

1.2. Soldes naturel et migratoire

L'évolution démographique est liée à deux facteurs : d'une part le solde naturel (naissances et décès) et d'autre part le solde migratoire (arrivées et départs de nouveaux ménages).

Jusqu'en 1982, la population de Cherbourg-en-Cotentin a progressé sur les effets conjugués d'un solde naturel soutenu ($\approx 1\%$) et de la résorption progressive du déficit migratoire.



En 2018, tandis que la diminution du solde migratoire se réduit, passant de -1 à -0,42%, le solde naturel, lui, a atteint zéro et est même très légèrement négatif (-0,03%).

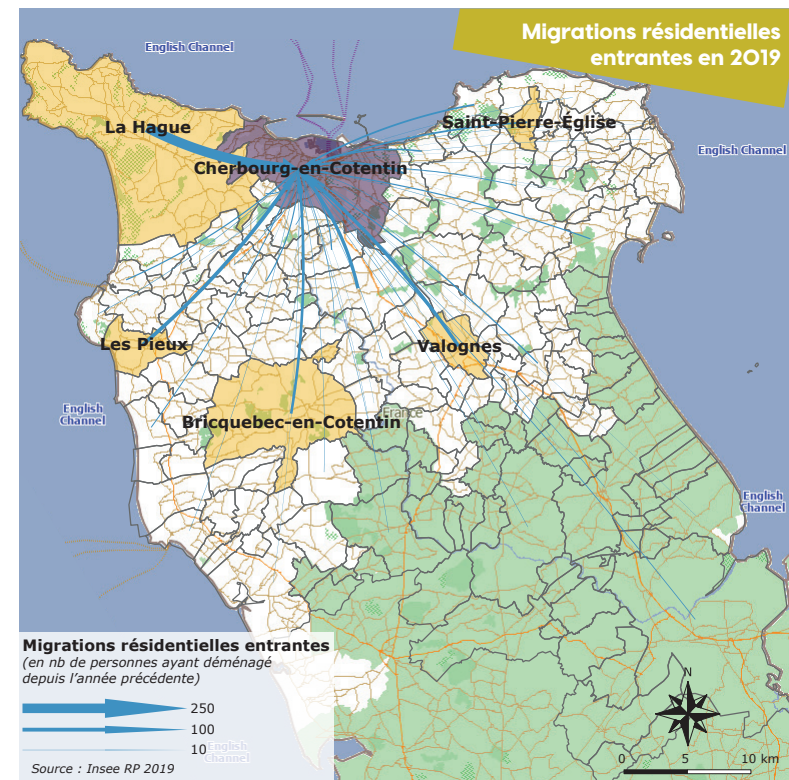
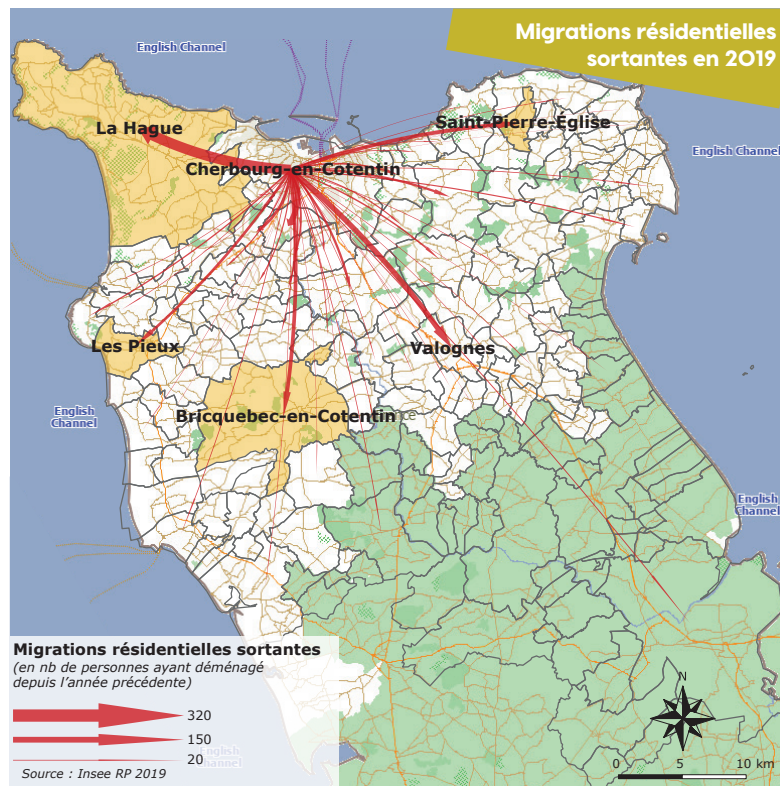
Comme évoqué supra, l'attractivité résidentielle reste un enjeu pour Cherbourg-en-Cotentin dont la population baisse à un rythme plus soutenu que la moyenne de l'agglomération.

Ainsi, au-delà des migrations résidentielles classiques et diffuses vers tout le territoire national, la ville subit également le départ de populations allant s'installer dans d'autres communes de l'agglomération du Cotentin.

En détail, en 2019, 5,6 % des habitants de Cherbourg-en-Cotentin avaient quitté la commune l'année précédente (même proportion qu'en 2016) :

- 10,4 % d'entre eux pour s'installer dans une commune limitrophe¹ (contre 12,9% en 2016).
- 39,9 % dans une commune de l'agglomération du Cotentin (contre 37,9% en 2016).
- 8,7 % pour s'installer dans la Manche en dehors de l'agglomération du Cotentin.
- 7,2 % pour s'installer à Caen (contre 8% en 2016). Si le flux le plus important s'observe en direction de Caen (320 personnes), il correspond essentiellement à des migrations liées aux études, puisque 60,4 % des personnes venant de Cherbourg-en-Cotentin et installées à Caen sont des étudiants.
- 2 % se sont installés à Rennes, et 2% à Toulon, suivent le Havre 1,4%, et moins de 1% à Brest.
- Le reste des flux étant extrêmement diffus.

¹ La Hague, Brix, Digosville, Martinvast, Le Mesnil-au-Val, Nouainville, Sideville, Tollevast



En 2019, parallèlement à ces flux entre communes du Cotentin, il est à noter que le flux sortant le plus conséquent s'effectue vers Caen et est de -177 (320 sortants et 143 entrants), tandis que le "flux" entrant le plus conséquent provient de l'étranger avec 394 arrivées sur le territoire (les départs vers l'étranger ne sont pas identifiés ici par l'Insee). Les arrivants sur le territoire en 2019, représentent 5,6 % de la population :

- 11,73 % d'entre eux proviennent des communes limitrophes, dont la moitié de La Hague,

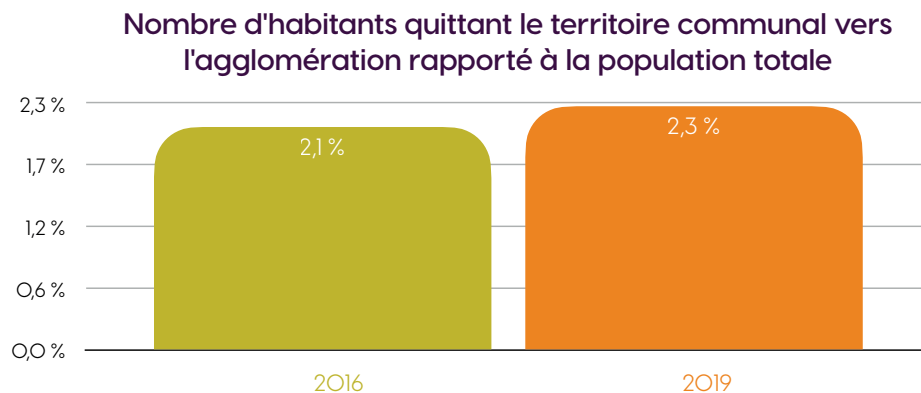
- 32,40 % proviennent de l'agglomération et 8,7% du département hors Cotentin,
- 3,3 % viennent de Caen, 2 % de Toulon,
- et fait particulier, 9,12 % arrivent de l'étranger et 2,9% des DROM.

En 2019, parmi les 39,9 % des habitants de Cherbourg-en-Cotentin qui se sont installés dans une autre commune de l'agglomération, un profil type se dégage : une famille de classe moyenne, composée d'un couple avec enfant(s) dont les deux parents occupent un emploi. On peut

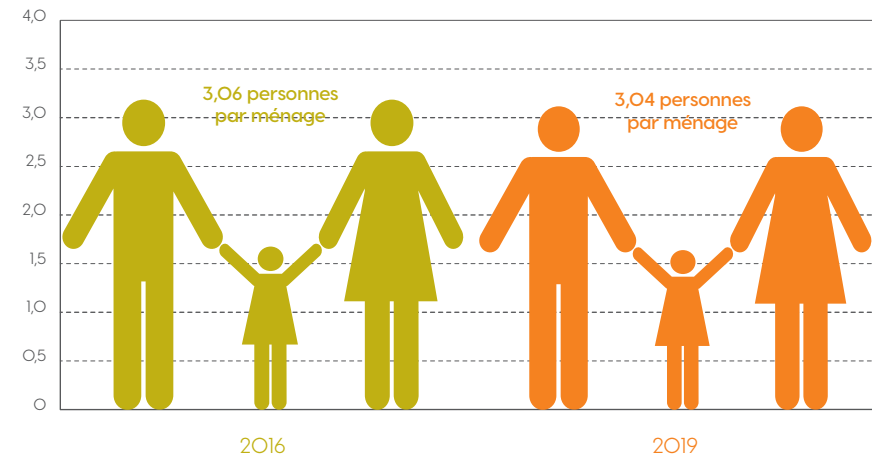
également observer que la taille moyenne de ces ménages quittant la ville est de 3,04 personnes contre 2 en moyenne à Cherbourg-en-Cotentin. Ces tendances s'observent depuis au moins 2016 et ne semblent pas s'inverser.

La question du logement semble donc prépondérante dans la baisse de population observée sur le territoire cherbourgeois. Avec des écarts de l'ordre de 500 à 900 € par m²¹ avec certaines communes de l'agglomération en 2020 contre 300€ en 2018, la ville doit en effet poursuivre son effort de diversification et d'attractivité des logements pour pouvoir retenir les jeunes ménages et inverser sa courbe démographique.

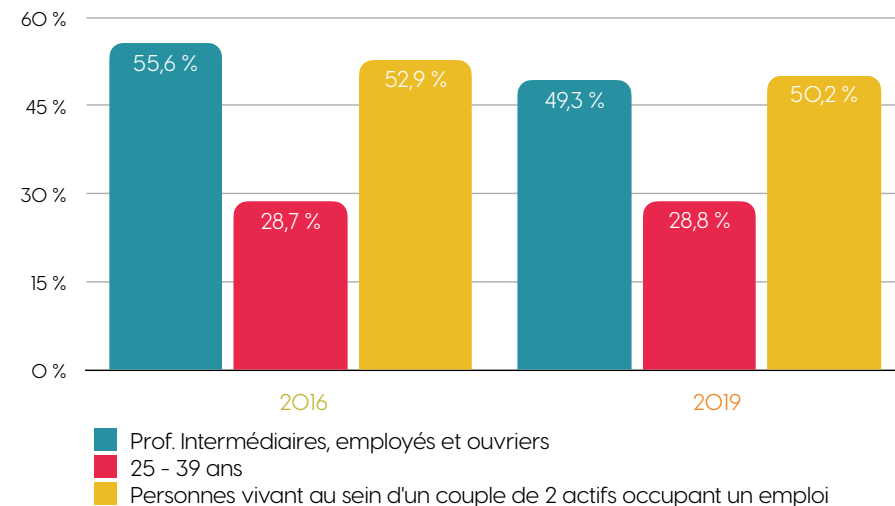
Qui sont les habitants qui quittent Cherbourg-en-Cotentin pour s'installer dans une autre commune de l'agglomération ?



Taille moyenne des ménages



Portrait sociologique

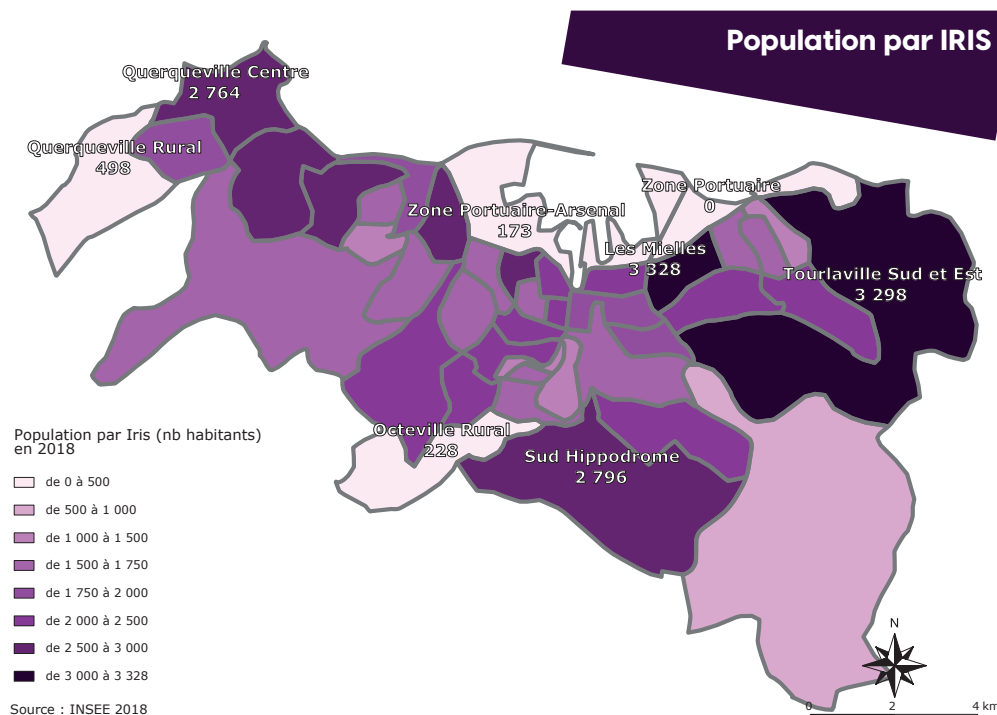


Source : INSEE 2016 - 2019

¹ Source : <https://www.seloger.com/prix-de-l-immo:vente/basse-normandie/manche/cherbourg-octeville/500129.htm>

1.3. Structure de la population de Cherbourg-en-Cotentin

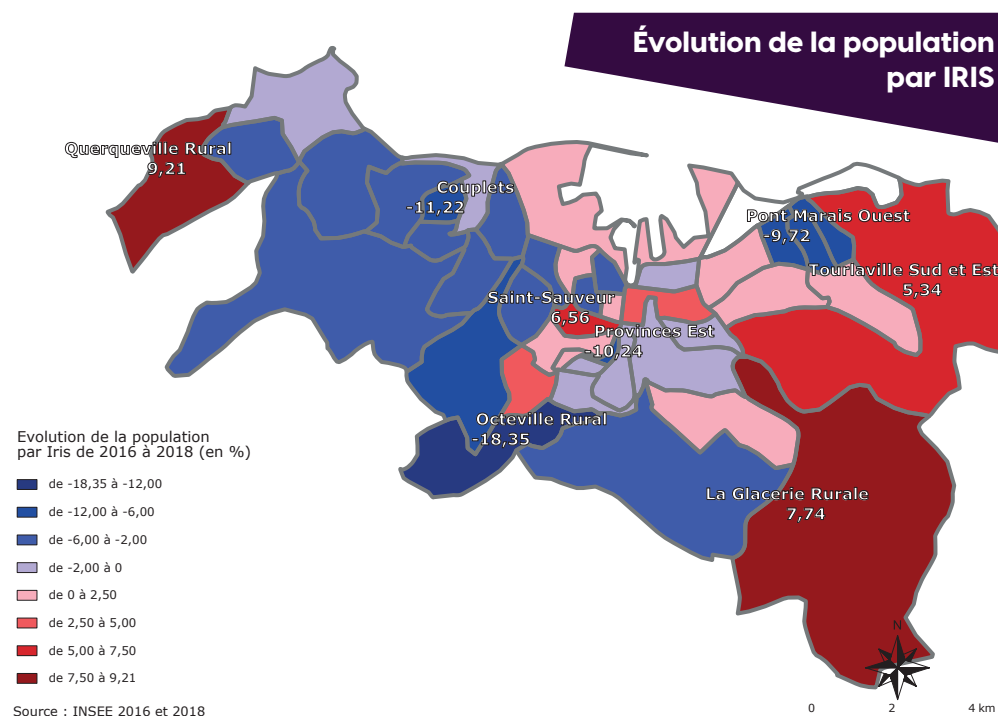
En 2018, hormis les 2 Iris d'activités (zones portuaires), les 3 Iris les moins peuplés sont les Iris ruraux de Querqueville, Octeville et La Glacerie, en périphérie sud de la commune. Ces Iris concentrent également, avec Equeurdreville rural, la plus grande partie des terres agricoles du territoire.



On note une forte augmentation de la population sur les Iris en périphérie, à l'Est et de façon moindre sur un Iris à l'Ouest (Querqueville rural). Cette augmentation est sans doute liée à la construction de logements (Lotissements des Mesliers sur Querqueville Rural, sur Tourlaville Sud et

Est, ...). Sur les Iris du centre, l'évolution est plus faible : les Iris Saint Sauveur, Hôpital et Octeville Bourg voient leurs effectifs augmenter, sans doute du fait d'un renouvellement de population, (marché de l'immobilier plus actif sur ces secteurs durant cette période).

En dehors de ces secteurs particuliers, nous assistons au mieux à un maintien, voire une diminution plus ou moins forte de la population sur les 37 autres Iris.

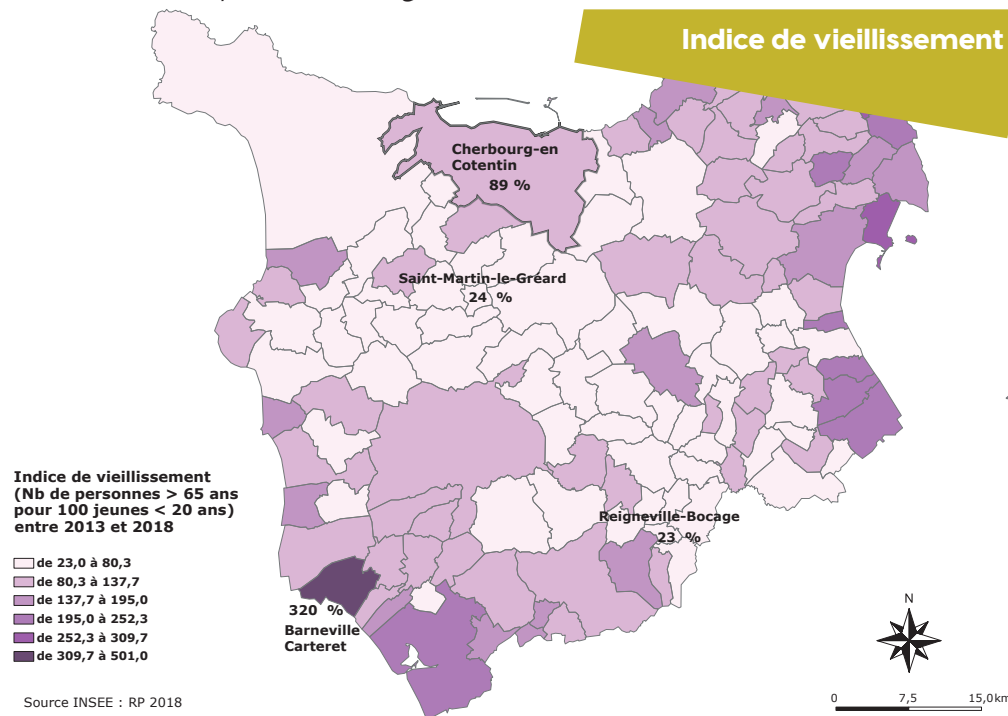


Nous notons également, une diminution conséquente de la population sur des Iris constitués essentiellement de logements sociaux.

(Pontmarais Ouest : -9,72%, Provinces Est : -10,24 %, Couplets -11,22%)

1.4. Structure de la population par âge

La population de Cherbourg-en-Cotentin est globalement plus jeune que celle de la communauté d'agglomération et surtout que celle du Département. *L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.*



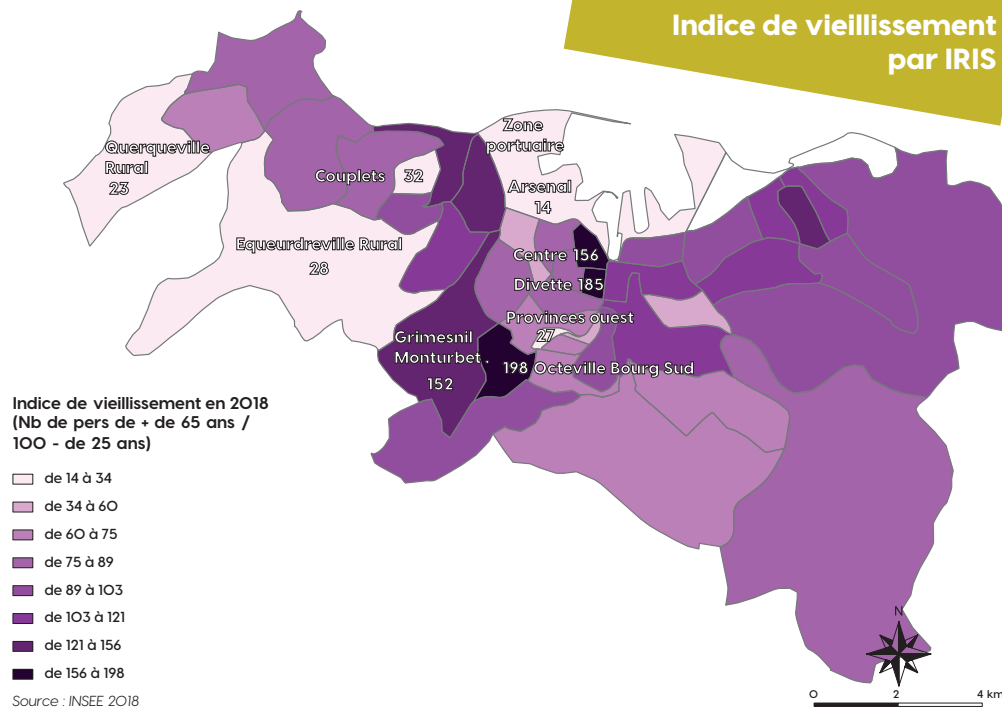
On observe en 2018 un indice de vieillissement de 89 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans, soit une augmentation de 7 points depuis 2016, contre :

- 92 pour l'agglomération (+ 7),
- 111 pour le département (+ 8)
- une moyenne nationale de 82 (+ 4).

Si, à l'échelle de la communauté d'agglomération, la population est un peu plus âgée que celle de Cherbourg-en-Cotentin, on notera toutefois les indices de vieillissement plus faibles des communes limitrophes, qui confirment les migrations résidentielles observées supra.

Sur les effets conjugués de ces migrations et de la progression des 60-74 ans, l'indice de vieillissement a ainsi progressé de 21 points entre 2006 et 2016, puis de 7 entre 2016 et 2018, soit une forte accélération.

Indice de vieillissement par IRIS



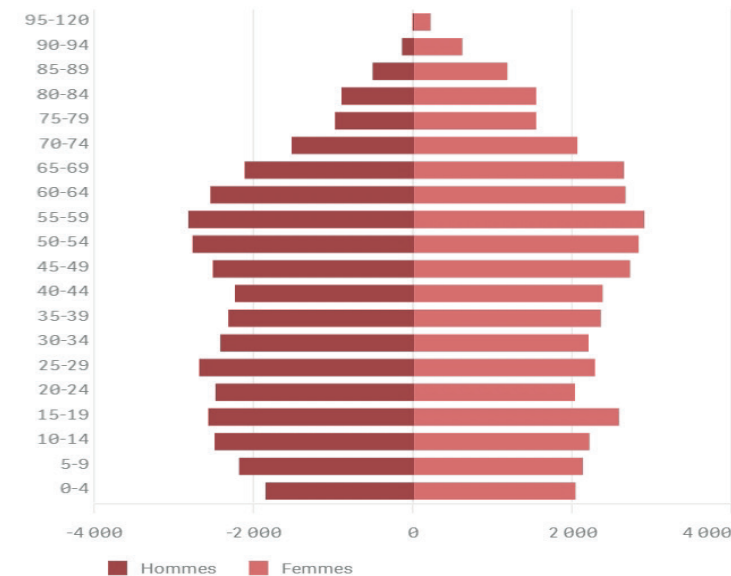
Sur Cherbourg-en-Cotentin, outre les secteurs de centre ville (Cherbourg, Octeville et Equeurdreville), il est à noter que l'indice de vieillissement est plus fort sur l'Est du territoire que sur l'Ouest.

Les secteurs de logements sociaux Couplets, Provinces, Maupas ont un indice de vieillissement plus faible que le secteur Pontmarais qui pourrait être lié à l'arrivée de jeunes couples en remplacement de familles sur les Couplets. (-11% de population et indice de vieillissement à 32)

Cette augmentation de l'indice de vieillissement n'est pas due à la construction de nouvelles résidences pour personnes âgées ni à une augmentation du nombre de places dans les structures existantes, cependant elle peut être favorisée par le développement des services

de maintien à domicile, depuis la création de Cherbourg-en-Cotentin. La pyramide des âges de Cherbourg-en-Cotentin, ci-après, laisse apparaître un vieillissement de la population, avec une base plus faible, suivi d'un élargissement entre 10 et 29 ans, puis une population à nouveau plus faible entre 30 et 45 ans, suivi d'un nouvel élargissement. Par ailleurs, il apparaît également, une diminution de la population masculine dès 45 ans qui se creuse fortement sur les tranches d'âge suivantes.

Répartition de la population en 2018 Par sexe et par âge

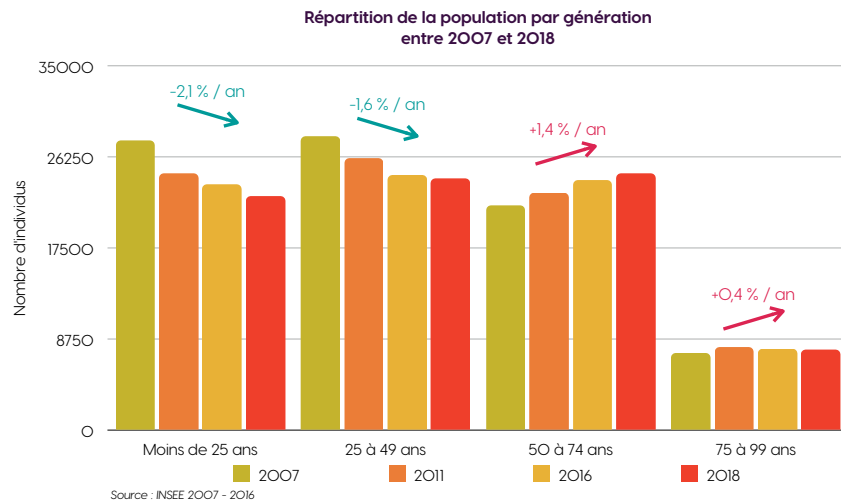


Source : Insee, 2018

La répartition de la population par génération entre 2007 et 2018 indique également que les effectifs des populations de moins de 50

ans baissent continuellement quand les 50 ans et plus progressent.

compte la baisse des effectifs tout en définissant des pôles d'équilibres pérennes ; définition de schémas directeurs de la petite-enfance, de l'enfance et de la jeunesse.



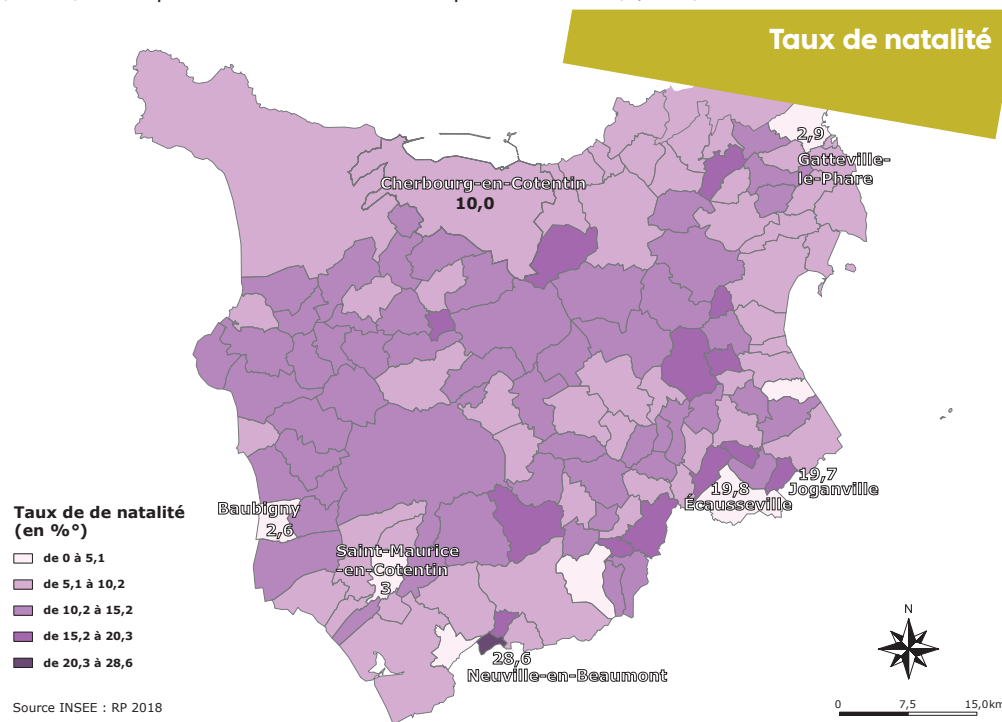
Seule la catégorie des 50 à 74 ans augmente sensiblement (de 1.4%) tandis que la part des moins de 25-50 ans diminue chaque année de 1.6% et de 2.1% pour les moins de 25 ans. Ceci est très probablement lié au départ massif des ménages avec enfants qui s'installent sur la première couronne périphérique tandis que les plus de 50 ans reviennent s'installer en ville pour bénéficier des services de proximité.

Si la ville a engagé plusieurs actions visant à renforcer son attractivité et à développer une offre de logement adaptée, ce vieillissement pose des enjeux à moyen terme :

- Dans la prise en charge des séniors tout d'abord : accès aux soins, adaptation des logements, maintien à domicile et accueil en EHPAD
- Mais aussi dans l'adaptation de l'offre de service en direction des familles : refonte de la carte scolaire afin de prendre en

1.5. Évolution des naissances

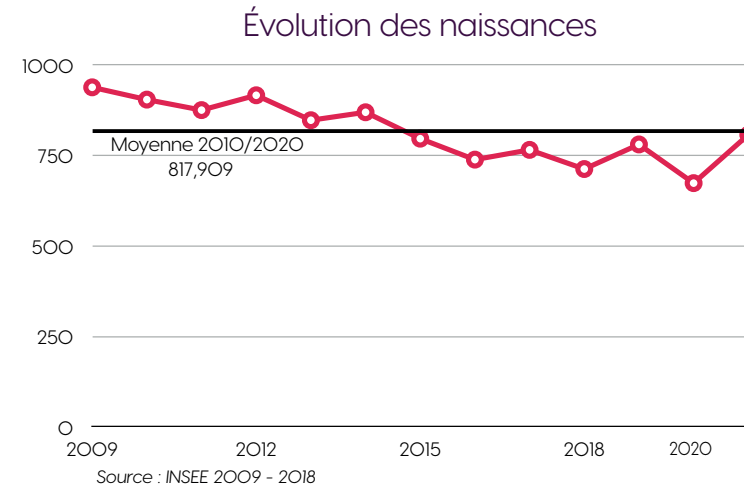
Alors qu'il s'approchait de la moyenne française entre 1999 et 2006, le taux de natalité observé sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin, entre 2013 et 2018, est désormais inférieur de 1,9 point au taux national (10 % contre 11,9%). Il reste toutefois égal à la moyenne de l'EPCI (10 %) et supérieur à celui du département (9,5 %).



Avec une moyenne de 807,8 naissances par an entre 2010-2020, la natalité connaît une baisse quasi continue sur la décennie avec un écart de - 231 naissances entre l'année 2010 et 2020.

Depuis 2014 les naissances sont inférieures à 800. La diminution des naissances se poursuit entre 2016 et 2020 (malgré une légère

augmentation en 2019) , pour atteindre leur plus faible niveau en 2020 avec 674 naissances.



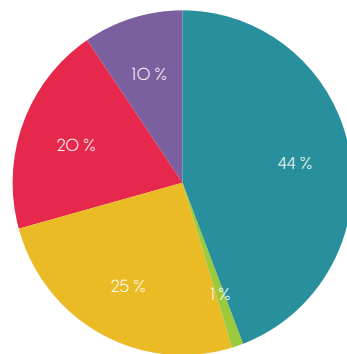
2021 a vu le nombre de naissance augmenter sur le territoire avec 130 naissances en plus soit 804. Au mieux, le taux de natalité actuel et la structure par âge de la population féminine ne peuvent que laisser présager une stabilité des naissances.

1.6. La population des ménages

La taille moyenne des ménages observée à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin a baissé depuis 2006 pour atteindre 2 personnes par ménage en 2018. L'écart avec les moyennes communautaire et nationale s'est également creusé sur cette période (+ 0,1 point). Entre 2016 et 2018, la taille des ménages de Cherbourg-en-Cotentin reste stable. Les écarts restent les mêmes avec le Département et le National tandis que la population moyenne par ménage du Cotentin diminue et se rapproche du niveau de Cherbourg-en-Cotentin.

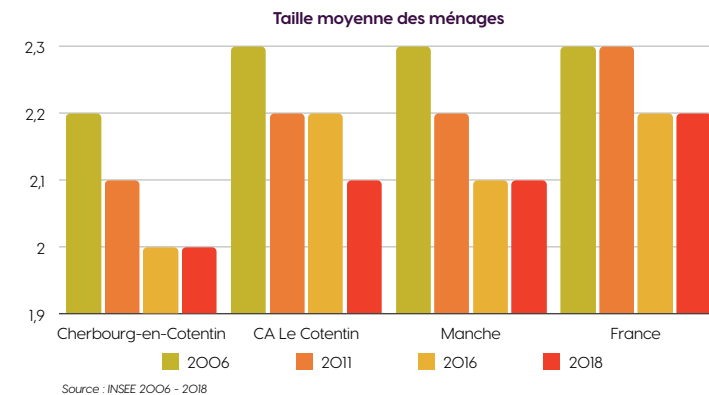
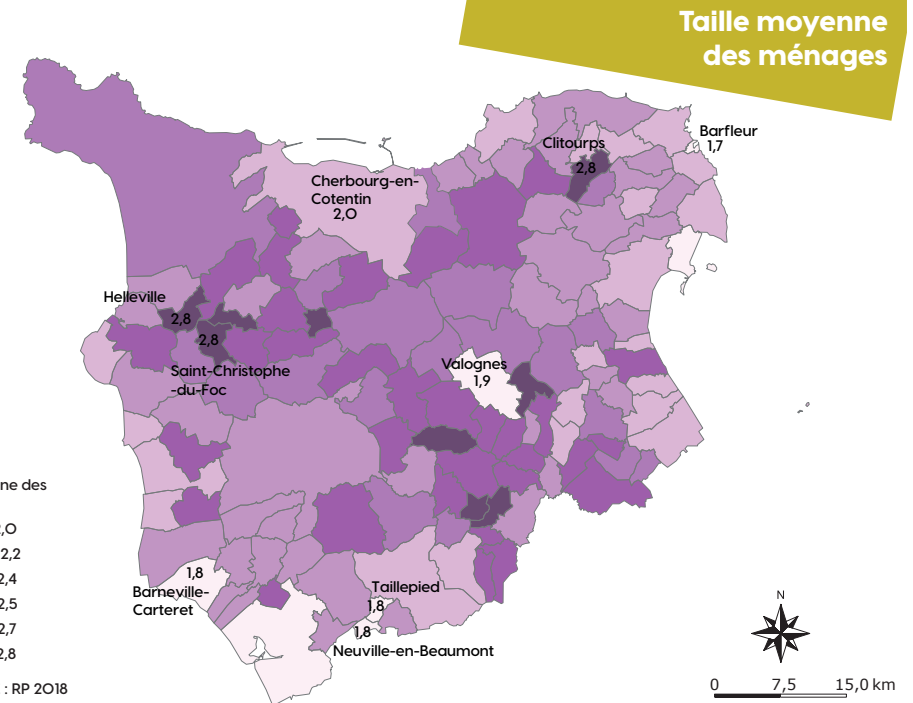
À l'échelle communautaire, on observe des tailles moyennes de ménages supérieures, notamment dans les communes limitrophes. Cela permet de visualiser quelles sont les communes sur lesquelles la taille moyenne des ménages est la plus forte comme Saint-Christophe du -Foc ou Clitourps.

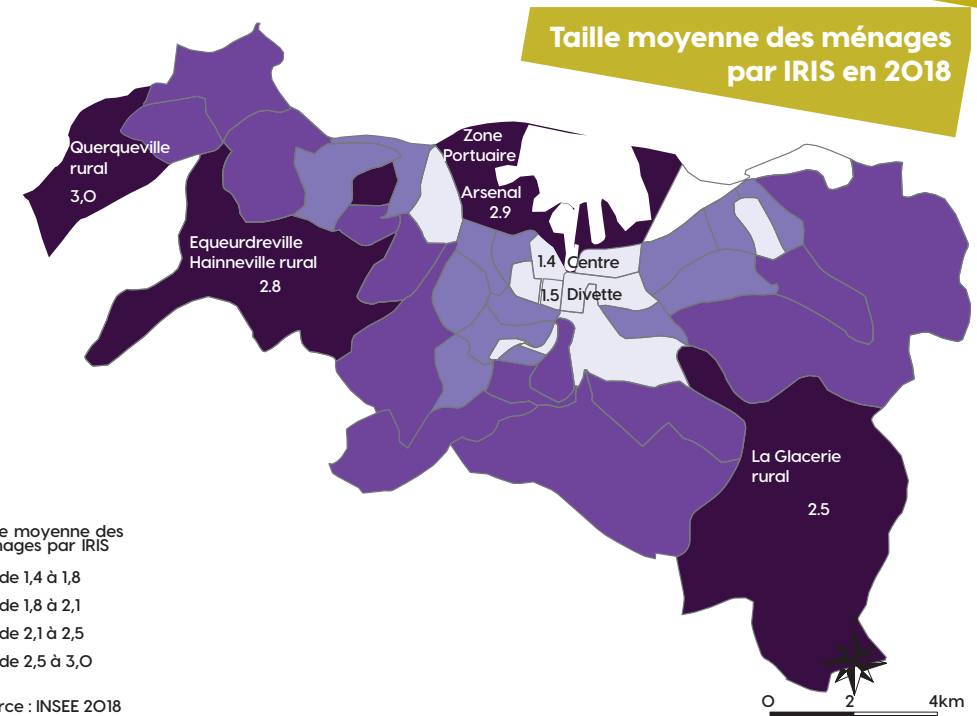
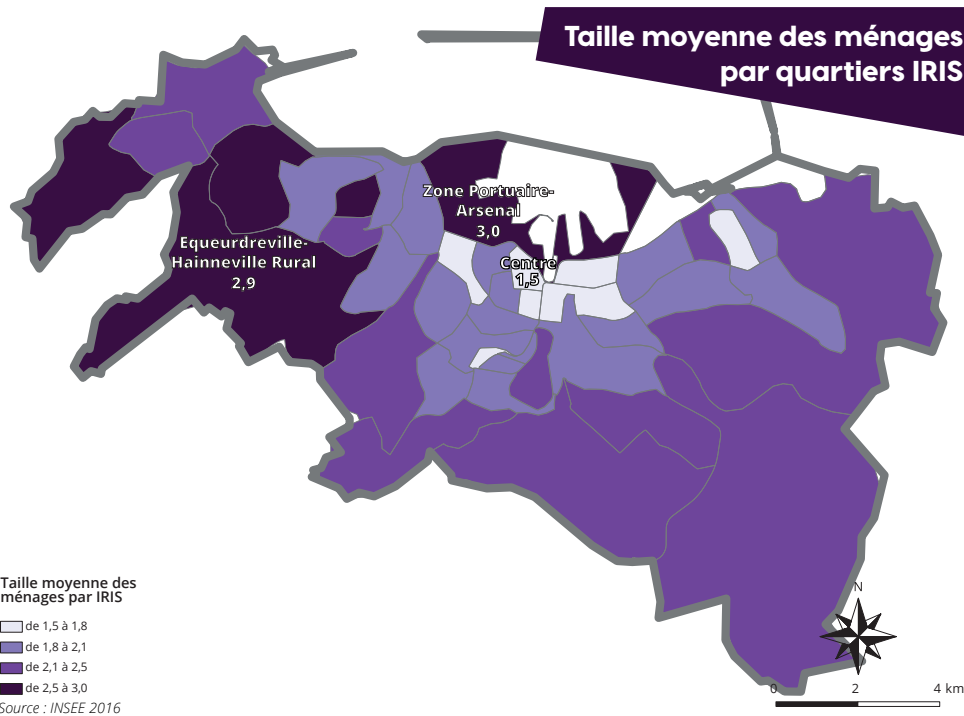
Répartition des ménages de Cherbourg-en-Cotentin selon leur composition 2019



- Ménages d'une personne
- Autres ménages sans famille
- Un couple sans enfant
- Un couple avec enfant(s)
- Une famille monoparentale

Source : Insee 2019





Plusieurs facteurs ont pu contribuer à la réduction de la taille des ménages spécifique au territoire de la ville :

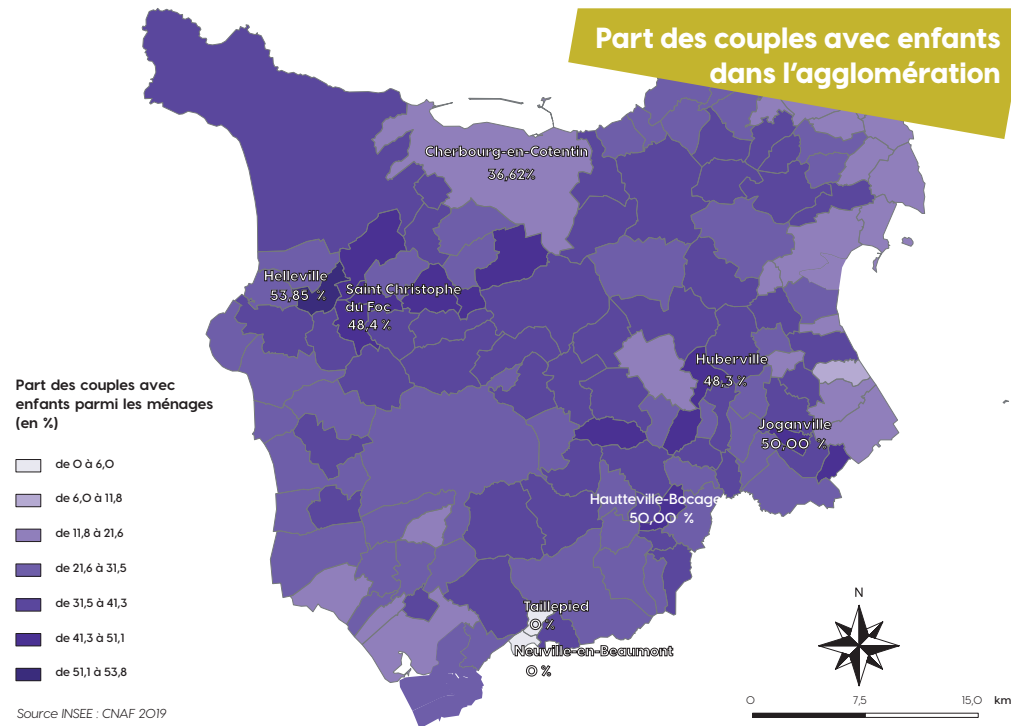
- La présence importante d'établissements pour personnes âgées sur la ville : l'INSEE recense 1167 places en 2016 et 9,9 % des plus de 75 ans vivant en établissement contre 9,1 % à l'échelle de l'agglomération et 9,5 % en moyenne nationale.
- La sous-occupation des grands logements habités par des personnes âgées.
- La part importante d'appartements sur le territoire :
 - 46,3 % à Cherbourg-en-Cotentin contre 24,7 % à l'échelle commu-

nautaire et 42,5 % en moyenne nationale.

- Cette typologie du logement, combinée aux écarts de prix dans l'immobilier ont poussé les familles avec enfants à s'installer en périphérie (cf. "Profil des habitants quittant le territoire pour une commune de l'agglomération", page 25).
- La décohabitation, notamment liée aux familles monoparentales.

Sur Cherbourg-en-Cotentin, l'augmentation de la taille des ménages entre 2016 et 2018 s'observe sur Querqueville Rural, La Glacerie Rural et Tourlaville Place, du fait de constructions nouvelles. En revanche le centre-ville (Le Voeu et la Bucaille) continue de voir la taille de ses ménages diminuer en lien avec l'indice de vieillissement qui augmente.

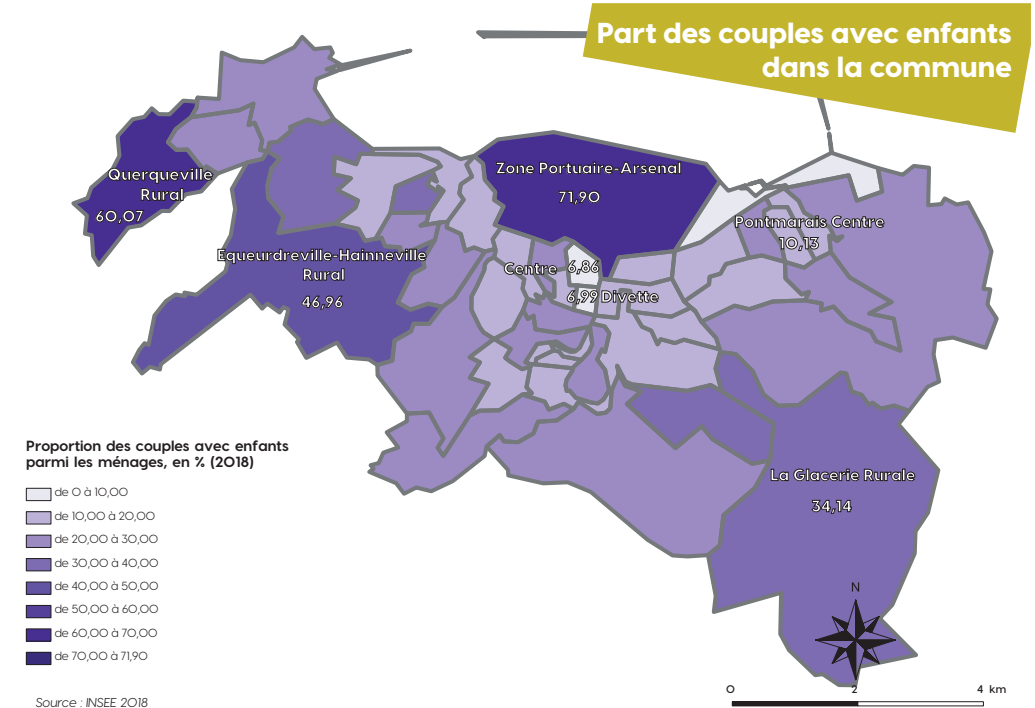
1.7. La composition des familles



Sur la commune de Cherbourg-en-Cotentin, la part des familles formées d'un couple avec enfant (20,3 %) est nettement inférieure aux moyennes communautaire (25,6 %), départementale (24,3 %) et nationale (26,0 %). À l'échelle de l'agglomération, on observe des taux nettement plus élevés dans les communes limitrophes et ces écarts devraient s'amplifier si les migrations des familles avec enfants vers l'extérieur de la commune nouvelle se poursuivent¹.

¹ cf. "Profil des habitants quittant le territoire pour une commune de l'agglomération", page 25

Entre 2016 et 2018, Cherbourg-en-Cotentin a vu la part des familles composées de couples avec enfants diminuer de 1%. Les quartiers Iris où ces familles sont plus nombreuses sont les quartiers de l'arsenal et Querqueville rural puisqu'elles dépassent 60%.



A contrario, nous avons assisté depuis à une baisse de la part des familles sur les quartiers du centre et de Grimesnil. Bien que la taille moyenne des ménages stagne sur Cherbourg-en-Cotentin, elle reste néanmoins plus faible que sur l'agglomération et le département. À l'échelle de la ville, on observe également une baisse des familles avec

enfant(s) parmi l'ensemble des familles. Seule la commune déléguée de La Glacerie voit la part des familles avec enfant(s) progresser¹.

Les secteurs où se trouvent le plus de familles avec enfants sont Querqueville Rural et Equeurdreville Rural où se sont construits de nombreux logements, et 2 des 4 Iris des Provinces liés à de l'habitat locatif. En revanche, le secteur de la Glacerie rural est l'iris le plus faible concernant le nombre des familles avec enfants alors que c'est également sur celui-ci où la taille moyenne des ménages est la plus élevée. On peut donc en déduire que les familles concernées ont plus d'enfants.

Pour les secteurs Centre et Grimesnil, cela rejoint le focus vu plus haut sur l'indice de vieillissement.

1.7.1. Les familles monoparentales

La part des familles monoparentales est de 32,2 % au sein des familles avec enfant(s) a évolué de près de 0,9 % sur Cherbourg-en-Cotentin entre 2016 et 2018, tandis que l'évolution pour les communes de même strate est de 1,18 % sur la même période.

La part des familles monoparentales est supérieure aux moyennes :

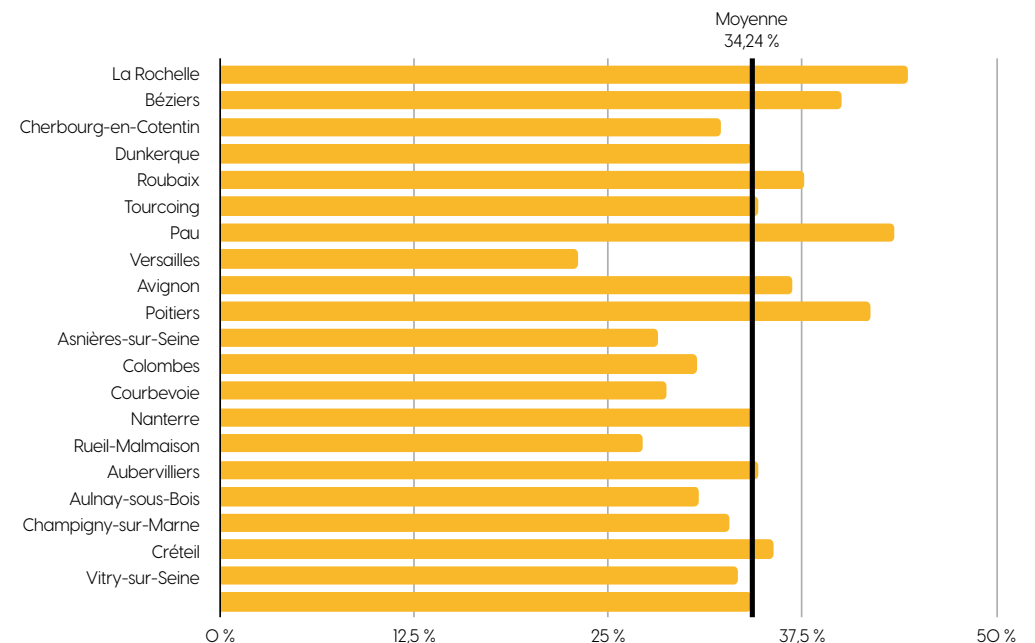
- communautaire 25,06 % et 1,3 % d'augmentation,
- départementale 24,01 % et 1,11 % d'augmentation
- nationale 27,48 % et 0,42 % de diminution.

Pour autant, cet indicateur doit être apprécié au regard de territoires comparables. Parmi ses allocataires (18 284), la Caisse d'Allocations Familiales de la Manche dénombre, en 2020, 2710 monoparents, dont 97 de moins de 24 ans.

¹ Étude pour l'établissement d'un schéma directeur des écoles publiques de Cherbourg-en-Cotentin, rapport de mars 2019, Menighetti - Parvis

Part des familles monoparentales au sein des familles avec enfant(s) 2018

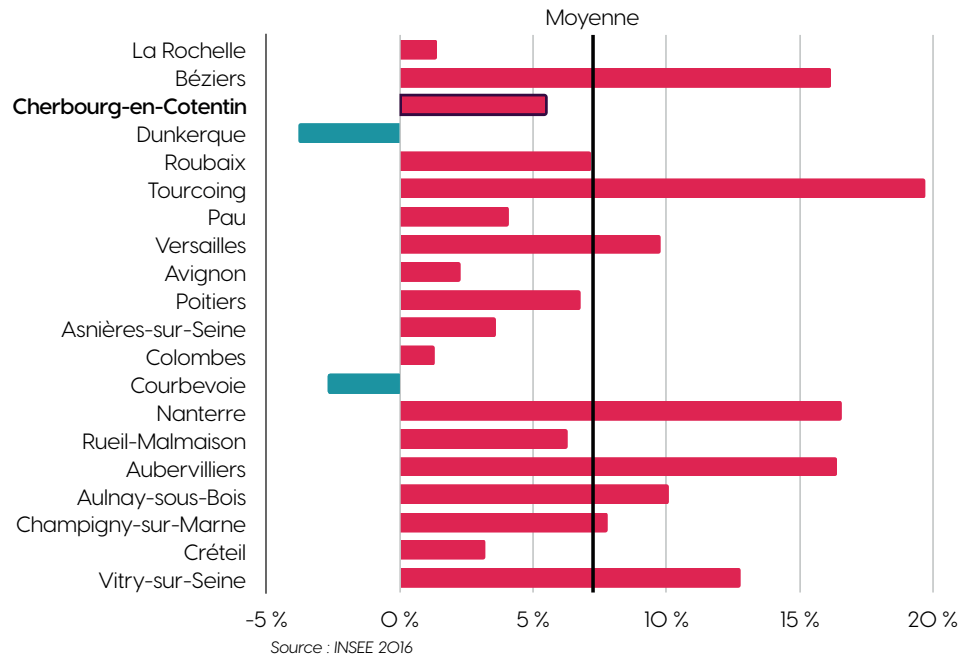
(communes métropolitaines de 75 000 à 100 000 habitants)



Source : INSEE 2018

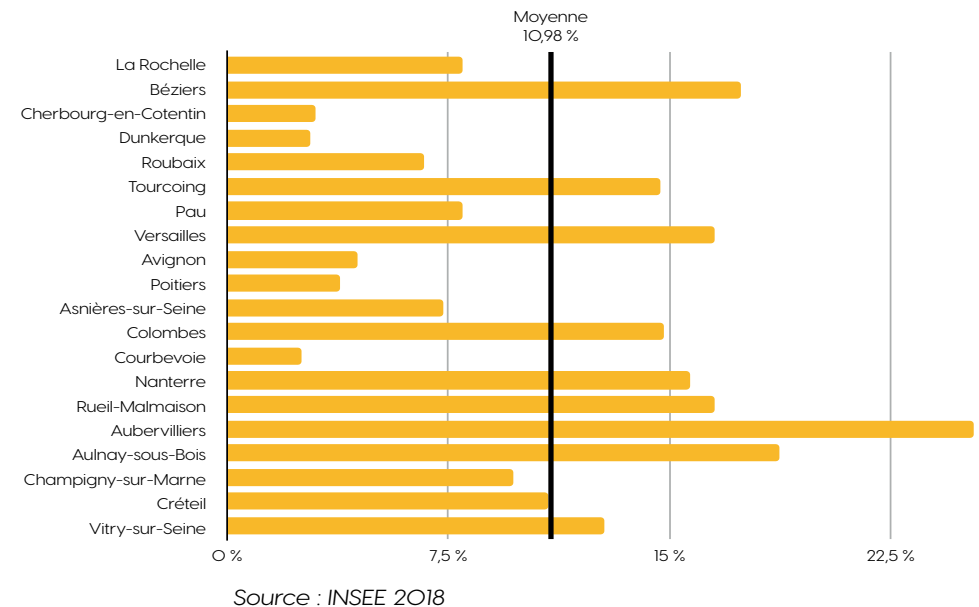
Évolution de la part des familles monoparentales 2011-2016

(communes métropolitaines de 75 000 à 100 000 habitants)



Évolution de la part des familles monoparentales 2013-2018

(communes métropolitaines de 75 000 à 100 000 habitants)



Ces données interpellent fortement sur ces évolutions, en effet, faut-il y voir une migration de familles monoparentales de Cherbourg vers les communes avoisinantes ou une diminution des séparations ?

Les éléments de la CAF en matière d'allocataires, comme les éléments de l'Insee en matière de migrations résidentielles ne permettent pas d'identifier une telle migration.

Les familles monoparentales sont particulièrement concentrées dans les IRIS comprenant des quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville.

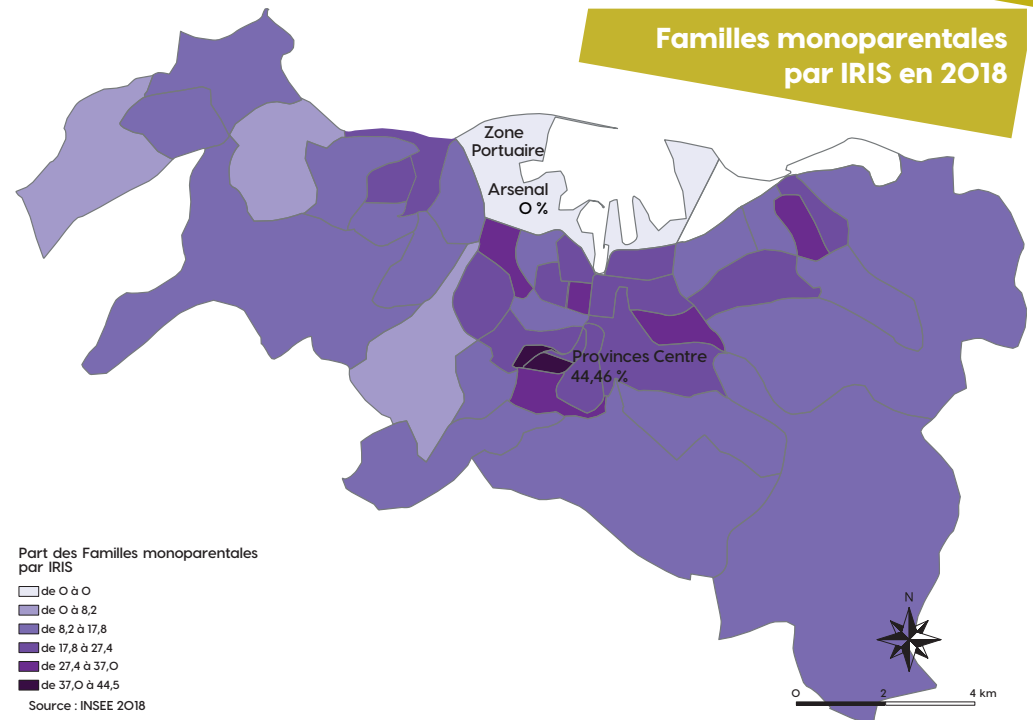
On observe ainsi les taux les plus élevés dans les IRIS :

- Provinces Centre 44,46% contre 46,1 % en 2016
- Provinces Ouest 37,31% contre 36,7 % en 2016
- Charcot Panel-Les Fourches 31,07% contre 32,1 % en 2016
- Maupas-Haut Marais-Brèche du Bois 29,89% contre 30,4 % en 2016.

Au-delà des Quartiers de Politique de la Ville (QPV), on observe aussi des taux élevés dans les IRIS Divette (35,33% contre 33,5 % en 2016) et Pontmarais Centre (33,14 % contre 32,3 % en 2016).

Ces taux sont donc en diminution sur un certain nombre de ces quartiers, mais ce recul n'est peut être pas lié à une réduction du nombre de familles monoparentales mais sans doute dû au turn-over des familles sur le quartier. En effet, les logements de ces quartiers sont les plus accessibles pour ces familles, en terme de délais et de loyers.

Familles monoparentales par IRIS en 2018



À l'échelle des trois QPV restants, les familles monoparentales représentent :

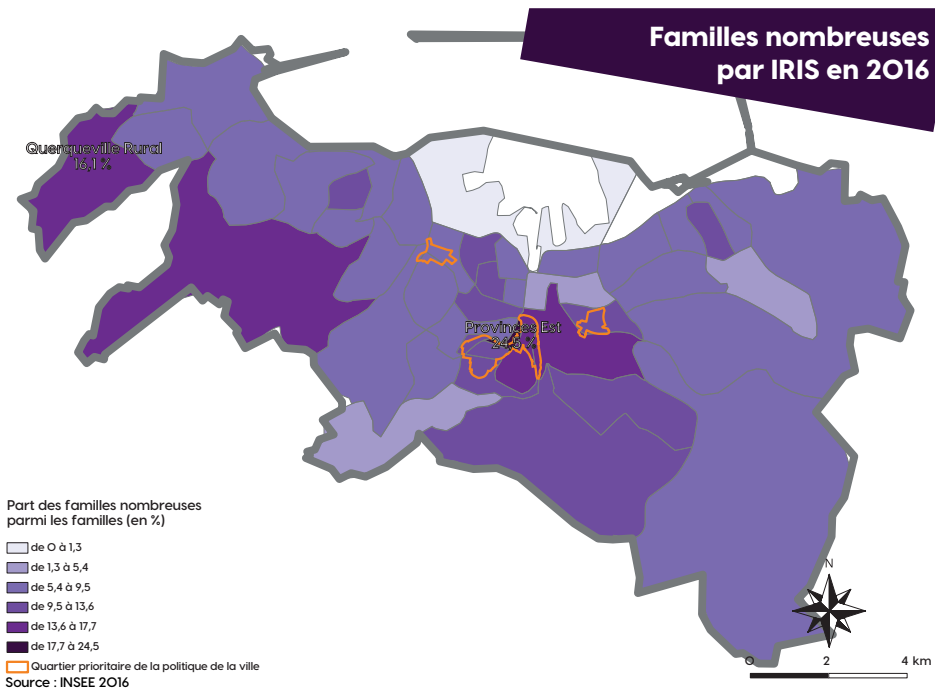
- 19,4 % des allocataires CAF du quartier des Provinces ;
- 9,1 % pour le quartier Maupas - Hautmarais - Brèche Du Bois ;
- 11,9 % dans le quartier Fourches - Charcot.

Ces taux restent inférieurs à la moyenne des QPV dans les communes de tailles équivalentes¹ (20,3 %).

¹ Communes métropolitaines de 75 000 à 100 000 habitants.

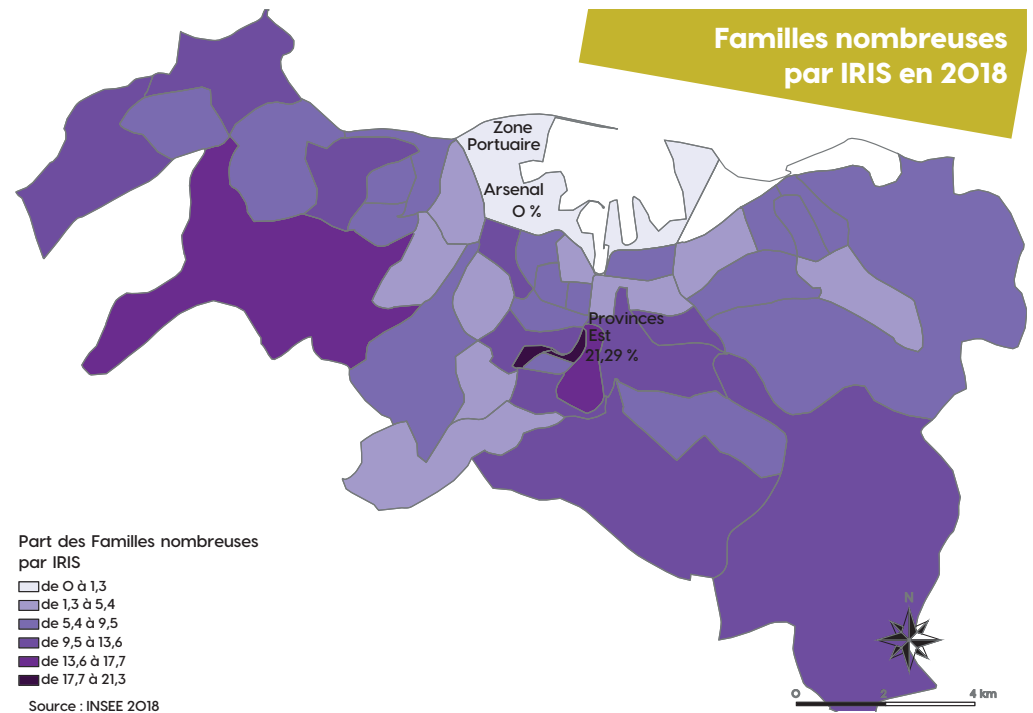
1.7.2. Les familles nombreuses

À l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin, elles représentent 1736 familles avec 3 enfants et plus de moins de 25 ans en 2018, contre 1 981 familles en 2016.



Il est à noter une augmentation, ou un maintien du nombre important de familles nombreuses sur les territoires en périphéries ouest et sud-est. En parallèle, un certain nombre de secteurs au centre du territoire voient le nombre de familles nombreuses diminuer.

En 2018, la part des familles nombreuses est de 16,45% (contre 16,8 % en 2016) et est légèrement inférieure aux moyennes :



- communautaire 16,6% contre 16,0 % en 2016,
- départementale 17% contre 16,1 % en 2016
- nationale 17,94% contre 16,2 % en 2016.

Elles sont davantage représentées dans les IRIS correspondant au QPV des Provinces :

- Provinces Est : 21,29% contre 24,5 % en 2016,
- Avenue de Paris : 13,48 contre 15,7 % en 2016,
- Amont Quentin : 17,5% contre 15,4 % en 2016,



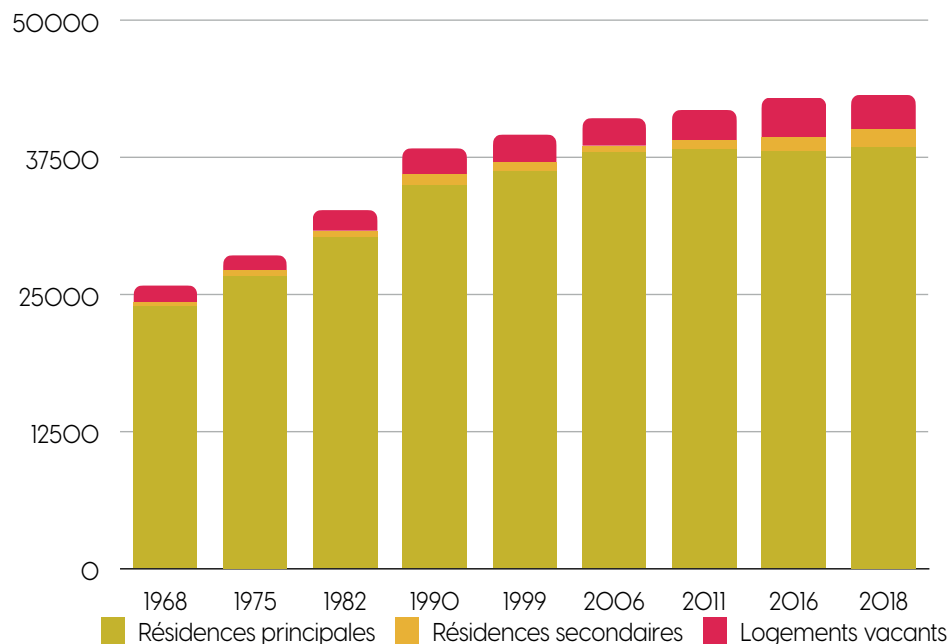
Le logement

2. Le logement

2.1. Le parc de logements

Le parc de logements de Cherbourg-en-Cotentin a significativement augmenté jusqu'au début des années 1990. Au vu du graphique, le nombre de résidences principales occupées a alors commencé à stagner (non comptés les logements vacants). Entre 2016 et 2018, on constate une diminution des logements vacants tandis que les résidences secondaires connaissent une augmentation non négligeable.

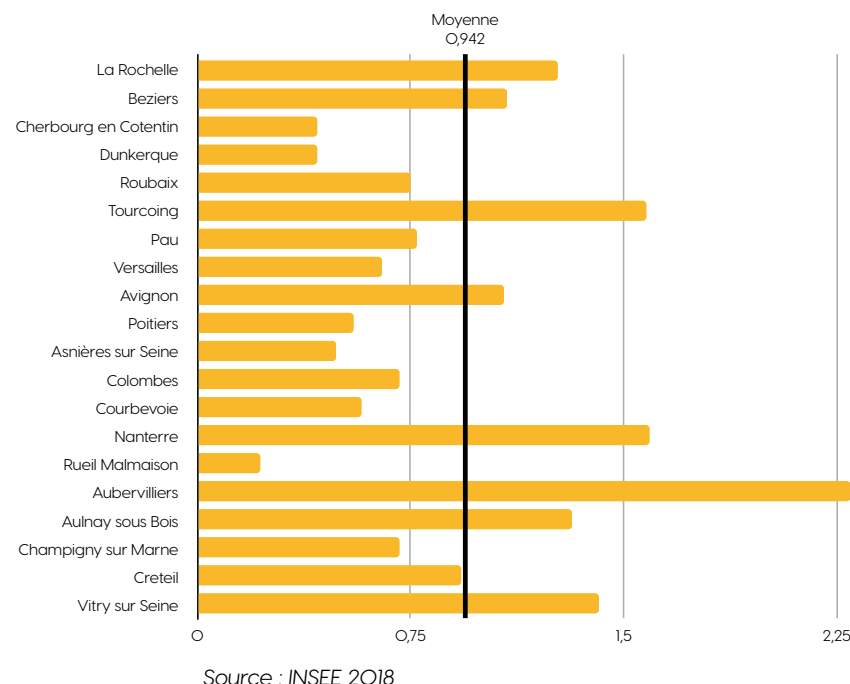
Évolution du nombre de logements par catégories



Source : INSEE 2018

Évolution du nombre de logements entre 2013 et 2018

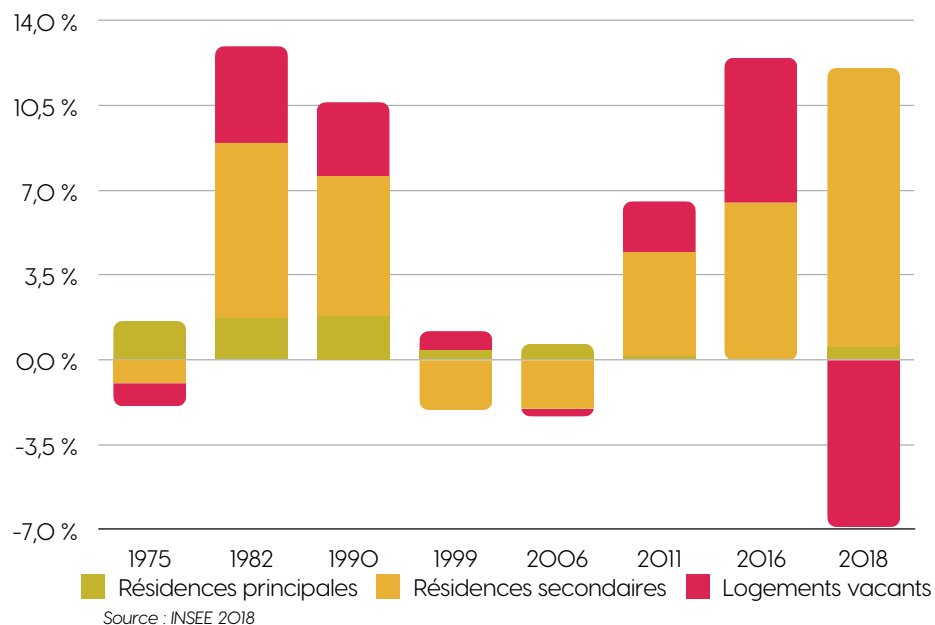
(communes métropolitaines de 75 000 à 100 000 habitants)



Source : INSEE 2018

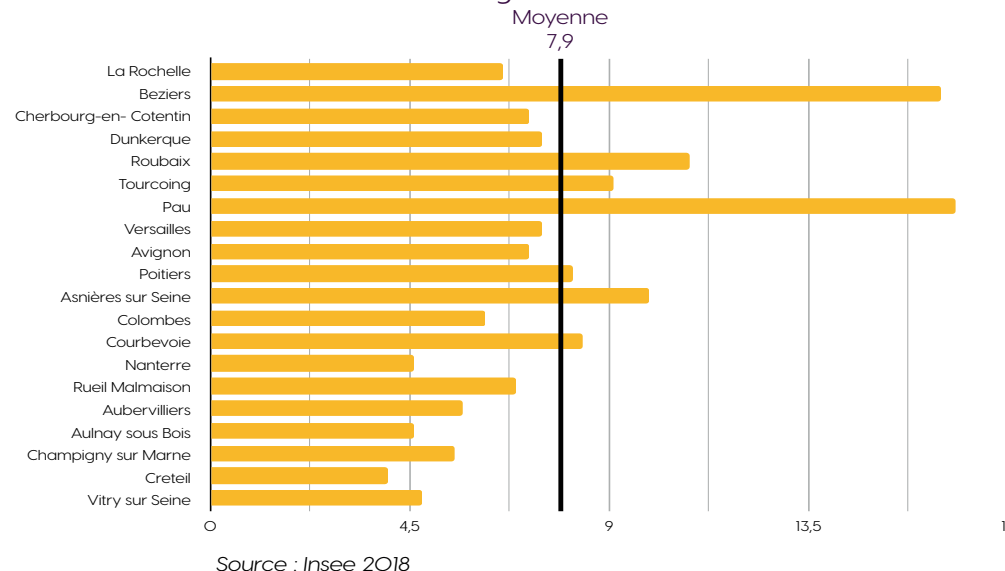
En détaillant le taux d'évolution du nombre de logements par catégorie, on observe une forte progression des logements vacants jusqu'en 2016, signe d'une inadéquation entre l'offre et la demande, tandis qu'en 2018, la dynamique de l'immobilier renverse cette tendance. Ainsi, les logements vacants diminuent de 8,4 % en 2016 à 7,2 % en 2018 (soit -481 logements vacants)

Taux d'évolution annuels des logements par catégories



Si le taux d'évolution annuel des logements diminue plus que la moyenne de la strate (7,9 %), il est supérieur à la moyenne communautaire (7,0 %) mais inférieur à la moyenne nationale (8,2 %).

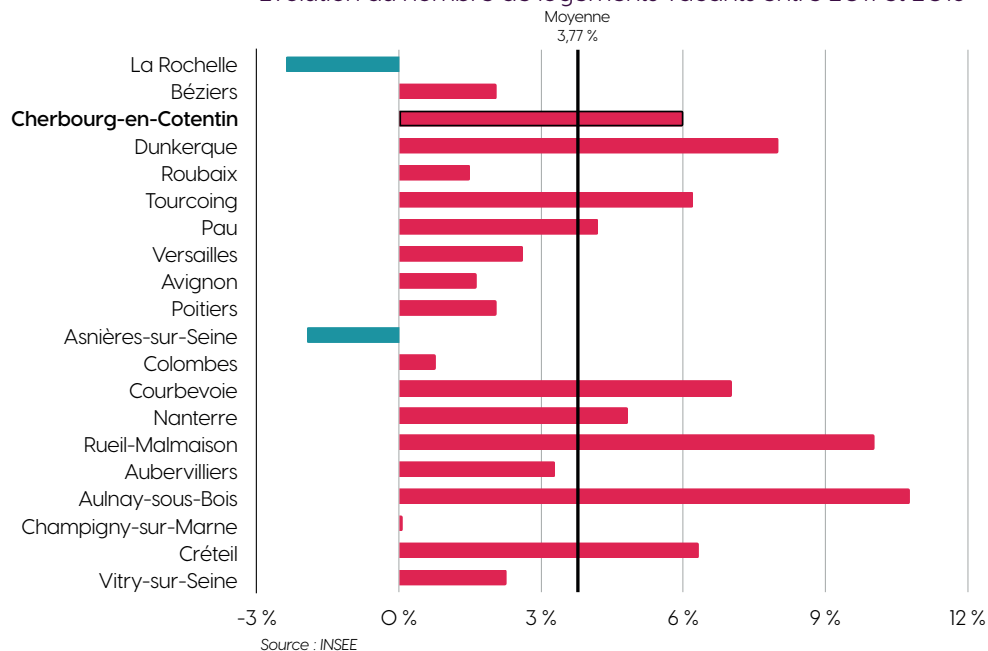
Part de logements vacants en 2018



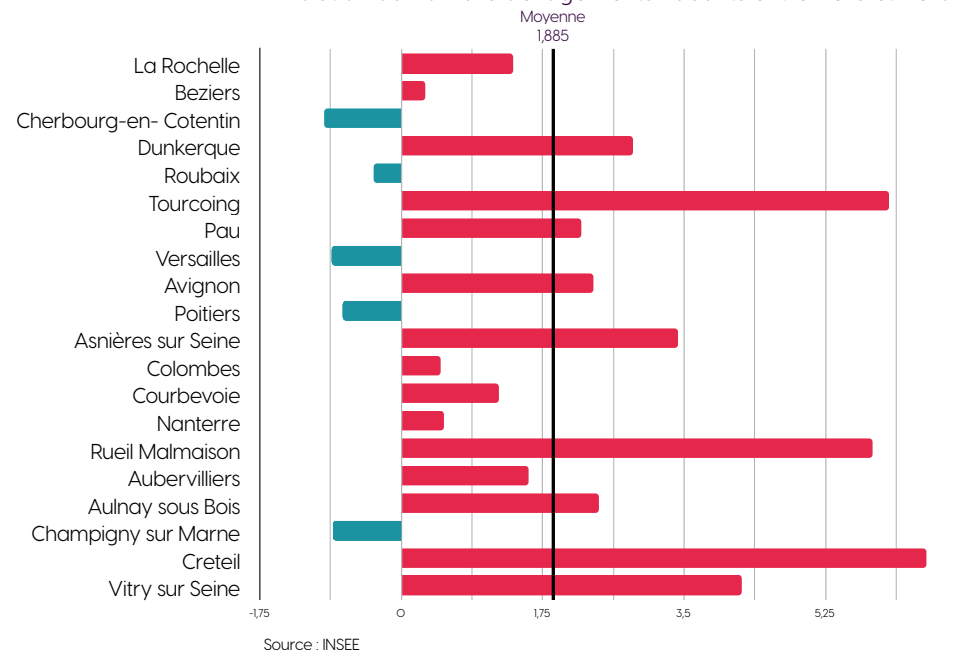
Dans le même temps, le nombre de résidences principales a également augmenté de 389 logements soit une augmentation annuelle de 0,5 %.

En parallèle, le nombre de résidences secondaires connaît une forte augmentation annuelle entre 2016 et 2018 : + 11,6 % (soit 308 logements).

Évolution du nombre de logements vacants entre 2011 et 2016



Évolution du nombre de logements vacants entre 2013 et 2018



En matière de logements vacants, ces deux graphiques permettent de constater une inversion dans l'évolution du nombre de logements vacants entre 2011 et 2018 : en effet si leur nombre augmente de 6% entre 2011 et 2016, il diminue entre 2013 et 2018, ce qui indique que la baisse s'établit principalement entre 2016 et 2018. Par ailleurs, le nombre de logements vacants diminue plus rapidement sur Cherbourg-en-Cotentin que sur les autres villes.

Cette forte diminution est sans doute à mettre en lien avec la conjonction d'une reprise économique locale plus forte qu'au niveau national ainsi qu'un niveau plus faible de construction de nouveaux logements sur ces dernières années.

2.2. La construction de logements

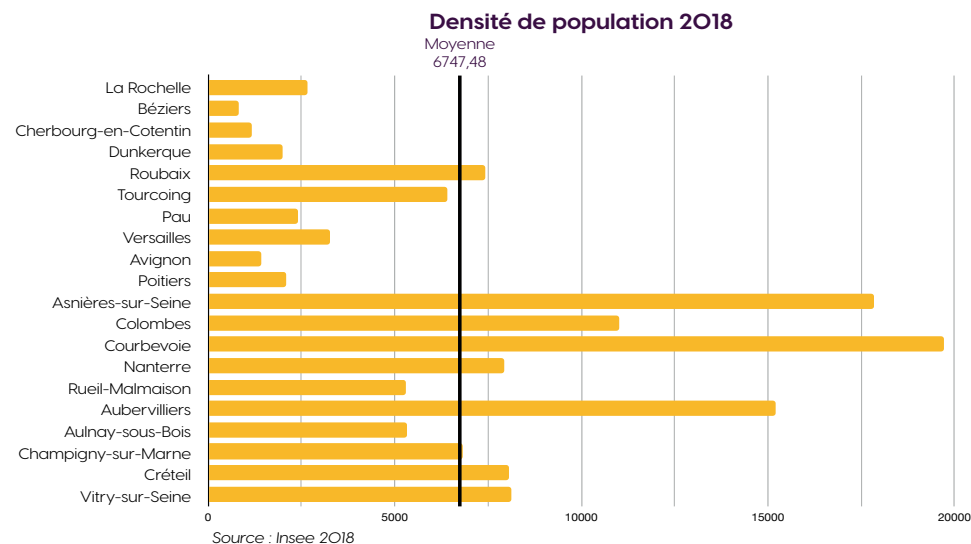
Entre 2015 et 2019, le territoire a mis en chantier 1052 logements soit un taux moyen annuel de 1,33 logements pour 1000 habitants. Ce rythme de production est ainsi inférieur aux moyennes :

- communautaire 1,1 %,
- départementale 1,6 %,
- nationale 4.7 %.

Depuis 2019, plusieurs projets de construction d'habitats, principalement individuels, ont débuté ou sont en cours comme le développement de la ZAC des Marganes et Jardins de l'Agora (346 logements), celui de Grimesnil Monturbet (650 nouveaux logements à terme).

Le taux de construction sur Cherbourg-en-Cotentin est également inférieur au rythme de construction moyen des communes métropolitaines de 75 000 à 100 000 habitants (6 logements par an pour 1 000 habitants).

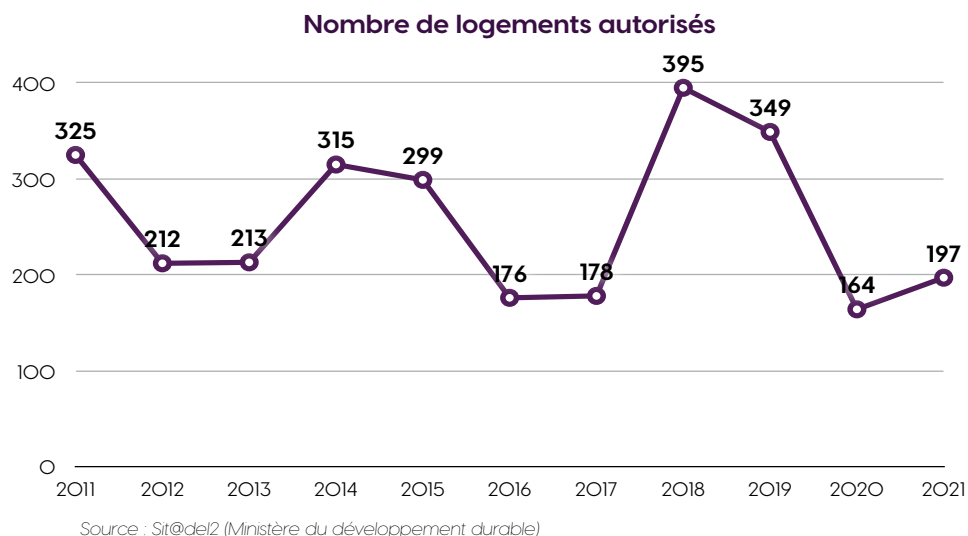
Par ailleurs, entre 2015 et 2019, le territoire de Cherbourg-en-Cotentin a produit près de 53% de logements individuels contre 37 % entre 2008 et 2017, quand les communes de la strate en ont produit à peine 9 % en moyenne. Cet écart dans la production de logements s'explique notamment par des typologies urbaines différentes : si la création de la commune nouvelle a hissé Cherbourg-en-Cotentin dans la strate des communes de 75 000 à 100 000 habitants, la ville fait partie d'une aire urbaine moins importante et certaines communes déléguées ont un profil plus résidentiel. La densité de population de Cherbourg-en-Cotentin est ainsi l'une des plus faibles de la strate.



Il est à noter, à partir de 2018, une augmentation du nombre d'autorisations de construction de logements, sans doute liée à la conjoncture immobilière d'une part (taux bancaires faibles) et à l'activité industrielle en reprise sur le bassin d'emploi, d'autre part.

Cette augmentation correspond également au lancement de projets immobiliers d'ampleur : les jardins de l'Agora, Grimesnil Monturbet, Cité coloniale, Chardine, etc. On observe une chute importante des demandes d'autorisation de construction en 2020, qui correspond sans doute à la période Covid.

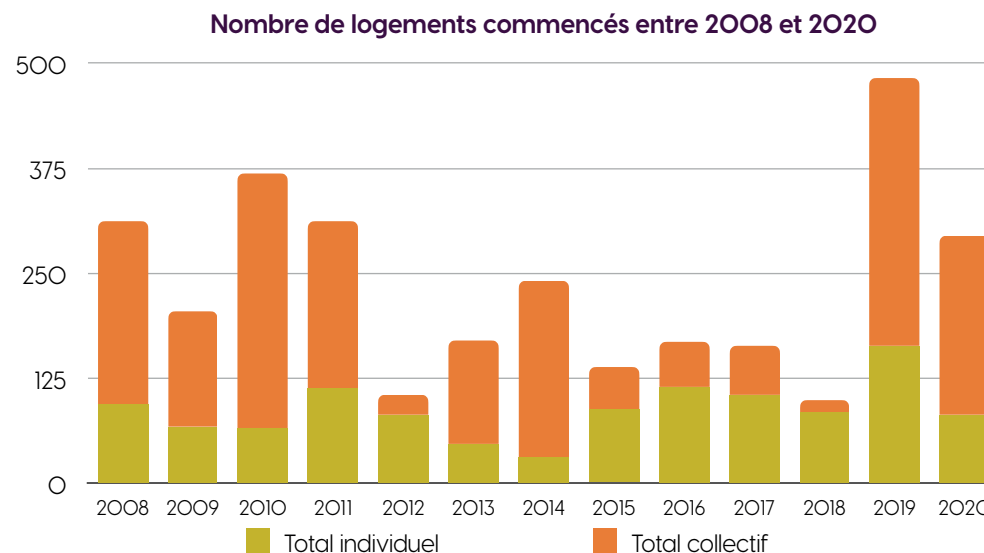
Seules 197 autorisations ont été délivrées en 2021, ce qui constitue une diminution importante, malgré la poursuite de la reprise économique sur le bassin d'emploi.



Sur le graphique suivant apparaissent les logements dont la construction a été commencée.

Sur la période 2008-2011 : les logements collectifs construits correspondent entre autres aux collectifs de l'Amont Quentin, tandis qu'en 2013 et 2014, il s'agit entre autre des collectifs du quartier des Bassins. En 2019, il est à noter l'explosion du nombre de logements commencés, tant individuels (année la plus forte depuis 2008) que collectifs, dont certains projets immobiliers d'ensemble : Équeurdreville avec les Terrasses et la résidence des Seniors, le Quartier des Bassins Si la production de logements a été plus faible que les moyennes départementale et nationale sur les dernières années, elle engendre aujourd'hui une situation de tension particulière, notamment du fait du

fort développement économique de la région et du très faible taux de chômage sur le territoire. Cette tension entraîne notamment une augmentation du prix d'achat de l'immobilier.

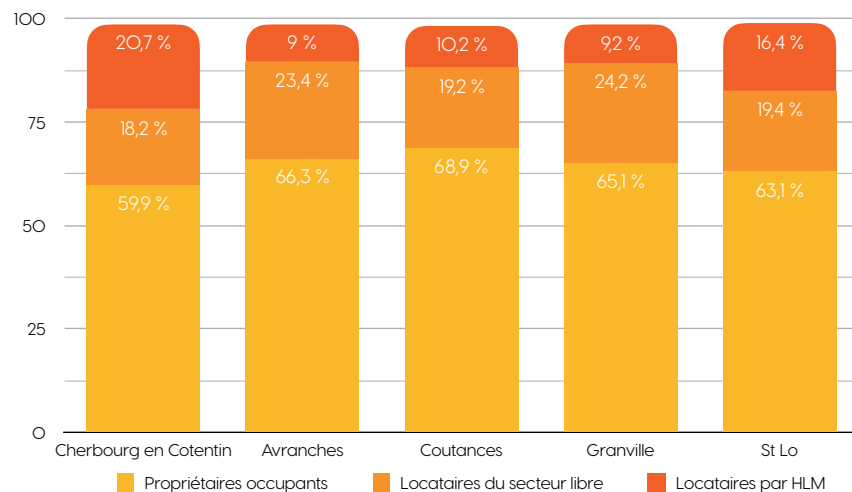


Seuls 294 logements ont été commencés en 2020, probablement du fait du Covid.

2.3. Les modes d'occupation des logements

Dès 2012, dans son état des lieux des marchés locaux de l'habitat, la DRÉAL Basse-Normandie relevait les spécificités du parc de logements de la zone d'emploi de Cherbourg-Octeville. En effet, dans un département davantage tourné vers l'accession à la propriété, elle est la zone d'emploi qui présente la part de logements locatifs la plus importante.

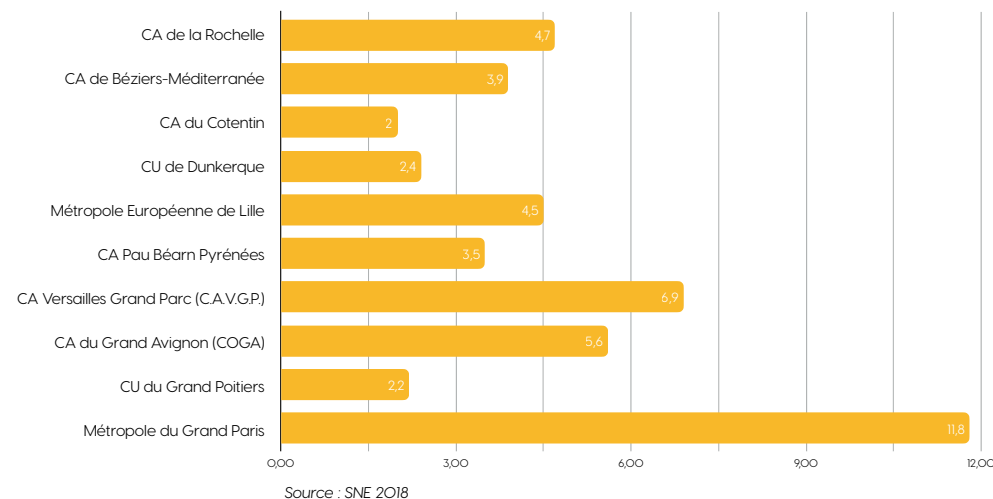
Statut d'occupation des logements par zone d'emploi 2018



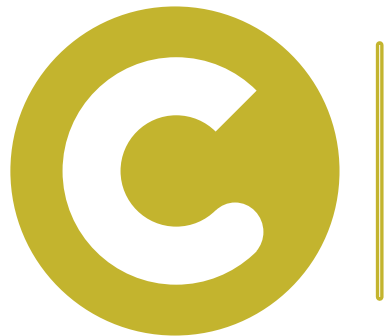
Source : Insee 2018

Enfin, si l'on compare les statuts d'occupation du parc de logements de Cherbourg-en-Cotentin avec les villes de la même strate, on note que la part des propriétaires occupants y est plus importante, mais surtout que la part du logement social y est nettement supérieure.

Nombres de demandes (en cours) de logements sociaux pour une attribution en 2018 par EPCI



Cela se traduit d'ailleurs par un rapport entre la demande et le nombre d'attributions de logement sociaux le plus faible parmi les villes métropolitaines de 75 000 à 100 000 habitants, même si cette valeur augmente entre 2017 et 2021, passant de 1,6 à 2,37.



Économie et emploi

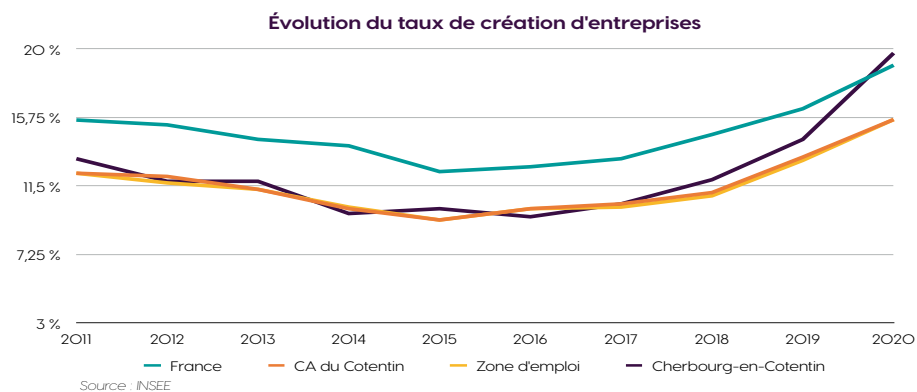
3. Économie et emploi

3.1. La vie économique locale

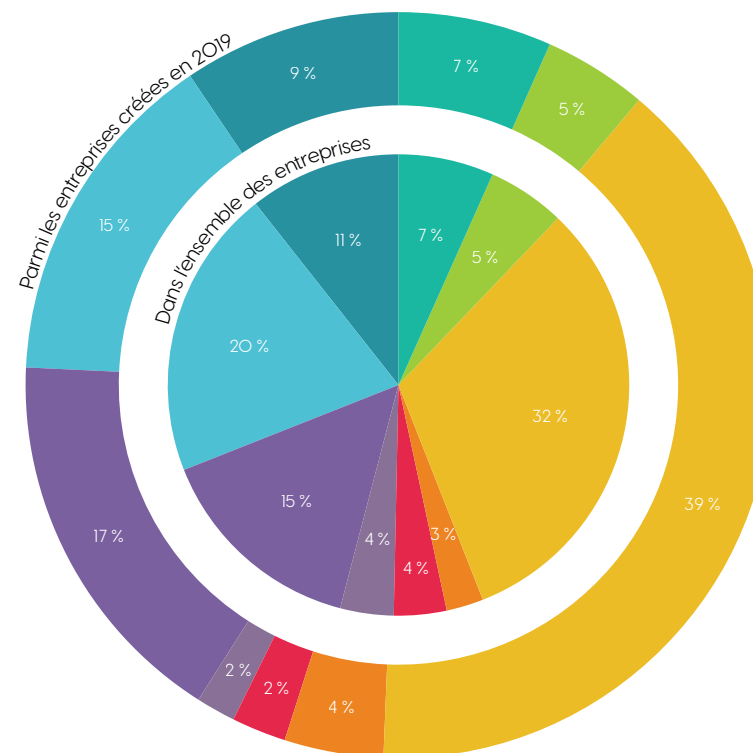
En 2019, l'INSEE recense 3 551 entreprises sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin. Entre 2017 et 2019, le nombre d'entreprises domiciliées dans la commune a ainsi progressé de 534 établissements. Même si sa courbe est plus en dents de scie, le taux de création d'entreprises sur la commune suit les tendances nationales. Ainsi, depuis 2016, il est en augmentation, et a connu en 2020, une accélération plus forte que sur les autres zones de comparaison, il est de 19,75 % contre :

- 15,63 % pour l'agglomération et la zone d'emploi
- 19 % pour la moyenne nationale.

(La zone d'emploi correspond à une zone comprenant l'agglomération du Cotentin à laquelle sont ajoutées les communes de Picauville et Sainte Mère Église.)



Entreprises cherbourgeoises par secteur d'activité en 2019



- Industrie
- Construction
- Commerce, transp., héberg. et restauration
- Information et communication
- Act. financières et assurance
- Act. immobilières
- Act. scient. & techn., act. de serv. admi.
- Adm. publ, enseign, santé, action sociale
- Autres act. de services

Source : INSEE 2019

Fin 2018, le secteur des services employait 48 % des salariés du bassin du Nord-Cotentin contre :

- 47 % dans la Manche,
- 53 % en région Normandie.

Vient ensuite l'industrie avec 28 % des salariés, contre :

- 26 % dans la Manche,
- 23 % en Normandie.

Le secteur de l'industrie est particulièrement dynamique sur le bassin du Nord-Cotentin avec une progression de 7,1 % de ses effectifs salariés entre 2017 et 2018¹.

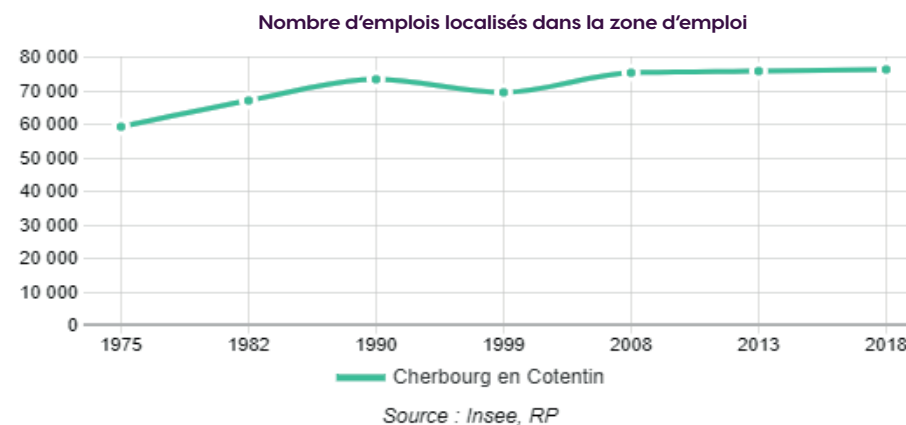
Parmi les entreprises créées en 2021, arrivent en première position le Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration, qui représentent 39 % des créations d'entreprises suivi par les Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien avec 17%.

Cet indicateur fait écho à des préoccupations exprimées par les acteurs et parfois contradictoires. En effet, si, lors des dernières rencontres en 2018, des habitants ont pu exprimer des inquiétudes face à la fermeture de commerces de proximité au profit de la vente en ligne ou de grandes surfaces, d'autres acteurs économiques ont porté un discours différent. Ils estiment notamment qu'une nouvelle dynamique s'est installée, favorisant l'expérimentation (boutiques éphémères par exemple) et voient le développement de commerces locaux à forte

valeur ajoutée.

Pour accompagner ce développement commercial, la ville s'est d'ailleurs engagée dans différents dispositifs comme Action cœur de ville ou le recrutement d'une manageuse de centre-ville.

Dans sa note de novembre 2019, l'INSEE Normandie observe ainsi que, si la déprise des commerces de centre-ville est une réalité nationale, les villes normandes, et notamment Cherbourg-en-Cotentin, résistent mieux².

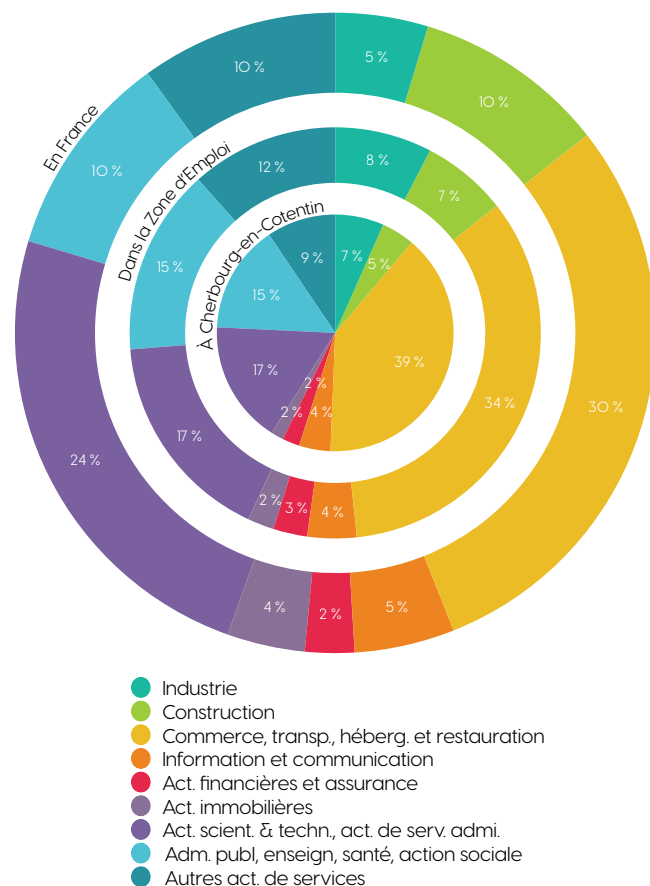


Le nombre d'emplois localisés sur la zone d'emploi est de 76 231 en 2018. Ce nombre se révèle être le plus élevé depuis son observation.

¹ Ibid.

² M. Maillard et N. Mouchit - Analyses n° 71, Novembre 2019, Caen : INSEE Normandie : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4246935>

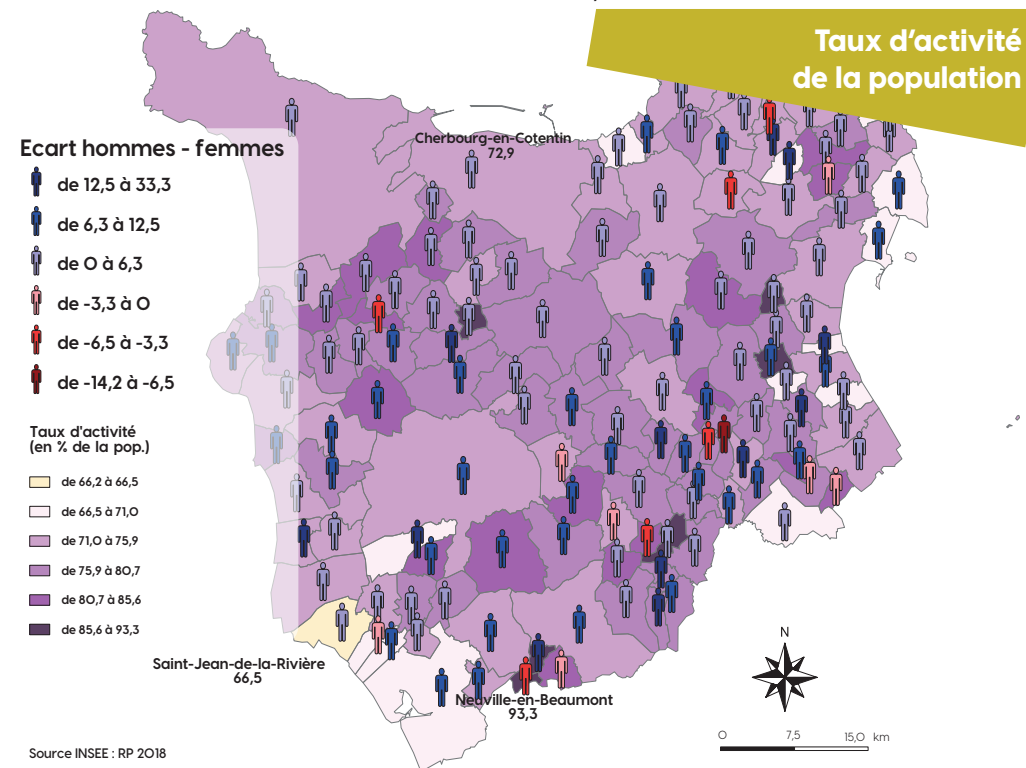
Créations d'entreprises par secteurs d'activité en 2019



Source : INSEE 2019

3.2. Activité et catégories socioprofessionnelles

En 2019, 72,9 % de la population de Cherbourg-en-Cotentin ayant entre 15 et 64 ans est en activité¹ (71,9 % en 2016), contre 74,27 % à l'échelle communautaire et 74,1 % en moyenne nationale.



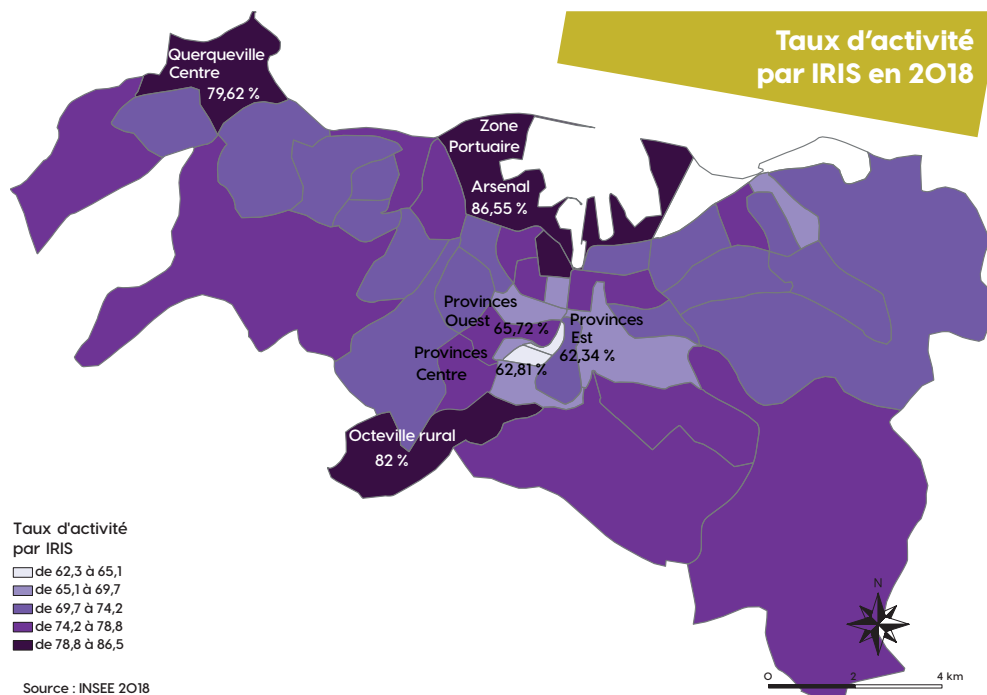
L'écart hommes-femmes² est de 4,7 points (5,5 en 2016) :

- supérieur à la moyenne communautaire 4,3 (5,1 en 2016),

¹ Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs et la population en âge de travailler (15-64 ans). La population active comprend la population active ayant un emploi (ou population active occupée) et les chômeurs.

² L'écart entre les valeurs prises par cet indicateur pour les hommes et pour les femmes est traduit en points de pourcentages. Si l'écart est positif, cela signifie que la valeur de l'indicateur est plus élevée pour les hommes que pour les femmes ; si l'écart est négatif, cela signifie que la valeur de l'indicateur est plus élevée pour les femmes.

- inférieur à moyenne nationale 5,4 (5,8 en 2016).



Le nombre de cadres pour 100 ouvriers, en 2018, est de 66,7 % (59,3 % en 2016) :

- 48,9 % pour l'Agglomération (44,9 % en 2016)
- 78,51 % en moyenne nationale (74,7 % en 2016)

La ville attire davantage de population active : par exemple, sur les 4319 habitants qui se sont installés à Cherbourg-en-Cotentin en 2019, 57,47 % sont des actifs contre 45,6 % pour l'ensemble de la

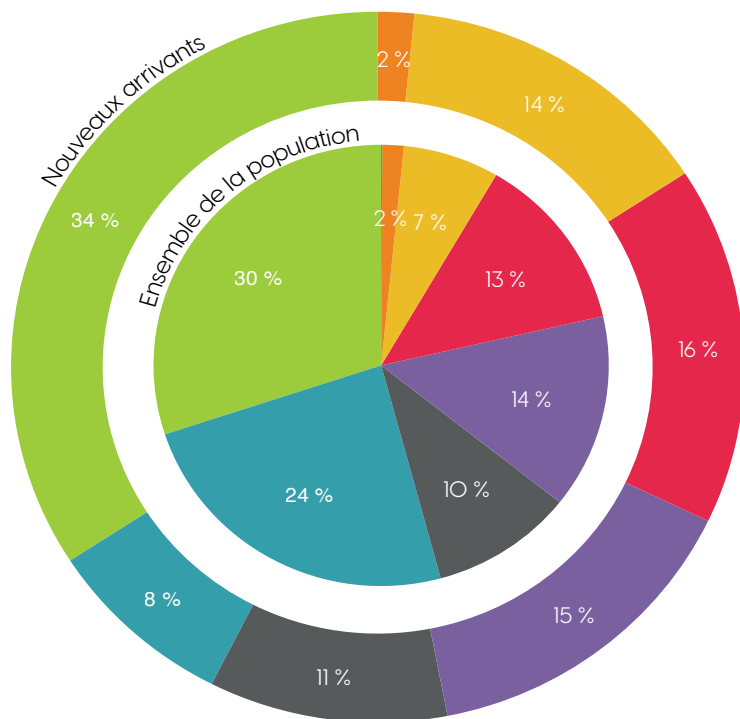
population communale. Parmi les 1837 habitants installés et n'ayant pas d'activité professionnelle, on trouve 59,7 % de moins de 20 ans, et donc essentiellement des enfants de ménages venus s'installer dans la commune. Parmi les nouveaux arrivants, les métiers plus qualifiés sont également plus représentés : les cadres et professions intermédiaires représentent ainsi 30 % des nouveaux arrivants contre 20 % de l'ensemble de la population.

Le territoire est donc confronté à des besoins de garde différents selon les populations considérées :

- Des besoins en accueil régulier avec des amplitudes importantes pour les cadres et professions intermédiaires largement représentés parmi les nouveaux arrivants.
- Des solutions d'accueil en horaires atypiques pour répondre aux besoins des employés de certaines industries et commerces présents sur le territoire.
- De l'accueil occasionnel et des actions de soutien à la fonction parentale pour accompagner les parents inactifs

À l'échelle des quartiers Iris, les taux d'activité les plus faibles sont relevés aux Provinces, tandis que les Iris de la zone portuaire - arsenal, concentre le taux d'activité le plus élevé comme en 2016. Par contre en 2018, les Iris Querqueville centre, Octeville rural et La Glacerie rural voient une augmentation de ce taux.

Répartition par Catégorie Socio Professionnelles



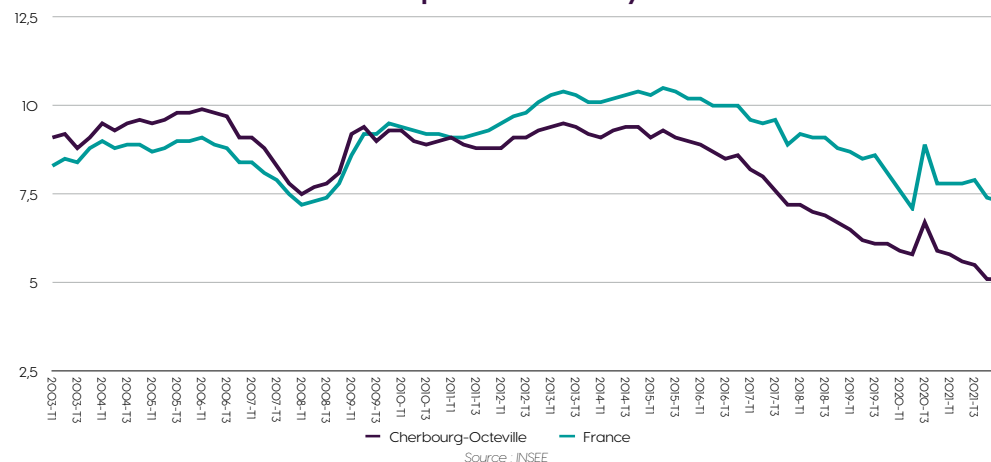
- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions Intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autres personnes sans activité professionnelle

Source : Insee 2019

3.3. Emploi et chômage

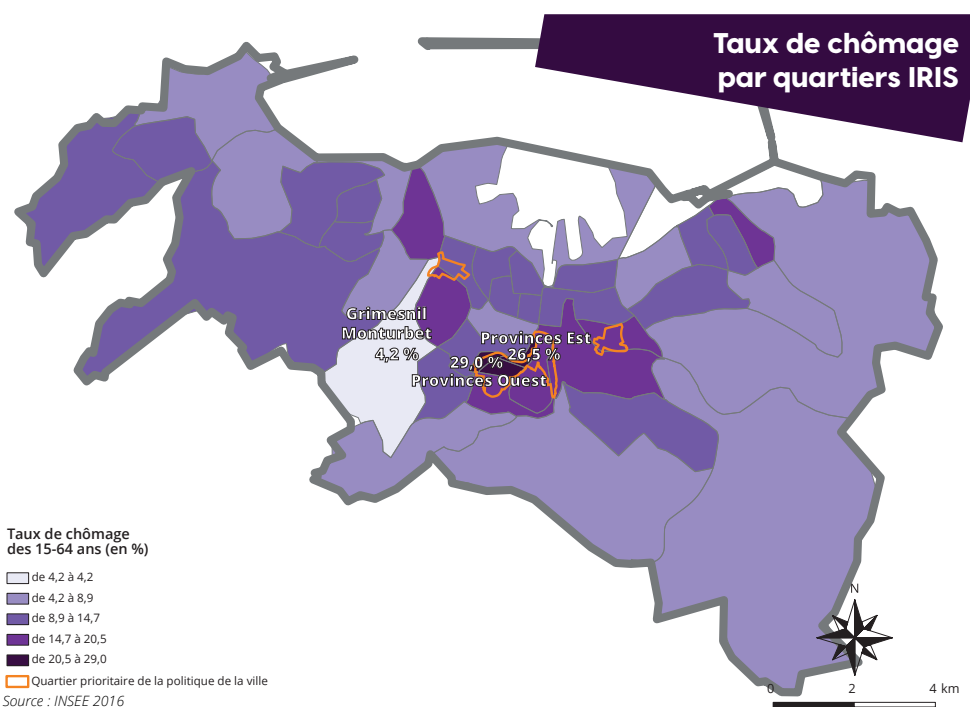
Les données concernant le chômage sont produites par l'INSEE chaque trimestre à l'échelle des zones d'emploi.

Évolution comparée du taux de chômage de la zone d'emploi et de la moyenne nationale



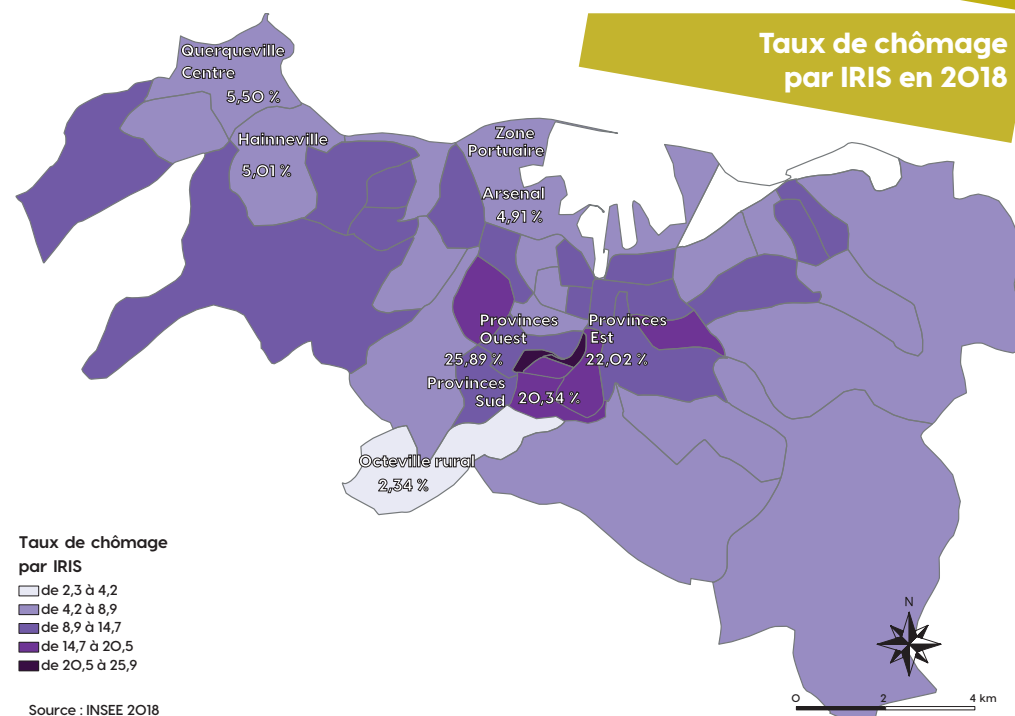
Depuis 2018, le taux de chômage des 15-64 ans tend à diminuer, à l'échelle locale. Au 2ème trimestre 2022, le taux de chômage de la zone d'emploi est de 5,1 % (6,1 % fin 2019) contre 7,4 % en moyenne nationale. (8,1% fin 2019)

Au niveau communal ou infracommunal, ces données sont publiées avec chaque millésime de recensement, le plus récent étant 2018. Si leur ancienneté ne permet pas d'appréhender la situation de l'emploi, leur découpage géographique plus fin permet en revanche d'observer les écarts entre populations d'un même territoire.



Bien qu'en diminution de 3 à 5% par rapport à 2016, en 2018, les taux de chômage les plus élevés étaient relevés dans les quartiers IRIS des Provinces, où ils dépassaient 20 % ; de l'Amont Quentin, du Maupas - Haut Marais - Brèche du Bois, des Fourches-Roquettes, de Pontmarais Est et de l'Avenue de Paris où l'on pouvait observer des taux de chômage de 15 à 20 % de la population des 15-64 ans.

S'il existe une grande hétérogénéité des taux de chômage par quartier Iris, la tendance est à la baisse sur l'ensemble du territoire.



Cherbourg-en-Cotentin s'inscrit dans une dynamique de forte reprise, s'approchant du plein emploi au sens de OIT¹ (taux de chômage inférieur à 5 %). Les acteurs économiques rencontrés dans le cadre de la démarche du bilan participatif "Cherbourg-en-Cotentin, 2 ans après" exprimaient des difficultés de recrutement et la nécessité de travailler sur au moins deux axes :

- L'attractivité du territoire afin de favoriser l'installation d'actifs qualifiés ;
- L'adaptation des filières de formation aux besoins du tissu économique.

¹ Organisation Internationale du Travail

Sur ce deuxième point, d'une part, de nouveaux organismes de formation s'installent sur le territoire (Institut de soudure, Centre de formation de l'UIMM - octobre 2022, ...) d'autre part, les acteurs tels que Pôle emploi, travaillent sur des dispositifs permettant de rapprocher les demandeurs d'emploi de filières en tension sur le territoire (Groupement d'Intérêt Public Tandem, Service Public Insertion et Emploi, ...)

Par ailleurs, les derniers chiffres de Pôle Emploi¹ indiquent, sur Cherbourg-en-Cotentin, une diminution du nombre de demandeurs d'emploi de plus de 9% entre juin 2021 et juin 2022 en catégorie A, et ABC.

Cette diminution est cependant à modérer avec une augmentation des demandeurs d'emploi de moins de 1 an. En effet, le nombre des demandeurs d'emploi de moins de 1 an a augmenté de 3,64 % entre

La demande d'emploi en fin de mois (Cat. A*)

Données brutes	juin 2021	juin 2022	Évolution
Cherbourg-en-Cotentin	3 239	2 946	↘
* A : personnes inscrites à Pôle emploi, et tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi			
> Selon l'ancienneté d'inscription			
Inscrits depuis moins d'1 an	1 867	1 935	↗
Inscrits depuis 1 an ou plus	1 372	1 011	↘

La demande d'emploi en fin de mois (Cat. ABC**)

Données brutes	juin 2021	juin 2022	Évolution
Cherbourg-en-Cotentin	5 811	5 277	↘
** ABC : personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi			
> Selon l'ancienneté d'inscription			
Inscrits depuis moins d'1 an	2 910	3 001	↗
Inscrits depuis 1 an ou plus	2 901	2 276	↘

juin 2021 et juin 2022 en catégorie A et 3,13 % en ABC. Une première analyse de ces chiffres laisse entrevoir une évolution liée au phénomène de vague de démissions, constatée de façon générale à la suite de ces 2 années de crise sanitaire. Cela est d'autant plus visible dans le suivi du retour à l'emploi :

LE RETOUR À L'EMPLOI

Les entrées et sorties (Cat. ABC**)

Données brutes	2e trim. 2021	2e trim. 2022	Évolution
Entrées	1 534	1 693	↗
Sorties	1 923	1 972	↗

Pour compléter ces informations, la répartition des demandeurs d'emploi présentée ci-dessous permet d'observer que cette diminution touche quasiment toutes les catégories :

Cependant, cette évolution est vécue différemment selon les catégories,

La demande d'emploi en fin de mois (Cat. ABC**)

Données brutes	juin 2021	juin 2022	Évolution
> Par sexe			
Hommes	2 714	2 415	↘
Femmes	3 097	2 862	↘
> Par tranche d'âge			
Moins de 25 ans	840	737	↘
De 25 à 49 ans	3 529	3 193	↘
50 ans et plus	1 442	1 347	↘
> Publics spécifiques			
Obligation d'emploi	610	585	↘
Bénéficiaire du RSA	831	721	↘
> Par niveau de formation			
Niveau VI (Niveau 4e)	414	463	↗
Niveau Vbis (Niveau 3e)	289	261	↘
Niveau V (Niveau CAP-BEP)	2 485	2 094	↘
Niveau IV (Niveau BAC)	1 279	1 211	↘
Niveau III (Niveau BAC+2)	645	595	↘
Niveau I/II (Niveau BAC +3 ou plus)	697	651	↘

en effet en matière de sortie du chômage :

- seulement 7,59 % des femmes sortent du chômage pour 11 % des hommes,
- seulement 6,59 % des plus de 50 ans pour 12,26 % des moins de 25 ans
- seulement 7,15 % des demandeurs d'emploi de niveau d'études supérieures, pour 12,19 % des niveau CAP à Bac, tandis que le nombre des demandeurs d'emploi de niveau 4e et 3e augmentent de 2,99 %.

Pôle emploi indique, au 2e trimestre 2022, sur la zone d'emploi de

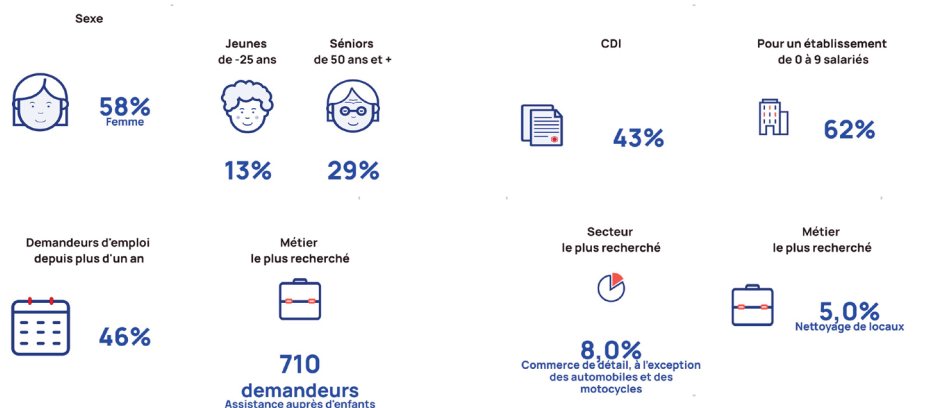
¹ Source : Pôle emploi Normandie / STMT, Septembre 2022

Cherbourg-en-Cotentin, les profils type du demandeur d'emploi et de l'offre d'emploi suivants :

Ce top des métiers recherchés par les demandeurs d'emploi du

Profil type du demandeur d'emploi (A, B, C)

Profil type de l'offre d'emploi



Source: Pôle emploi, T2 2022

Source: Pôle emploi, T2 2022

Top des métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi

1 - Nettoyage de locaux

Demandeurs	Offres	Difficulté de recrutement pour les entreprises	Origine potentielle des difficultés *					
			Conditions de travail	Durabilité de l'emploi	Inadéquation géographique	Intensité d'embauche	Lien formation - métier	Manque de main d'oeuvre
520	440	Très élevée	3	5	4	3	1	4

2 - Assistance auprès d'enfants

Demandeurs	Offres	Difficulté de recrutement pour les entreprises	Origine potentielle des difficultés *					
			Conditions de travail	Durabilité de l'emploi	Inadéquation géographique	Intensité d'embauche	Lien formation - métier	Manque de main d'oeuvre
460	80	Très faible	2	3	3	1	2	4

3 - Mise en rayon libre-service

Demandeurs	Offres	Difficulté de recrutement pour les entreprises	Origine potentielle des difficultés *					
			Conditions de travail	Durabilité de l'emploi	Inadéquation géographique	Intensité d'embauche	Lien formation - métier	Manque de main d'oeuvre
360	230	Moyenne	5	3	2	5	1	1

bassin d'emploi, de prime abord pose question, quand dans le même temps les collectivités et leurs partenaires ont énormément de mal à recruter des agents sur les temps périscolaires auprès des enfants, et que Pôle emploi n'identifie que 80 postes à pourvoir.

Deux éléments peuvent venir tempérer cet écart. D'une part, il s'agit ici des vœux de demandeurs d'emploi, sans être pour autant formé ou disposer des qualifications nécessaires. D'autre part, il est à supposer que le lien entre la collectivité et Pôle emploi n'est pas assuré à ce niveau, et que les besoins sur ces postes en tension ne sont pas transmis.

Pour information, voici le top des métiers les plus recherchés par les employeurs sur ce même bassin d'emploi, au 2e trimestre 2022 :

Dans ce cadre également, la question se pose sur les métiers du

Top des métiers les plus recherchés par les recruteurs

1 - Comptabilité

Demandeurs	Offres	Difficulté de recrutement pour les entreprises	Origine potentielle des difficultés *					
			Conditions de travail	Durabilité de l'emploi	Inadéquation géographique	Intensité d'embauche	Lien formation - métier	Manque de main d'oeuvre
100	570	Très élevée	1	2	1	1	5	5

2 - Nettoyage de locaux

Demandeurs	Offres	Difficulté de recrutement pour les entreprises	Origine potentielle des difficultés *					
			Conditions de travail	Durabilité de l'emploi	Inadéquation géographique	Intensité d'embauche	Lien formation - métier	Manque de main d'oeuvre
520	440	Très élevée	3	5	4	3	1	4

3 - Magasinage et préparation de commandes

Demandeurs	Offres	Difficulté de recrutement pour les entreprises	Origine potentielle des difficultés *					
			Conditions de travail	Durabilité de l'emploi	Inadéquation géographique	Intensité d'embauche	Lien formation - métier	Manque de main d'oeuvre
320	420	Très élevée	4	5	2	2	1	3

nettoyage des locaux, où la ville a beaucoup de mal à recruter, tandis que de nombreux demandeurs d'emploi du bassin d'emploi (et non uniquement de la ville) sont en recherche de postes dans ce domaine.

Un rapprochement avec Pôle emploi pourrait être réalisé sur ces métiers en tension dans notre collectivité pour essayer de travailler au recrutement dans ces domaines.

3.4. Les conditions d'emploi

En 2019, on constate que l'emploi salarié connaît une progression continue depuis 2008. Son évolution sur la zone d'emploi est de 3,9 % sur cette période.

3.4.1. Emploi précaire

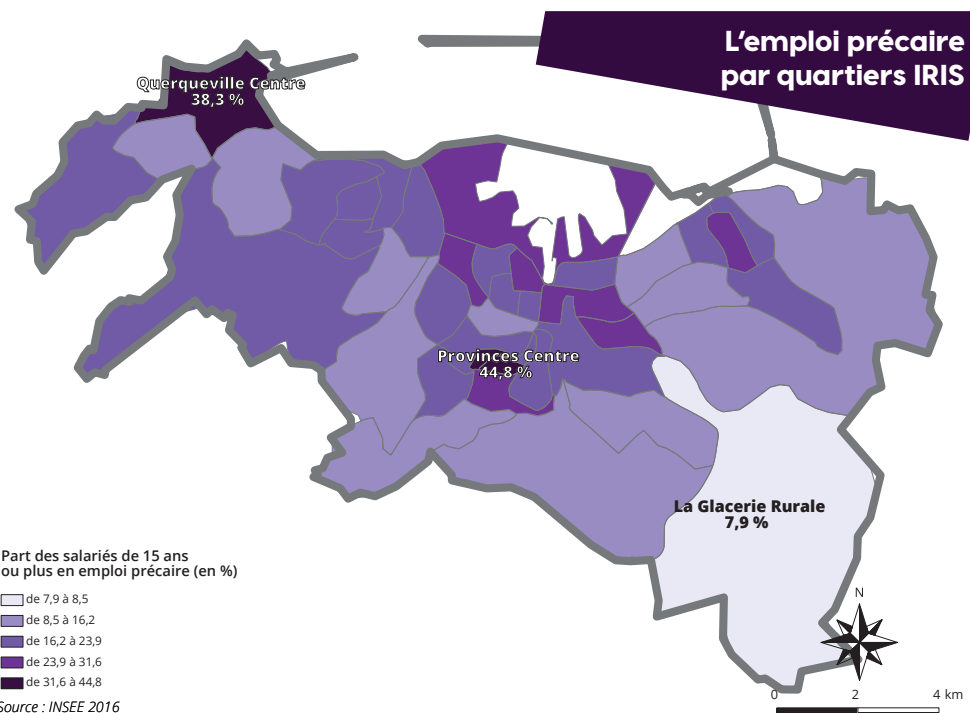
En 2018, 19,3 % des salariés étaient en emploi précaire (stable par rapport à 2016) contre 16,6 % à l'échelle de la zone d'emploi (stable par rapport à 2016) et 15,5 % en moyenne nationale (15,3 % en 2016). Entre 2016 et 2018, la part des salariés de 15-64 ans en emploi précaire a progressé de 0,5 point, suivant en cela la tendance nationale.

À l'échelle de la ville, les salariés en emploi précaire sont principalement concentrés dans 4 quartiers IRIS :

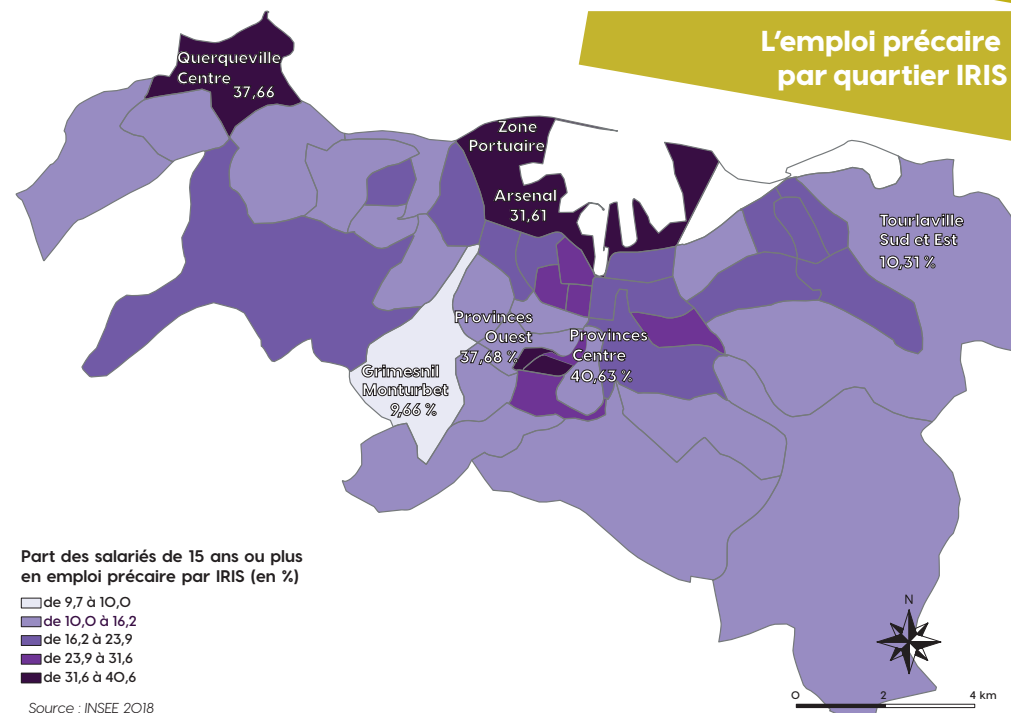
- Provinces Centre (40,63 %) et Ouest (37,68 %)
- Auxquels s'ajoutent les Iris de Querqueville Centre (37,66 %) et Zone portuaire Arsenal (31,61%) lié à des zones de logements militaires et donc à un grand nombre de contractuels.

L'emploi précaire touche davantage les jeunes : 60,3% des salariés de 15 à 24 ans étaient dans un emploi précaire en 2018 (61 % en 2016). Ils sont 57,6 % à l'échelle de la zone d'emploi et 54,9 % en moyenne nationale.

Les 55-64 ans ne sont que 8,5 % à être en situation de précarité dans leur emploi contre 9,2 % pour la zone d'emploi et 7,9 % en moyenne nationale.



Enfin, avec un écart hommes-femmes de la part des salariés de 15-64 ans en emploi précaire de 2,2 points (3,1 en 2016), les femmes sont les plus touchées par cette précarité salariale. Cette tendance s'observe également à l'échelle nationale, mais dans des proportions moins importantes (-1,2 point). Le constat interroge notamment l'adéquation de nos offres d'accueil petite enfance et enfance avec les besoins des familles, mais aussi les activités ouvertes aux adultes.



L'emploi précaire ne signifie pas de façon systématique précarité financière, puisque lié au type de contrat. Pour exemple, sur certains des Iris, Quercyville Centre, Arsenal et La Glacière Rural, il est à noter que l'emploi précaire identifié est en partie ou totalité lié aux personnels des armées considérés en contrat.

3.4.2. Emploi à temps partiel

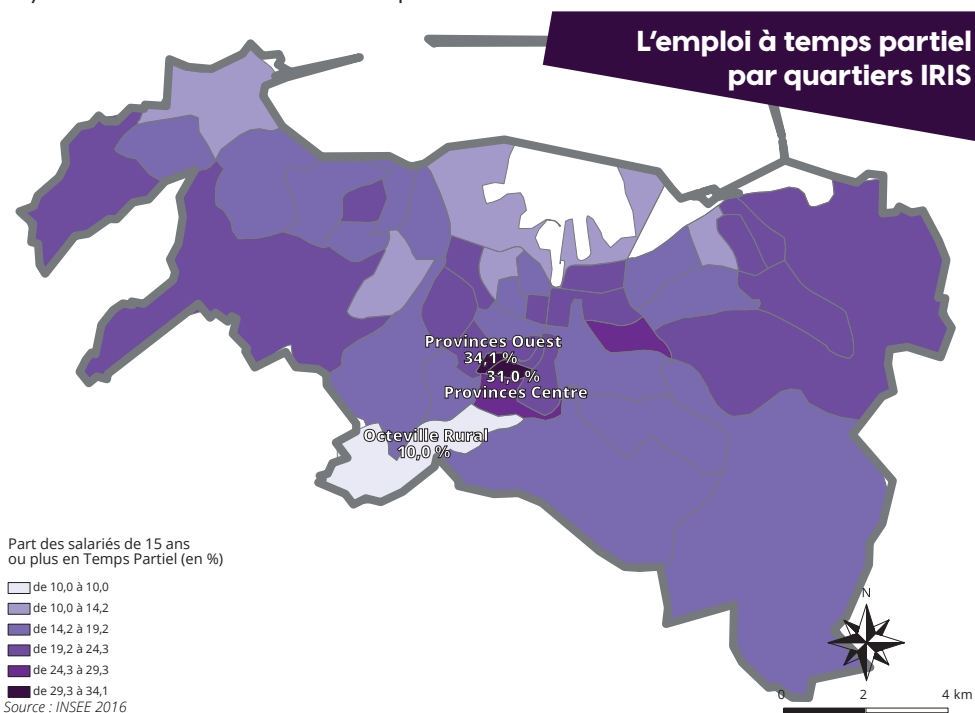
Comme à l'échelle de la zone d'emploi, le recours au temps partiel concerne 17,5 % des actifs de Cherbourg-en-Cotentin contre 18,3 % en 2016 : le recours à temps partiel diminue donc. Ce taux est légèrement supérieur à la moyenne nationale (16,5 %). Le fait que le territoire connaisse un fort regain d'activité contribue sans doute à cet écart.

On note un écart hommes-femmes sur les temps partiels bien plus marqué sur la commune : 22,8 points de différence tandis que la moyenne nationale est de 18 points.

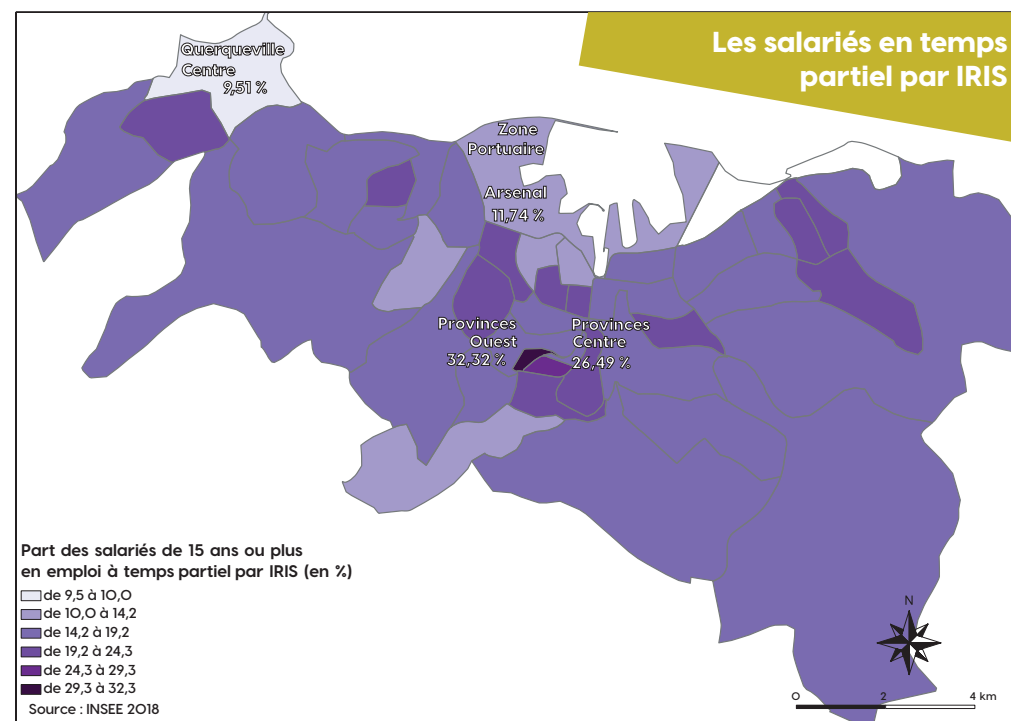
Cependant sur ces deux Iris, la tendance est à la baisse avec 32% et 26% en 2018 contre 34% et 31% en 2016.

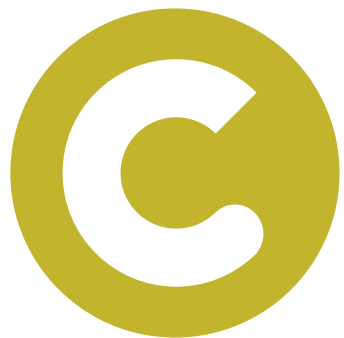
La mise en place des temps scolaires sur la semaine à 4,5 jours, maintenu en 2017-2018 sur le territoire a peut être également permis aux familles de revoir leur organisation et limiter ainsi l'usage du temps partiel.

Cela restera à vérifier avec le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2022. Nous pourrions peut-être identifier la part de temps partiel choisi pour ces raisons. De même, il sera intéressant d'analyser les impacts du télétravail.



À l'échelle des quartiers IRIS, ce sont deux des IRIS des Provinces qui concentrent la part la plus importante d'emplois à temps partiel.





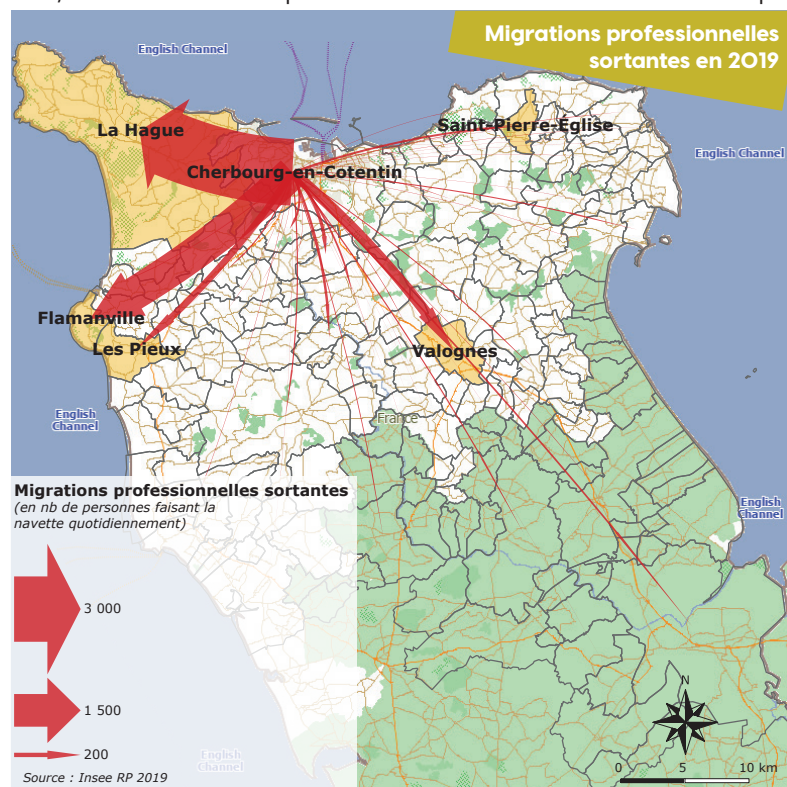
Les mobilités

4. Les mobilités

4.1. Les déplacements domicile - travail

Au total, en 2018, 74,5% des actifs habitant à Cherbourg-en-Cotentin y travaillent également.

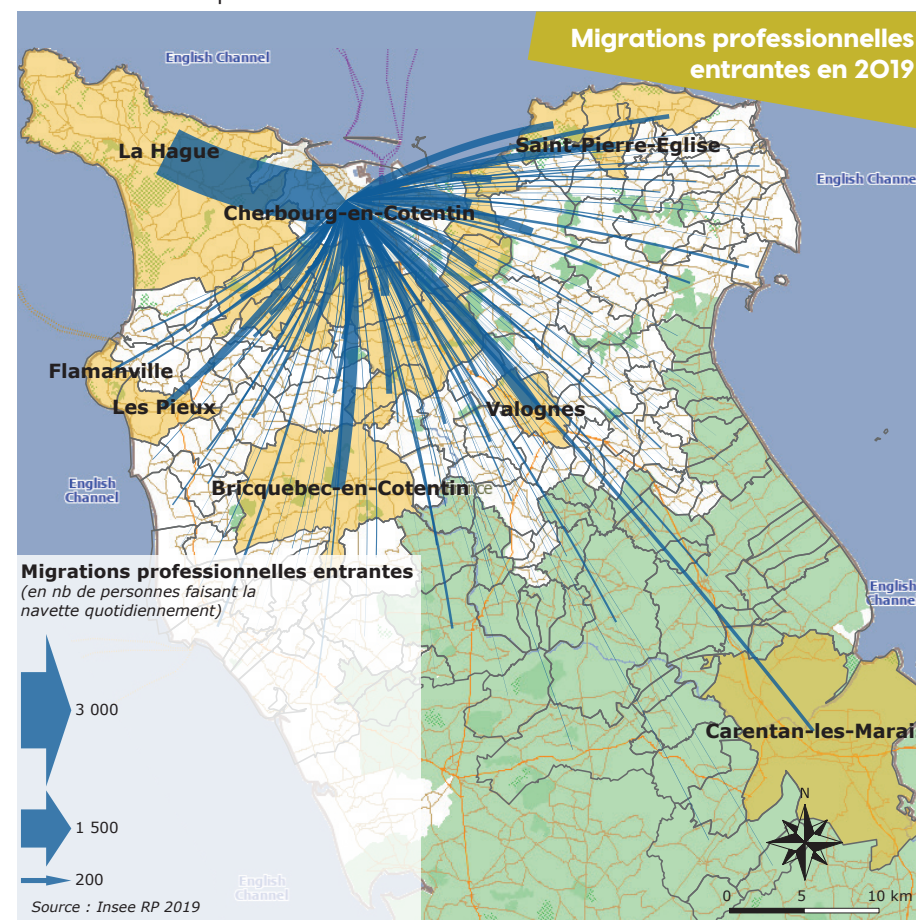
Malgré la présence des deux pôles industriels de la Hague et de Flamanville, le solde des déplacements domicile - travail est positif :



12 500 actifs¹ viennent travailler à Cherbourg-en-Cotentin depuis les communes voisines (ils étaient 13900 en 2016)

¹ Source : INSEE fichier détail des mobilités professionnelles 2019

6 532 actifs vivant à Cherbourg-en-Cotentin travaillent dans une autre commune (ils étaient 8 000 en 2016). Le plus gros flux des déplacements sortants est tourné vers La Hague et représente 9,7 % des actifs, contre 8,6 % en 2016. Vient ensuite Flamanville avec 4,9 % des actifs contre 4 % en 2016. Les déplacements domicile - travail s'inscrivent donc dans



un schéma de proximité : le flux significatif vers la commune la plus éloignée du département concerne Saint-Lô et représente 0,4 % de la population active. Hors département, sur 1017 sortants (3,2 %) le seul flux suffisamment conséquent est Caen avec 0,5 %.

Parmi les flux entrants, on trouve très majoritairement des actifs habitants dans les communes du Nord-Cotentin, mais les flux sont plus diffus :

- 5,18% des actifs proviennent de la Hague,
- 1,41% de Bricquebec-en-Cotentin (4 % en 2016) ;
- 1,5% de Valognes ;
- 1,2% de Digosville ;
- Viennent ensuite plus de 400 flux, tous inférieurs à 1 % des actifs entrants.
- 2278 entrants hors agglomération dont 990 du Département
- 0,24% proviennent de Caen.

En 2016, la part des transports en commun dans les déplacements domicile - travail ne représentait que 7,6 % de Cherbourg-en-Cotentin contre 15 % en moyenne nationale. Comparé aux villes métropolitaines de 75 000 à 100 000 habitants, Cherbourg-en-Cotentin présente la part de recours aux transports en commun la plus faible.

Elle avait par ailleurs baissé de 1,1 point entre 2011 et 2016 quand la moyenne nationale avait, elle, augmenté.

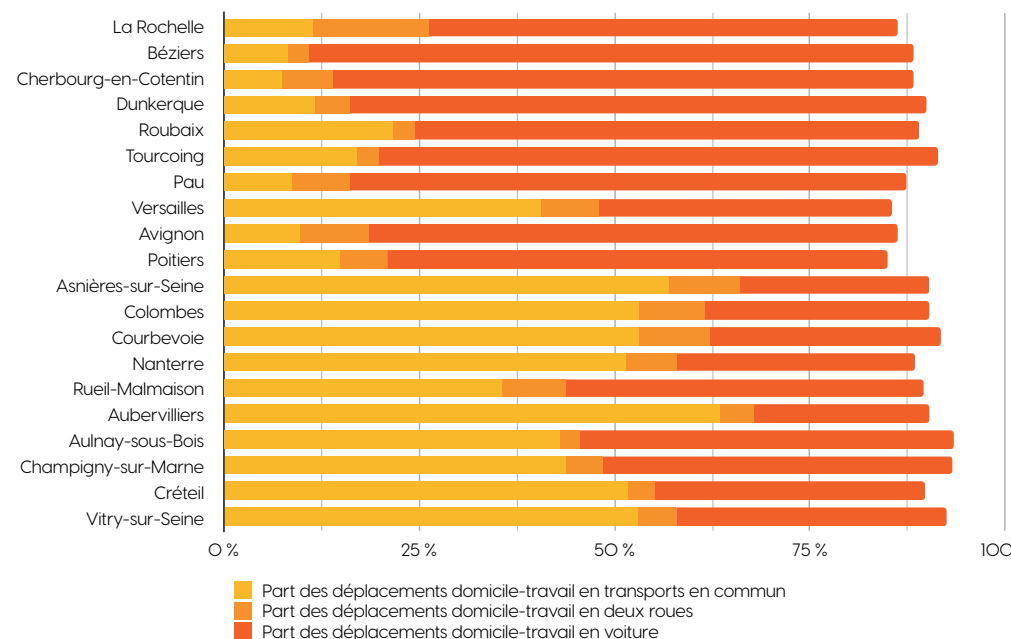
Sur la période 2013-2018, les transports en commun continuent d'être de moins en moins utilisés.

La part de la voiture dans les déplacements domicile - travail avait

progressé de 3 points à Cherbourg-en-Cotentin, entre 2011 et 2016 , contre 0,6 point en moyenne nationale. En 2018, 74,4% des déplacements domicile-travail s'effectuent en voiture à Cherbourg-en-Cotentin, soit une augmentation de 1,3% sur la période 2013-2018..

Par ailleurs sur ces mêmes trajets l'utilisation du 2 roues augmente passant de 5,8 % en 2016 à 6,4 % en 2018.

Répartition des déplacements domicile-travail par mode de transport en 2018



Source : Insee 2018

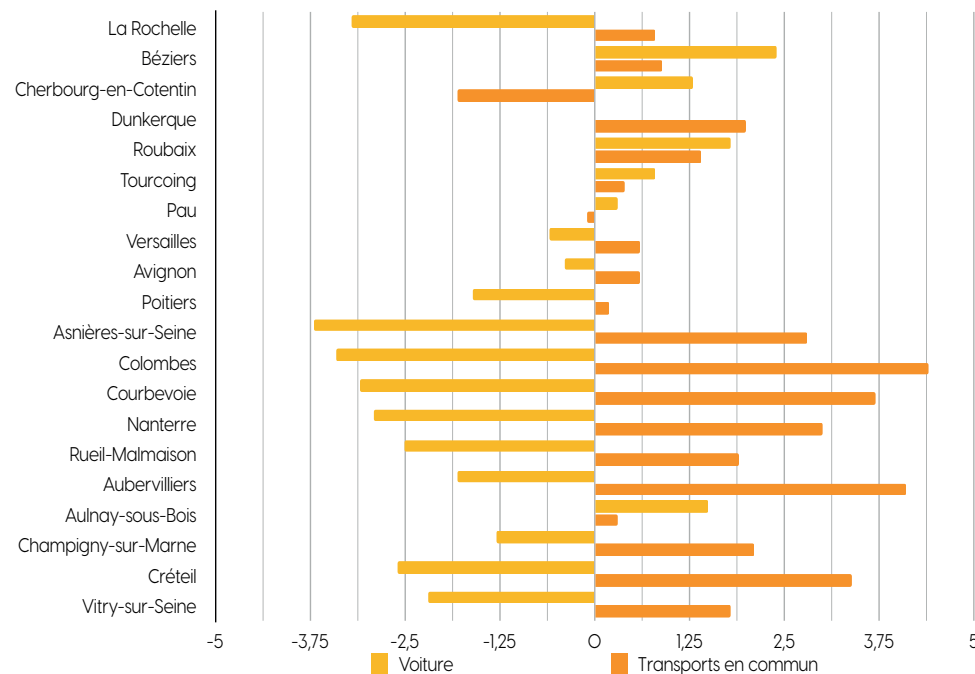
La part des déplacements en deux roues (Vélos et 2 roues motorisés) est sans doute limitée, pour le vélo, du fait d'une part, de la topographie spécifique du territoire, et d'autre part, d'un réseau de voies cyclables

plus concentré sur les parties en lien direct avec le front de mer.

Ces écarts avec les villes de la strate peuvent toutefois s'expliquer par l'histoire du territoire et son environnement urbain. C'est en effet la création de la commune nouvelle en 2016 qui a permis à Cherbourg-en-Cotentin d'atteindre près de 80 000 habitants. Pour autant, son réseau de transports en commun a été construit à l'époque de la communauté urbaine dont le périmètre correspond aujourd'hui à la commune nouvelle.

Phénomène particulier : tout comme sur la période 2011-2016, Cherbourg-en-Cotentin est la seule commune de la strate, à connaître

Évolution de la part de la voiture et des transports en commun entre 2013 et 2018 (en points de %)



Source : Insee 2013 - 2018

une diminution de l'utilisation du transport en commun sur les trajets domicile-travail sur la période 2013-2018.

La question des mobilités constitue toutefois un enjeu important sur ce mandat. Les acteurs interrogés, en 2018, identifiaient notamment 4 axes de travail prioritaires :

- L'adaptation de l'offre de transports en commun afin de la rendre plus avantageuse par rapport à la voiture avec notamment une meilleure desserte le week-end, des horaires

élargis et des fréquences plus importantes.

- Le développement de liaisons interurbaines avec les communes de l'agglomération.
- La mise en continuité des liaisons douces et leur valorisation afin de favoriser leur utilisation par les habitants.
- Enfin, des progrès importants sont attendus pour améliorer les liaisons domicile-travail en transport en commun.

L'agglomération du Cotentin, en 2021, dans le cadre de sa compétence transports en commun, et via Cap Cotentin, a développé le réseau de bus sur le Cotentin et, depuis peu, réalise les travaux nécessaires pour mettre en place le Bus de Nouvelle Génération.

Ce dernier a pour objectif d'améliorer l'offre de transport en commun et de permettre d'atteindre une utilisation proche de celle des autres villes de la strate des communes de 75 à 100 000 habitants.

En parallèle, depuis juin 2022, la ville propose via le prestataire Bird, la mise à disposition de vélo et trottinettes électriques selon un maillage couvrant l'ensemble du territoire.

4.2. L'offre de transports en commun

Malgré la baisse du recours aux transports en commun dans les déplacements domicile - travail, le nombre de voyages est en progression constante depuis 2011.

En 2017, le nombre de voyages par an, par habitant était de 80 à Cherbourg-en-Cotentin, soit une fréquentation satisfaisante, souvent supérieure à celle de villes de même taille. Plus de 50% des voyageurs ont moins de 26 ans, dont 80% de scolaires.

Entre juillet et décembre 2021, la répartition des validations par titres s'effectue de la façon suivante :

Titres	Nombres de titres vendus
Tickets unitaires	526 257
Abonnements moins de 26 ans	723 844
Abonnements plus de 26 ans	394 708
Divers	84 071

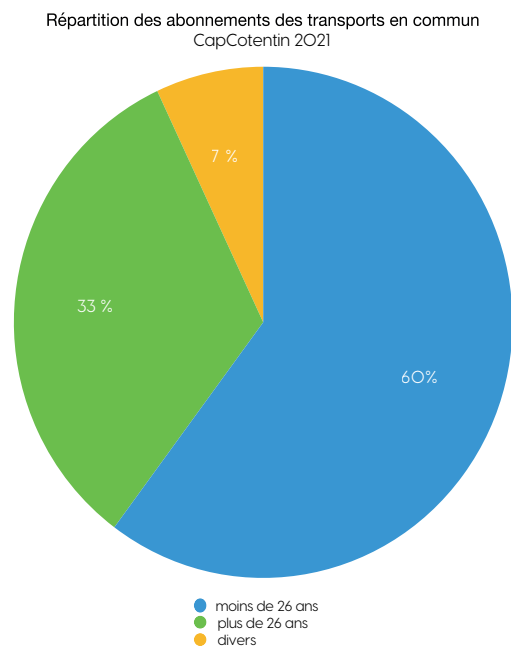
De plus sur la même période, 473 633 tickets ont été validés, soit environ 79000 validations par mois (correspondances non comprises)

Parmi les abonnés, 60% ont moins de 26 ans en 2021. c'est près de 10 % de plus qu'en 2017.

Depuis juillet 2021, les lignes les plus utilisées sont les lignes 5 (354 000 validations), la ligne 1 (283 500 validations) ainsi que la ligne 3 (239 700 validations)

De plus, de nouvelles offres ont été intégrées : ligne SNCF Cherbourg Valognes à 1€, réseau de vélos et trottinettes en location., réseau de lignes sur réservation ...

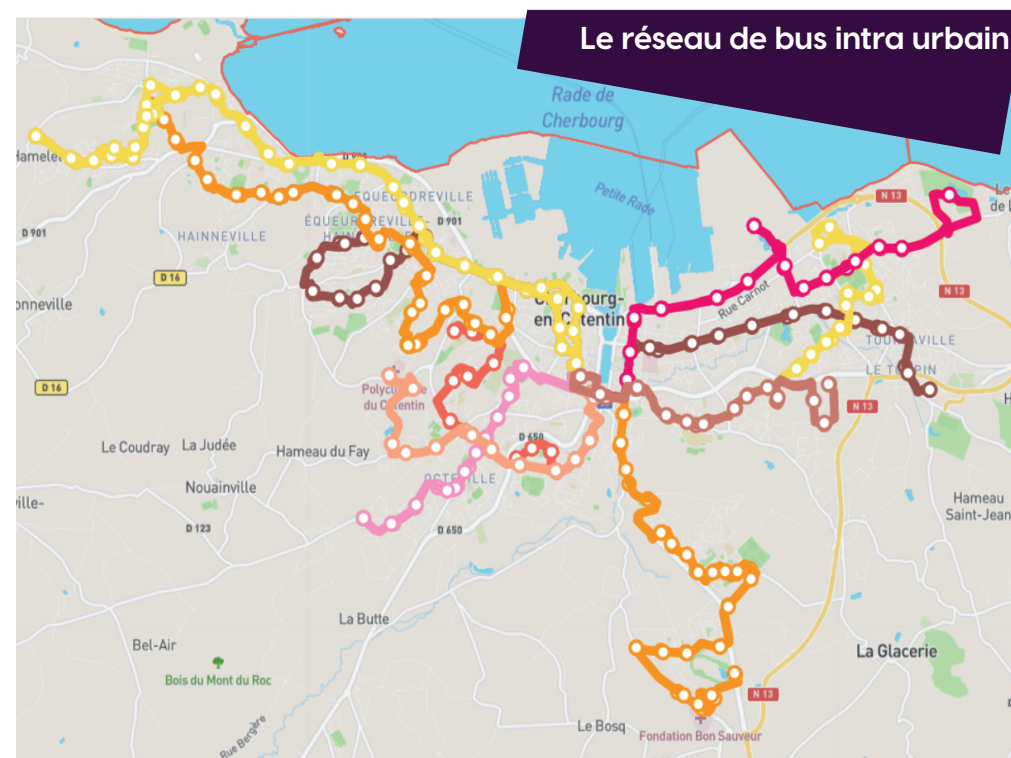
La tarification repose sur une nouvelle gamme tarifaire sur un principe de dégressivité tarifaire en fonction du critère d'âge (-26 ans + 26 ans) et du quotient familial (QF > à 650 € : plein tarif, entre 650€ et 550 : - 33% de réduction et pour un QF compris entre 550€ et 450 : -66% et moins de 450€ : gratuité)



Source Cap Cotentin 2022

Un service destiné aux personnes à mobilité réduite, CAP ACCESS est également proposé. Une inscription préalable ainsi qu'une réservation sont nécessaires. 276 personnes se sont inscrites depuis sa création entre août et décembre 2021.

Il est à noter que ce nouveau réseau ne prend pas encore en compte les quartiers en cours de développement sur les hauteurs de la ville, tout comme évoqué pour les réseaux de voies cyclables.

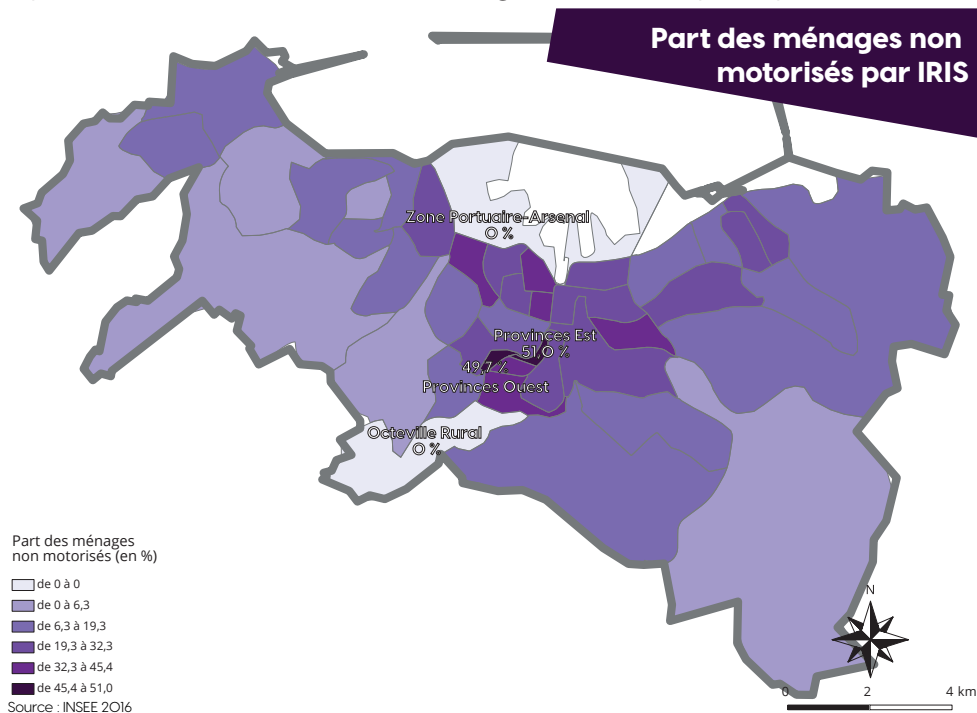


Les deux cartes permettent de visualiser l'évolution entre l'offre de Zéphir Bus et celle de Cap Cotentin qui, elle, couvre par ailleurs l'ensemble de la Communauté d'agglomération et non plus uniquement le territoire de Cherbourg-en-Cotentin.

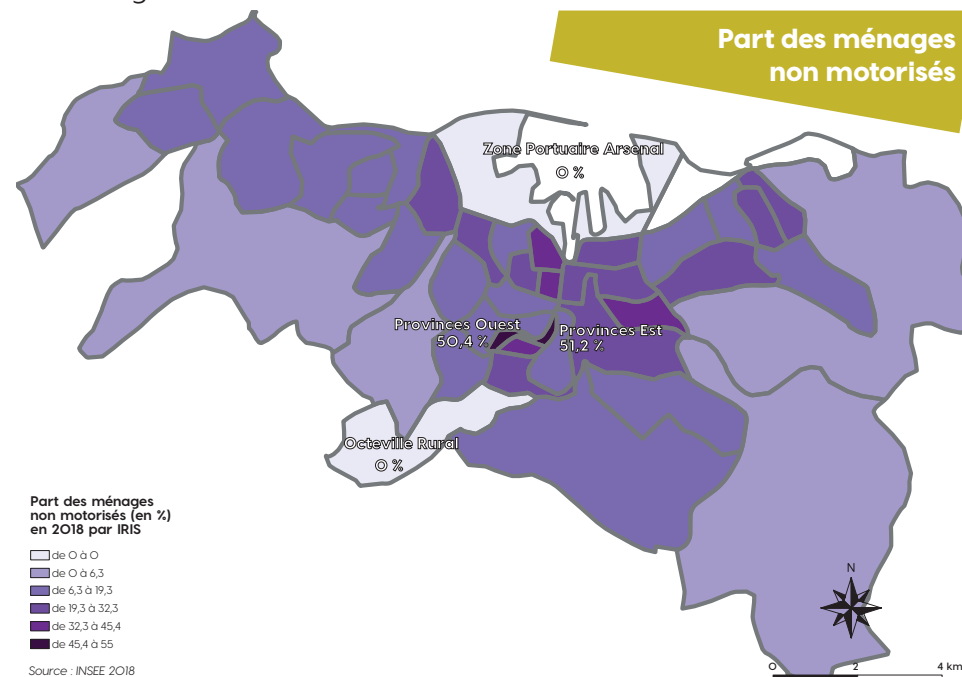
4.3. Le taux de motorisation des ménages

En 2019, 79,9 % des ménages de Cherbourg-en-Cotentin disposaient d'au moins une voiture, soit une augmentation de 1,1% depuis 2013. À titre de comparaison, l'INSEE indique que "91 % des ménages habitant les zones rurales possèdent un véhicule ; dans l'agglomération parisienne, 67 % des ménages sont motorisés, alors que dans les autres agglomérations françaises, les taux de motorisation dépassent 80 %."

La plus forte concentration de ménages non motorisés s'observe dans le quartier des Provinces où 1 ménage sur 2 ne dispose pas de voiture.



Le nombre de ménages non motorisés se réduit encore entre 2016 et 2018, augmentant ce phénomène de concentration au centre de Cherbourg-en-Cotentin.



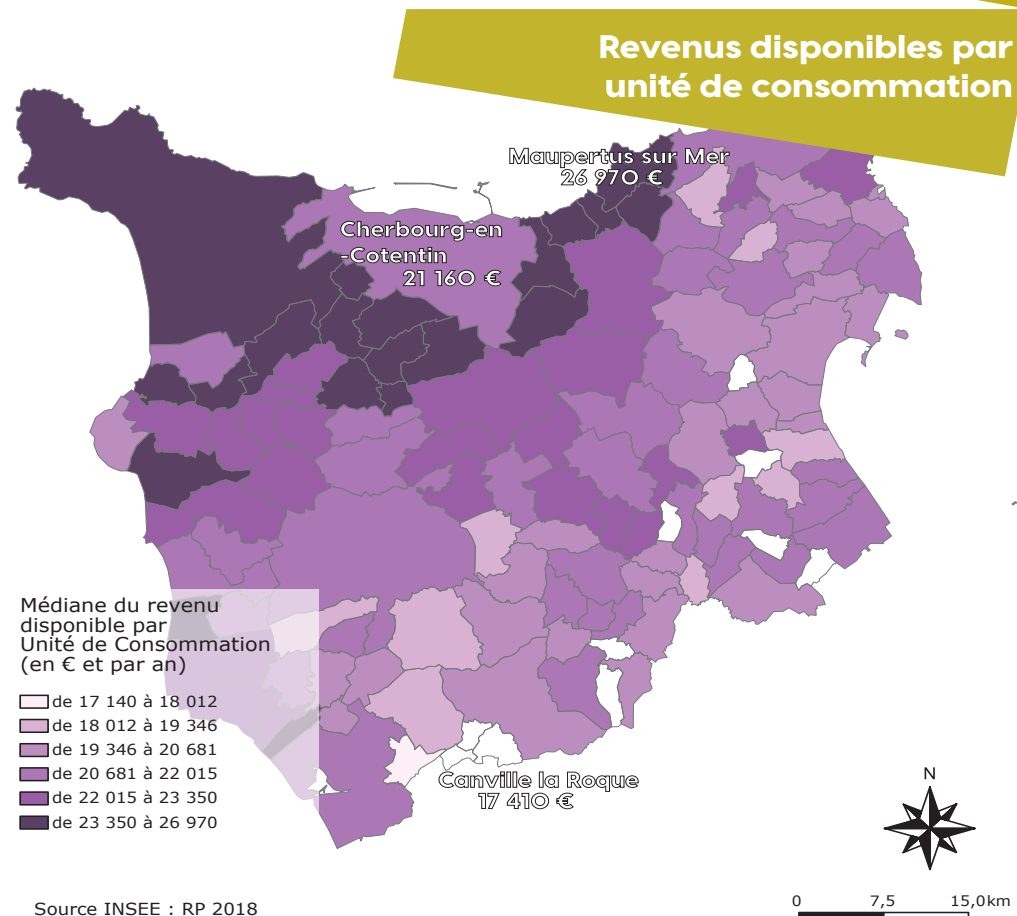
Il reste à vérifier si la non motorisation des ménages au sein de ces quartiers est liée à la situation centrale géographique, l'accès aux réseaux de transports en communs, ou aux coûts liés au permis et/ou au véhicule ?



Les niveaux de vie

5. Les niveaux de vie

Le revenu médian disponible par unité de consommation¹ observé à Cherbourg-en-Cotentin passe de 19 802 € en 2015 à 21 160 € en 2018, contre, en France, 20 205 € en 2015 à 21 250 € en 2018.

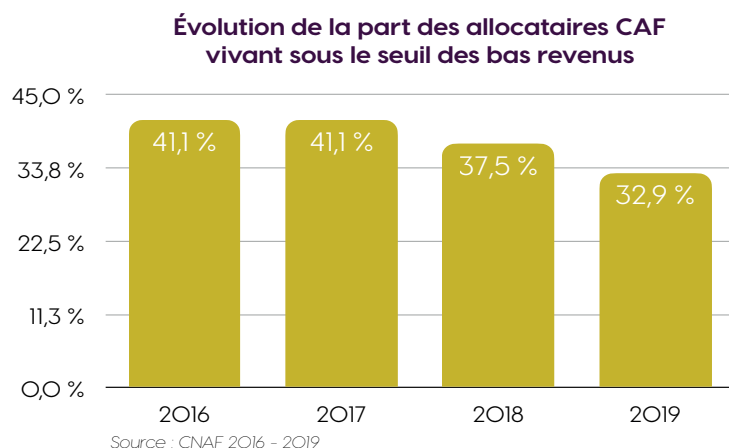


D'après la cartes relative aux revenus médians, il apparait que les

¹ Définition INSEE : " Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Les Unités de Consommation (UC) sont un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

habitants des communes périphériques à Cherbourg-en-Cotentin disposent de revenus médians supérieurs.

Si la médiane cherbourgeoise s'approche de la valeur nationale, elle cache des disparités importantes, notamment avec les quartiers prioritaires ou en veille active. En effet, les données carroyées¹ mettent en évidence des écarts de près de 20 000 € entre les revenus moyens par individus.



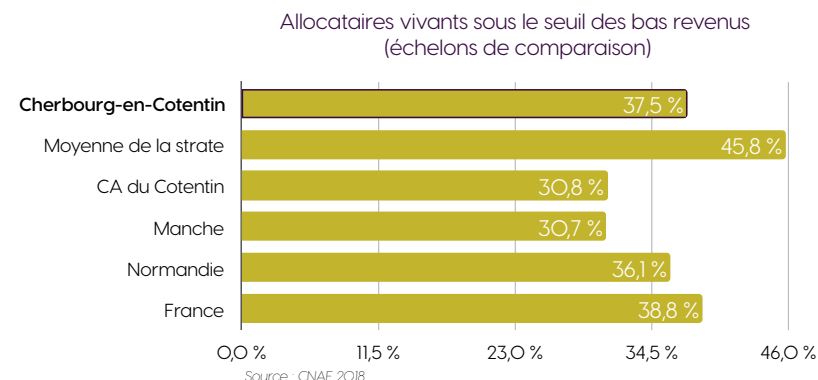
En 2019, 32,9% des allocataires CAF résidant à Cherbourg-en-Cotentin vivaient sous le seuil des bas revenus², soit un taux supérieur aux moyennes de l'agglomération (27,1 %), du département (27,5 %).

Ce taux reste toutefois inférieur à la moyenne observée dans les

¹ Données carroyées : information statistique de l'Insee rapportée à la représentation géographique de carrés de 200m de côté. données de 2015

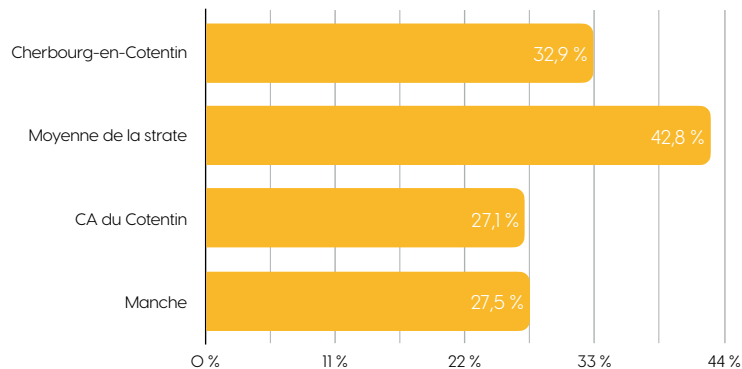
² Définition : Seuil de bas revenus : 60 % du revenu médian.

communes métropolitaines de 75 000 à 100 000 habitants (42,8 %). On observe une accélération de la diminution de ce nombre entre 2017 et 2019. En effet, là où ce chiffre diminue sur les communes de la strate (-3% de moyenne), il diminue de 5% à Cherbourg-en-Cotentin alors que nous étions déjà 8% en dessous de la moyenne de la strate en 2018.



En 2018, 14% des habitants de Cherbourg-en-Cotentin étaient sous le seuil de pauvreté comme Valognes, Avranches ou Saint Hilaire du Harcouet. En revanche, la Hague et les Pieux sont à 7% et 8%.

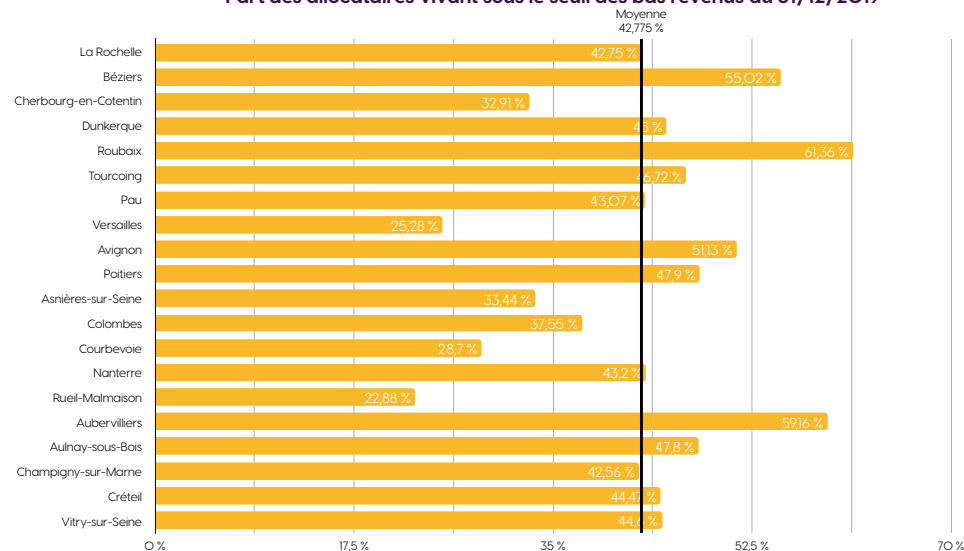
Allocataires vivant sous le seuil des bas revenus 2019



Source : CNAF 2019

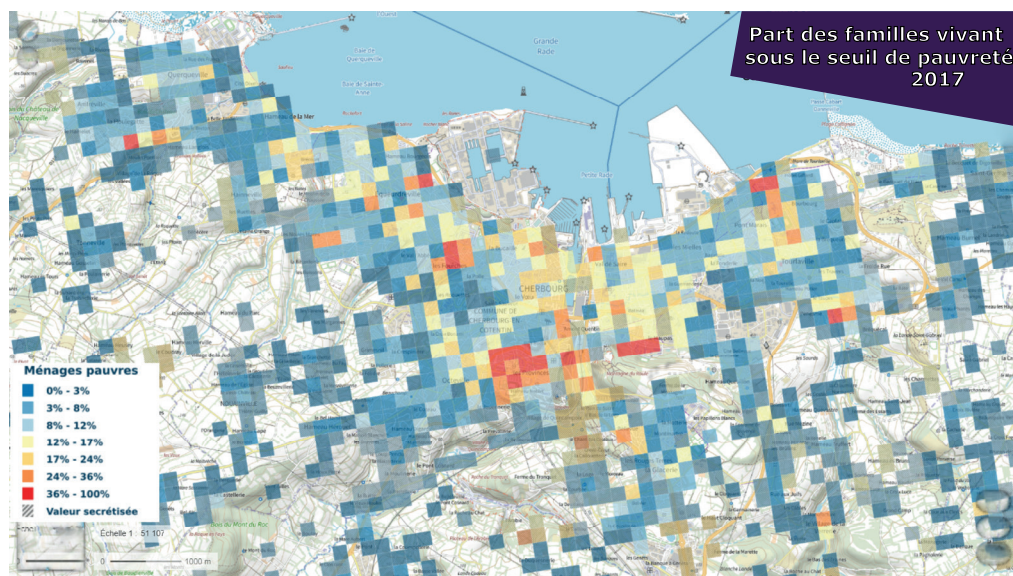
En 2021, 29% des allocataires CAF avaient un revenu par unité de consommation inférieur à 1135€ et 18% des allocataires étaient considérés comme "fragiles", ayant un revenu supérieur à 1135€ grâce aux prestations sociales.

Part des allocataires vivant sous le seuil des bas revenus au 31/12/2019

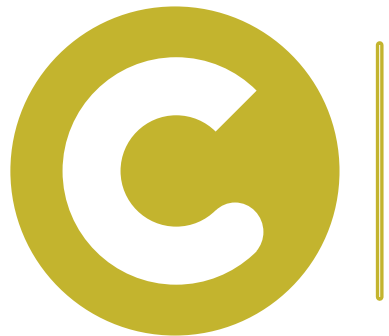


Source : CNAF 2019

Les ménages vivant sous le seuil de pauvreté¹ sont essentiellement présents dans les quartiers à forte densité, notamment les Quartiers de Politique de la Ville (QPV) des Provinces (jusqu'à 50 % des ménages), des Fourches - Charcot (jusqu'à 52,4 % des ménages) et du Maupas - Hautmarais - Brèche du bois (jusqu'à 54,2 % des ménages) et de façon moindre dans quelques autres quartiers : Centre Est sur Equeurdreville, Le bois sur Querqueville et La Noé sur Turlaville - cf carte ci-contre.



¹ Définition, Seuil de pauvreté : seuil de revenus fixé à 60% du niveau de vie médian. (fin 2021, il correspond à un revenu disponible de 1 102€/mois pour une personne vivant seule, et 2 314 € pour un couple avec 2 enfants).



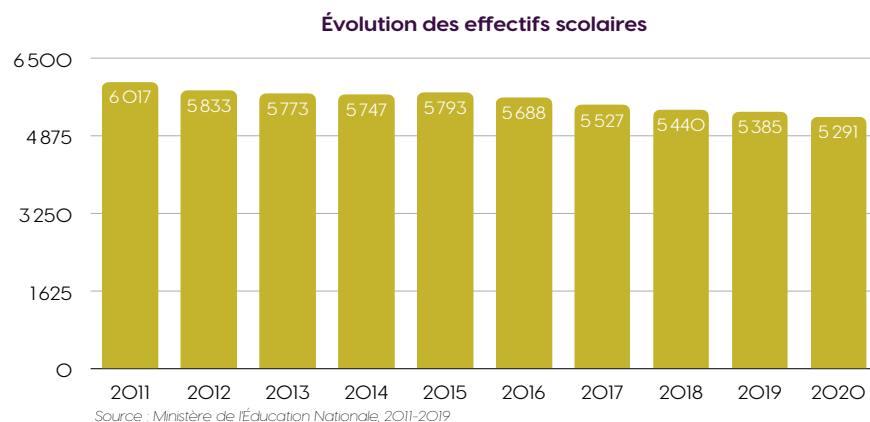
Études et formation

6. Études et formation

6.1. L'enseignement primaire

La ville de Cherbourg-en-Cotentin compte 17 groupes scolaires, 13 écoles maternelles et 13 écoles élémentaires, pour 5 182 élèves à la rentrée 2022¹. À cette offre publique, s'ajoutent 11 écoles privées accueillant 1593 élèves de Cherbourg en Cotentin² (1 315 en 2020).

Malgré une très légère hausse en 2015, les effectifs scolaires des écoles publiques s'inscrivent dans une tendance baissière depuis 2011. Ainsi, entre 2011 et 2022, la ville a perdu 823 élèves, soit un taux d'évolution annuel moyen de -1,2 %.



La part de l'enseignement primaire privé est plus importante à Cherbourg-en-Cotentin (23,7 % de l'ensemble des élèves) qu'à l'échelle départementale (20,4 %) et nationale (14 %).

Le territoire compte un Réseau d'Éducation Prioritaire avec le collège

1 Source : Ministère de l'Éducation Nationale, 2019-2020 : <https://data.education.gouv.fr/explore/dataset/fr-en-annuaire-education>

2 Voir "Les établissements scolaires du premier degré", page 72

3 Voir "Cartographie des classes ULIS", page 74

des Provinces à Cherbourg-Octeville (REP +) et 4 écoles :

- 2 maternelles (les Coquelicots et les Tournesols),
- 2 élémentaires (Hameau Noblet et Hameau Baquesne).

Un dispositif de réussite éducative est mis en place depuis 2009 en zone REP+. Sont également proposés des CLAS (Contrat Locaux d'Accompagnement Scolaire). Il s'agit d'actions pédagogiques sur des temps non scolaires destinées aux enfants d'élémentaire repérés par les enseignants ou d'autres partenaires et après échange avec les parents (3 communes déléguées en 2019-2020, étendue à toute la commune en 2021)

En 2019 l'INSEE recense 171 enfants de 2 ans scolarisés sur le territoire communal contre 217 en 2016. La présence d'un réseau REP+ sur la commune participe, à l'accueil des enfants de 2 ans étant un objectif de l'éducation prioritaire.

En matière d'inclusion scolaire, 11 classes ULIS³ (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) accueillent 81 élèves en situation de handicap dans les écoles primaires de Cherbourg-en-Cotentin pour l'année scolaire 2022. Au-delà de ce maillage, les acteurs expriment des difficultés dans le recrutement des Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap permettant d'accueillir des élèves porteurs de handicap ou en perte d'autonomie.

Dans la continuité de ces classes ULIS, des sections spécifiques ont été développées pour l'accueil d'élèves présentant des troubles autistiques (1 section maternelle à l'école Doisneau, 1 section élémentaire à l'école Mitterrand)

De plus, les établissements d'accueil spécialisés du territoire travaillent à l'inclusion de leurs élèves au sein des écoles publiques : ITEP de Querqueville, IME de la Glacière (Le groupe scolaire Doisneau accueille quotidiennement une classe de l'IME).

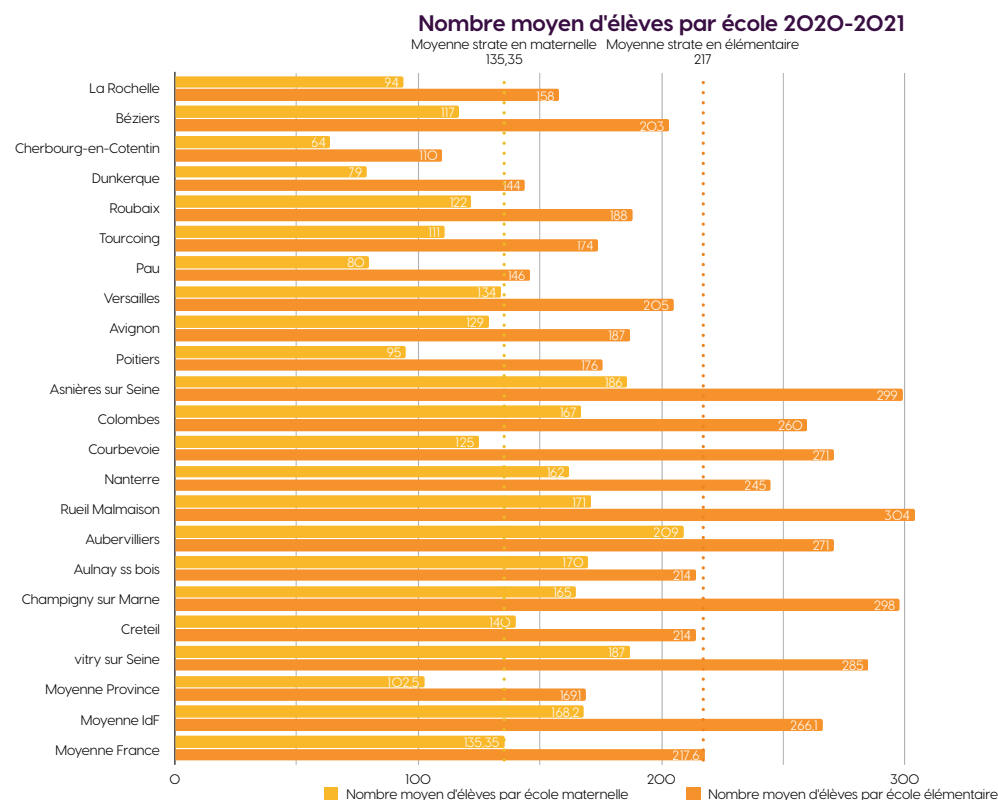
Le nombre moyen d'élèves par école publique est de 64 en maternelle et de 110 en élémentaire, soit des chiffres nettement inférieurs aux moyennes observées dans les villes métropolitaines de 75 000 à 100 000 habitants où pour les villes de même strate hors Ile de France, la moyenne est de 102,5 élèves en maternelle et 169,1 en élémentaire.

Deux éléments permettent de comprendre ces écarts significatifs :

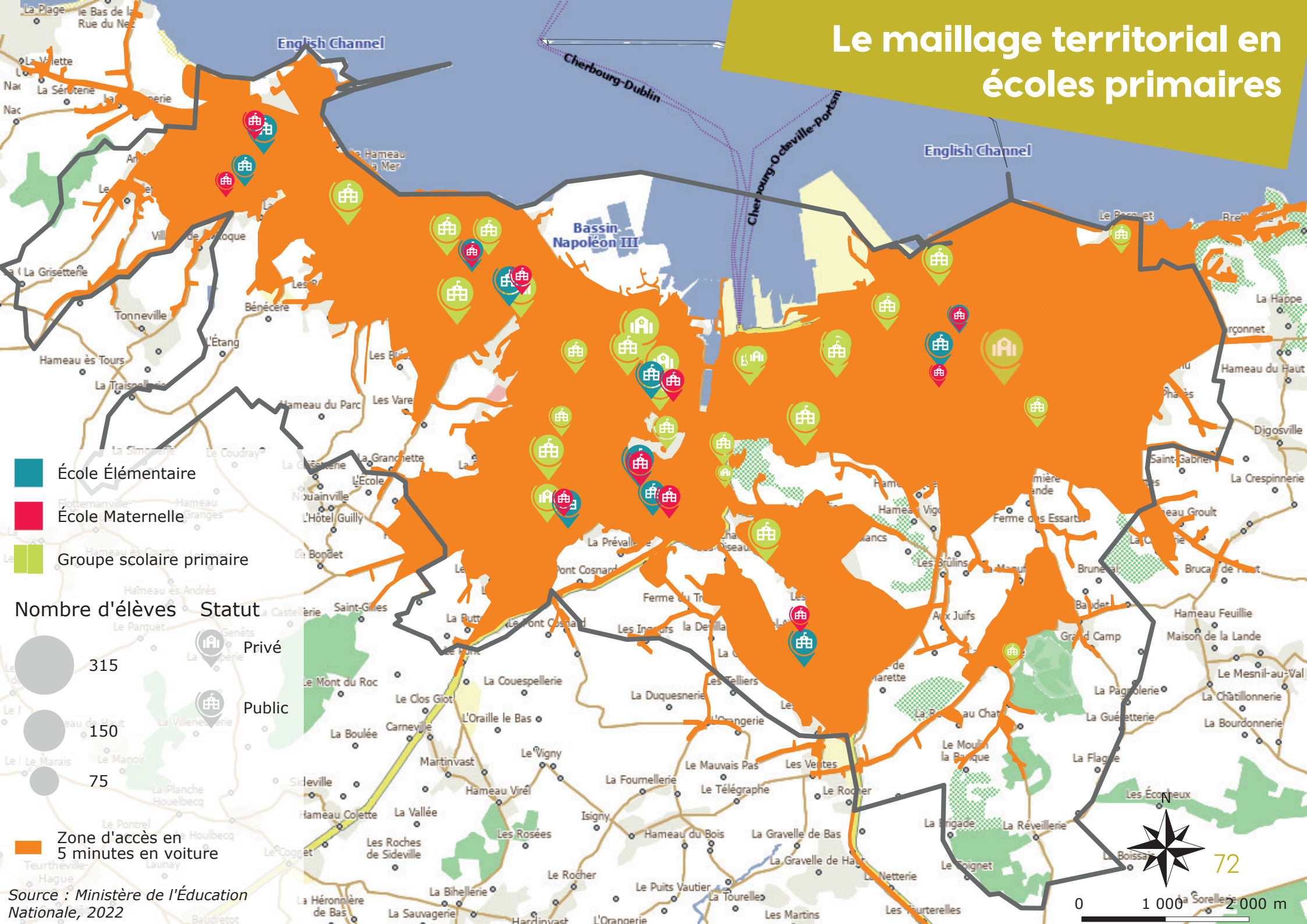
- L'histoire institutionnelle du territoire, où jusqu'en 2016, les besoins en équipements scolaires étaient d'abord pensés à l'échelle des communes historiques.

- La baisse des effectifs observée sur la commune depuis 2011, elle-même causée par trois phénomènes démographiques :

- La baisse globale de la population (voir "1. Structure et évolution de la population", page 20).
- La baisse des naissances (voir "1.4. Évolution des naissances", (page 30), la structure par âge de la population féminine laissant présager, au mieux, une stabilité des naissances.
- Les migrations résidentielles dans lesquelles on peut observer un déplacement des familles avec enfant(s) vers les communes limitrophes (voir "Profil des habitants quittant le territoire pour une commune de l'agglomération", (page 25). En corollaire, on observe qu'en moyenne, seuls 77 % des naissances du territoire arrivent dans les écoles maternelles 3 ans après.



Le maillage territorial en écoles primaires



- École Élémentaire
- École Maternelle
- Groupe scolaire primaire

Nombre d'élèves Statut

- 315
- 150
- 75

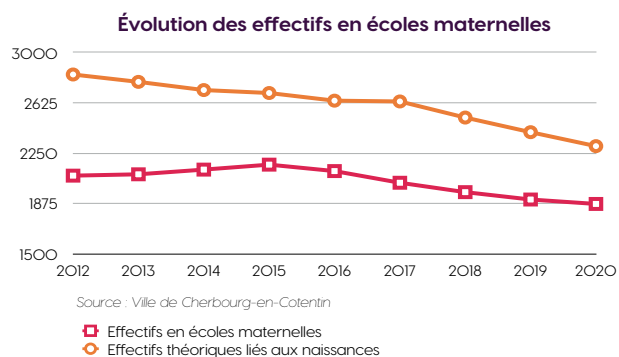
Privé

Public

Zone d'accès en 5 minutes en voiture

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, 2022





Cet état des lieux de la démographie scolaire a poussé la commune nouvelle à lancer une étude visant à définir un schéma directeur des équipements scolaires. Compte tenu de cette démographie scolaire, de l'accessibilité pour les familles, et du bâti scolaire, le schéma directeur des écoles publiques, voté en 2021, définit un plan d'investissement sur 15 à 18 ans et une nouvelle cartographie scolaire mise en place progressivement selon les constructions et rénovations d'écoles.



 ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire)

6.2. L'enseignement secondaire

Cherbourg-en-Cotentin compte :

- 9 collèges (7 publics et 2 privés) ;
- 9 lycées (6 publics et 3 privés)¹ ;
- 1 Centre d'Information et d'Orientation.

À la rentrée 2022 :

4 186 élèves sont scolarisés en collèges - 3 169 en collèges publics (3 182 en 2019) et 1 017 dans les collèges privés (1 093 en 2019).

4 357 élèves scolarisés en lycées - dont 3 408 en lycées publics (3 645 en 2019) et 828 dans l'enseignement privé, (949 en 2019).

Les jeunes résidant à Cherbourg-en-Cotentin représentent 93 % des effectifs des collèges et 49,6 % des effectifs des lycées.

Parmi les collèges :

- 7 accueillent une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ;
- 5 accueillent une section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ;
- 5 proposent une section Sport ;
- Le collège des Provinces est classé REP +.

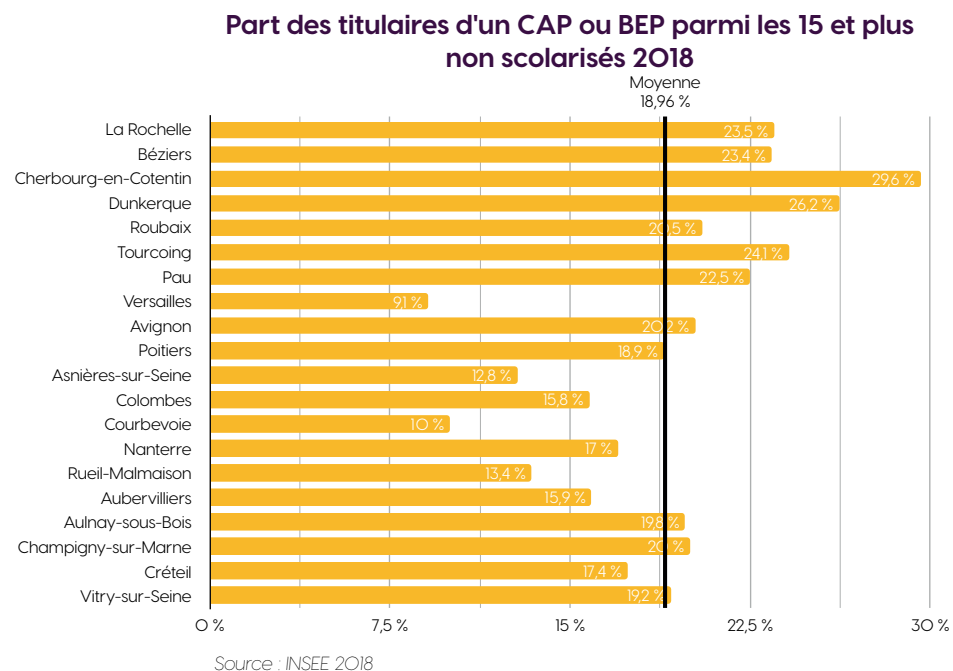
Parmi les lycées :

- 4 dispensent un enseignement général ;
- 5 dispensent un enseignement professionnel ;
- Le lycée Alexis de Tocqueville propose une section d'enseignement professionnel ;
- 5 dispensent des formations en apprentissage ;

- 1 accueille une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ;
- Le lycée Jean-François Millet propose une section Arts (musique, théâtre, ...) et une section Cinéma ;
- Les lycées Victor Grignard et Jean-François Millet proposent une section Théâtre ;
- 6 proposent une section européenne,
- 2 sont labélisés « lycée des métiers »,
- 5 proposent des formations post-Bac.

¹ Voir "Les collèges et lycées", page 75

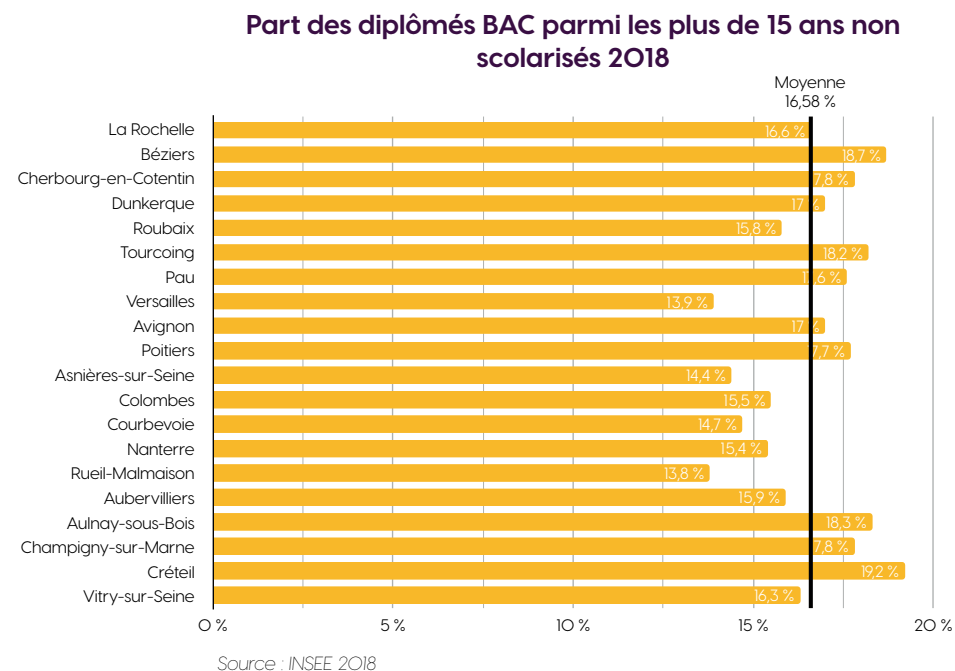
6.2.1. Part des titulaires CAP-BEP



Parmi les villes métropolitaines de 75 000 à 100 000 habitants, c'est à Cherbourg-en-Cotentin que l'on observe la part de titulaires d'un CAP ou d'un BEP la plus importante : en 2019, 29,6 % des plus de 15 ans non scolarisés, contre 24,9 % en moyenne nationale. On peut en effet penser que le tissu économique local et la forte présence d'industries favorisent les orientations vers les filières professionnelles.

Cependant la part des hommes est bien plus importante : on note une différence de plus de 10 points entre le pourcentage d'hommes titulaires d'un BEP ou CAP (34,7 %) et des femmes (24,9 %) quand au niveau national la différence est de 8 points.

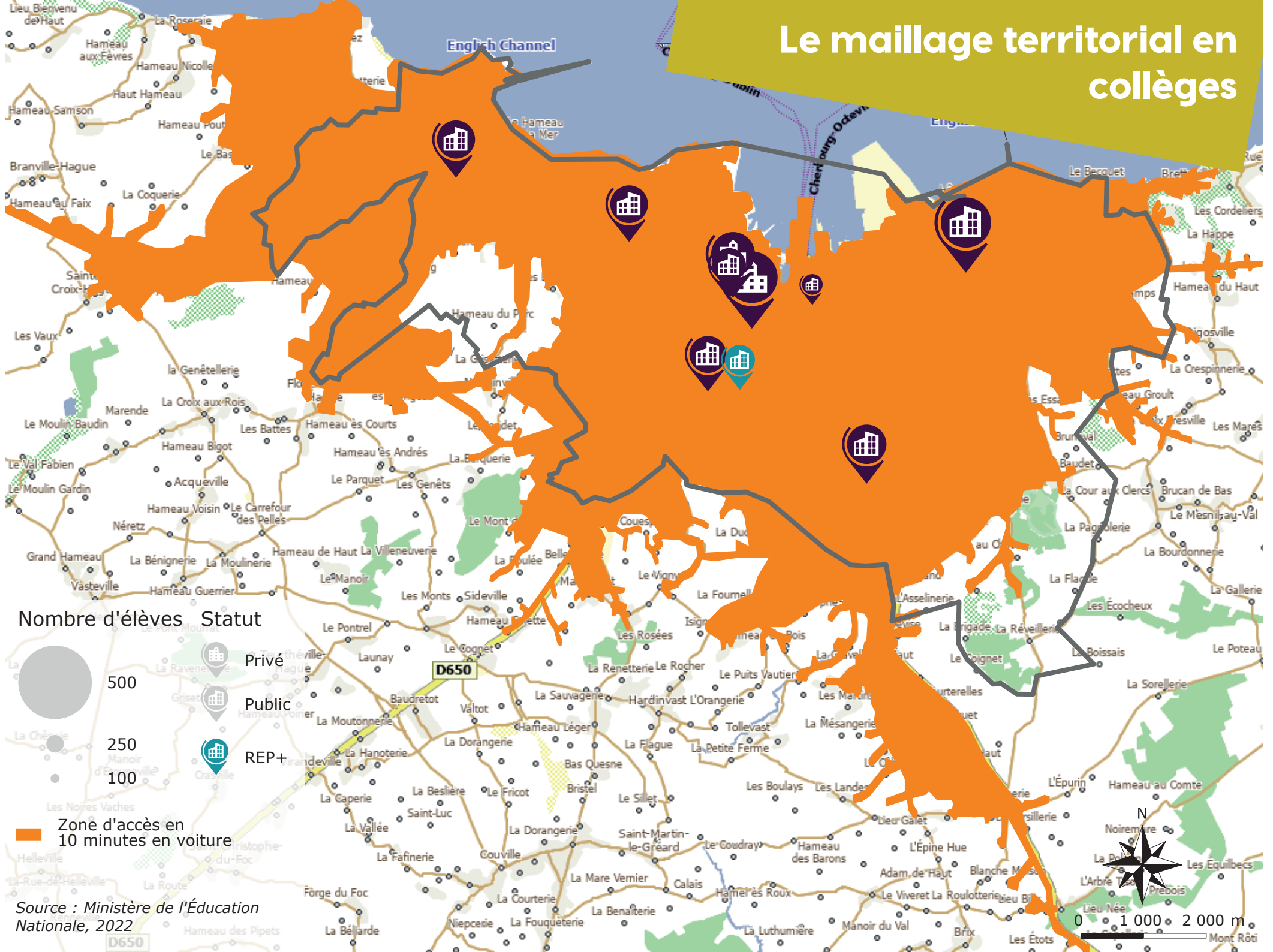
6.2.2. Part des titulaires BAC



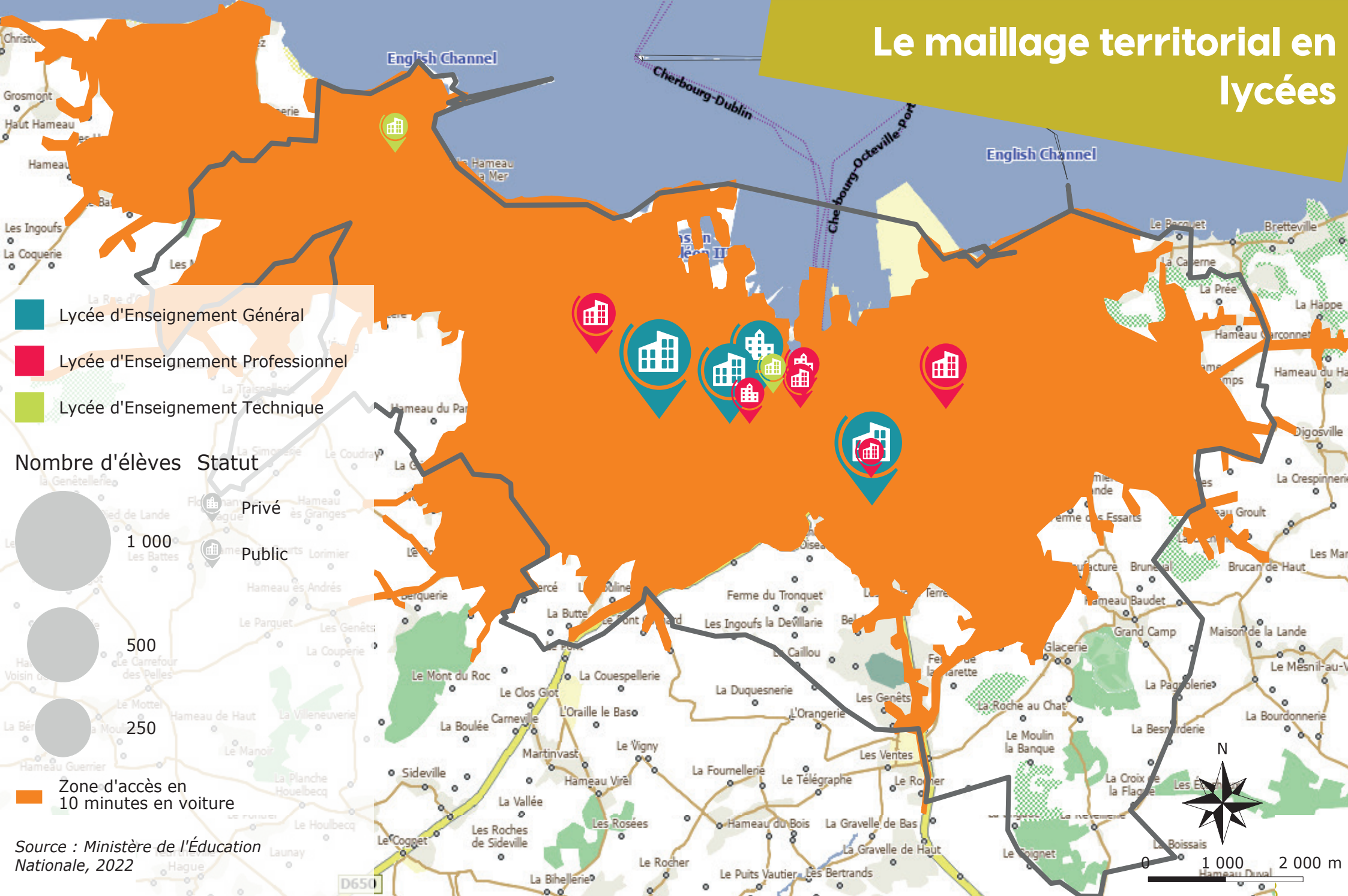
Avec 18,7 %, en 2018, elle est légèrement supérieure à la moyenne de la strate (16,58 %) et à la valeur nationale (16,8 %).

En 2016, elle était de 17,8 % et déjà légèrement supérieure à la moyenne de la strate (16,3 %) et la valeur nationale (17,2 %). En 2 ans elle a donc progressé de plus de 1 point, tandis qu'au niveau national, elle a diminué de près de 0,4 %.

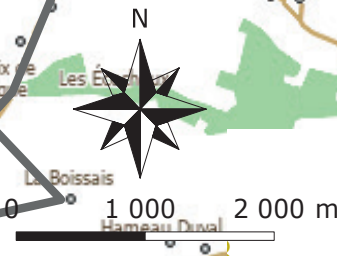
Le maillage territorial en collèges



Le maillage territorial en lycées



Source : Ministère de l'Éducation Nationale, 2022



Par ailleurs, il existe un écart hommes-femmes parmi les diplômés de niveau Bac, Bac+2 et Bac +5 sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin de 1 à 3 points et ce contrairement à la moyenne nationale et la moyenne des villes de la strate (-0,9 point). Cela signifie que les hommes sont plus nombreux à accéder aux études courtes mais aussi au baccalauréat et aux études supérieures que les femmes.

La représentation des diplômés du supérieur est en retrait : 7.9 % sur notre territoire contre 10.6% à l'échelle nationale.

6.2.3. Part des jeunes non insérés

La part des jeunes non insérés (ni en emploi, ni scolarisés) en 2018, est légèrement inférieure à la moyenne nationale (15,7 % contre 16,3 %), et à la moyenne de la strate (17,21 %).

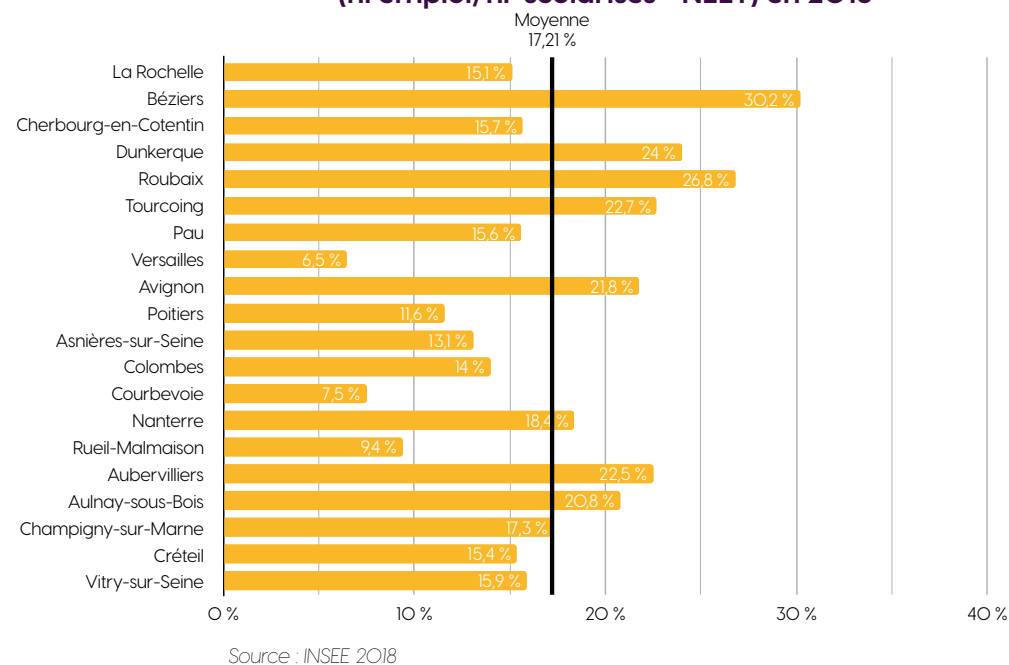
Par ailleurs, elle est de 14,8% à l'échelle de l'agglomération du Cotentin en 2018.

Cet indicateur est le rapport de la population des jeunes non insérés à l'ensemble de la population des 15-24 ans. On désigne sous le terme de jeunes non insérés les personnes de 15 à 24 ans qui ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur et n'ont pas d'emploi, fût-il occasionnel.

La situation hors formation et hors emploi se prolonge, ou intervient régulièrement, chez les jeunes rencontrant des difficultés d'insertion sur le marché du travail : ces derniers enchaînent emplois de courte durée et périodes de chômage, ou ne trouvent pas d'emploi, voire se sont

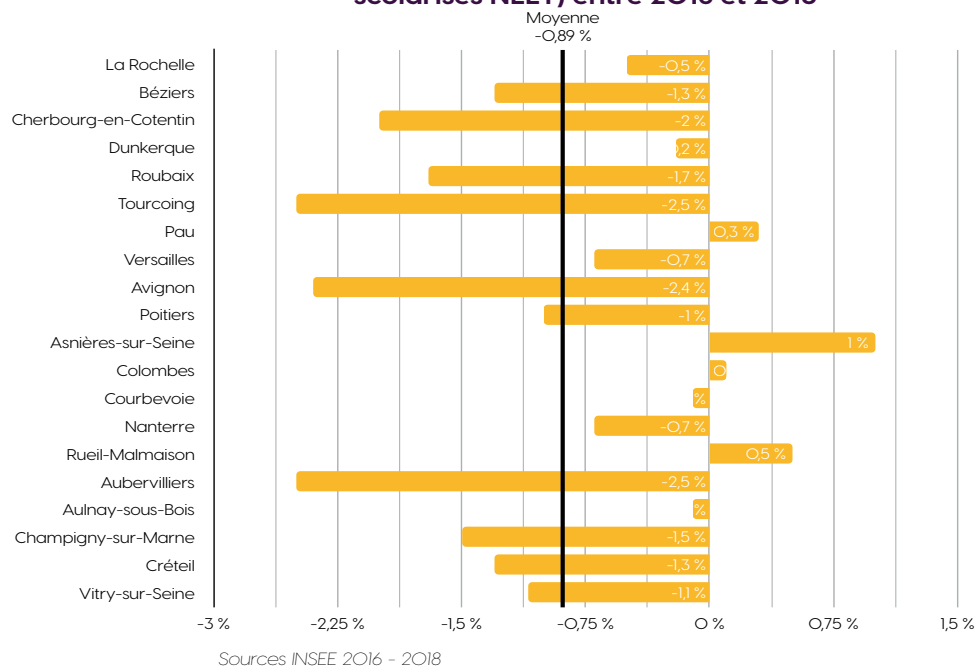
résignés à l'inactivité. Ces difficultés sont particulièrement fréquentes chez ceux qui ont quitté leur formation sur un échec scolaire, sans diplôme, et pour lesquels un retour vers la formation est souvent délicat.

Part de jeunes non insérés (ni emploi, ni scolarisés - NEET) en 2018



Ces jeunes sont menacés par la pauvreté et l'isolement relationnel. De plus, pauvreté et isolement se renforcent mutuellement et accentuent encore les difficultés d'accès à la formation et à l'emploi. Un processus d'exclusion sociale, amenant à une rupture durable des liens sociaux et institutionnels, peut s'enclencher.

Evolution des jeunes non insérés (ni en emploi, ni scolarisés NEET) entre 2016 et 2018



Il est à noter que cette part s'est réduite de 2% entre 2016 et 2018 pour Cherbourg-en-Cotentin, tandis qu'elle ne diminuait que de 0,8% pour les villes de la strate et de 1,4% au niveau national.

6.3. L'enseignement supérieur

En 2016, les établissements d'enseignement supérieur du territoire comptaient 1816 étudiants, soit un ratio de 22,7 % étudiants pour 1000 habitants, ratio largement inférieur à la moyenne des villes de la strate de population (94,2 %). Pour autant, 73,1 % des étudiants de 18 à 24 ans suivent leurs études sur la commune. En 2020, ils ne sont plus que 1650 en études supérieures, soit une diminution de 9 % en 4 ans.

Le territoire dispose d'une offre d'études post bac :

- 7 classes préparatoires proposées dans les lycées, avec l'Institut Supérieur et Professionnel de Normandie (ISPN) ou l'École Supérieure des Arts et Média (ESAM).
- 21 BTS ou formations Bac + 2 dispensées par les lycées du territoire, l'institut de formation des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Manche (FIM) et l'ISPN
- 6 Bachelors Universitaires Technologiques dispensés par l'IUT (formation bac+3).
- 20 licences, licences pros ou formations Bac + 3 ou 4, dispensées par l'IUT, l'Université de Caen, FIM, l'ISPN ou le CNAM Intechmer.
- 6 formations Bac + 5 dispensés par l'ESAM, l'ESIX, l'ISPN et FIM.

En tout, 60 formations post bac sont recensées. Au-delà, les étudiants se tournent d'abord vers Caen (pour 9,5 % des étudiants de 18 à 24 ans). Le nombre de formations proposées en post-bac sur Cherbourg-en-Cotentin augmentent légèrement depuis 2018.



1: Lycée Général et Technologique Privé
 2: Formation Interconsulaire de la Manche

ce que les acteurs en disent...

6.4. Les retours des acteurs

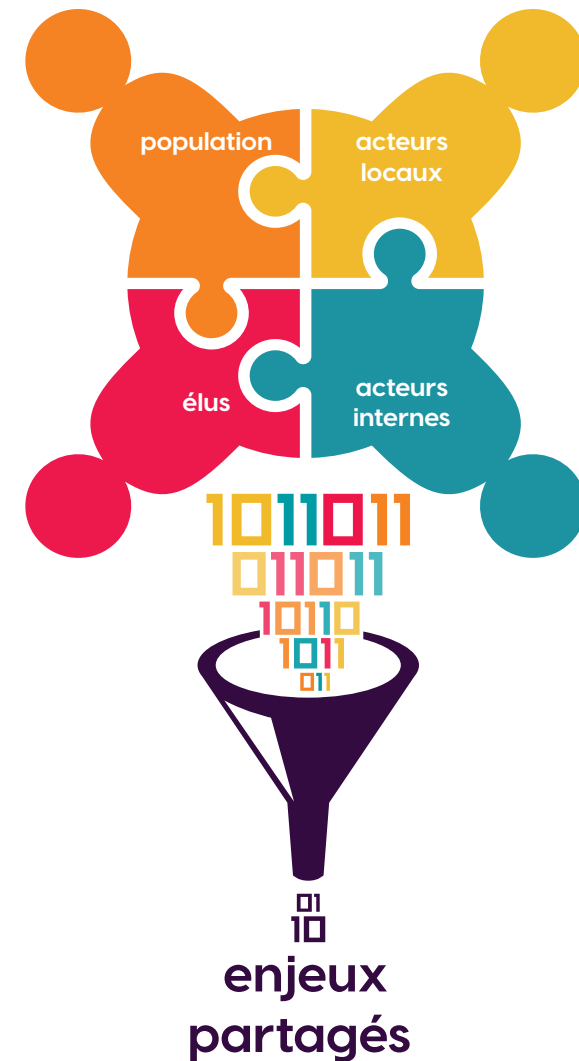
Entre février 2018 et mai 2019, l'équipe projet a animé des rencontres et ateliers :

- Une série d'entretiens exploratoires auprès de plus de **60 acteurs locaux** (techniciens municipaux, associatifs, institutionnels et élus locaux).
- Les rencontres de territoires, dans chacune des communes déléguées avec **200 participants au total**.
- Neuf rencontres thématiques, par politique, qui ont rassemblé près de **450 personnes**.
- Les porteurs de paroles qui sont allés à la rencontre de la population, des jeunes, dans l'espace public. Au total, ce sont **700 contributions** qui ont été recueillies.
- Plusieurs séminaires ont rassemblé **60 fonctionnaires et 40 élus** de la ville, validant le diagnostic, les axes de travail puis les fiches action du PESL.

À l'issue de ce processus d'un an de concertation, une synthèse des discours recueillis a été réalisée et confrontée à des éléments diagnostic objectifs. Elle est constituée de tableaux thématiques retraçant :

- Les atouts et faiblesses repérés par les acteurs interrogés ;
- Leurs questionnements
- Leurs attentes ou propositions.

En 2022, les directions ont été ré-interrogées et les constats et propositions ont été mises à jour en incluant les différentes avancées entre 2019 et 2022.



ce que les acteurs en disent...

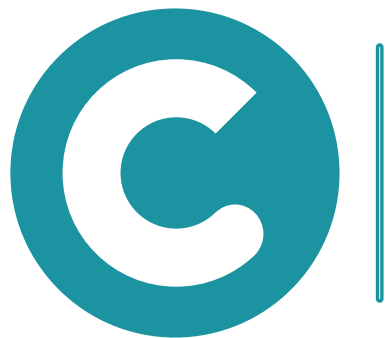
Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui a été fait
<ul style="list-style-type: none"> L'arrivée de familles dans certaines zones du territoire compense le vieillissement et crée un renouvellement. 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de familles dans certains quartiers est en baisse. Il y a une augmentation des familles monoparentales vivant dans la précarité. Il manque des aires de jeux pour les moins de 6 ans. Manque d'éveil sportif. 		<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'accompagnement à la parentalité. Aménager plus d'aires de jeux. Ouverture des piscines le dimanche. 	<ul style="list-style-type: none"> En septembre 2022, une chargée de projet parentalité a pris ses fonctions afin de coordonner l'ensemble des dispositifs du territoire et apporter plus de lisibilité concernant les actions proposées aux familles. Environ 120 aires de jeu sont présentes sur le territoire. Un projet global de rénovation a été initié depuis 2021. Il représente un programme de 5 à 6 nouvelles aires de jeux par an minimum (Val l'abbé, square Don Pedro, plage Querqueville, multisports Tourlaville...). A partir de l'automne 2022, une aire de jeux inclusive sera mise à disposition des enfants au jardin public de Cherbourg et une seconde sera proposée en 2023, dans le secteurs de la Bonde à Equeurdreville. Les piscines de Cherbourg-en-Cotentin sont ouvertes le dimanche matin (sauf Maupas)
<ul style="list-style-type: none"> Existence sur le territoire de services aux familles mais qu'il faut revaloriser et communiquer. 	<ul style="list-style-type: none"> Un manque de signalétique pour certains services ne permet pas aux familles de savoir où s'adresser. Il y a une forme de conflit culturel entre des populations qui voudraient développer la piétonnisation du centre-ville et celles qui privilégient l'usage de la voiture. L'accueil de certains commerçants est jugé peu agréable. Les horaires d'ouverture des commerçants sont insuffisants et ne s'adaptent pas aux manifestations ou aux escales des croisiéristes. 		<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un outil pour que les professionnels ou associations du territoire puissent renseigner le public et ainsi favoriser le relai d'information. Une modernisation de la relation des services au citoyen par une stratégie de proximité de guichets d'accueil polyvalents, répartis sur tout le territoire et facilitant les démarches et inscriptions allant de la petite enfance à la plus grande partie des activités. Maintenir un service public de proximité. Installation de la fibre pour implantation de nouvelles entreprises sur le territoire et le développement du numérique. 	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs projets sont proposés ou en cours de réalisation afin de répondre au mieux aux habitants comme la mise en place de guichets de proximité. Un accueil France Service est proposé au centre social du Puzzle sur Equeurdreville-Hainneville et le bus France Service s'arrêtera sur Cherbourg-en-Cotentin 2 jours par semaine dans différents secteurs. Deux autres accueils France Service ouvriront au sein des centres sociaux de la Mosaïque et de Tourlaville d'ici la fin du mandat. Le déploiement de la fibre sur le territoire se poursuit jusqu'à fin 2023.
	<ul style="list-style-type: none"> Disparités de l'offre médicale sur le territoire. L'offre de soins est déficitaire. 			

ce que les acteurs en disent...

Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui a été fait
<ul style="list-style-type: none"> Hétérogénéité de la population. Territoire enclin à la mixité sociale. Renouvellement de la population avec l'arrivée de familles étrangères. 	<ul style="list-style-type: none"> Vieillesse de la population dans certains quartiers, ce qui parfois, peut avoir un impact sur les écoles et la vie associative. Difficultés de travailler avec les familles migrantes du fait de la barrière de la langue. 		<ul style="list-style-type: none"> Anticiper les nouveaux besoins des populations en lien avec le vieillissement. Accueillir et accompagner les familles arrivantes. Écoquartier 	<ul style="list-style-type: none"> Les services de portage de repas et aide à domicile ont été étendus à l'ensemble du territoire. Un travail sur l'actualisation de la carte scolaire est en cours.
<ul style="list-style-type: none"> Peu de grands ensembles sur le territoire. Réhabilitation de certains quartiers et développement de nouveaux lieux d'habitats. Bonne attractivité naturelle du littoral mais peu valorisée. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de logement pour les personnes à mobilité réduite.. Logements insalubres dans certains quartiers. Parc de logement social vieillissant qui crée de l'entre soi avec une concentration des publics précaires. Besoin d'améliorer les liaisons entre les communes déléguées. Traversée de la ville en transports en commun trop longue. Manque de transports adaptés aux besoins des jeunes, notamment le soir et le week-end. Amplitudes horaires trop limitées en début et fin de journée et dimanches, pour les utilisations domicile travail et loisirs. Manque de cohérence dans les correspondances bus aux horaires de cours. 		<ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation de certains logements. Permettre l'accessibilité. Améliorer les transports les week-ends. Développer le service "baladin" à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin. 	<ul style="list-style-type: none"> Des plans d'action sont en cours de réalisation sur des secteurs ciblés comme la rue Tour Carrée... Opération de Renouvellement Urbain sur le quartier Les Fourches, Charcot Spanel. Dans le cadre de la nouvelle Délégation de Service Public de transports en commun de l'agglomération: <ul style="list-style-type: none"> refonte de lignes de bus, amplitude horaire élargie sur la journée, transport à la demande déployé sur des quartiers non couverts par les lignes bus de soirée BNG Le service Baladin a été développé sur tout Cherbourg-en-Cotentin. Ligne SNCF Cherbourg-Valognes à 1€
<ul style="list-style-type: none"> Des transports urbains accessibles à tous les types de publics, avec grille tarifaire ouverte à la gratuité et des tarifs préférentiels sur certains publics. Taux de couverture et utilisation importantes. 	<ul style="list-style-type: none"> Service SNCF en déclin. Certaines lignes de bus sont difficiles d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Certaines zones sont mal desservies par les bus (polyclinique, Colignon, etc.) Déplacements difficiles le dimanche en transports en commun. Manque de signalétiques hors des grands axes routiers. 			
<ul style="list-style-type: none"> Des liaisons douces nombreuses pour l'agrément. 	<ul style="list-style-type: none"> Disparités dans la qualité et le nombre de pistes cyclables. Pistes cyclables dangereuses par endroit. Des liaisons douces discontinues dont le tracé est utile à l'agrément et peu aux déplacements professionnels 		<ul style="list-style-type: none"> Favoriser et développer la mobilité douce. Concrétiser le projet de voie verte du Homet. Créer des parkings relais. 	<ul style="list-style-type: none"> Schéma directeur du vélo et plan de mobilité douce en cours de réflexion et la voie verte du Homet reste à finaliser.



Analyse de l'offre de services au regard des besoins exprimés

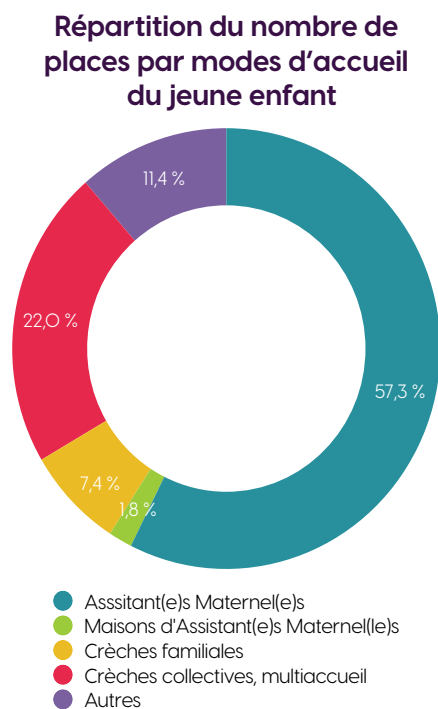


La petite-enfance

1. La Petite-Enfance

1.1. L'accueil individuel

Comme à l'échelle nationale, l'accueil individuel représente le premier mode d'accueil à Cherbourg-en-Cotentin. En 2019, il correspond à 57,34 % des capacités d'accueil du jeune enfant sur le territoire communal (69 % en 2016), contre 55,2 % en moyenne nationale (57 % en 2016). Cette répartition correspond à la nature urbaine du territoire, plus propice au développement de l'offre d'accueil collectif. Pour compléter cela, 150 places en accueil familial sont proposées sur le territoire.



Source : Cherbourg-en-Cotentin 2020

1 Voir "Les Relais Assistant-e-s Maternel-le-s", page 90

Dans le détail, la ville propose différents modes d'accueil individuel sur Cherbourg-en-Cotentin, composés de 1487 places chez les assistant.e.s maternel.le.s indépendant.e.s (dont 1155 à la journée), 36 places dans les Maisons d'Assistant.e-s Maternel-le-s (MAM) et 150 places dans les crèches familiales, soit 1673 places d'accueil individuel sur le territoire.

Afin d'accompagner les Assistant.e-s Maternel-le-s et les familles, la Ville propose également un service Relais Petite Enfance (RPE) sur Cherbourg-en-Cotentin avec 6 animatrices réparties dans chaque ancienne commune historique. La proximité d'un RPE facilite la participation des assistants maternels aux temps d'éveil et la transmission d'informations. Pour les familles, il s'agit d'un accompagnement dans leur recherche et de les informer sur les différents modes d'accueil proposés sur Cherbourg-en-Cotentin; ou sur les formalités administratives en tant qu'employeur.

Au total 8 lieux d'accueils sont ainsi proposés et des temps d'éveil sont organisés dans 11 lieux différents¹. Cette offre de service, construite par les communes historiques a toutefois nécessité une harmonisation suite à la création de la commune nouvelle :

- Afin de garantir l'équité des usagers dans l'accès à l'offre des Assistant.e-s Maternel-le-s, les fichiers des RAM (devenus RPE) ont été fusionnés pour renseigner les familles sur l'offre globale de Cherbourg-en-Cotentin.
- Enfin, l'organisation du maillage des RPE pose plus largement celle de l'interface avec les habitants. Les acteurs ont ainsi évoqué régulièrement le besoin de repenser globalement les guichets de services publics afin de les rendre plus lisibles, de simplifier les démarches et pour favoriser l'accès aux droits sociaux.

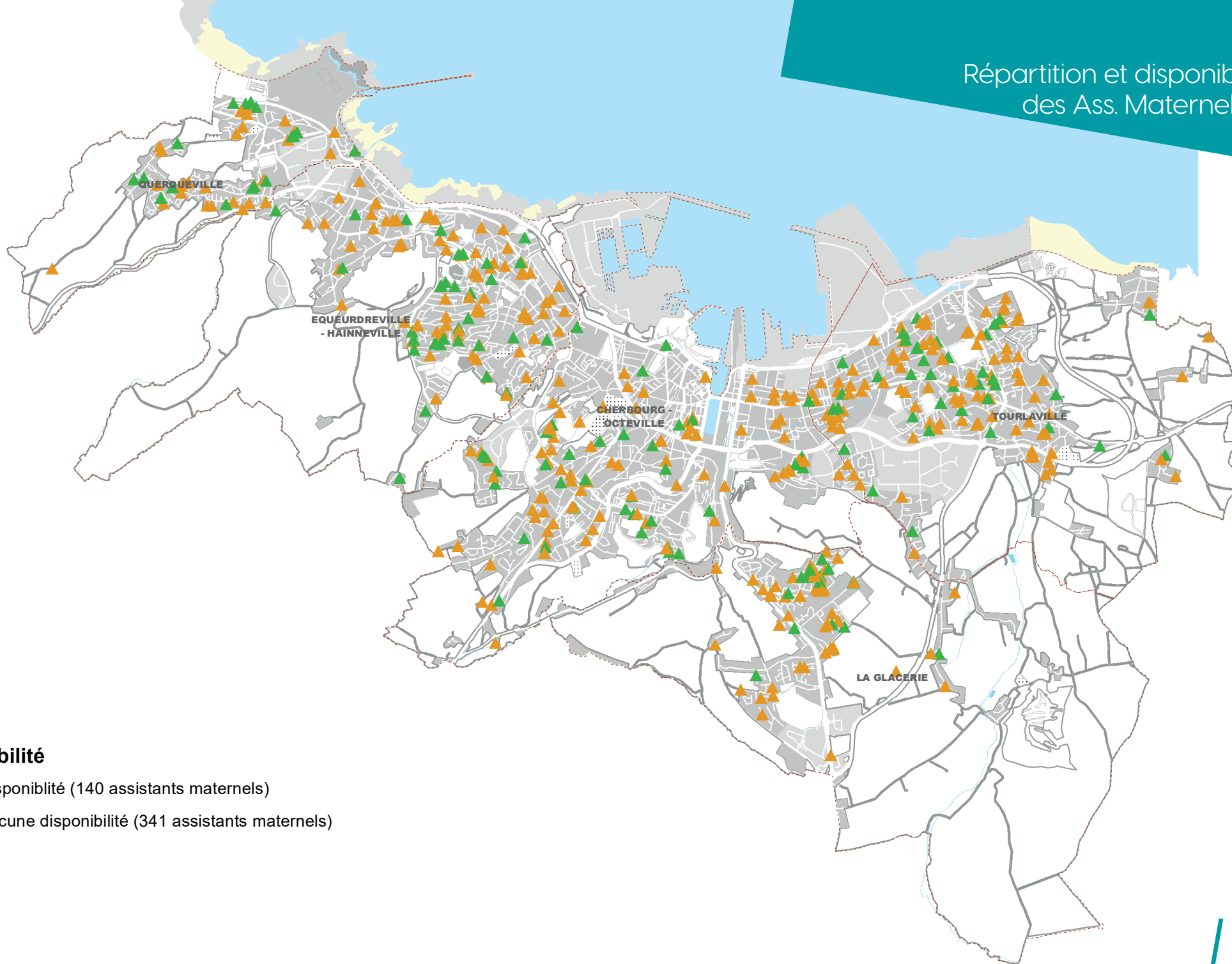
La CNAF dénombre également 230 places correspondant aux autres modes d'accueil, à savoir la garde à domicile et les élèves de 2 ans accueillis en écoles maternelles. D'après les chiffres de scolarisation des enfants de 2 ans, et en tenant compte du nombre de places en accueil collectif, on peut ainsi évaluer le nombre total de places en accueil individuel (1305 places à la journée pour 2261 enfants de 0 à 2 ans) à 57,71 places pour 100 enfants de moins de 3 ans (63,1 en 2016).

Le territoire se situe ainsi bien au-delà de la moyenne nationale de 33 places pour 100 enfants en 2020 (33,4 % en 2016¹).

En s'appuyant sur le Service d'Information Géographique de la Communauté d'Agglomération, la ville a développé une application "JeTrouveMonAssmat" qui permet aux familles de localiser les Assistant-e-s Maternel-le-s disponibles sur le territoire².

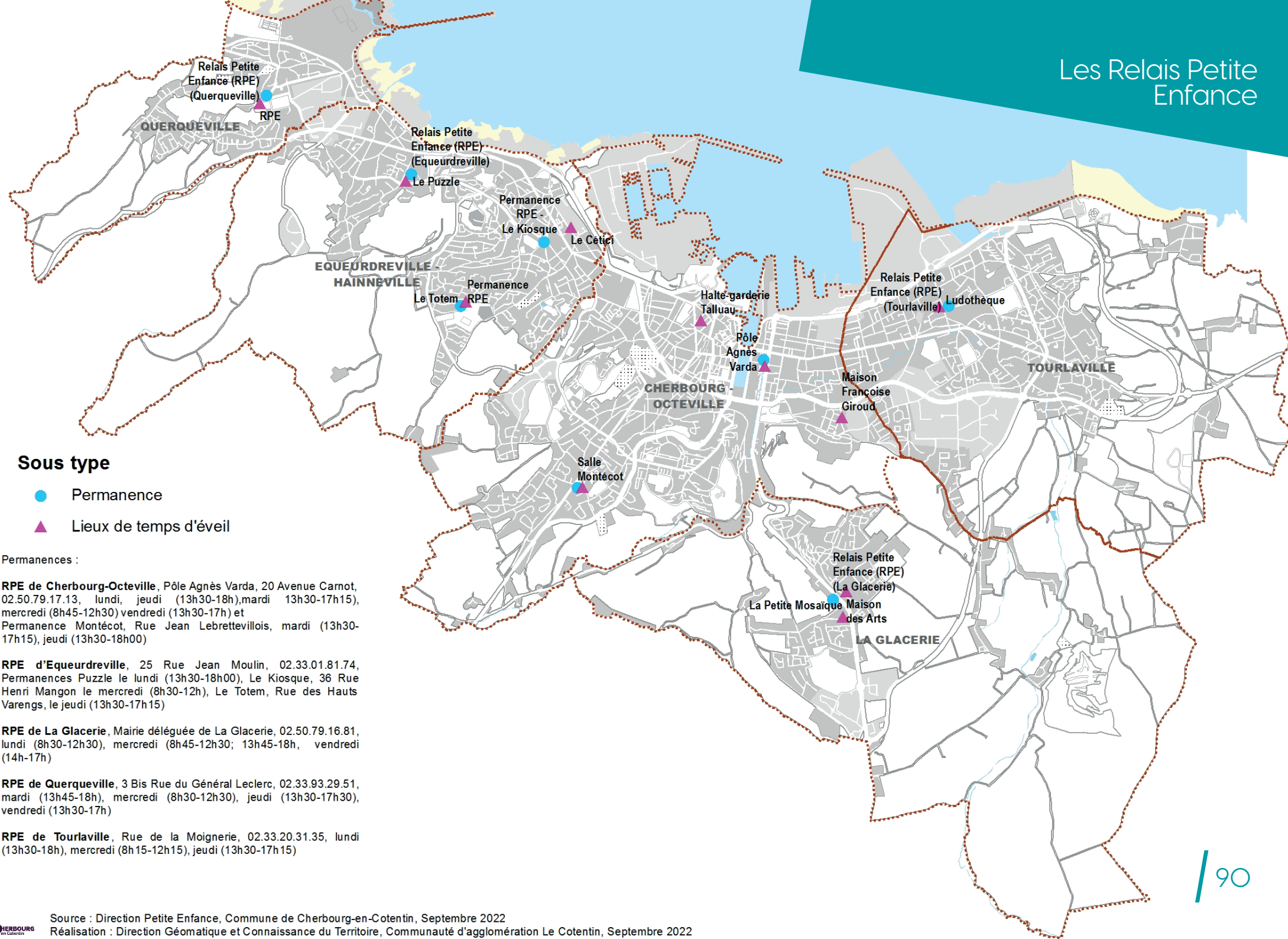
1 Sources : Onape (Drees (enquête Pmi), Acof (dispositif centre Pajemploi), Cnaf (fichiers statistiques des allocataires Fileas et Allstat FR6), Menesr-Depp, Insee - recensement de la population).

2 <https://www.cherbourg.fr/infos-services/enfance-et-jeunesse/petite-enfance-les-modes-de-garde/jetrouvemonassmat-2205.html>



Disponibilité

- ▲ Disponibilité (140 assistants maternels)
- ▲ Aucune disponibilité (341 assistants maternels)



Sous type

- Permanence
- ▲ Lieux de temps d'éveil

Permanences :

RPE de Cherbourg-Octeville, Pôle Agnès Varda, 20 Avenue Carnot, 02.50.79.17.13, lundi, jeudi (13h30-18h), mardi 13h30-17h15), mercredi (8h45-12h30) vendredi (13h30-17h) et Permanence Montécot, Rue Jean Lebrettevillois, mardi (13h30-17h15), jeudi (13h30-18h00)

RPE d'Equeurdreville, 25 Rue Jean Moulin, 02.33.01.81.74, Permanences Puzzle le lundi (13h30-18h00), Le Kiosque, 36 Rue Henri Mangon le mercredi (8h30-12h), Le Totem, Rue des Hauts Varengs, le jeudi (13h30-17h15)

RPE de La Glacerie, Mairie déléguée de La Glacerie, 02.50.79.16.81, lundi (8h30-12h30), mercredi (8h45-12h30; 13h45-18h, vendredi (14h-17h)

RPE de Querqueville, 3 Bis Rue du Général Leclerc, 02.33.93.29.51, mardi (13h45-18h), mercredi (8h30-12h30), jeudi (13h30-17h30), vendredi (13h30-17h)

RPE de Tourlaville, Rue de la Moignerie, 02.33.20.31.35, lundi (13h30-18h), mercredi (8h15-12h15), jeudi (13h30-17h15)

1.2. L'accueil collectif

En 2022, le territoire communal compte 16 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)¹ proposant 448 places en accueil collectif.

L'accueil collectif représente donc 17,9 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, soit un taux supérieur à la moyenne départementale (9,3 %) et quasi équivalent à la moyenne nationale (18,5 %)².

Cette offre, portée par la ville et ses partenaires privés et associatifs, constitue un maillage dense du territoire. Le pôle Agnès Varda dans la ZAC des Bassins permet depuis mai 2022 de regrouper les crèches Levallois et Paul Talluau, et la crèche familiale.

À noter également que 3 structures étaient portées par la Caisse d'Allocations Familiales. Dans le cadre de directives nationales, la CAF a engagé un transfert de l'activité de ses structures vers l'association des PEP de la Manche. Dans ce contexte, la ville s'est engagée dans le maintien de ses financements au nouveau gestionnaire.

Par ailleurs, deux structures répondent aux besoins d'accueil en horaires atypiques à Querqueville et Tourlaville. Ces structures privées proposent des horaires élargis (5h00 à 22h00) avec des places réservées par la ville. Cette possibilité en accueil atypique sera élargie grâce au partenariat de la ville avec la nouvelle crèche des armées en 2023. Et pour compléter cela, la Ville propose quant à elle un accueil de 6h30 à 21h en crèche familiale.

Cherbourg-en-Cotentin a la volonté de permettre un accueil adapté à toutes personnes porteuse de handicap, c'est pourquoi, au sein du multi-accueil "Camomille" à La Glacerie, un projet labélisé par la CAF a été développé. Un groupe de travail est en cours pour étudier la

possibilité d'extension à d'autres structures même si l'accueil d'enfants porteurs de handicap est réalisé sur l'ensemble du territoire. En 2022, 15 enfants en situation de handicap étaient accueillis dans l'ensemble des structures du territoire.

Sur le mandat 2020-2026, le projet politique à l'échelle de la petite enfance prévoit de :

- moderniser les équipements pour proposer un cadre agréable à l'épanouissement des enfants, des familles et des professionnels,
- mettre en perspective l'offre et la demande d'accueil en tenant compte des spécificités avec les horaires atypiques, l'accueil des enfants porteurs de handicap...
- conforter la proximité des services de la petite enfance sur les quartiers
- favoriser l'expression et la participation des parents à la vie des structures.

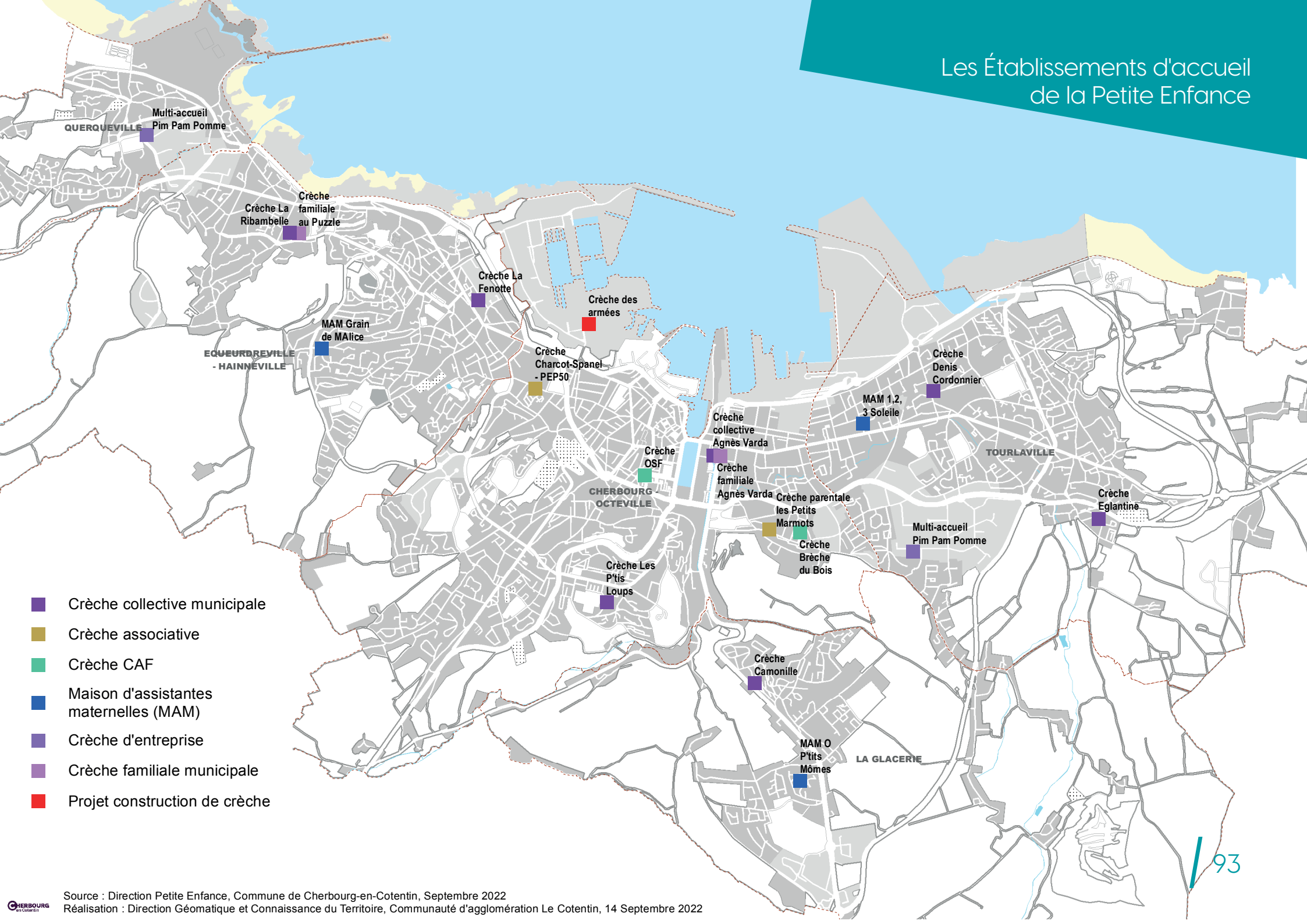
A ce jour, ce projet continue son développement pour répondre aux attentes des familles avec la volonté d'harmoniser sur l'ensemble du territoire, les services proposés par la collectivité :

- Afin d'adapter sa réponse aux besoins d'accueil en horaires atypiques à l'échelle de la commune nouvelle
 - mise en place de 2 partenariats privés sur Tourlaville et Querqueville, un 3ème aura lieu en 2023 avec l'achat de berceaux par la collectivité au sein de la nouvelle crèche des armées dans le secteur Centre,

1 Voir "Les Établissements d'accueil de la Petite Enfance", page 93

2 Sources : Onape, Cnaf 2021

- Harmoniser les pratiques d'accueil des enfants en situation de handicap
 - mise en place de formation à destination du personnel,
 - engagement de la collectivité dans le cadre d'une contractualisation avec le CAMSP et l'UNIPEP pour l'ensemble de ces structures d'accueil.
 - harmonisation et mise en place d'une commission d'attribution des places en crèches unique à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin.
 - Certains chantiers restent toutefois ouverts pour s'assurer d'une offre complémentaire et cohérente avec les besoins des familles.
 - Les besoins d'accueil d'urgence sont pris en compte avec l'accord de l'élue, sans attendre la commission suivante.
- L'harmonisation des modalités de contractualisation avec les familles a été réalisée.
- Les repas
 - Production des repas pour l'ensemble des crèches à la cuisine centrale de Cherbourg-en-Cotentin ou au sein des cuisines satellites en appliquant un Plan de Maitrise Sanitaire adapté.
- Le réseau des ludothèques
 - Harmonisation de fonctionnement en cours afin d'apporter une cohérence aux usagers (complémentarité, coopération). Cela ne peut se faire qu'en redéfinissant leur mission (notamment au regard des centres sociaux).

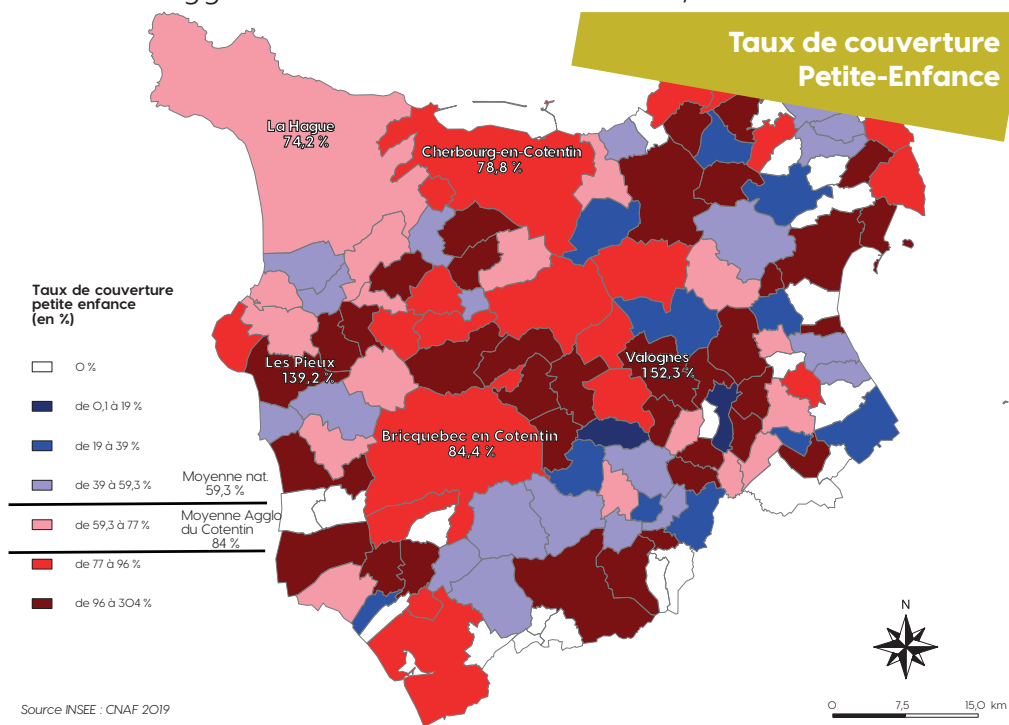


- Crèche collective municipale
- Crèche associative
- Crèche CAF
- Maison d'assistantes maternelles (MAM)
- Crèche d'entreprise
- Crèche familiale municipale
- Projet construction de crèche

1.3. L'accueil global

Tous modes d'accueil confondus, la ville dispose de 78,8 places pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2019 contre 82,8 en 2017 :

- moyenne départementale : 79,9 en 2019 contre 79,6 en 2017
- moyenne nationale : 59,8 en 2019 contre 58,9 en 2017
- Agglomération 84 en 2019 contre 83,47 en 2017.

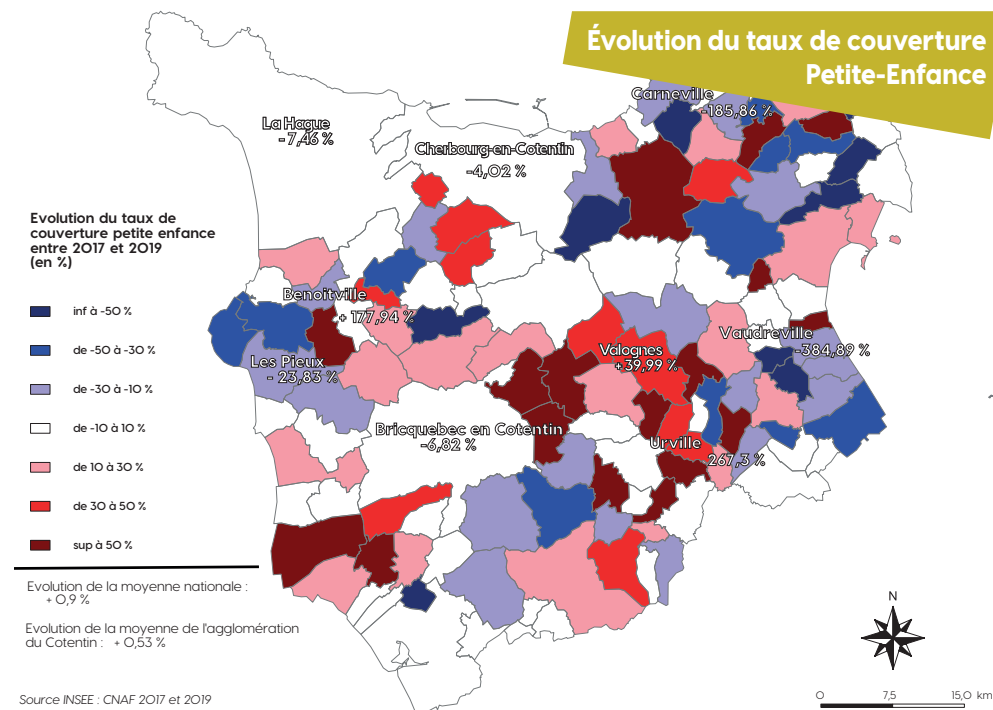


Si l'offre globale semble très suffisante pour répondre aux besoins de la population, elle devra toutefois poursuivre son adaptation aux évolutions démographiques et aux attentes et usages des familles :

- En s'appuyant sur un observatoire afin d'anticiper les

évolutions démographiques (baisse de la population et des naissances) et de prendre en compte les besoins liés à l'activité économique (mobilités professionnelles entrantes et sortantes, besoins en horaires atypiques liés à l'activité industrielle et commerciale notamment, etc.).

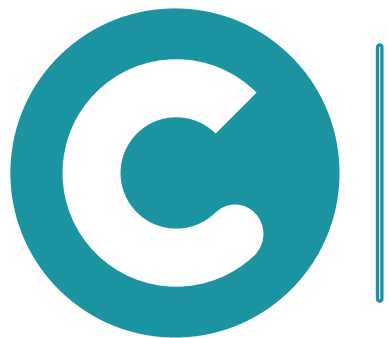
En définissant un schéma d'accueil du jeune enfant à l'échelle de la commune nouvelle afin de poursuivre l'harmonisation de l'offre en l'inscrivant dans une stratégie globale de réponse aux besoins des familles.



- En formalisant les partenariats dans un cadre contractuel favorisant l'émergence d'un projet commun et l'adaptation de l'offre aux besoins.
- L'harmonisation et la redéfinition des moyens de concertation et de participation est également un des points qui découle du diagnostic et donc viendra s'intégrer au projet.

ce que les acteurs en disent...

Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui a été fait
<ul style="list-style-type: none"> Les structures d'accueil sont nombreuses, tant publiques que privées, y compris en accueil individuel, et couvrent les besoins. 	<ul style="list-style-type: none"> Actuellement, les structures n'entrent pas dans un projet global, cohérent et complémentaire: horaires atypiques, cohérence de l'offre, accueil des familles... Disparité sur l'accueil et l'information des familles Il n'y a pas encore de continuité intégrale du service public de la petite enfance sur tout le territoire (pas de crèche familiale sur Tourlaville, Querqueville et La Glacerie..) Insuffisance d'équipements aires de jeux, lieux de rencontre, accessibilité aux services : éveil sportif, piscine le dimanche etc... 	<ul style="list-style-type: none"> Quelle continuité sur le territoire ? Comment adapter la ville aux besoins de la petite enfance et des parents (déplacements, aires de jeux, activités des centres sociaux... invitation à la culture, parentalité) ? Quelle place est laissée aux parents dans le fonctionnement de la crèche et quelle représentation ? 	<ul style="list-style-type: none"> Un projet pour la petite enfance sur la ville qui prend en compte notamment : <ul style="list-style-type: none"> La coordination des secteurs d'admission. La coordination des RAM et un projet global pour l'accueil privé individuel plus généralement des guichets d'accueil des familles. Une adaptation de l'offre vers plus de diversification adaptée aux nouveaux usages sociaux. un projet handicap global en articulation avec l'inclusion sociale. Équité d'accessibilité, pratiques identiques sur les contrats d'accueils et commission d'admission et orientations Réfléchir à la notion de guichet unique adapté à la territorialisation adoptée. 	<ul style="list-style-type: none"> Une direction Petite Enfance unifiée ainsi qu'un projet politique unique traduit en feuille de route Un service spécifique Relais Petite Enfance (ex RAM) dédié à la coordination des assmat et à l'information auprès des familles. Une nouvelle structure, le Pôle Agnès Varda, ainsi que des horaires modifiés en accueil collectif (7h00 à 19h00) Des projets handicap en attente de validation de la CAF A partir de 2023 : extension de la crèche familiale sur Tourlaville et La Glacerie (en fonction des assmat disponibles sur ces secteurs) pour mailler le territoire de Cherbourg-en-Cotentin. Un système centralisé de demandes, les commissions et contrats sont également unifiés et harmonisés Un premier accueil d'orientation est effectué dans toutes les structures, puis le relais est pris par les animatrices du RPE ou les deux agents d'accueil polyvalents du pôle Agnès Varda. Création en septembre 2022 d'une plaquette de communication regroupant l'ensemble de l'offre publique / privée / associative, ainsi qu'une plaquette des activités Petite Enfance. "jetrouvemonassmat" est très utilisée cependant elle fait doublon avec le portail CAF monenfant.fr qui propose les mêmes informations. Le RPE joue également le rôle d'observatoire avec les données internes. En 2022, mise en place des conseils de crèches pour l'ensemble des Établissements D'Accueil du Jeune Enfant du territoire.
<ul style="list-style-type: none"> Offre d'accueil individuelle importante mais en diminution (600 en 2019, 434 en 2022) 	<ul style="list-style-type: none"> Des quartiers non couverts par des assistantes maternelles Une diminution du nombre d'assistantes maternelles liée aux départs en retraite et d'un métier en perte d'attractivité 		<ul style="list-style-type: none"> L'application, "je trouve mon assmat" , devrait permettre de vérifier l'hypothèse et de proposer des solutions adaptées aux parents, L'observatoire de la petite enfance devra être créé 	
<ul style="list-style-type: none"> Existence de conseils de crèche... 	<ul style="list-style-type: none"> Les conseils de crèche n'existent pas sur toutes les structures . 			



L'Enfance et l'Éducation

2. L'enfance et l'éducation

2.1. Les accueils périscolaires

La ville de Cherbourg-en-Cotentin propose des accueils périscolaires dans chacune des 41 écoles ou groupes scolaires¹.

Tableau des effectifs « inscrits » sur les temps périscolaires et restauration scolaire – Octobre 2022

	Cherbourg - Octeville	Équeurdreville - Hainneville	La Glacerie	Querqueville	Tourlaville	CHERBOURG EN COTENTIN
	18 sites	12 sites	6 sites	4 sites	10	1/école
	Ouverts de 7h30 à 8h30, et de 16h30 à 18h00 (7h20 à Querqueville)					
	Restauration Scolaire : 11h45-13h45					
	Maternel					
Scolaires	879	399	168	145	368	1959
Périscolaire (Inscrits)	496	254	116	101	238	1205
%	56,43 %	63,66 %	69,05 %	69,66 %	64,67 %	61,51 %
Restauration Scolaire (Inscrits)	664	301	128	101	282	1476
%	75,54 %	75,44 %	76,19 %	69,66 %	76,63 %	75,34 %
	Gestionnaire : Cherbourg-en-Cotentin					
	Elémentaire					
Scolaires	1319	731	281	266	640	3237
Périscolaire (Inscrits)	887	516	195	215	468	2281
%	67,25 %	70,59 %	69,40 %	80,83 %	73,13 %	70,47 %
Restauration Scolaire (Inscrits)	1176	613	248	218	534	2788
%	89,16 %	83,86 %	88,26 %	81,95 %	83,44 %	86,13 %
	Gestionnaire : Les Francas de la Manche (+CLT à Tourlaville)					

À compter du 1er septembre 2022, différents changements sont apportés concernant l'organisation du temps de l'enfant à l'échelle du territoire de Cherbourg-en-Cotentin :

- L'offre d'accueil périscolaire est harmonisée avec des horaires identiques pour l'ensemble des lieux d'accueil.
- Pour faire suite à la votation proposée aux habitants de Cherbourg-

en-Cotentin, la semaine d'école passe à 4 jours et les TAP (Temps Activités Périscolaires) sont supprimés.

- L'accueil des enfants de maternelle, sur les temps périscolaires se fera exclusivement par des ATSEM de la collectivité afin d'apporter de la cohérence ainsi qu'un meilleur accompagnement et suivi entre les différents temps de l'enfant. De plus, afin d'accentuer cela, une ATSEM sera présente dans chaque classe de maternelle afin de renforcer l'accompagnement des enfants en appui des enseignants, ce qui représente pour cette nouvelle rentrée, une équipe globale de 103 agents territoriaux contre 78 auparavant.

Lors du précédent diagnostic, les acteurs ont exprimé le besoin d'engager une réflexion sur l'adaptation des horaires périscolaires aux besoins des familles et à la construction d'une réponse faisant appel à des modes de garde complémentaires pour les horaires atypiques. Une étude est en cours. Cette réflexion doit se faire également en lien avec le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) qui est également en cours de réécriture pour être effectif à la rentrée 2023.

Ce PEDT (2023-2026) a pour finalité d'associer un maximum d'acteurs éducatifs des différents temps de vie des enfants dans une logique d'éducation partagée. Il s'articule autour de 5 grands axes qui seront explorés par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative :

- La culture,
- Le sport/santé,
- L'environnement,
- La citoyenneté et l'ouverture sur le monde,
- La réussite éducative et la parentalité.

¹ Voir cartographie "Les établissements scolaires du premier degré", page 72

Il permettra de poser un cadre commun visant à définir le partenariat entre l'Éducation Nationale, la ville et les partenaires tant associatifs qu'institutionnels.

L'évolution de la démographie scolaire et le travail sur le Schéma Directeur des Écoles Publiques (SDEP) vont également impacter l'organisation des services périscolaires. On notera par exemple que la ville compte 38 sites de restauration pour 41 écoles ou groupes scolaires publics. Parmi eux, deux sites sont situés en dehors de toute école. Cela suppose de déplacer des élèves durant la pause méridienne, certains déplacements nécessitant un transport en bus. Cependant depuis la pandémie de Covid, des restaurants ont été intégrés sur de nouveaux sites scolaires, réduisant ainsi les nécessités de déplacement à seulement quelques sites.

2.1.1. La production des repas

La production des repas constitue enfin un enjeu pour la commune :

- D'abord, parce que la loi EGalim¹ impose une évolution des modes d'approvisionnement avec 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques.
- Ensuite, parce que les équipements de production actuels ne permettent pas à terme de produire en régie le nombre de repas nécessaires à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin.

C'est pourquoi, depuis septembre 2021, Cherbourg-en-Cotentin s'est dotée d'une cuisine centrale collective au sein de l'Espace René Lebas. Cela permet de garantir une équité de service pour l'ensemble des enfants fréquentant les écoles, les mercredis loisirs et les accueils de loisirs pendant les vacances. Cela permet également d'assurer une offre de qualité avec une alimentation sûre, saine et durable, d'élargir

le champ de la restauration au delà des scolaires et d'harmoniser les pratiques afin d'assurer une cohérence des prestations.

En juin 2022, pour ce qui concerne les produits reconnus Egalim, nous comptons :

- 8.27 % de produits reconnus SIQO (Signe Indicateur de Qualité et d'Origine) sur les 30% attendus,
- 19.31% de Produits Bio sur les 20% attendus.

Mais à ceci s'ajoute l'ensemble des produits locaux non éligibles EGAlim soit 24.81%. Ce qui fait un Total EGAlim plus Local non Labellisé de 52.40%. Dès la rentrée de septembre, les produits reconnus SIQO (Signe d'identification de la Qualité et de l'Origine) devraient augmenter sensiblement du fait d'un développement accru de produits Locaux reconnus HVE (Haute Valeur Environnementale) 2 et Bleu Blanc Coeur (BBC)

La commune de Cherbourg-en-Cotentin s'est également engagée dans une politique environnementale visant, entre autres, à prévenir et diminuer les déchets à traiter par la gestion des bio-déchets.

Pour ce faire, une convention a été établie entre la Ville et l'association "Les Petits Composteurs". La cuisine centrale se charge de récupérer les bio-déchets des restaurants scolaires qu'elle fournit afin de permettre de centraliser les pesées puis leur récupération par "les Petits Composteurs".

En 2021, 10,9 tonnes de biodéchets ont été triées et 3,6 tonnes de compost ont été produits

¹ Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable du 2 octobre 2018 : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPreparation.do?idDocument=JORFDOLE000036562265&type=general&typeLoi=proj&legislature=15>

Une diététicienne a intégré la direction de la restauration scolaire et collective depuis le 1er août 2022. Son rôle est de promouvoir une alimentation sûre, saine, durable et équilibrée.

Ses missions visent notamment à :

- contrôler l'équilibre alimentaire des repas produits par la cuisine centrale,
- mettre en place une commission menus en associant les différents acteurs de terrain,
- participer à la mise en oeuvre du marché public des produits alimentaires dans le respect de la réglementation et des objectifs de qualité (environnemental, nutritionnel, sanitaire...)
- sensibiliser au bien-manger, enjeu majeur de santé publique, via de l'information, formation auprès des différents acteurs. Les enfants, public de la cuisine centrale, sont une cible privilégiée des actions de sensibilisation (éducation, temps du repas, centres de loisirs...), tout comme leurs parents (journée portes ouvertes, actions de communication externe...).

Au sein de la collectivité, et auprès des prestataires d'animation, des échanges et des informations sont réalisés afin de sensibiliser les agents (semaine du goût, repas à thème, prise en compte des difficultés et questionnements sur le temps du repas...). L'objectif étant d'accompagner les différents acteurs afin de transmettre les informations, d'être une ressource sur les actions mises en place et d'harmoniser les pratiques.

Une montée en puissance a donc été prévue entre septembre 2021 et septembre 2023.

2.1.2. Montée en charge de la cuisine centrale :

	Septembre 2021	Septembre 2022	Septembre 2023
Scolaires	1450 repas/jour Sur 18 sites <u>Communes concernées</u> - Octeville : 800 repas (6 sites) - Tourlaville : 650 repas (12 sites)	+590 repas soit 2040 repas/jour Sur 25 sites <u>Ajout des communes :</u> - La Glacerie : 320 repas (5 sites) - Querqueville : 270 repas (2 sites)	+ 1460 repas soit un total de 3500 repas /jour Sur 43 sites <u>Ajout des communes :</u> -Equeurdreville-Hainneville : 750 repas (7 sites) - Cherbourg : 710 repas (11 sites)
Mercredis loisirs	400 repas sur 8 sites <u>Ajout des communes :</u> - Tourlaville : 80 repas (2 sites) - Cherbourg Octeville : 320 repas (6 sites)	+ 300 repas soit un total de 700 repas, Sur 11 sites <u>Ajout des communes :</u> - La Glacerie : 60 repas - Querqueville : 110 repas - Equeurdreville -Hainneville : 130 repas	
Accueil de loisirs vacances	410 repas Sur 4 sites <u>Communes concernées</u> - Cherbourg-Octeville : 230 repas, (2 sites) - Tourlaville : 180 repas, (2 sites)	+ 290 repas soit un total de 700 repas Sur 7 sites <u>Ajout des communes :</u> - La Glacerie : 80 repas - Querqueville : 90 repas - Equeurdreville -Hainneville : 120 repas	

Avant septembre 2021, les repas des mercredis loisirs étaient fournis par des prestataires externes. Par ailleurs la cuisine centrale produit 90 repas/jour pour 3 crèches (Tourlaville et la Glacerie)

2.2. Les accueils extrascolaires

La ville dispose de **289 places** d'accueil de loisirs pour les 3-6 ans et **623 places** pour les 6-12 ans réparties dans **13 structures**¹. L'été en moyenne, elle accueille **222 enfants** de 3 à 6 ans et **265 enfants** de 6 à 12 ans. Afin de garantir une cohérence de l'offre éducative à l'échelle de la commune et d'offrir des services de qualité à l'ensemble des familles, la collectivité a décidé de contractualiser sur un marché unique, confié à un prestataire de l'éducation populaire. Déclinée sur les temps péri-et extrascolaires, cette nouvelle organisation permet ainsi de placer l'enfant au cœur du projet éducatif tout en répondant aux obligations réglementaires. Les acteurs ont exprimé plusieurs fragilités qui persistent et d'autres auxquelles des réponses ont été apportées, notamment :

- Pour répondre à différents questionnements sur l'adéquation de l'offre avec les besoins et attentes des familles dans le précédent mandat, la collectivité a souhaité réécrire son **Projet Educatif de Territoire**. On notera par exemple que seuls 11 % du public concerné fréquentent les accueils de loisirs en 2022 tandis qu'ils étaient 26 % en moyenne à l'échelle nationale selon une étude CNAF de 2014².
- Des problèmes de recrutement d'animateurs volontaires ou permanents sur l'ensemble de l'année qui deviennent le point central des difficultés rencontrées.
- Même si la tendance tend à évoluer, les acteurs demandent plus de temps d'échanges formalisés
- Le manque de transversalité entre les différentes directions

conduit à une coordination complexe sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin.

Enfin, les problématiques concernant les locaux ont été prises en compte et intégrées dans le Schéma Directeur des Écoles Publiques. La réflexion globale se poursuit pour définir un maillage cohérent sur le territoire. Cependant, les services peuvent rencontrer quelques difficultés dans l'adaptation de ces équipements car l'aspect démographique doit être pris en compte comme l'évolution des quartiers et la modification de la carte scolaire. (voir carte du Schéma Directeur des Ecoles Publiques, page 103)

2.2.3. Les mini-camps

Différents mini-camps de 5 jours sont proposés aux enfants par le prestataire, pendant la période des vacances scolaires d'été. Ils permettent aux enfants de découvrir un temps de vacances collectif, sur une courte durée, en favorisant le vivre ensemble, tout en découvrant des nouvelles pratiques et un nouvel environnement.

2.2.4. La colonie

Une colonie de 3 semaines est proposée au Manoir d'Imbranville à Gatteville-le-Phare. Elle favorise, pour une cinquantaine d'enfants du territoire, le vivre ensemble, 24h/24h. Entre temps d'animation, de repos, de découverte, de convivialité, elle permet aux enfants de découvrir l'environnement qui les entoure, de nouvelles activités, tout en leur permettant d'être acteurs de leurs vacances et de se construire en tant que citoyens de demain.

1 Voir cartographie "Les Accueils de Loisirs", page 101

2 Source : Enquête TMO 2014 pour la CNAF. <https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/152%20ESSENTIEL%20-%20Baromètre%20extrascolaire.pdf>

QUERQUEVILLE

LES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

Maternelle

École Les Fauvettes

Élémentaire

Camille Claudel

TOURLAVILLE

LES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

Maternelle

Centre de loisirs
Léon Blum

Élémentaire

Centre de loisirs
Le Becquet

ÉQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE

LES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

Maternelle

École Mitterrand

Élémentaire

Fort des Couplets

CHERBOURG-OCTEVILLE

LES MERCREDIS

Maternelle

École Asselin
École Marie Lamotte
Maison Françoise Giroud

Élémentaire

École Dujardin
Village des enfants
Maison Françoise Giroud
École Simone Veil
Maison Olympe de Gougès

VACANCES SCOLAIRES

Maternelle

École Marie Lamotte
Village des enfants

Élémentaire

Centre Picquenot
Village des enfants

LA GLACERIE

LES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

Maternelle

La Mosaïque

Élémentaire

Etat des lieux des accueils de loisirs

ALSH 3-5 ans

	Cherbourg- Octeville	Équeurdreville- Hainneville	La Glacerie	Querqueville	Tourlaville
Lieux mercredi	Asselin/Dujardin Marie Lamotte Maison Française Giroud	François Mitterrand Maternelle	La Mosaïque	Les Fauvettes	Léon Blum ALSH Le Becquet
Lieux vacances	Marie Lamotte Village des enfants		La Mosaïque	Les Fauvettes	Léon Blum ALSH Le Becquet
Horaires d'accueil	7h30-18h00			7h20-18h00	7h30-18h00
Période de fermeture		Vacances de Noël	Vacances de Noël	Vacances de Noël	Vacances de Noël
Nombre d'inscrits 2021 CEC	NC	NC	NC	NC	NC
Nombre d'inscrits 2021 Hors CEC	NC	NC	NC	NC	NC
Fréquentation moyenne matin	NC	NC	NC	NC	NC
Fréquentation moyenne midi	NC	NC	NC	NC	NC
Fréquentation moyenne après- midi	NC	NC	NC	NC	NC

NC : Données Non Communiquées

Etat des lieux des accueils de loisirs

ALSH 6/12 ans

	Cherbourg- Octeville	Équeurdreville- Hainneville	La Glacerie	Querqueville	Tourlaville
Lieux mercredi	Dujardin Village des enfants Françoise Giroud Simone Veil O. de gouges	Le Fort des Couplets	La Mosaïque	Camille Claudel	Le Becquet
Lieux vacances	Picquenot Village des enfants	Le Fort des Couplets	La Mosaïque	Camille Claudel	Le Becquet
Horaires d'accueil	7h30-18h00		7h20-18h00		7h30-18h00
Période de fermeture		Vacances de Noël	Vacances de Noël	Vacances de Noël	Vacances de Noël
Nombre d'inscrits 2021 CEC	NC	NC	NC	NC	NC
Nombre d'inscrits 2021 Hors CEC	NC	NC	NC	NC	NC
Fréquentation moyenne matin	NC	NC	NC	NC	NC
Fréquentation moyenne midi	NC	NC	NC	NC	NC
Fréquentation moyenne après- midi	NC	NC	NC	NC	NC

NC : Données Non Communiquées

Au niveau national, en 2019-2020, les jeunes âgés de 6 à 13 ans représentaient 64 % de l'ensemble des départs de mineurs en séjours avec hébergement, tandis que les 14 ans et plus en représentaient près du tiers et les moins de 6 ans seulement 3 %. Ce constat montre un déséquilibre dans l'âge de fréquentation des séjours avec une chute à partir de l'adolescence. Pourtant, en 2019, la fréquentation des accueils collectifs de mineurs ont progressé de 1 %, stoppant ainsi pour la première année une baisse récurrente. De même, le départ des adolescents avait progressé de 4 % par rapport à 2018 et les séjours à l'étranger de 5 %. Malheureusement, la crise sanitaire a mis un coup d'arrêt à cette progression.

2.2.5. Les colos apprenantes

Afin de permettre aux enfants du territoire, n'ayant pas la possibilité de partir en vacances avec leur famille, de s'évader tout en renforçant leurs apprentissages scolaires ; la ville de Cherbourg-en-Cotentin propose un nouveau dispositif à des enfants/jeunes, ciblés par les centres sociaux, en lien avec les établissements scolaires. Il s'agit de pouvoir partir gratuitement, de découvrir la vie en collectivité lors de colonie aux thématiques variées (cette année : activités nautiques, équitation, activités sportives...). Cette action est possible grâce à un accompagnement de nos partenaires (Etat, CAF).

En parallèle de ces différentes actions, le service des sports propose aux enfants de participer aux animations "sport vacances" qui ont été élargies à l'ensemble du territoire (voir onglet sport).

2.3. Les grands projets en cours

2.3.1. Le Schéma Directeur des Ecoles Publiques (SDEP)

Afin de prévenir les fermetures de classes, offrir un meilleur cadre éducatif tout en réduisant les coûts de fonctionnement, la commune de Cherbourg-en-Cotentin a fait le choix de reconfigurer et moderniser son patrimoine de bâtiments scolaires pour répondre aux enjeux de "l'école de demain". Cela s'orientera vers :

- La mutualisation et la constitution de pôles scolaires de dimension plus importante.
- Une transformation des écoles favorisant le développement de l'enfant.
- La réduction du parc de bâtiments afin de pallier la nécessité de lourdes restructurations.
- La mise aux normes des écoles inscrites.
- Une réorganisation par sectorisation avec à terme un fonctionnement sur moins de sites et moins de secteurs scolaires, dans des locaux restructurés voire reconstruits.

Le SDEP est un projet prévu sur 3 mandats pour un coût estimé à 125 millions d'euros. Il comprend :

- 28 rénovations et/ou extensions d'école
- 7 constructions de nouvelles écoles ou de reconfigurations et rénovations lourdes
- 4 réaffectations d'école pour un usage extrascolaire
- 9 fermetures d'école

2.3.2. La rénovation des cours d'école

Dans la continuité du SDEP, la réhabilitation d'une dizaine de cours d'école sera réalisée sur ce mandat. Ces dernières bénéficieront

d'aménagements novateurs permettant d'offrir aux enfants des espaces favorisant la découverte, l'autonomie, l'égalité (notamment entre les genres) en les sensibilisant aux enjeux environnementaux et climatiques (création de potagers et/ou vergers, recyclage, etc). Le bien-être des enfants sera au cœur de l'aménagement de ces nouvelles cours d'écoles.

La carte page 106 donne un aperçu de l'ampleur du Schéma Directeur.

2.3.3. La réussite éducative

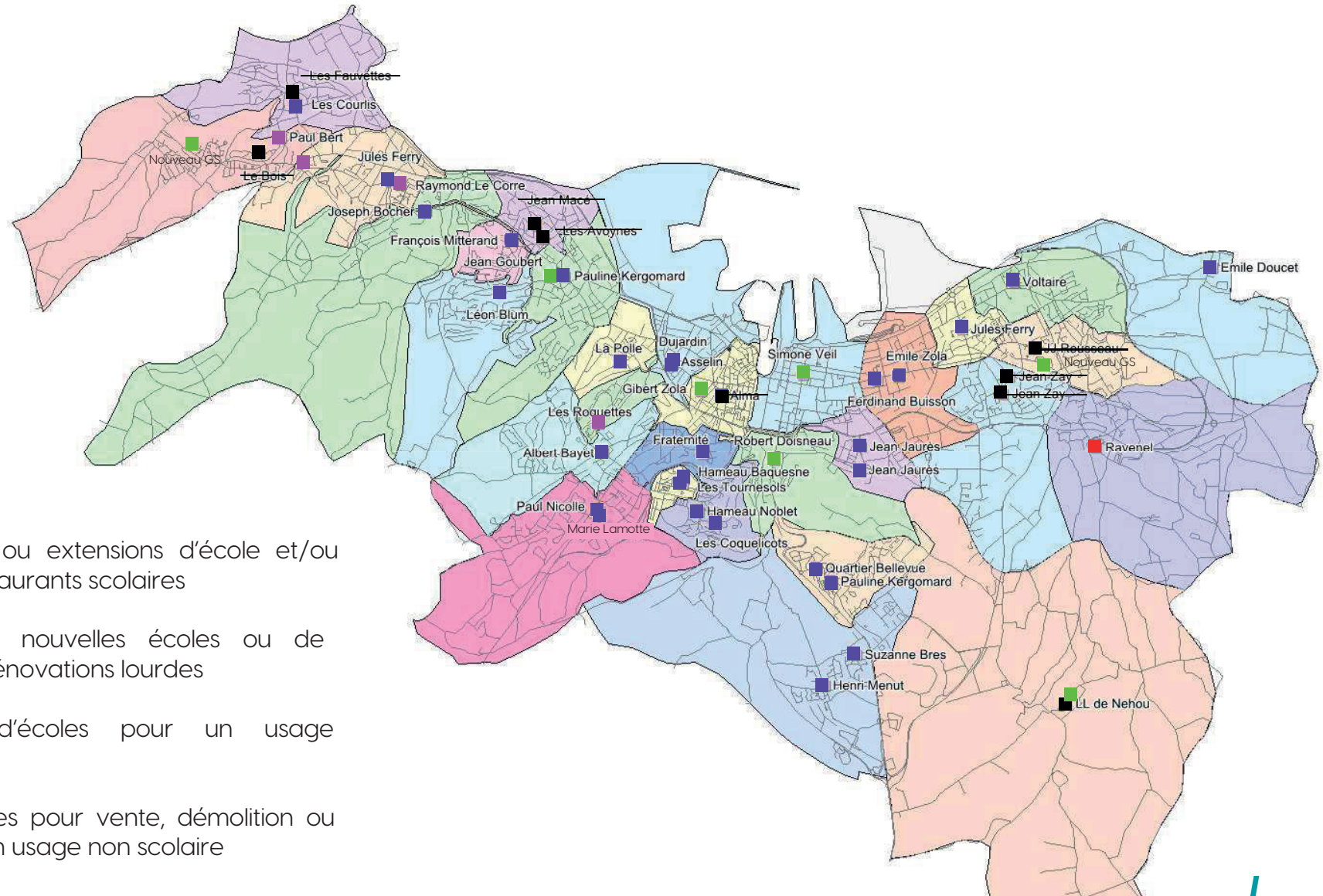
La ville de Cherbourg-en-Cotentin compte à ce jour 3 quartiers prioritaires de la politique de la ville (Les Provinces - le Maupas/la Brèche du Bois/Hautmarais - Les Fourches/Charcot Spanel). Depuis 2009, la caisse des écoles développe le programme de réussite éducative, les clubs « coup de pouce lecture » proposent des créneaux d'1h30 par soir et « coup de pouce langage » en direction des GS pour une durée de 1h, 3 à 4 fois par semaine sur ces quartiers. Ce sont plus d'une centaine d'enfants qui sont accompagnés par la réussite Educative, chaque année.

À ce jour, la volonté des élus est d'élargir le dispositif "Programme de Réussite Educative" aux enfants vivant dans les quartiers de veille et lutter contre le décrochage, l'échec scolaire et poursuivre l'équité d'accès aux services et apporter une réponse aux problématiques pointées par les acteurs du territoire. Il semble important pour la commune de Cherbourg-en-Cotentin, de pouvoir développer les actions existantes et bénéfiques pour les enfants sur les quartiers prioritaires de la ville, sur les quartiers de veille car il est important de mettre en place divers dispositifs pour accompagner ces enfants et familles grâce à la mise en place d'une coordination des acteurs éducatifs et institutionnels autour de temps formalisés pour favoriser une réponse complète et un suivi pluridisciplinaire.

2.3.4. Le déploiement du numérique dans les écoles de Cherbourg-en-Cotentin

Depuis 2019, les 41 écoles maternelles et élémentaires ont été câblées puis équipées, par classe, d'un vidéoprojecteur (interactif pour les élémentaires), d'un tableau blanc, d'un visualiseur et d'un PC portable pour l'enseignant pour un coût total de 1 619 540 €. Cela a été complété en 2020 par la mise à disposition d'une classe mobile, par école, de 6 tablettes dotées d'applications validées par l'Education Nationale (2 classes mobiles pour les écoles de plus de 6 classes) dans les écoles maternelles pour un coût estimé à 118 445 €. Ce projet sera finalisé en 2023 par la mise à disposition de classes mobiles composées de tablettes et de PC portables, dans l'ensemble des écoles élémentaires du territoire, pour un coût total de 347 000€. En parallèle, les salles informatiques seront supprimées en cohérence avec les orientations de l'Éducation Nationale.

Le dispositif ENTone se développe sur l'ensemble du territoire. Il permet aux écoles de communiquer directement avec les familles via un réseau social sécurisé et partagé uniquement par l'école et les parents. Ce travail a été réalisé en partenariat avec les référents numériques de l'Education Nationale.



LEGENDE

- 1 école sans travaux
- 28 rénovations et/ ou extensions d'école et/ou constructions de restaurants scolaires
- 7 constructions de nouvelles écoles ou de reconfigurations et rénovations lourdes
- 4 réaffectations d'écoles pour un usage extrascolaire
- ▼ 9 fermetures d'écoles pour vente, démolition ou réaffectation pour un usage non scolaire

ce que les acteurs en disent...

Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui est fait
<ul style="list-style-type: none"> L'école est un lieu stratégique pour toucher un public large. L'offre éducative est importante. 	<ul style="list-style-type: none"> Des temps d'accueil qui ne répondent pas toujours aux besoins des familles (par exemple horaires d'accueil périscolaires jugés parfois insuffisants pour répondre aux besoins des familles) (ceci correspond à tous les temps de l'enfant). 	<ul style="list-style-type: none"> Des débats autour du temps passé par les enfants de maternelle sur les tablettes et la mise en oeuvre des Tableaux Blancs Interactifs. 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la prise en compte du handicap dans l'offre d'accueil et les actions socio-éducatives. Réduire les délais de réponse des institutions dans l'accès aux structures spécialisées. Mutualiser les réflexions et harmoniser les pratiques à l'échelle de CEC (En cours de réalisation) 	<ul style="list-style-type: none"> Enthousiasme de la part des équipes enseignantes, concernant le déploiement de la numérisation des classes financé dans son intégralité par la collectivité. Toutes les écoles maternelles sont dotées de classes mobiles et le déploiement se poursuit dans les écoles élémentaires. Le dispositif ENTone qui permet aux écoles de communiquer avec les familles se développe sur l'ensemble du territoire. Ce travail a été réalisé en partenariat avec les référents numériques de l'Education Nationale. Questionnement et réflexion de la collectivité en cours sur l'évolution du numérique dans quelques années.
	<ul style="list-style-type: none"> Manque de temps d'interconnaissance et de concertation. Un travail encore trop cloisonné. 	<ul style="list-style-type: none"> L'aspect "interconnaissance" a été beaucoup évoqué. Les acteurs de l'éducation ne rapprochent pas formellement cette demande de ce qu'on pourrait appeler un projet pédagogique commun et partagé. Donc ils ne formulent pas de propositions sur la création d'un outil, ou de dispositifs, ou de méthodologie. Le paradoxe est qu'à l'échelle des communes déléguées, ces outils de dialogue devraient exister autour du PEDT pour le moins. La question de la co-éducation, de l'éducation partagée sont des définitions à approfondir 	<ul style="list-style-type: none"> Il faut définir un cadre favorisant la coéducation : <ul style="list-style-type: none"> Affirmer la volonté politique ; Favoriser la stabilité des partenaires (pose la question des moyens humains) ; Permettre l'interconnaissance des acteurs, en développant des formations communes par-exemples ; Développer des outils et projets communs pour "faire ensemble". 	
	<ul style="list-style-type: none"> Des pratiques parfois hétérogènes 			<ul style="list-style-type: none"> Ce manque d'interconnaissance et de pratiques équitables est abordé dans la réécriture, en cours, du PEDT (Projet Educatif de Territoire) avec l'ensemble des acteurs éducatifs. Une réflexion reste à avoir le développement de nos actions ou projets existants à l'échelle du territoire et sur la façon de mieux mobiliser les parents (lors de ces rencontres sur le PEDT notamment). A compter de septembre 2022, un seul prestataire a la gestion de l'ensemble des

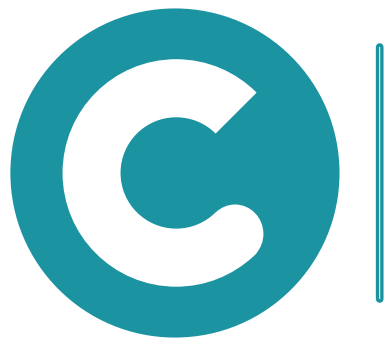
ce que les acteurs en disent...

Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui est fait
<ul style="list-style-type: none"> • Une volonté des acteurs de travailler en commun, et des expériences réussies de coéducation dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires (Réussite Éducative) • Des partenariats efficaces autour de projets. • L'ouverture de l'école sur le quartier n'a pas été abordée comme telle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de connaissance des passerelles existantes, des compétences des différents acteurs. • Trop souvent ces rencontres ne se font que dans un besoin de remédiation et non pas de prévention. • Des procédures trop lourdes au sein des institutions pour favoriser le travail partenarial (budget, validation). • Le principe des marchés publics ne semble pas adapté à une partie des acteurs présents. Manque de concertation lors de la décision de maintien des TAP dernièrement 	<ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs se questionnent sur les échelles de territoire les plus pertinentes pour les différents projets. • Les organisations et schémas horaires différents d'une commune reflètent-ils des projets pédagogiques différents ou est-ce le résultat historique d'un processus ? Sans doute faudra-t-il trouver les modes de concertation nécessaires avant d'engager l'harmonisation (qui n'est pas l'uniformisation). Les modalités, objectifs et dispositifs de dialogue dans le cadre de l'ouverture de l'école n'ont pas été décrits ou clairement sollicités: est-ce à dire qu'ils sont considérés comme du ressort de la collectivité ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Associer et impliquer les parents ; • Formaliser des espaces/temps de concertation attractifs et efficaces et qui s'inscrivent dans la charge de travail de tous les acteurs. • Assurer la remontée des réflexions à l'échelle de CEC. • Définir un plan d'action à l'échelle de la commune nouvelle. • Évaluer les dispositifs mis en place pour ne pas les multiplier, mais s'assurer qu'ils correspondent aux besoins. • Définir un projet pédagogique global du temps de l'enfant intégrant les temps hors l'école sur l'extra scolaire sur CeC et, en s'appuyant sur les acteurs de terrain. 	<p>prestataire à la gestion de l'ensemble des temps périscolaires (pour les élémentaires) et extrascolaires sur Cherbourg-en-Cotentin.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concernant les rythmes scolaires, l'ensemble de la population a été concerté fin 2021 pour connaître leur avis sur le passage ou non au 4 jours. 3 débats ont été proposés autour du rythme de l'enfant et chacun a eu la possibilité de voter via la plateforme participative. • Le dispositif de réussite éducative est étendu à compter de septembre 2022 aux quartiers de veille active (Blum, Bocher et Mitterrand sur Equeurdreville; Kergomard et Bellevue à la Glacerie; Le bois et Paul Bert à Querqueville, Voltaire et Ravenel à Tourlaville)
	<ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs repèrent des besoins dans l'accompagnement à la parentalité et l'inclusion du handicap. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comment prendre en compte les stéréotypes véhiculés par les médias et les réseaux sociaux ? • Quelle articulation entre la parentalité et les acteurs de l'école, du péri-scolaire et de l'extrascolaire ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la formation des encadrants éducatifs, les adapter à la proximité et au terrain. 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Des moyens humains parfois insuffisants notamment pour les AVS. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement des publics fragiles (soutien scolaire) mais aussi la répartition des rôles au regard des parents en difficulté est probablement un thème de travail entre les acteurs • Comment éviter l'hyper-sollicitation des enfants ? • Quel aménagement des temps de l'enfant ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier des modes d'accueil atypiques autres que collectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les AESH sont mis à disposition par le Conseil Départemental. Pour permettre une continuité pour les enfants sur l'ensemble des temps périscolaires, la collectivité finance des postes d'encadrants sur les temps dont elle a la charge mais n'a pas vocation à pallier l'ensemble des besoins. • Un travail est également en cours de réflexion autour de la mise à disposition de matériels adaptés aux enfants porteurs d'handicap à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin. • Cherbourg-en-Cotentin a engagé une réflexion globale sur les temps éducatifs des enfants. Plusieurs projets sont en cours ou sont mis en place :

ce que les acteurs en disent...

Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui est fait
	<ul style="list-style-type: none"> La qualité du dispositif éducatif repose également sur les conditions matérielles et de stabilité des équipes éducatives. Aujourd'hui, avec le déclin démographique, l'école et la réussite éducative nécessitent des pôles de stabilité et le choix d'écoles dont la structure permet de mettre en place un projet éducatif adaptable (classes, équipements, restauration scolaires périscolaire intégrés...), Les conditions d'accueil et d'hygiène alimentaire pour la restauration scolaire nécessitent un plan d'ensemble, tant pour la politique d'achat, de formation, de production que la redéfinition des conditions d'accueil. 	<ul style="list-style-type: none"> Quelle place pour l'innovation dans l'éducation ? Quels temps collectifs possibles ? 	<ul style="list-style-type: none"> Étude et mise en oeuvre d'un schéma directeur des écoles publiques, en confortant les investissements pédagogiques sur des pôles stables et adaptés via une nouvelle carte scolaire. Une étude globale de redéfinition de la restauration scolaire, de l'achat, aux conditions de restauration et d'accueil en passant par la production, en intégrant l'objectif d'un temps de pause suffisant pour les enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> Le Schéma directeur des écoles publiques concernant la partie "bâtiments-accueil" à destination des enfants, l'école de demain avec l'apport d'innovation dans nos structures ainsi que la carte scolaire sur l'ensemble du territoire Le Projet Éducatif De Territoire rassemblant l'ensemble des acteurs gravitant autour de temps de l'enfant Le développement du projet réussite éducative sur les quartiers de veille. La mise en place des nouveaux rythmes scolaires avec le passage aux 4 jours à compter de septembre 2022. La création d'une cuisine centrale depuis septembre 2021 avec une montée en puissance jusqu'en 2023 afin de garantir une équité de service pour l'ensemble des enfants fréquentant les accueils mais également de développer et d'assurer une offre de qualité avec une alimentation sûre, saine et durable.

Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui a été fait
<ul style="list-style-type: none"> 11 % du public concerné fréquente les ALSH durant les petites et grandes vacances. 	<ul style="list-style-type: none"> Couverture du territoire excentrée par rapport aux lieux de vie. Des organisations très différentes et peu lisibles. 	<ul style="list-style-type: none"> La fréquentation semble peu importante. 	<ul style="list-style-type: none"> Réfléchir aux évolutions des pratiques familiales (temps partiels, grands parents, temps organisés autour d'autres activités, mini camps) Vérifier l'accessibilité : l'adaptation des horaires, des amplitudes et des lieux . 	<ul style="list-style-type: none"> Un travail est en cours avec les services de la collectivité concernant la refonte de la partie éducation sur le site de la ville, cela afin de permettre aux familles d'avoir une meilleure lisibilité concernant les services, dispositifs, actions à destination des enfants.



La jeunesse

1. La jeunesse

Les politiques jeunesse recouvrent de nombreux acteurs avec des actions complémentaires. Aux côtés de partenaires tels que l'Éducation Nationale, le Département, la MADO (Maison des Adolescents) ou encore la MEF (Maison de l'Emploi et de la Formation), la ville de Cherbourg-en-Cotentin intervient autour de 5 axes principaux :

La mise en place d'un véritable projet territorial

- L'amélioration et le développement du contact auprès des jeunes en s'appuyant sur les particularités du territoire
- Le développement de la stratégie de communication et d'information envers les jeunes et leurs familles
- La prise en compte de la notion de suivi des âges dans une logique de parcours : animation, prévention, insertion, l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie.
- L'accompagnement de projets comme terrain d'exercice de la citoyenneté.

La création de Cherbourg-en-Cotentin a permis de développer les actions jeunesse à l'échelle du territoire. Pour mettre en œuvre cette politique, la ville s'appuie sur des services et équipements municipaux, mais aussi sur les partenaires associatifs implantés sur le territoire. De plus, la politique jeunesse étant étroitement liée à l'animation de la vie sociale, un travail important d'accompagnement des jeunes est mis en place avec les Centres Sociaux¹ ayant des référents jeunesse dans leur structure.

Créé depuis 2021, le département jeunesse poursuit les ambitions suivantes pour aboutir à une politique jeunesse cohérente à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin. Pour ce faire, les acteurs ont identifié les

¹ Voir "Cartographie des acteurs jeunesse", page 118

priorités suivantes :

- Des liens renforcés avec l'Éducation Nationale afin d'investir davantage les établissements scolaires.
- Le renforcement des actions hors les murs afin d'investir l'espace public et de toucher un public plus large.
- Une refonte des outils et modes de communication afin de les adapter aux usages des jeunes et de les mutualiser avec l'ensemble des acteurs.
- L'implication des jeunes et des acteurs dans la définition de la politique jeunesse grâce à la mise en place du conseil de la jeunesse à l'échelle du territoire.
- L'organisation d'un maillage du territoire assurant la complémentarité entre les structures et la création d'un lieu multifformes et partenarial en centre-ville (sur le modèle des tiers lieux).

Les pages suivantes présenteront la synthèse ainsi que les problématiques identifiées par les acteurs.

1.1. L'amélioration et le développement du contact auprès des jeunes.

Premier pas de l'accompagnement des jeunes, la prise de contact est d'abord un moyen de communiquer sur l'ensemble des actions en direction des jeunes. Le service jeunesse améliorera sa présence dans l'espace et les structures publiques. Elle repose sur deux types d'actions :

- Les actions portées par la ville et/ou ses partenaires associatifs agissant dans le cadre de missions de services publics :
 - Ce sont d'abord les accueils de jeunes¹, qui proposent un accueil libre, sans activité support obligatoire. Ce sont des lieux de premier contact et de socialisation qui permettent aux jeunes qui le souhaitent d'accéder aux loisirs, à l'information, à la prévention et aux actions d'accompagnement vers l'autonomie.
 - En parallèle, les actions dites "hors les murs" ont vocation à permettre le contact avec les publics en allant au plus près de leurs lieux de vie. Elles prennent le plus souvent la forme d'animations hors structures, avec une vocation de veille sociale.
 - Enfin, l'organisation de temps festifs en lien avec différents services de la collectivité comme les sports ou la culture permet ponctuellement de toucher des publics ne fréquentant pas spécialement les structures jeunesse. (contest de trottinette, l'art du déplacement..)

· Les partenariats reposant sur les actions d'acteurs institutionnels ou associatifs du champ de la jeunesse :

- en premier lieu, se sont les actions conduites en lien avec les établissements scolaires via des interventions thématiques menées par les services de la ville : écrans, cyber harcèlement, usage des réseaux et plus largement d'internet.
- Le service jeunesse accompagne depuis plusieurs années les établissements scolaires (collèges) tant sur le volet de la prévention que de l'éducation à la citoyenneté. Depuis 2022, le département jeunesse et les collèges ont constitué une intervention au long court portant sur l'élection des délégués et la formation de ces derniers une fois élus.
- Viennent ensuite les partenaires associatifs, et particulièrement les clubs sportifs et associations culturelles. En dehors de projets ponctuels, ce relais est moins développé et fait partie des axes de progression identifiés.

1.2. L'accompagnement de projets comme terrain d'exercice à la citoyenneté

Afin de permettre aux jeunes de s'engager, d'expérimenter leur citoyenneté et d'acquérir des compétences favorisant leur autonomie; la collectivité souhaite développer l'accompagnement à la participation citoyenne, soutenir les initiatives et les projets collectifs et parfois individuels, en mettant en place des actions favorisant le pouvoir d'agir

¹ Voir "Les accueils de jeunes", page 117

des jeunes. Elles ont pris la forme de valorisation pour l'investissement des jeunes leur permettant ensuite d'accéder à des activités de loisirs, d'accompagnement dans l'obtention du BAFA avec le développement de C' mon BAFA en 2023 ou encore de bourse à projets C'mon projet.

La nouvelle direction jeunesse, s'inscrit dans le développement d'une coopération accentuée avec ses partenaires comme la mise en place de projets à l'international. Actuellement, un échange avec des jeunes allemands est en cours, en partenariat avec le service parcours et la Maison pour tous.

En parallèle, l'ensemble de ces actions sont rassemblées dans le dispositif Cité Jeunes décliné en quatre volets :

- C Loisirs : une aide de 20 € pour les enfants du CP à la 3^{ème} bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire de la CAF ou disposant de la carte spot 50, pour s'inscrire à une activité sportive, culturelle ou artistique.
- C Mon projet : un soutien technique, juridique et financier (plafonné à 1500 € par projet) pour les jeunes de 11 à 25 ans.
- C Citoyen : en échange de leur participation à des animations proposées par la ville, les jeunes de 15 à 25 ans peuvent recevoir des chèques cadeaux ou vacances à hauteur de 200 € par an. S'ils souhaitent les échanger contre des formations telles que le BAFA, le BAFD ou le Brevet de Surveillant de Baignade, la collectivité finance jusqu'à 250€.
- C Mon emploi : un accompagnement personnalisé en partenariat avec la MEF et la Mission Locale pour aider les jeunes de 18 à 25 ans à obtenir une première expérience professionnelle.

1.3. Le développement de la stratégie de communication et d'informations envers les jeunes et leur famille.

La prise de contact repose également sur des outils de communication et plus largement sur le numérique. En complément de ces lieux d'accueil physique, le réseau des "Promeneurs du Net" a permis de créer une présence éducative sur internet. Créés en 2012 à l'initiative de la CAF et du Conseil Départemental de la Manche, les "Promeneurs du Net" s'inspirent d'une expérience suédoise visant à instaurer un dialogue avec les jeunes sur internet et les réseaux sociaux. Le dispositif s'appuie sur les animateurs ou éducateurs issus des structures du territoire (accueils de jeunes, centres sociaux, foyer de jeunes travailleurs, etc.). A ce jour, les animateurs jeunesse sont ou seront "Promeneurs du net" sur des temps formalisés ou non.

De plus, depuis septembre 2022, une community manager a intégré le département jeunesse. Il est essentiel de pouvoir innover et harmoniser les supports de communication afin de s'adapter aux nouvelles pratiques de communication des jeunes. Elle aura pour mission de veiller au bon développement de la communication, favoriser les bonnes pratiques et valoriser la contribution des membres. Elle permettra au service de rentrer en contact avec les jeunes ne fréquentant pas les structures notamment par le biais des réseaux sociaux. Elle mettra également en place des événements fédérateurs pour animer la communauté. Elle ira également à la rencontre des jeunes et concourra à certains temps d'animation spécifiques (prévention aux écrans notamment)

1.4. La prise en compte de la notion de suivi des âges dans une logique de parcours : animation, prévention, insertion. L'accompagnement des jeunes vers l'autonomie

C'est sans doute l'axe d'intervention le plus mouvant et faisant appel au plus grand nombre d'acteurs. On peut y distinguer quatre formes d'accompagnement complémentaires :

- L'accompagnement à la participation, avec le dispositif Cap d'AJIR¹, les actions d'accompagnement portées par les structures jeunesse, les chantiers jeunes² (en lien avec les services espaces verts et techniques) et les instances tels que le Conseil Local de la Jeunesse qui verra le jour en 2023. Il peut également se concrétiser par le soutien de la ville pour la création et le fonctionnement de Junior associations³. Le dispositif C Citoyen accompagne également les jeunes vers la participation à des actions organisées par la collectivité ou les associations du territoire et tend à faire connaître le bénévolat aux jeunes.
- L'accompagnement à l'insertion professionnelle, avec les actions portées par les structures jeunesse tel que le dispositif C Mon Emploi présenté supra, le Foyer de

Jeunes Travailleurs l'Espace-Temps, la Maison de l'Emploi et de la Formation, mais aussi les services civiques accueillis dans les associations ou les services de la ville. Un dispositif soutenu par la collectivité est actuellement en cours d'écriture en partenariat avec l'ADSEAM, la MEF, et le FTJ. Il permet d'accompagner les jeunes en rupture. Il est décliné en plusieurs étapes:

- un accompagnement socioéducatif de l'ADSEAM
- un parcours Mobilité
- la possibilité pour les jeunes de venir sur les ateliers Créabois du FJT.

De plus, le dispositif C Mon Emploi a été intégralement repensé en collaboration avec la MEF, et permet aux jeunes éloignés de l'emploi un renforcement des compétences psycho-sociales indispensables pour évoluer en milieu professionnel. Un accompagnement individuel est organisé par les animateurs Jeunesse de la Ville (et asso MPT et MJC) tandis que les différents ateliers sont collectifs. Chaque parcours est construit en fonction des besoins du jeune et celui-ci ne participe qu'aux ateliers dont il a besoin. Ce dispositif est cumulable avec le Contrat Engagement Jeune, dispositif national qui alloue une aide financière au jeune bénéficiant du dispositif. Désormais, en lien avec la MEF, les jeunes inscrits à C Mon Emploi peuvent

¹ Cap AJIR (Actions Jeunes Initiatives Responsabilités) est un dispositif qui a pour objectif de susciter, promouvoir et de valoriser la capacité d'initiative des jeunes de 11 à 25 ans résidant sur le département de la Manche. Les projets soutenus par le dispositif AJIR s'inscrivent dans une démarche de prise de responsabilité et d'éducation à la citoyenneté. Il permet un accompagnement technique et financier à hauteur de 1600 € maximum.

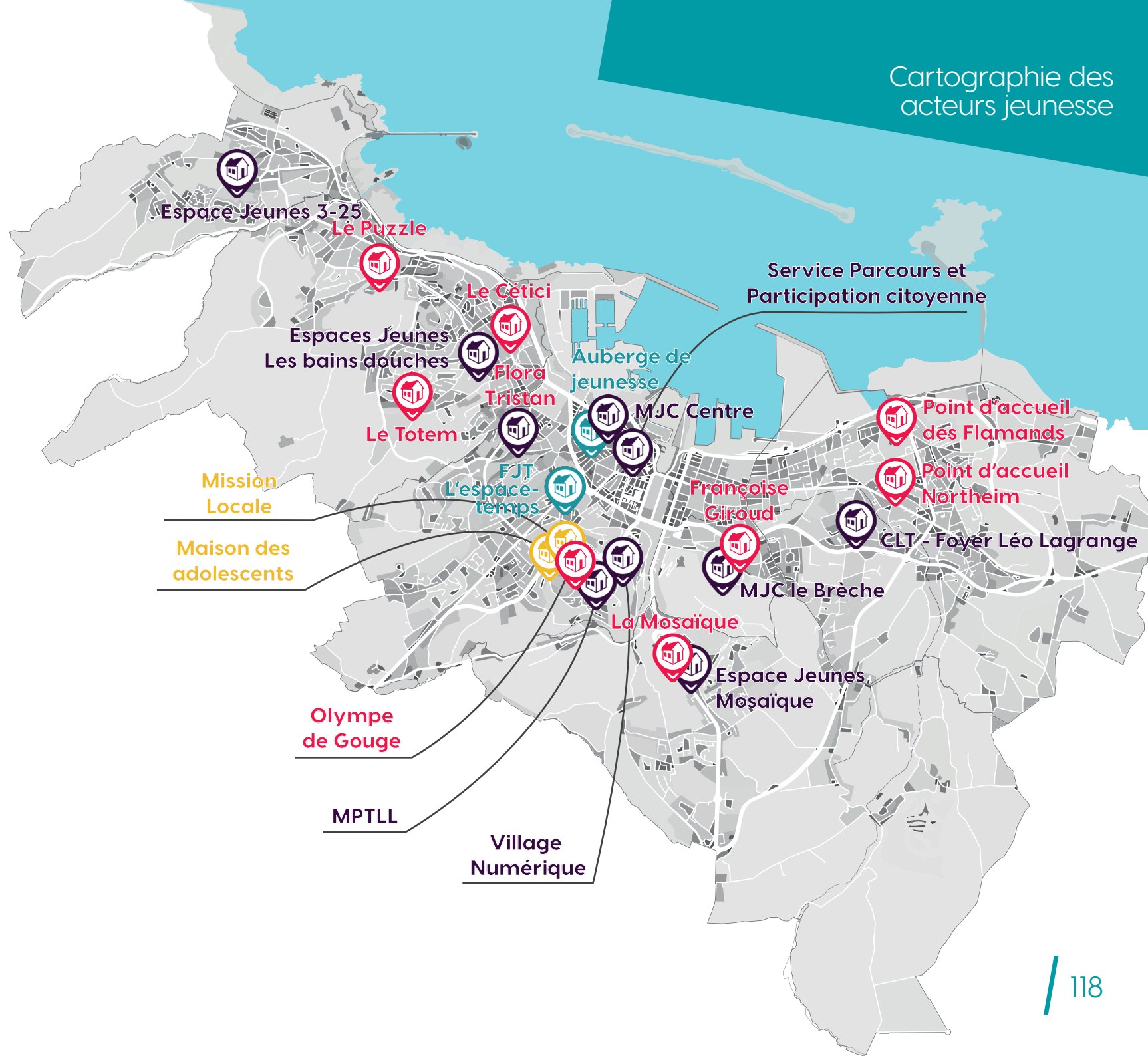
² Toutefois les chantiers jeunes tels qu'ils sont pratiqués relèvent plus d'activités accompagnées et citoyennes que d'accompagnement vers l'autonomie qui supposerait une relative liberté d'organisation et de choix des chantiers.

³ En 2017, le territoire comptait 5 Junior associations.

bénéficier de cette aide (ce n'est pas systématique en fonction de critères) et grâce à une organisation calendaire adéquate, ils peuvent participer aux deux dispositifs complémentaires.

État des lieux des Accueils de Jeunes en 2022

Communes déléguées	Structure	Ressources RH/ ETP	Public cible	Adhérents 2022	Filles	Garçons	Offre proposée et Observations
Cherbourg-Octeville	Service Parcours	6	11/25 ans	264	142	122	Accueil, c'citoyen, prévention, citoyenneté, insertion
	MPTLL Provinces	8	11/17 ans	116	52	64	Accueil, numérique, sports, prévention, citoyenneté, projets internationaux, séjours, loisirs, insertion, pratiques artistiques et culturelles
	MPTLL Les vallons	1	11/25 ans	8	3	5	Les chiffres ne prennent en compte seulement les jeunes adhérents, ils ne sont pas représentatif du nombre de jeunes accueillis sur la rue, les gymnases ou en accompagnement individuel
	MJC La Brèche	7,7	11/25 ans	91	42	49	ACM, accueil, loisirs, animations, ateliers, sorties, stages, soirées, hors les murs, sports, prévention, citoyenneté, mobilité, accompagnement de projets, séjours, pratiques artistiques et culturelles, PDN, accompagnement scolaire, chantiers loisirs Les chiffres prennent en compte seulement les jeunes adhérents, ils ne sont pas représentatifs du nombre de jeunes accueillis sur les activités hors les murs : 179 en 2021.
Équeurdreville-Hainneville	Espace jeunes Bains Douches	3,66	11/17 ans	306	133	173	Accueil, loisirs, citoyenneté 90.5% de 11-15 ans et 9.5% de 16-17 ans.
	Accueil jeunes Puzzle / Totem	2	14/25 ans	62	42	20	ACM + de 14 ans, Jeux, projets
La Glacerie	Espace jeunes mosaïque	2,5	11/25 ans	76	24	52	Sorties, camps, projet, prévention, insertion. 32% de filles et 68% de garçons. 68.5% de jeunes issus du quartier des Rouges Terres.
Querqueville	Espace jeunes 3/25	3	12/25 ans	90	36	54	Sport, loisirs, culture, prévention Forte augmentation des adhésions chez les garçons (+32%)
Tourlaville	Point Accueil Northeim	2	14/18 ans				Prévention, accueil jeunes + accueil libre, projet, sports, culture, prévention
	CLT et foyer LL	1,5	11/17 ans	50	18	32	Autonomie, accueil, prévention, évènementiels



-  Structures jeunesse
-  Hébergement, animation, formation
-  Accompagnement socio-éducatif
-  Centres Sociaux et Points d'accueils

ce que les acteurs en disent...

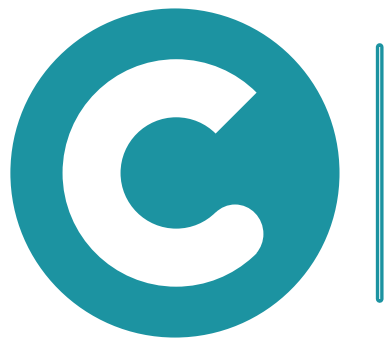
Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui a été fait
<ul style="list-style-type: none"> • Un maillage du territoire globalement cohérent et homogène en matière d'accueil de jeunes mais il manque une structure au centre. • Un nombre important de Promeneurs du Net. • Une offre particulièrement diversifiée pour les adolescents et les jeunes, avec des actions « hors les murs », et le développement de nombreux partenariats pour compléter les activités proposées (collèges, FJT, CSAPA, associations, ...). • Un nombre important de partenaires dans les secteurs médicaux, sociaux, culturels, sportifs et insertion professionnelle. • Des partenariats avec l'Education Nationale et des associations variées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les publics âgés de moins de 20 ans connaissent une baisse plus marquée de leurs effectifs • Une offre d'activité insuffisante pour les 12-25 ans durant les vacances. • Des zones blanches sur le territoire et sur la tranche d'âge. • Des animations dans les quartiers à renforcer. • Des actions "hors les murs" en recul. • Des jeunes ont exprimé leur déception du fait de la disparition du Passeport Jeunes. • Un faible nombre de jeunes inscrits dans les structures. • Manque de lisibilité des structures jeunesse et des dispositifs d'accompagnement. • Communication insuffisante. • Moyens humains insuffisants (ou à redéployer). • Moyens dédiés au handicap insuffisants • Des acteurs actifs (santé et prévention) mais peu connus des jeunes. • Une zone blanche dans le secteur Val de Saire 	<ul style="list-style-type: none"> • Face au rajeunissement du public jeunes, la question de la détermination de l'âge minimum de la tranche jeune est posée. • Le rôle social des structures sportives et culturelles ainsi que les passerelles à mettre en place pour l'établissement du contact sont à définir. • Comment concilier accueil dans les structures et présence dans l'espace public à moyens constants ? • Quels profils des professionnels dans la rue ? • Ambassadeurs de jeunes à jeunes ? • Y'a-t-il des typologies à cibler prioritairement ? • Si le "aller vers" a été abordé de manière importante dans les ateliers, la question du comment (ciblage, quartiers, établissements scolaires) et donc des moyens définis dans une organisation et un projet, reste posée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Donner envie aux jeunes de rester en proposant des études post-bac, une offre universitaire plus dense. • Investir davantage les établissements scolaires. • Réinvestir l'espace public où sont les jeunes. (présence d'animateurs dans l'espace public, être sur le terrain, dans la proximité). • Être attentif à la demande des jeunes en laissant le temps du contact. • La patinoire reste une attente récurrente exprimée par les jeunes. • Les acteurs interrogés insistent sur l'importance du travail de rue, hors les murs. • Approche ludique et adaptée pour créer le lien de manière à construire du projet plus tard. • S'adapter aux différentes typologies de jeunes. • Interroger les jeunes dans les lieux de vie • Associer les jeunes à la définition du plan d'action PESL (écoute active). • Favoriser les démarches de transmission entre pairs. • S'adapter aux modes de communication (en dédiant une personne à la communication jeunesse et utilisant les médias des jeunes) : • Créer une application pour les jeunes. • Créer un format dédié aux jeunes "C'est pour les jeunes" (type C'est à Cherbourg) avec un "comité de rédaction" associant les acteurs du territoire : <ul style="list-style-type: none"> • Un format papier en libre service dans tous les lieux de vie des jeunes y compris les aubus, skatepark, etc. • Un format numérique permettant la diffusion de capsules vidéos youtube, des témoignages de jeunes, etc. • Une organisation permettant de récolter et diffuser l'information: relations à organiser avec un référent ou correspondant/structure (formé à la stratégie et aux outils de diffusion) et le service communication. • Des thématiques selon les périodes (ex: emploi saisonnier), les classes d'âges, les échelles territoriales (quartier, CeC, voir davantage). 	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis 2021, mise en place du Campus connecté du Cotentin. Cette "classe" permet de suivre une formation à distance, en bénéficier d'équipements numériques à proximité de chez soi. • Depuis 2020, le Département Jeunesse a structuré et modélisé ses interventions dans les collèges publics de Cherbourg-en-Cotentin sur le temps du midi ou en journée sur des thématiques spécifiques (prévention, santé...) Tous les animateurs sont "promeneur du net" sur facebook pour répondre plus facilement aux sollicitations des jeunes • Une réflexion est en cours en lien avec le CLT pour répondre à la problématique de zone blanche. • La patinoire reste une attente récurrente, ce projet est suivi par la Communauté d'agglomération du Cotentin. • Depuis la création de la nouvelle direction, les animateurs jeunesse peuvent être déployés sur l'ensemble du territoire même s'ils restent attachés à une structure. Cela permet de pallier à un surcroît d'activité par exemple sur un temps fort, ou de permettre de maintenir des activités en cas de besoins en personnel. • L'interconnaissance des acteurs, et des actions, à destination de la jeunesse est un des leviers essentiels pour répondre aux attentes et aux besoins des jeunes • Concernant la transmission, il existe dans certaines structures "les parrains" qui permettent l'accompagnement mais cela n'a pas encore été généralisé. • L'accès aux colos apprenantes sur l'été a été développé, en lien avec les centres sociaux. Elles ont permis à des dizaines de jeunes de partir se ressourcer. • Concernant le volet "communication", le service s'est doté d'une community manager depuis le 1er septembre 2022. Elle est en lien avec le service "communication" et elle a pour mission de développer tous supports facilitateurs pour communiquer et informer les jeunes du territoire. (newsletter, plateforme, présence sur les réseaux...)

ce que les acteurs en disent...

Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui a été fait
<ul style="list-style-type: none"> Un grand nombre de dispositifs pour accompagner les jeunes dans l'acquisition de l'autonomie : chantiers, juniors associations, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> La collectivité n'exerce pas suffisamment son rôle de pilotage et de suivi des acteurs associatifs intervenant dans le champ de la jeunesse. 		<ul style="list-style-type: none"> Créer des passerelles entre les âges tant au sein d'un quartier qu'à l'échelle de la ville et partager les projets qui fonctionnent bien. Dans une dimension de co-éducation (et pas de parentalité), valoriser les actions/projets des jeunes auprès de leurs parents, contribuant ainsi à la relation jeune/parent. Créer une plateforme numérique des projets sous forme de fiches-actions incluant un agenda pour faciliter le liens entre les acteurs. Il faut davantage construire les politiques jeunesse avec les acteurs de terrain, dans des relations de proximité. Il faut que les institutions ménagent une marge d'autonomie aux acteurs pour pouvoir travailler entre partenaires en mode projet. 	<ul style="list-style-type: none"> La notion de co-éducation est à développer même s'il existe déjà des temps forts rassemblant les jeunes et leurs familles avec les animateurs lors de soirée "restitution" (après un séjour à la montagne par exemple). Mise en place de la coordination jeunesse (4 par an) avec 2 représentants des centres sociaux, la MTP, la MJC, le CLT et la direction jeunesse
<ul style="list-style-type: none"> Une baisse du chômage des jeunes depuis 2015. Ainsi entre 2017 et 2018, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a baissé de 8,3 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Besoin d'accompagnement, d'écoute et d'information (emploi, aides & financement notamment). Manque de logements pour les étudiants. En 2015, le taux de chômage des 15-24 ans était le plus élevé du département et globalement des jeunes adultes dont le niveau de vie est plus faible que Département, Région et France. Un enjeu relatif au décrochage scolaire notamment chez les 15-17 ans. Déficit d'information concernant l'accès aux droits en général et l'accompagnement social. Difficultés à trouver un emploi saisonnier. Peu de services civiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Avant 18 ans, il est devenu très compliqué pour un jeune de travailler (frilosité des entreprises et collectivités, droit du travail). Cela concourrait pourtant à la prise de responsabilité et à un parcours vers l'autonomie. N'y a-t-il pas là un levier à mobiliser dans les politiques jeunesse ? Quelle place la collectivité veut-elle donner à la jeunesse dans la vie locale et dans l'espace public ? (la jeunesse = 1 ressource pour le territoire) Citoyenneté sociale et citoyenneté politique : mêmes axes et mêmes actions ? 	<ul style="list-style-type: none"> Créer un Conseil Local de la Jeunesse à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin. Impliquer les jeunes dans les grands projets de la ville (comme le Bus Nouvelle Génération) à partir d'outils de concertation adaptés. Valoriser les jeunes dans les événementiels notamment et accompagner certains vers une professionnalisation. Développer la prévention sur les thèmes de la discrimination et de la mixité. Créer un dispositif de soutien à l'emploi saisonnier et plus généralement à l'insertion professionnelle. Profiter des saisons pour favoriser les rencontres entre les jeunes dans l'ensemble du territoire. Rapprocher établissements scolaires et entreprises sur l'organisation des stages et l'accueil de stagiaires. Proposer des événements locaux, des nouveautés chaque année : la nouveauté culturelle (des concerts réguliers destinés au public jeunes à faible tarif et en organisant un transport) 	<ul style="list-style-type: none"> Un conseil local de la jeunesse sera mis en place fin 2023 Dans le cadre du dispositif C'Citoyen, les jeunes prennent part à la mise en oeuvre technique d'événementiels (volontariat). Le chômage des jeunes sur le territoire est aujourd'hui en diminution mais les 18/25 ans restent les plus impactés par le travail précaire. Un lien est fait avec la "Promo 16-18" organisé par l'AFPA pour éviter le décrochage scolaire et accompagner les jeunes vers l'emploi. Les événements culturels à destination des jeunes sont essentiellement proposés par le service jeunesse de la ville. Afin d'ouvrir les jeunes à l'offre culturelle de leur territoire, il est essentiel de développer le lien avec le
<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes sont conscients de l'importance de l'offre culturelle pour la taille de la ville. 	<ul style="list-style-type: none"> Mais restent attirés par des territoires plus importants et plus dynamiques culturellement. 			

ce que les acteurs en disent...

Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui a été fait
	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de manifestations intergénérationnelles, mais dans lesquelles les jeunes ne se retrouvent pas toujours. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faut-il privilégier les manifestations dédiées à la jeunesse ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les partenariats pour répondre aux besoins et envies des jeunes notamment dans la vie culturelle et les événementiels. 	<p>service culturel.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des leviers d'action sont mis en oeuvre pour faciliter l'accès des jeunes à la culture comme celui par exemple de réactiver le projet autour des murs d'expression libre.
<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes disent être très mobiles et se rendre sur le skate park de leur choix en fonction de leur pratique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cette mobilité entraîne la désertification de certains sites comme le skate park Napoléon ou celui des provinces qui sont perçus comme obsolètes. • Le manque de formations supérieures reste le premier facteur poussant les jeunes à quitter le territoire.. • Les solutions de mobilité sont peu lisibles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faut-il créer plusieurs skate parks répartis sur le territoire ou un équipement central avec des modules adaptés aux attentes des jeunes et évolutifs ? (L'exemple de Bordeaux a été évoqué) 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail autour de l'accessibilité aux différents publics, s'adapter. • Promouvoir la découverte des espaces culturels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre du PESL, cet axe sera à retravailler. Peu de jeunes porteurs d'handicap intègrent les structures jeunesse et les actions seront à construire avec eux (voir avec des associations du champs du Handicap en général) <p>Le campus connecté apporte une première réponse à la problématique de mobilité.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes interrogés expriment davantage de difficultés dans leurs mobilités vers l'extérieur de Cherbourg-en-Cotentin. • Ces difficultés constituent des freins à la recherche de stages ou d'emplois saisonniers. 		<ul style="list-style-type: none"> • Aménager des aires de covoiturage pour en développer l'usage. • Créer des aides au permis de conduire. • Améliorer la desserte du réseau bus. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement des lignes de bus est en cours sur Cherbourg-en-Cotentin grâce au bus nouvelle génération et à la refonte de certaines lignes. • L'arrivée des trottinettes est vecteur d'une meilleure mobilité.
	<ul style="list-style-type: none"> • La concentration des périodes de stages dans tous les établissements constitue également un frein pour les jeunes. • Pour les entreprises, il y'a besoin de donner du sens à ces stages. • Des jeunes disent se faire régulièrement exclure de la galerie marchande des Éléis. • Besoin d'espaces de rencontre couverts "sans cadre". • Manque un skate park couvert. 		<ul style="list-style-type: none"> • Installer des lieux couverts permettant à la fois un accueil informel et de la pratique d'activités (à proximité d'un skate park pour toucher un plus large public). • Un espace multiformes et multipartenarial (tiers lieu, espace partagé, agora, forum citoyen) (l'ancien forum en centre-ville aurait été idéal) 	<ul style="list-style-type: none"> • Un partenariat ville "service jeunesse et RH" a été mis en place avec les collèges afin de faciliter l'accès aux stages par la ville. • Un nouveau skate park sera créé sur Tourlaville mais aucun lieu couvert "sans cadre" n'est prévu à ce jour. • Une réflexion autour de la création d'un lieu centralisateur jeunesse est prévue pour la fin du mandat.
	<ul style="list-style-type: none"> • Dans certains quartiers le rassemblement de jeunes crée des nuisances sonores, ce qui peut cristalliser des incompréhensions entre générations d'une part et générer des inquiétudes d'autres part. 			



La parentalité

2. La parentalité

Le soutien à la fonction parentale est une politique transversale portée par de nombreux acteurs. Une définition de la parentalité est proposée par Didier Houzel : elle résulte du travail d'une quinzaine de praticiens et théoriciens du social. C'est le résultat d'une commande du ministère de l'Emploi et de la Solidarité. De ce groupe pluridisciplinaire émerge une lecture de la parentalité en trois axes :

- **L'axe de l'exercice de la parentalité** : c'est l'axe de la dimension des droits et des devoirs. Être parent, c'est être investi d'une responsabilité, d'une autorité parentale comme précisée dans l'article 371-1 du code civil.
- **L'axe de l'expérience subjective de la parentalité** : cet axe renvoie à l'expérience consciente et inconsciente, propre à chacun lors de la naissance d'un enfant. C'est la dimension psychique de la parentalité, le vécu intime, l'expérience affective et imaginaire.
- **L'axe de la pratique de la parentalité** : cet axe comprend les actes concrets de la vie quotidienne. Ils peuvent être délégués à d'autres personnes.

Ces trois axes inscrits, dans un contexte culturel, une époque, un cadre juridique, doivent être pris en compte pour comprendre à quoi se réfère la notion de parentalité. De façon plus générale, pour les psychologues, la parentalité désigne un processus de maturation psychique qui se prépare inconsciemment depuis l'enfance. Il s'agit d'un processus dynamique qui sous-tend le "devenir parent".

Selon le Conseil Départemental de la Manche, *"La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un*

processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale :

- matérielle,
- psychologique,
- morale,
- culturelle,
- sociale.

Elle qualifie le lien entre adulte et enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercé dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif de l'enfant."

Les principaux dispositifs qui participent à l'accompagnement des familles dans leur rôle de parents à Cherbourg-en-Cotentin sont donc :

- **Le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)** : il permet la mise en réseau d'actions visant à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents et la mise en valeur de leurs capacités dans le respect et le soutien. Le REAAP 50 regroupe des personnes souhaitant s'investir dans la mise en place d'actions parentalité à l'échelle départementale et/ou locale. Les services de la CAF assurent le suivi administratif. Une animatrice issue de l'UDAF et mandatée par la CAF assure la coordination entre les différents groupes thématiques du réseau.

- **Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) :** c'est un ensemble d'actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'École, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. En 2022, on compte des actions CLAS dans les communes déléguées de Cherbourg-Octeville, La Glacerie et Tourlaville, et depuis octobre 2020 un nouvel accueil CLAS est proposé au Puzzle d'Equeurdreville.
 - **La médiation familiale :** c'est une autre voie dans le règlement de conflits comme les ruptures, séparations et divorces, succession, ou encore les conflits familiaux. Elle se met en place avec l'accord des deux parties. L'UDAF de la Manche compte trois médiateurs familiaux diplômés. Ils interviennent à Cherbourg, Saint-Lô et Avranches. L'ADSEAM (Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Manche) propose également des temps de médiation grâce à deux médiatrices familiales présentes sur Cherbourg-en-Cotentin.
 - **Les espaces rencontres :** c'est un lieu d'accès aux droits, des enfants et leurs pères, leurs mères, leurs grands-parents où toute personne titulaire d'un droit de visite viennent s'y rencontrer. Le Diapason, service de l'ADSEAM porte deux espaces rencontres : à Cherbourg-en-Cotentin pour le nord du département, à Avranches pour le sud.
 - **Les Lieux d'Accueil Parents-Enfants (LAEP) :** sont des espaces de convivialité, d'écoute, de jeux partagés et de parole qui favorisent la rencontre et l'échange entre enfants et parents.
- Y sont accueillis conjointement les enfants de moins de 6 ans et leurs parents ou l'adulte référent qui les accompagne. Trois lieux existent et proposent 18h d'ouverture public / semaine: l'espace solidaire Françoise Giroud organise "le Temps des Petits", tandis qu'au Kiosque à Equeurdreville Hainneville et depuis mai 2022 au pôle Agnès Varda c'est l'association "Les P'tits Pas" qui anime ces temps.
- **L'espace des Parents au Kiosque :** ouvert en décembre 2016, l'Espace des Parents du Kiosque était le premier EDP à ouvrir ses portes dans la Manche. Ce dispositif expérimental, créé par la CAF de la Manche vise à renforcer les politiques de soutien à la parentalité des territoires, via notamment, l'axe parentalité des PESL. C'est un lieu de ressources et d'accompagnement pour les parents et pour les acteurs concernés par cette thématique. Sa mission générale est de venir en soutien au plus grand nombre de parents par une réponse la mieux adaptée à leur besoins.
 - **La Maison des Adolescents :** est un lieu d'accueil pour les adolescents, leur entourage et les professionnels. Elle offre un espace libre d'accès, confidentiel et gratuit, anonyme si la personne le demande. À la Mado, les personnes peuvent se poser sereinement afin de recevoir une information, avoir une écoute attentive, une évaluation de la situation, bénéficier d'une orientation si besoin. Un comité de partenaires vient d'être créé en juillet 2022 afin de rassembler les structures en lien avec les adolescents et leurs parents pour favoriser la communication et le lien entre adolescents et parents.

Au-delà de ces dispositifs dont l'activité principale concourt au soutien à la fonction parentale, d'autres acteurs y participent également : le Kiosque qui propose des rendez-vous individuels dans le cadre de l'espace des parents, les centres sociaux via les référents familles, les Relais Enfants Parents, les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant, les accueils de loisirs, les accueils de jeunes, le service Réussite Educative ou encore les établissements scolaires.

La transversalité de cette politique est à la fois un atout et une source de complexité, car elle nécessite un niveau de coordination important afin de renforcer la complémentarité et l'efficacité des actions portées par les différents partenaires. C'est pourquoi, une chargée de projets a été recrutée en septembre 2022. Sa mission consiste à identifier les besoins des familles, ainsi que les acteurs de cette politique publique et de structurer à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin, une véritable politique « Parentalité » en lien avec la Maire-Adjointe en charge de cette politique publique et ainsi élaborer un plan d'actions répondant aux objectifs du PESL. Elle poursuit aussi un enjeu de lisibilité afin de faciliter le repérage des ressources par les familles et leur orientation sur les différentes actions de soutien à la parentalité.

ce que les acteurs en disent...

Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui a été fait
<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation institutionnelle autour de la parentalité Importance des dispositifs et ambition de la collectivité Volonté des acteurs de travailler en réseau 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de temps 	<ul style="list-style-type: none"> Sur quel projet global, il faut le formaliser, quels sont les acteurs concernés quels espaces, quelles organisations portent le projet ? Quelle est la place des parents ? 	<ul style="list-style-type: none"> Les interactions entre acteurs sont à poser, le rôle de chacun à préciser le réseau à structurer, organiser les instances qui portent le projet (comité technique, comité de pilotage). Mutualisation des moyens pour organiser l'accueil des parents. 	<ul style="list-style-type: none"> En juin 2020, un premier temps d'échange type séminaire de la parentalité avait regroupé les acteurs internes intervenant dans le champs de la parentalité. Arrivée d'une chargée de projet en septembre 2022 pour travailler l'interconnaissance et la coordination entre les acteurs. À partir de 2023
<ul style="list-style-type: none"> De nombreux lieux tels que les centres sociaux, l'espace des parents ... Une multitude d'actions sur le territoire en proximité 	<ul style="list-style-type: none"> La couverture est inégale sur CEC : zones blanches sur Tourlaville et Querqueville Déficit de lisibilité aussi bien pour les acteurs que les familles Pas ou peu d'instance de coordination des différents acteurs qui accompagnent une même famille 	<ul style="list-style-type: none"> Quel maillage sur le territoire Quels publics sont touchés ? Quels accueils pour les autres familles ? Comment susciter la participation des familles et définir la participation des familles dans les instances de réflexion 	<ul style="list-style-type: none"> Outils de communication à créer, réflexion autour d'un portail familles, de guichets uniques, (leurs nombres, leur répartition) mettre en place une veille . Proposition d'actions café des parents ateliers dans quels lieux, savoir les amener vers. Savoir établir une relation de confiance, connaître leur environnement, leur lieu de vie, adapter son discours, quelle place on leur laisse dans l'organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un centre social à Tourlaville en 2023 À partir de 2023. L'espace des parents ainsi que les centres sociaux co-construisent déjà certaines actions avec les parents.
	<ul style="list-style-type: none"> Peu de lieux ressources identifiés par les parents 	<ul style="list-style-type: none"> Recueillir les besoins des acteurs autres que les parents et repérer alors leur positionnement dans l'expression des besoins et l'accompagnement. De nombreux acteurs mais des missions multiples Des actions pour tous sont à mettre en place pour accompagner la parentalité pour tous 	<ul style="list-style-type: none"> Lister les acteurs du territoires (municipaux institutionnels et associatifs), répondre à leurs demandes pour qu'ils puissent être accompagnants. Points informations familles, lieux neutres. Des temps de formation commune pour fixer un cadre commun et repérable mais non stigmatisant qui permet de sortir de son quartier. Aller vers : "parentibus" création d'un lieu ambulancier médiateur pour accompagner vers... 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé lors du séminaire "parentalité" de juin 2020, il ne s'agit que d'une première étape. En cours de réflexion avec les guichets de proximité (2023).
	<ul style="list-style-type: none"> Inégalité d'accès aux services aussi bien sociaux que territoriaux : difficultés liés à l'engorgement et à la rareté des professionnels de santé à leur implantation parfois à la périphérie, des délais trop important avec les institutions SESSAD et CAMPS Absence de voie passerelle entre les dispositifs, pas de continuité de territoire entre les services 	<ul style="list-style-type: none"> Réinterroger le projet et la cohérence sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Le passage du constat au rendez vous du spécialiste mériterait d'être discuté sur les lieux ressources permettant de diminuer le besoin, voir de mieux appréhender la nécessaire prise en charge. Il faudrait pouvoir organiser des temps d'échange global associant tous les acteurs autour d'une situation (déjà réalisé par la réussite éducative) 	<ul style="list-style-type: none"> Au Kiosque est proposé un premier temps d'écoute avant ré-orientation .
	<ul style="list-style-type: none"> Coordination insuffisante entre institutions collectivités et associations 		<ul style="list-style-type: none"> Nécessite de structurer un réseau 	<ul style="list-style-type: none"> 2023 jusqu'à la fin du mandat via la chargée de projet parentalité.

ce que les acteurs en disent...

Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui a été fait
	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance des acteurs et formations des professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> Repérer les rôles de chacun entre co-éducation et accompagnant 	<ul style="list-style-type: none"> Temps forts à créer (temps partagés), guide pour les professionnels, rencontre des acteurs sur la connaissance des métiers et missions de chacun 	L'organisation d'une Semaine de la Parentalité en mai 2023 poursuivra également l'objectif de favoriser l'interconnaissance.
<ul style="list-style-type: none"> Formalisation d'un volet famille sur certains territoires 	<ul style="list-style-type: none"> Volet parfois segmenté sur d'autres territoires 	<ul style="list-style-type: none"> Quelles harmonisations mutualisations et expériences partagées 	<ul style="list-style-type: none"> Étendre l'existant à partir de l'évaluation globale et construire avec l'existant 	La mise en place de la coordination parentalité doit permettre de réaliser un état des lieux de l'existant, un diagnostic des besoins et de dégager les pistes de développement.



Lien social et
accès aux droits

3. Lien social et accès aux droits

3.1. Les centres sociaux de Cherbourg-en-Cotentin

L'animation sociale et culturelle contribue à la création de lien social et d'une dynamique dans les territoires. Il s'agit au regard des changements urbains et sociaux des dernières années et des attentes nouvelles des habitants de proposer des modes d'intervention et d'organisation propices à la dynamisation de la vie sociale et culturelle et à la participation active des habitants.

Un centre social est un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale. Il poursuit trois finalités : l'inclusion sociale et la socialisation des personnes, le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité. Animé par une équipe de professionnels et de bénévoles, le centre social développe un projet d'animation globale. L'objectif général est de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Le territoire compte aujourd'hui 7 structures porteuses d'un agrément Centre Social :

- Les maisons Françoise Giroud, Olympe de Gouges et Flora Tristan à Cherbourg-Octeville ;

- Le Totem, le Puzzle et le Cétici à Équeurdreville - Hainneville ;
- La Mosaïque à la Glacière.
- Un centre social à Turlaville est en cours de préfiguration (ouverture 2024)

50 agents travaillent dans les 7 centres sociaux de la Ville. A l'échelle nationale, 64 % des Centres Sociaux sont gérés par une structure associative¹, ceux de Cherbourg-en-Cotentin sont tous portés par la ville. Historiquement certains d'entre eux furent gérés par la Caisse d'Allocations Familiales avant d'être repris par les communes. De la création de la commune nouvelle à la fin du mandat 2014-2020, ils sont restés compétence des communes déléguées. A ce jour, la gestion de l'ensemble des centres sociaux a été réunie au sein d'un même département.

Les Centres Sociaux ne relevant pas d'une logique d'offre de services, mais de projet, leurs fonctionnements sont par nature hétérogènes, chacun répondant aux besoins identifiés sur leur zone d'influence. La démarche de co-construction du PESL a toutefois mis en évidence les besoins en matière d'animation du réseau et de coopération entre les structures.

Le séminaire du 8 novembre 2018, à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin, avait notamment permis d'engager la réflexion autour de trois axes :

- **La place des Centres Sociaux dans la coopération entre les acteurs du territoire** : s'ils se trouvent à la croisée des chemins entre les politiques publiques et les initiatives des acteurs, les Centres Sociaux peuvent également rencontrer des difficultés de reconnaissance et parfois avoir le sentiment

¹ 51 % des Centres Sociaux de Normandie sont en revanche gérés par une collectivité. Source : SENACS, 2019 <https://www.senacs.fr/plaquettes>

d'être instrumentalisés. Se pose également la question des échelles de territoire, les Centres Sociaux étant ancrés dans la proximité, cela suppose d'articuler plusieurs niveaux de coordination de la commune nouvelle aux quartiers.

- **La question des publics** : si les Centres Sociaux sont ouverts au plus grand nombre et privilégient la mixité sociale, ils peuvent avoir des publics privilégiés déterminés par les besoins repérés et le projet social. De plus, ils sont parfois victimes d'une image réductrice qui peut constituer un frein à la mixité. Enfin les participants s'interrogent sur les horaires d'ouverture qui peuvent eux aussi freiner l'accès de certains publics.
- Enfin, les participants ont évoqué le rôle des Centres Sociaux dans la participation des habitants. Par nature, cette question fait partie du fonctionnement des Centres Sociaux. Les participants ont rappelé que cette participation devait viser l'émancipation des habitants et s'inscrire dans un cadre politique clair.

La construction d'une politique d'animation socio-culturelle unifiée à l'échelle de Chebourg-en-Cotentin en 2021 poursuit trois finalités :

1. Structurer le département en développant une culture commune et en améliorant la visibilité des structures :
2. Assurer un meilleur maillage territorial :
3. S'appuyer sur les équipements de proximité, particulièrement les centres sociaux comme moteur de l'innovation sociale

Le département pilote le fonctionnement de plusieurs équipements

numériques dédiés à la population :

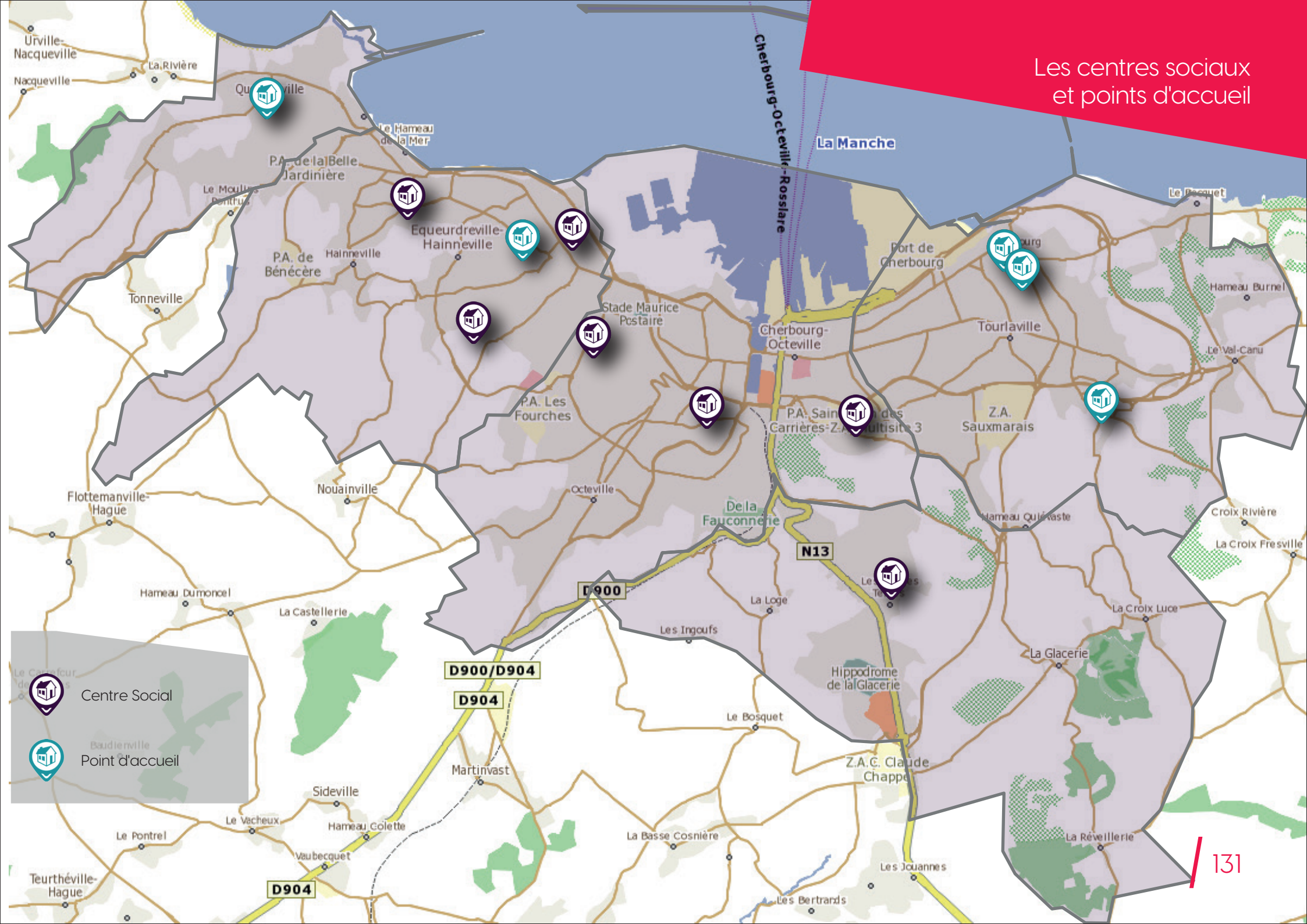
- Le Village Numérique
- Les 5 ludothèques de la Ville (hors celle du pôle Agnès Varda gérée par la Direction Petite Enfance) : l'Îlot z'enfants (Tourlaville), celle de La Mosaique (La Glacerie), du Puzzle (Equeurdreville-Hainneville), le coffre à jouets situé à la maison Olympe de Gouges et le LudoLatulu, situé dans la maison Françoise Giroud
- Les Espaces Publics Numériques au sein des centres sociaux: la Maison Flora Tristan, la Mosaique, la Maison Olympe de Gouges, la Maison Françoise Giroud et à partir de septembre prochain le Cétici.

Cela représente une équipe de 7 animateurs et de 3 médiateurs adultes relais (habitants du quartier). Au travers de ces équipes, complétées des différents accueils des Centres sociaux et autres services municipaux, il sera question, dans les années à venir de structurer cette thématique afin de traiter de façon transversale la question de l'illectronisme, de valoriser et structurer la question du ludique et de l'innovation, de réfléchir au maillage territorial en cours, d'explicitier la complémentarité thématique entre les lieux, et d'obtenir une lisibilité d'ensemble pour les publics.

En 2021, et suite à la création du Département Animations Socio-culturelles et numériques, des ateliers thématiques ont été réalisés, en inter-centres autour des sujets suivants :

- Les ludothèques
- La formation/analyse des pratiques professionnelles / supervision des professionnels du département
- L'animation hors les murs

Les centres sociaux et points d'accueil



- La participation des habitants
- L'accueil en centre social

Un premier rendu a eu lieu à destination de l'ensemble des équipes le 22 Juin 2021 qui a permis la prise de décisions concernant :

- Les outils d'encadrement et de formation des équipes
- Un vademécum du département énonçant les grands principes pour l'accueil en centre social et l'animation hors les murs

D'autres thématiques sont en cours d'exploration :

- La spécificité des ludothèques : un processus de construction collective s'organise afin de rendre lisible aux habitants de la ville le fonctionnement et l'accès des différentes ludothèques de la Ville.
- L'harmonisation des tarifs pour les centres sociaux. Fin d'année 2022, de nouveaux travaux collectifs devront aboutir autour des différentes tarifications des centres sociaux. Il sera notamment étudié les questions du concept d'adhésion (à un projet de centre) et les notions de prix libre. Un accompagnement de la fédération nationale des centres sociaux concernant ce sujet est prévu.
- Le numérique : traiter de façon transversale la question de l'illectronisme, valoriser et structurer la question du ludique et de l'innovation et coordonner l'aspect prévention de façon globale
- Les départs en vacances : s'approprier le dispositif Bourse aux Vacances (pour le départ en vacances individuel) et de le développer et animer pendant les vacances d'été l'espace des tentes à Siouville.
- La communication 2022 sera l'année qui aura permis à la direction de communiquer largement à l'intention des publics comme des différents

1 Source : CNAM, 2018

services de la ville et partenaires des centres sociaux. En outre, afin de rendre plus lisible notre façon de communiquer, la dénomination centre social a été adoptée et vient remplacer les différentes termes utilisées jusqu'alors (Maison de quartier, centre socio culturel, espace solidaire).

3.2. L'accès aux droits

L'accès aux droits constitue un enjeu important des politiques sociales. Plusieurs études montrent en effet qu'une part significative des bénéficiaires potentiels n'engagent pas les démarches qui leur permettraient de bénéficier des prestations sociales auxquelles ils pourraient prétendre. Par exemple, 30 % des personnes qui pourraient recourir à la CMU-C ne sont pas couverts et renoncent ainsi à une couverture santé complète et sans frais¹. En 2018, l'estimation du taux de non-recours trimestriel moyen au RSA est de 34 % en effectifs et 20 % de façon pérenne (3 trimestres consécutifs).

De plus, l'accès aux droits n'est pas seulement une question d'information des bénéficiaires potentiels. Ainsi, une étude du ministère des Solidarités montre que si 63 % des personnes pouvant bénéficier d'une prestation sociale y accèdent, après un rendez-vous des droits, seuls 39 % ouvrent effectivement un droit dans les 3 mois suivant le rendez-vous.

Les acteurs interrogés dans le cadre du PESL ont eux aussi posé des éléments de diagnostic quant à l'accès aux droits :

- Ils pointent tout d'abord le manque de coopération entre les institutions dans leur recherche de solutions pour améliorer l'accès aux droits.
- Ils mesurent également que si la dématérialisation a facilité l'accès à l'information et les démarches pour certaines populations, la

fracture numérique n'est pas qu'une question d'accès à Internet, mais aussi de capacité à l'utiliser.

- Enfin, ils soulignent le manque de lisibilité des droits sociaux et la complexité des démarches. En effet, non seulement les différentes prestations relèvent de plusieurs institutions, mais celles-ci sont encore assez éloignées d'une logique de guichet unique.

Face à ces constats, la Ville a mis en place un groupe de travail inter-institutions afin de faire émerger des propositions visant à améliorer l'accès aux droits. Cette réflexion s'appuie également sur le contexte institutionnel du territoire. En effet, la création de la commune nouvelle est l'occasion de repenser la relation de proximité avec les administrés. Ainsi, les travaux de ce groupe ont notamment émergé la notion de guichets uniques polyvalents : des points d'accueil, d'information et d'orientation qui permettraient aux habitants d'effectuer leurs démarches et d'accéder aux droits, quelle que soit l'institution concernée. Ces points d'accueil, proches du schéma des maisons France Service intègrent donc les guichets de la ville et de ses partenaires institutionnels avec des personnels formés pour accompagner les administrés dans l'ensemble de leurs démarches .

ce que les acteurs en disent...

Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui a été fait
	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de lien social, sentiment que l'individualisme prend le dessus. • Pas de prise en compte ou d'accueil du handicap dans nos structures jeunesse. • Des moyens mal répartis avec des zones blanches. • Parfois mauvaise prise en compte des différences entre les besoins des territoires urbains et ruraux. • Des pratiques hétérogènes. • Certains lieux sont stigmatisés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut accepter et prendre en compte que certaines populations refusent de rentrer dans un Centre Social. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer et innover dans les démarches "d'aller-vers". • Un "animateur / médiateur" qui se déplace dans les quartiers et les lieux publics. • Valoriser les résultats que produisent la participation des populations pour démontrer son intérêt. • Intégrer les élus dans les processus. • Un travail de projection sur le maillage des centres sociaux et espaces de vie sociale, notamment au regard des zones blanches. • Proximité dans les quartiers, mais complémentarité, maillage et initiatives communes : coopération à développer 	<ul style="list-style-type: none"> • Le redéploiement du hors les murs depuis 2020 semble efficace pour renouer contact avec les habitants. De plus, les animateurs se déplacent dans certaines structures (résidences autonomie, épicerie sociale) • Le sentiment pour certaines équipes d'une diminution de la proximité géographique avec l'élu en charge de l'animation de la vie sociale • Un centre social à Tourlaville va être créé. Le cœur de ville de Cherbourg-Octeville reste dépourvu d'espace d'animation de la vie sociale.
	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de transports en commun constitue un frein et renforce l'isolement de certaines populations. 			
<ul style="list-style-type: none"> • Une communication/information envers les populations riche et diversifiée 	<ul style="list-style-type: none"> • Initiatives trop nombreuses qui perdent en lisibilité. • Manque d'attractivité • Les acteurs sont isolés dans leur recherche de solutions pour améliorer l'accès aux droits. • La dématérialisation des services publics renforce la fracture numérique par les difficultés d'usage, l'isolement de certaines populations et rend l'accès aux droits difficile. • Un manque d'image accueillante et de simplicité de la plupart des administrations • Un manque de cohérence et de complémentarité entre les différents guichets d'accueil des différentes administrations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Auprès de qui, comment et où favoriser l'aide et l'accompagnement à l'usage du numérique (détection des difficultés, formation, charte de l'accompagnement..) ? • Mais aussi accompagner les familles surtout lorsqu'elles rencontrent des difficultés dans leurs recherches et démarches? (où s'adresser...pour un accueil occasionnel d'un enfant, ou sur des horaires spécifiques) • Qui, comment et où coordonner les différents rôles d'accueil et d'accompagnement pour concevoir un traitement différencié et maintenir un accueil classique ? • Quelle réponse mutualisée envisager? 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner la communication pour la rendre plus lisible. • Améliorer la connaissance plus large des publics n'ayant pas recours aux droits. • Coordonner les différentes stratégies et plans d'action des administrations et services au regard de la pratique des usagers. • Simplifier les procédures pour faciliter l'accès aux droits. • La dématérialisation ne reculera pas, mais elle peut donner lieu à des traitements différenciés si en parallèle un accueil et un accompagnement classiques peuvent être maintenus. • Accompagnement de l'utilisateur lui-même par la formation à l'usage, par un repérage plus poussé de l'illectronisme (et les suites à donner après détection) voire de l'illettrisme (les sites d'épicerie sociale et les centres sociaux sont sans doute à privilégier (écrivain public ou «écrivain social numérique »). • Travail d'approfondissement et de veille sur des dispositifs nationaux (notamment le rapport sur l'inclusion numérique) ou locaux (Manche Inclusive, dispositif MAIA) • Décloisonner au maximum l'écoute, l'évaluation du besoin, les solutions et l'accueil et l'accompagnement voire la primo-orientation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le non recours n'est pas toujours mesuré néanmoins l'ensemble des acteurs s'accordent sur le fait qu'il existe à l'échelle nationale et locale une fracture numérique et un non-recours important. Malgré le développement d'un espace public numérique au centre social Cétici les possibilités d'accompagnement au numérique sont très peu connues.

ce que les acteurs en disent...

Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui a été fait
	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de lien social, sentiment que l'individualisme prend le dessus. • Pas de prise en compte ou d'accueil du handicap dans nos structures jeunesse. • Des moyens mal répartis avec des zones blanches. • Parfois mauvaise prise en compte des différences entre les besoins des territoires urbains et ruraux. • Des pratiques hétérogènes. • Certains lieux sont stigmatisés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut accepter et prendre en compte que certaines populations refusent de rentrer dans un Centre Social. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer et innover dans les démarches "d'aller-vers". • Un "animateur / médiateur" qui se déplace dans les quartiers et les lieux publics. • Valoriser les résultats que produisent la participation des populations pour démontrer son intérêt. • Intégrer les élus dans les processus. • Un travail de projection sur le maillage des centres sociaux et espaces de vie sociale, notamment au regard des zones blanches. • Proximité dans les quartiers, mais complémentarité, maillage et initiatives communes : coopération à développer 	<ul style="list-style-type: none"> • Le redéploiement du hors les murs depuis 2020 semble efficace pour renouer contact avec les habitants. De plus, les animateurs se déplacent dans certaines structures (résidences autonomie, épicerie sociale) • Le sentiment pour certaines équipes d'une diminution de la proximité géographique avec l'élu en charge de l'animation de la vie sociale • Un centre social à Tourlaville va être créé. Le cœur de ville de Cherbourg-Octeville reste dépourvu d'espace d'animation de la vie sociale.
<ul style="list-style-type: none"> • Une communication/information envers les populations riche et diversifiée 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de transports en commun constitue un frein et renforce l'isolement de certaines populations. • Initiatives trop nombreuses qui perdent en lisibilité. • Manque d'attractivité 		<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner la communication pour la rendre plus lisible. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Des projets ou dispositifs existants permettent d'avancer et d'évaluer sur le repérage des décrocheurs 16/30 ans et la restructuration des dispositifs (dispositif MAIA), ou encore le mode d'accompagnement autour de bornes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs sont isolés dans leur recherche de solutions pour améliorer l'accès aux droits. • La dématérialisation des services publics renforce la fracture numérique par les difficultés d'usage, l'isolement de certaines populations et rend l'accès aux droits difficile. • Un manque d'image accueillante et de simplicité de la plupart des administrations • Un manque de cohérence et de complémentarité entre les différents guichets d'accueil des différentes administrations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Au près de qui, comment et où favoriser l'aide et l'accompagnement à l'usage du numérique (détection des difficultés, formation, charte de l'accompagnement...)? • Mais aussi accompagner les familles surtout lorsqu'elles rencontrent des difficultés dans leurs recherches et démarches? (où s'adresser...pour un accueil occasionnel d'un enfant, ou sur des horaires spécifiques) • Qui, comment et où coordonner les différents rôles d'accueil et d'accompagnement pour concevoir un traitement différencié et maintenir un accueil classique ? • Quelle réponse mutualisée envisager? 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la connaissance plus large des publics n'ayant pas recours aux droits. • Coordonner les différentes stratégies et plans d'action des administrations et services au regard de la pratique des usagers. • Simplifier les procédures pour faciliter l'accès aux droits. • La dématérialisation ne reculera pas, mais elle peut donner lieu à des traitements différenciés si en parallèle un accueil et un accompagnement classiques peuvent être maintenus. • Accompagnement de l'utilisateur lui-même par la formation à l'usage, par un repérage plus poussé de l'illectronisme (et les suites à donner après détection) voire de l'illettrisme (les sites d'épicerie sociale et les centres sociaux sont sans doute à privilégier (écrivain public ou «écrivain social numérique »). • Travail d'approfondissement et de veille sur des dispositifs nationaux (notamment le rapport sur l'inclusion numérique) ou locaux (Manche Inclusive, dispositif MAIA) • Décloisonner au maximum l'écoute, l'évaluation du besoin, les solutions et l'accueil et l'accompagnement voire la primo-orientation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le non recours n'est pas toujours mesuré néanmoins l'ensemble des acteurs s'accordent sur le fait qu'il existe à l'échelle nationale et locale une fracture numérique et un non-recours important. Malgré le développement d'un espace public numérique au centre social Cétici les possibilités d'accompagnement au numérique sont très peu connues.

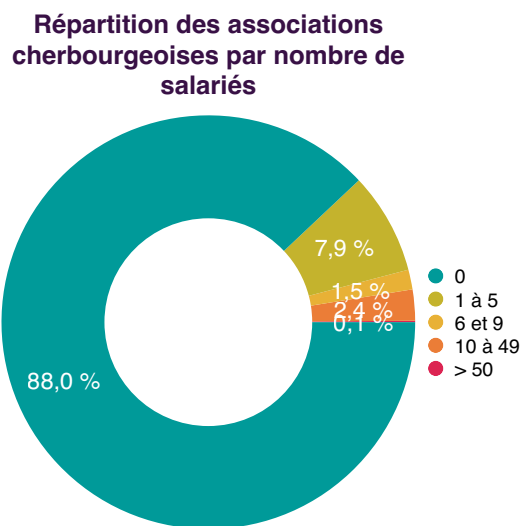


Les associations

4. Les associations

La ville de Cherbourg-en-Cotentin dispose d'un tissu associatif important. Il représente plus de 1000 associations intervenant dans des secteurs très variés et il participe à favoriser le lien social et le vivre ensemble sur le territoire.

Au 1er septembre 2022, le Registre National des Associations recensait 916 associations sur le territoire communal, soit 1,16 association pour 100 habitants (contre 1,2 en moyenne dans les villes de la strate de population). Parmi elles, 11,9 % emploient au moins un salarié.



Source : RNA Septembre 2022

En 2022, la ville subventionne les associations locales à hauteur de 6,83 millions d'euros. Cherbourg-en-Cotentin souhaite accompagner le développement et la structuration de la vie associative à l'échelle du territoire en développant une politique de soutien à la vie associative

cohérente et harmonisée.

Les acteurs expriment le fait que la commune nouvelle a créé une forme de distance entre la ville et les associations, renforçant un sentiment de verticalité et ils estiment qu'elle a aussi bousculé les relations jugées plus directes et plus simples avant la fusion. En effet, les acteurs associatifs pointent un manque de lisibilité dans leurs interlocuteurs, ceux-ci étant parfois différents selon les sujets. Pour une même action, ils sont parfois obligés de s'adresser aux services de la commune déléguée et aux services mutualisés. Cette complexité peut participer, entre autres, à l'essoufflement des bénévoles, particulièrement lorsqu'ils assument des responsabilités au sein des associations.

C'est pourquoi, afin de répondre à cette première problématique, des outils numériques transversaux ont été déployés à destination des agents "interlocuteurs" des associations et un groupe de référents thématiques a été créé pour renforcer la lisibilité des services municipaux et accompagner les associations : 13 thématiques ont vu le jour (solidarité, sport, culture, ...). Il s'agit ici essentiellement d'un accompagnement administratif...

En complément de ces 1^{ers} axes de réponse, la collectivité a souhaité créer un Point Ressources Association labélisé PAVA, situé à la mairie de la commune déléguée d'Equeurdreville-Hainneville. Ce lieu permet d'accompagner les associations dans leurs démarches administratives, la recherche de financements ou encore la fonction employeur mais aussi de proposer des temps de formation. Les acteurs ont également exprimé le besoin de mettre en place des actions visant à soutenir l'engagement bénévole, c'est pourquoi une campagne de communication dans les espaces publics de Cherbourg-en-Cotentin a été réalisée en janvier 2022.

Des outils favorisant l'interconnaissance et la coopération entre

associations seront créés et proposés par le point ressources comme une bourse au matériel, une plateforme d'appel au bénévolat, une présentation des projets respectifs, la valorisation du Compte Engagement Citoyen , etc.

En parallèle, la collectivité souhaite encourager la coopération et la transversalité entre les associations. Pour se faire, depuis février 2022, il a été proposé à l'ensemble des associations du territoire de participer aux rencontres de la vie associative afin de leur permettre d'exprimer leurs besoins et leurs attentes, de créer un temps de rencontre et de favoriser le travail commun pour coordonner l'animation du territoire et inciter les associations aux activités communes à se regrouper pour mutualiser les moyens humains, de locaux ou financiers.

Les rencontres de février autour de la thématique "la nouvelle organisation, les référents associatifs et les interlocuteurs au sein de la ville " ont réuni près de 200 associations et celles de juin abordant "l'accompagnement des associations dans l'emploi de salariés, les ressources de financements et la formation de bénévoles" ont réuni 59 associations.

Pour compléter cela, la collectivité a lancé un appel à maîtrise d'ouvrage auprès d'un cabinet d'expertise extérieur "Public Impact Management" pour recenser les moyens mis à disposition des associations, engager un diagnostic et proposer des pistes de fonctionnement à long terme autour d'une harmonisation, d'une mutualisation de moyens... L'ensemble des directions a pu collaborer à cette mission de recensement et de diagnostic.

Ce que les acteurs en disent...

Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui a été fait
<ul style="list-style-type: none"> • Une diversité des propositions et un bon dynamisme associatif sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de bénévoles retraités s'inquiètent de l'avenir de leur association après leur départ. • Ils font part de leur essoufflement, les contraintes prenant le pas sur le plaisir d'être bénévole. • Les associations expriment des difficultés à renouveler les dirigeants associatifs • Un sentiment de manque de reconnaissance de leur investissement par la ville. • Le public a regretté l'organisation des 5 forums sur la même journée ce qui rendait difficile la recherche d'une activité sur CeC en connaissance de l'offre complète. • Les pratiques sportives sont plus valorisées que les pratiques culturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une question se pose sur les initiatives de la collectivité propres à renforcer l'attractivité des associations auprès des jeunes notamment. 	<ul style="list-style-type: none"> • Multiplier les événements, en les coordonnant, pour présenter les pratiques et donner envie. • Création d'une portail permettant aux associations de faire des appels aux bénévoles en précisant le type et la durée de l'engagement recherché. • Coordonner le tissu associatif afin d'éviter les doublons et créer des temps forts type table ronde. • Création d'une carte interactive des associations. • Création d'un seul forum associatif. • Harmoniser les horaires sur le territoire, si différents forum doivent se faire. • L'idée de l'organisation d'un (ou plusieurs) forum des associations par et pour les associations a été abordée lors des ateliers. • Le débat sur les dates et heures coordonnées ou non des différents forums pourrait trouver une solution à partir d'une préparation commune et d'une coordination, débouchant sur un portail « Où trouver quelle association ? » 	<ul style="list-style-type: none"> • Sur le site internet de Cherbourg-en-Cotentin, des pages dédiées aux associations ont été créées. Une boîte à outils rassemblant différentes ressources relatives à la réglementation, les formalités d'organisation d'un événements...y est proposée ainsi que l'annuaire des associations et le tableau de coordination des événements sur le territoire. • Une campagne de communication dans les espaces publics "je suis bénévole, pourquoi pas vous?" a été mise en place en 2022.
	<ul style="list-style-type: none"> • Les contraintes budgétaires des associations sont de plus en plus fortes. 			
<ul style="list-style-type: none"> • Une relation de confiance est instaurée entre la collectivité et les associations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs expriment pourtant un manque global de communication entre la ville et les associations. • Les relations ville / associations sont perçues comme très verticales. • Manque de lisibilité des subventions. • Manque d'une coordination du tissu associatif, les associations ne communiquant pas toujours entre elles. • Besoin d'accompagnement des associations sur certains aspect administratifs, juridiques et financiers. • De par la création de Cherbourg-en-Cotentin, les associations ont des difficultés pour trouver le bon interlocuteur lorsqu'elles ont des demandes à faire. • La délégation « vie associative » restée dans chaque commune déléguée n'aide pas à la transversalité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le lien financier entre la collectivité et les associations peut compliquer les relations, car il crée une relation d'interdépendance : la ville s'appuie parfois sur des associations pour conduire des actions relevant de politiques publiques et les associations sont dépendantes des financements municipaux pour pérenniser les moyens notamment humains. • Le statut associatif peut être un frein pour certains projets. Faut-il réfléchir à d'autres formes de collectif ? • Comment prendre en compte différentes formes d'engagement ? • Les acteurs associatifs s'interrogent sur la transversalité et l'harmonisation des services à Cherbourg en Cotentin. • Quel rôle des élus dans l'initiative et l'interconnaissance des associations ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un annuaire référençant les associations du territoire. • Création d'un pôle ressource, par exemple une maison de la vie associative. • Création d'un Guichet Unique pour les habitants comme pour les associations (besoin de mieux repérer les interlocuteurs). • Privilégier le principe de mutualisation des lieux et des moyens. • Développer des actions « inter-associations ». • Proposer une offre commune sur toutes les communes déléguées. • Former les bénévoles et les cadres associatifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis avril 2021, le service Vie associative est localisé à la mairie déléguée d'Equedreville-Hainneville. Les agents sont répartis en trois secteurs géographiques : Est, Centre et Ouest. • Un point d'appui pour la vie associative (PAVA) a été créé sur ce lieu pour permettre un accueil personnalisé de chaque association. Il informe / orienter les bénévoles, réalise les reprographies, propose des temps de formation. • L'annuaire des associations a été créé et mis en ligne en septembre 2021 • Depuis février 2022, des "rencontres de la vie associative" ont été organisées, auxquelles l'ensemble des associations du territoire ont été conviées. Cela a pour objectif d'entendre, récolter les attentes des associations, de diagnostiquer les dysfonctionnements et d'amorcer avec pédagogie la démarche d'harmonisation et de mutualisation. • En parallèle, un appel à maîtrise d'ouvrage a été lancé en mai 2022, pour recenser les moyens mis à disposition des associations et

ce que les acteurs en disent...

Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui a été fait
	<ul style="list-style-type: none"> Les associations ont du mal à s'intégrer au PESL ne sachant pas définir quel pourrait-être leur champs d'action. 	<ul style="list-style-type: none"> Quelle initiative, responsabilité ou légitimité des élus dans le lancement de l'interconnaissance des acteurs associatifs, le décroissement et le partenariat ? 	<ul style="list-style-type: none"> Co-construction du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> engager un diagnostic et proposer des pistes de fonctionnement sur le long terme pour répondre aux besoins et attentes des associations.
	<ul style="list-style-type: none"> Il manque des locaux afin de permettre aux associations de se diversifier. 			



Le sport

5. Le sport

Cherbourg-en-Cotentin compte en 2019, 24,3 licenciés sportifs pour 100 habitants contre 27,4 en 2016 :

- 22,7 à l'échelle départementale, 24,9 en 2016,
- 22,5 à l'échelle nationale¹, 24,1 en 2016.

Ces pratiques sportives peuvent notamment s'appuyer sur 90 Équivalents Temps Plein dans les associations et clubs sportifs de la ville, ainsi que sur un réseau d'équipements².

Là aussi, la création de la commune nouvelle a conduit à la réalisation d'un diagnostic portant sur 4 axes :

- Les pratiques sportives et le sport subventionné,
- Les équipements sportifs,
- Les partenariats avec les associations sportives et les outils éducatifs,
- Les piscines.

5.1. Les pratiques sportives et le sport subventionné

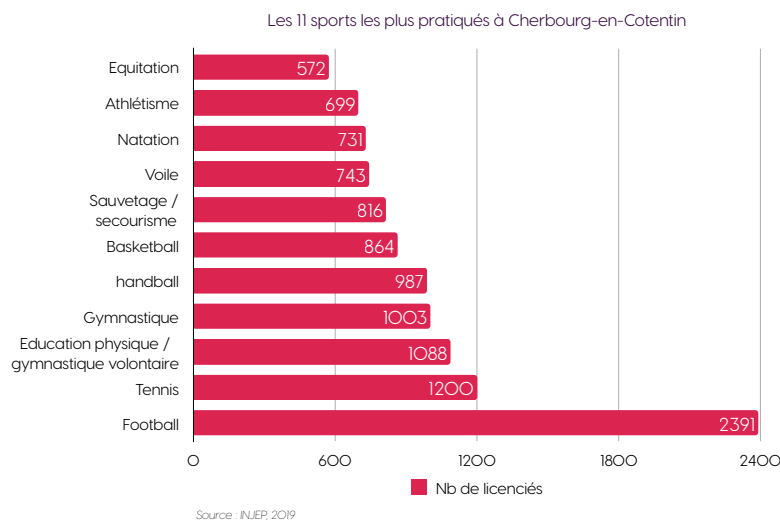
Les subventions aux associations sportives s'inscrivent dans le cadre des politiques municipales de démocratisation des pratiques sportives et de soutien au sport de haut niveau. Dans le cadre de la coordination des politiques publiques à l'échelle du territoire, il s'avère que des écarts dans les objectifs existaient auparavant entre les 5 communes déléguées. Chacune avait des spécificités mais cela est aujourd'hui harmonisé.

¹ Source : INJEP 2015

² Voir "Les équipements sportifs", page 144

- La valorisation du niveau de jeu et de la pratique de la compétition a été étendue à l'ensemble du territoire grâce à la réhabilitation de Jaurès, de Chantereyne et Nordez mais également dans les montants des subventions versées.
- Une attention particulière autour d'une politique favorisant l'inclusion (personnes en situation de handicap notamment), ainsi que la mixité est apportée.
- Une accession du plus grand nombre avec une harmonisation de la tarification.
- Une offre élargie à destination des habitants de Cherbourg-en-Cotentin permet l'accès à une multitude de sports différents.

En effet, Cherbourg-en-Cotentin subventionne 45 sports au travers de 92 associations différentes, pour un montant de 2716 703 € en 2022. Lors de ce mandat, la volonté politique est d'harmoniser les modalités de soutien de la ville aux associations qu'elles soient financières, en mises à disposition de locaux... C'est pourquoi la collectivité se fait accompagner par un cabinet d'étude afin de réaliser au mieux cette étude.



5.2. Les équipements sportifs

Le diagnostic s'attache également à conduire un inventaire exhaustif des équipements sportifs et leur cartographie¹. Il souligne la diversité et la cohérence dans la répartition des équipements à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin. Il était mentionné toutefois un manque de structures capables d'accueillir le sport de haut niveau : une réponse est en cours, grâce à la réhabilitation en palais des sports du complexe Chantereyne pour 2025, la rénovation du gymnase Nordez et celle du gymnase Jaurès. Reste toutefois un manque d'offre d'équipements dédiés au golf et un déficit en structures pour l'escalade à l'ouest et à l'est, constituant un frein à la pratique scolaire.

A ce jour, le territoire compte :

- 86 espaces de pratiques intérieures

- 65 espaces de pratiques extérieures
 - 5 piscines et 2 bases nautiques
- soit un équipement sportif pour 569 habitants.

L'ensemble de ces équipements étant vieillissant (beaucoup ont été construits avant les années 1980), un programme global de grands projets et de travaux d'envergure est proposé sur ce mandat :

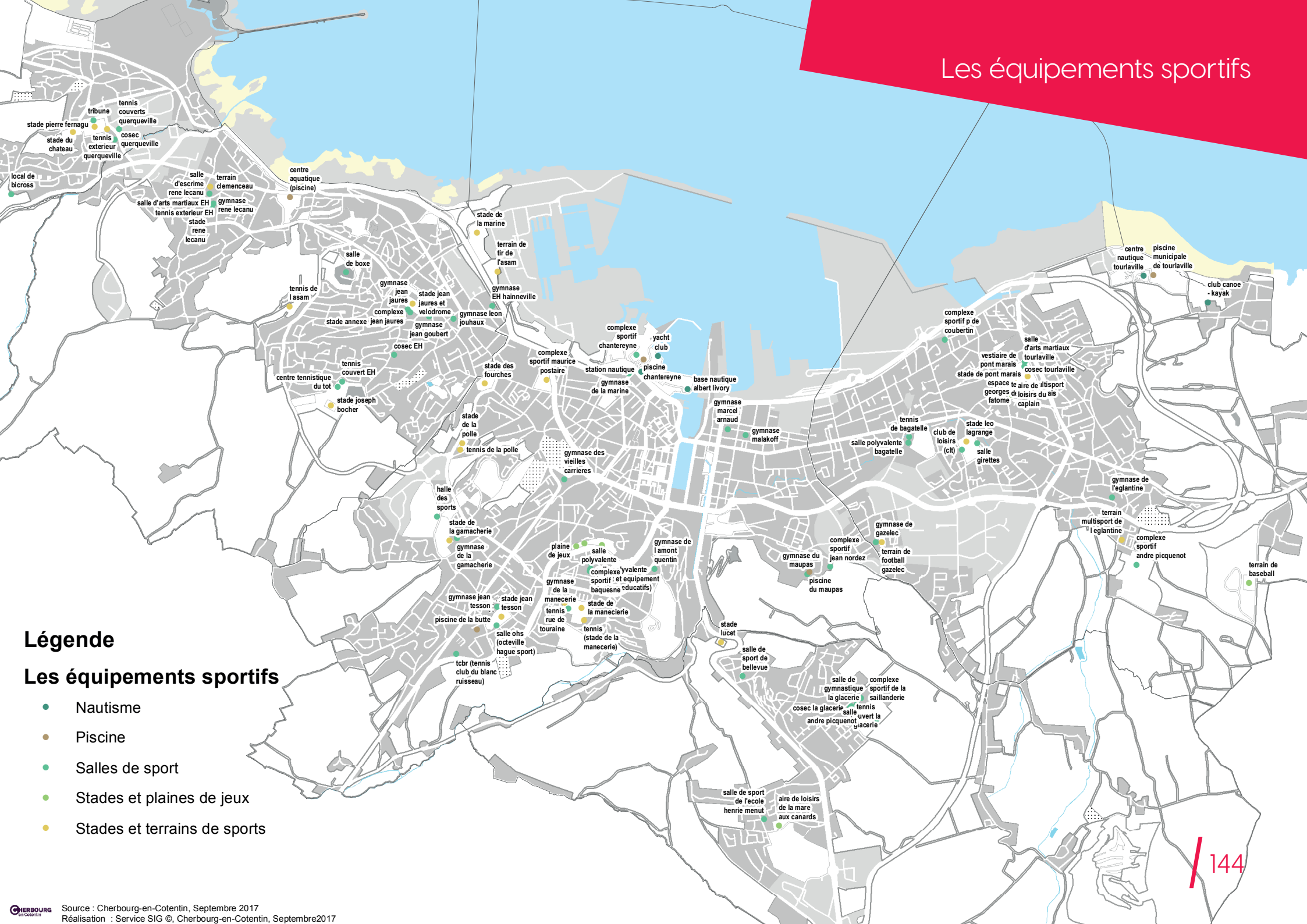
- La création du site tennistique de la Polle
- La rénovation des gymnases Nordez et Jaurès
- Les travaux de toiture et d'éclairage à Bagatelle
- L'insonorisation du gymnase Tesson
- La rénovation du COSEC de la Glacerie
- La toiture du gymnase Postaire

5.3. Les partenariats avec les associations sportives et les outils éducatifs

Sur ce point, le diagnostic dresse un état des lieux des pratiques harmonisées à l'échelle du territoire. Le service des sports vient en soutien des clubs pour l'accès à la pratique pour tous, en favorisant la mixité, la pratique féminine et la découverte sportive. En parallèle, il accompagne le sport-handicap et le sport santé en mettant en place des actions en faveur du sport handicap et en développant les actions de sport sur ordonnance. Dans sa relation au tissu associatif :

- La rédaction des conventions d'objectifs est identique pour l'ensemble

¹ Voir "Les équipements sportifs", page 144



Légende

Les équipements sportifs

- Nautisme
- Piscine
- Salles de sport
- Stades et plaines de jeux
- Stades et terrains de sports

des associations.

- Toutes les communes disposaient d'un dossier de demande de subvention, mais avec des modalités différentes jusqu'en juin 2017. La ville a alors mis en place un dossier commun.
- Les critères de calcul du montant des subventions restent en revanche hétérogènes.

Sur le plan éducatif, la commune s'appuie sur trois types d'actions auxquels participent certaines associations :

- Les Activités Physiques et Sportives sur le temps scolaire sont portées par les ETAPS¹. Elles ont été déployées sur l'ensemble du territoire. Les interventions "Voile" sont maintenant proposées à l'ensemble des élèves de CM2 de Cherbourg-en-Cotentin.
- Le temps péri-éducatif est porté par les éducateurs municipaux avec des vacances pour des éducateurs associatifs.
- À compter de l'année 2022/2023, les animations vacances seront étendues et harmonisées à l'ensemble du territoire. Afin d'apporter un cadre contractuel à ces animations, ces temps seront déclarés en Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Pour répondre aux souhaits des différents acteurs, l'école d'éveil sportif, encadrée par les éducateurs, initialement basée sur Tourlaville, le samedi matin, a été généralisée à l'échelle du territoire grâce à la création d'une seconde école sur le secteur ouest, le mercredi matin, basée sur Équeurdreville-Hainneville.

5.4. Les piscines

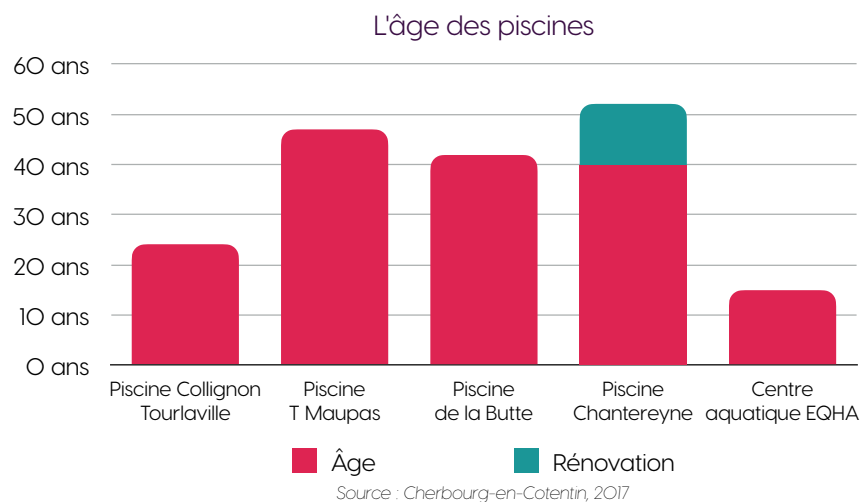
Le territoire compte 4 piscines et 1 centre aquatique :

- Les piscines Chantereyne, de la Butte et du Maupas à Cherbourg-Octeville.
- Le Centre Aquatique d'Équeurdreville-Hainneville.
- La piscine de Collignon à Tourlaville.

Depuis la création de Cherbourg-en-Cotentin, dans le cadre de l'harmonisation des politiques publiques, tous les habitants peuvent accéder à la piscine/centre aquatique qu'ils souhaitent, sans distinction, avec une tarification unique. De même, le nombre de créneaux "scolaires" a été développé afin de permettre à l'ensemble des enfants scolarisés sur le territoire d'accéder à ces temps d'apprentissage de la natation. La collectivité prend également à sa charge le coût de transport imputé aux écoles publiques.

Le précédent diagnostic a pu souligner la vétusté de certaines piscines, notamment celles de Cherbourg-Octeville qui ont toutes dépassé les 40 ans d'existence pour une espérance de vie d'environ 50 ans. La ville devra donc envisager des travaux de réhabilitation afin de maintenir ces équipements en fonctionnement. C'est déjà le cas de la piscine Chantereyne qui a bénéficié d'une rénovation complète

¹ ETAPS : Éducateur territorial des activités physiques et sportives



Elle a également défini des axes d'harmonisation et de mutualisation, notamment :

- Les plannings généraux des piscines ;
- Les règlements d'inscription ;
- Les Plans d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) ;
- La charte graphique et la signalétique ;
- La formation des agents ;
- Les campagnes d'hygiène.



La culture

6. La culture

La politique culturelle locale s'appuie sur un réseau d'équipements¹ comptant notamment :

- 3 bibliothèques municipales,
- 7 plateaux dédiés uniquement au spectacle,
- 4 musées municipaux ou associatifs,
- 1 école d'art,
- 1 conservatoire
- 1 scène nationale,
- 1 artothèque,
- le pôle national du cirque de la Brèche.

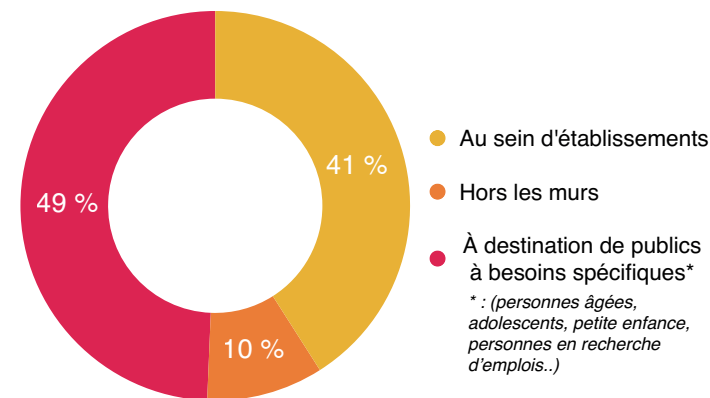
Le Pôle Culture est organisée selon les différents domaines.

6.1. La lecture publique

En 2021, du fait de la Covid l'ouverture n'a été que partielle, le réseau des bibliothèques municipales, comptait 5 076 emprunteurs actifs, qui ont réalisé 98 436 entrées et 191 024 prêts, contre 162 127 entrées et 516 494 prêts en 2018.

Il a également conduit une série d'actions culturelles dont 49,33 % visent des publics dits spécifiques, contre 55% en 2018.

Les actions culturelles des bibliothèques



Source : Cherbourg-en-Cotentin, 2021

6.2. Spectacle vivant

Cherbourg-en-Cotentin est l'une des rares villes de taille moyenne à posséder 2 scènes labellisées : La Brèche, pôle national des arts du cirque, et Le Trident, scène nationale. Elle propose une offre importante en spectacle vivant pour une commune de sa strate mais un déficit est constaté par la Région et la DRAC concernant l'offre de musiques actuelles.

Cherbourg-en-Cotentin possède de nombreuses salles de spectacles de taille moyenne : Vox, Miroirs, Buisson, Imagin'Arts, La Butte, théâtre à l' Italienne... Ces salles sont bien réparties sur le territoire mais la Ville ne

¹ Voir "Les équipements culturels", page 156

dispose pas de salle permettant une grande jauge (recours à l'Agora qui est une salle associative et non de spectacles). De plus l'ensemble de ces équipements nécessite un entretien régulier et important : l'équipement de la Brèche nécessite la rénovation de son chapiteau et de travaux de traitement de l'humidité (entre autres), problématique de chauffage au théâtre à l'Italienne, tandis qu'Imagin'Arts et La Butte font l'objet de travaux de rénovation actuellement.

Ces équipements sont largement utilisés dans la mesure où la ville comprend un vivier associatif important qui sollicite fortement l'utilisation des salles de la Ville (plus de 150 jours par an en comptant les 30 dates de mise à disposition de l'Italienne à la Ville chaque année)

Elle a également 6 compagnies professionnelles sur le territoire : Toutito Teatro (seule cie soutenue par la DRAC), le Rhino l'a vu, L'esperluette, l'Estran/Cie Dériveurs, Arkanso (danse), Ephata (danse).

- La Direction du spectacle vivant organise (régie directe)
 - Une soixantaine de spectacles (théâtre, musiques, danse, conte, arts de la rue, humour) par an sur Buisson, Miroirs, Agora, Cetic – soit environ 165 représentations
 - La moitié de l'activité soit environ 120 jours par an est consacrée aux associations
 - 3 spectacles d'Éveil culturel pour les 0-3 ans : la seule offre pour cette tranche d'âge
 - Un festival Passeurs de mots : environ 5 spectacles adultes et 6 JP
 - Un festival Passeurs du Soir : 6 spectacles familiaux d'arts de la rue – seule proposition d'arts de la rue sur Cherbourg-en-Cotentin.
 - Le Circuit sur les musiques actuelles : une trentaine de concerts par an

- La Brèche, pôle national des arts du cirque

La Brèche est un lieu de création unique - rayonnement national et international - doté d'une Maison des artistes qualifiée de Villa Médicis du cirque. Une trentaine de résidences s'y déroulent chaque année ainsi que :

- Un festival de cirque unique : Spring à l'échelle de la Normandie - considéré comme l'Avignon du cirque – travail en lien avec le cirque-théâtre d'Elbeuf
- 4 temps forts de programmation : Spring, Escapade d'été (sur les Art'Zi), La Nuit du cirque et Escapades d'hiver
- Des actions de médiation fortes à l'échelle du Département

- Le Trident, scène nationale

- Environ 50 spectacles et 140 représentations par saison pour une jauge de 34 000 spectateurs
- Une programmation Jeune Public pour les 5-10 ans : environ 6 spectacles par an
- 2 artistes associés.

Les acteurs interrogés en 2018 reconnaissent la grande diversité de l'offre et la richesse des équipements. Ils saluaient également les Temps d'Activités Périscolaires et l'éveil culturel comme étant des outils pertinents pour favoriser l'accès et la découverte culturelle.

En revanche les acteurs du territoire pointent des insuffisances dans le domaine des musiques actuelles, notamment l'absence de salle dédiée sur le modèle du Cargö à Caen.

Au-delà de l'offre, ils identifient également des besoins en matière de médiation culturelle afin de favoriser l'accès du plus grand nombre

à l'offre culturelle. Sur ce point, ils constataient l'existence d'initiatives avec trois approches complémentaires pouvant être améliorées et renforcées :

- Des actions culturelles organisées dans les structures socio-éducatives, notamment au travers des activités périscolaires, scolaires ou de l'éveil culturel, mais le manque d'interconnaissance entre les acteurs culturels et socio-éducatifs freine le développement de projets partagés.
- Des initiatives pour accompagner les publics éloignés vers l'offre culturelle, notamment portées par les Centres Sociaux ou les associations d'Éducation Populaire, mais pour lesquelles la garde d'enfant et les transports en commun constituent des freins d'accès.
- Des dispositifs de tarification sociale voire de gratuité, mais pour certains, les démarches à engager constituent un frein à leur mobilisation.

Enfin, les participants soulignaient la nécessité de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs culturels, entre eux, mais aussi avec les acteurs socio-éducatifs afin de créer des synergies et d'encourager les projets communs.

6.3. Musées et patrimoine

La Ville de Cherbourg-en-Cotentin compte 3 musées :

- Le musée de la Libération : installé dans le fort du Roule, il fut le premier musée créé en mémoire de la Seconde Guerre Mondiale. Il explore le rôle joué par Cherbourg, premier port libéré, en mettant l'accent sur le quotidien des civils et des militaires.

Le musée Thomas Henri : 3ème musée des beaux-arts de Normandie, il regroupe plus de 300 peintures et sculptures du XV au XXème siècle. Le musée est né en 1835, de la volonté de Thomas Henri qui n'ayant pas d'héritier a souhaité léguer une partie de sa collection d'œuvres d'art à sa ville natale. Il est également doté d'un fond d'œuvres exceptionnel de Jean-François Millet (2ème en France après le Quai d'Orsay). Il propose également des animations ponctuelles ainsi que des expositions temporaires.

Le musée du Parc Emmanuel Liais : ce fut le premier musée de Cherbourg. Situé au sein du parc Emmanuel Liais, classé jardin remarquable, ce muséum d'histoire naturelle, d'archéologie et d'ethnographie reste fidèle à l'esprit des premiers muséums du XIXe siècle, privilégiant l'accumulation d'objets variés et de toutes provenances. Il est actuellement fermé pour des raisons de sécurité. Les travaux de rénovation du bâtiment seront intégrés dans un projet muséographique et architectural, en gardant l'esprit du cabinet de curiosités.

Entre 2018 et 2019, la fréquentation au sein de ces musées a augmenté de 55%. L'augmentation la plus importante a été réalisée sur le musée Thomas Henri puisqu'elle représente 114% d'entrées supplémentaires. L'exposition temporaire "La galaxie des supers héros" qui explorait l'univers des comics en rendant hommage à Jack Kirby a contribué à cela.

Sur l'ensemble de la fréquentation des musées, soit 45 756 entrées, la part des entrées gratuites représentent un taux de 74.43% soit 34 054 entrées.

6.4. Éducation & Enseignement artistique

6.4.1. Le conservatoire

Le Conservatoire Communal de Cherbourg enregistre 681 apprenants à la rentrée 2022/2023. Il dispense 350 heures d'enseignement chaque semaine et propose une palette d'apprentissage variée: 16 instruments, chant, éveil musical, ateliers de pratique collective (jazz, chorales, musique et handicap, etc...), pratiques d'ensembles. Il emploie 28 enseignants.

On note une hausse des inscriptions de 2.87% entre l'année 2021/22 et l'année 2022/23, soit 19 inscriptions supplémentaires, alors que la courbe de fréquentation était en baisse depuis 2015.

67% des inscrits sont des enfants dont 57% sont en cycle 1. Cette proportion diminue puisque l'on ne compte que 20% des enfants inscrits en cycle 2 et cycle 3. Cette proportion est similaire pour les adultes. Il est à noter que 30% des inscrits le sont hors cursus ou en parcours libre.

De plus, le Conservatoire propose des interventions en milieu scolaire dans 12 écoles de Cherbourg-en-Cotentin auprès d'une soixantaine de classes dans le cadre de cycle de 5 mois.

Néanmoins, le département de la Manche présente la particularité de ne disposer d'aucun Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) ou Régional (CRR). La Ville ambitionne donc de porter, avec le soutien de l'Etat, de la Région et du Département un projet de développement de son Conservatoire qui viendrait s'inscrire dans les schémas territoriaux d'enseignement artistique et les orientations du Ministère de la Culture. Le rapport d'évaluation de l'Inspection de la création artistique de mars 2018 relevait plusieurs freins au rayonnement de l'établissement et à

l'optimisation de ses activités : une équipe de gestion et d'encadrement trop restreinte, une offre pédagogique qui gagnerait à s'élargir (musiques actuelles, pianiste accompagnateur), pas d'auditorium, un budget de fonctionnement hors masse salariale très modeste, de sorte que l'activité de diffusion y est réduite. L'objectif, pour la Ville, consiste à lever un maximum de ces obstacles d'ici le réexamen de sa demande de renouvellement du classement, en 2025.

6.4.2. Les Ateliers artistiques

La Ville propose à la population cinq types d'ateliers de pratiques artistiques en amateur à destination des enfants, adolescents et adultes

- A l'Espace culturel Buisson, théâtre et danse contemporaine
- Au Centre Gambetta, Chorale d'enfants Les Babouches et arts plastiques
- A la Maison des arts, Modelage/sculpture.

Ces propositions représentent 20h15 d'ateliers / semaine sur 15 créneaux de cours en 2022/23, contre 18 créneaux de cours et 24h45 de vacations hebdomadaires en 2021-2022. Le nombre d'inscrits a également diminué avec 181 inscrits en 2021 et 171 en 2022. Le taux de remplissage global des ateliers s'élève donc cette année à 93,9% (contre 83,8% l'an dernier).

Les deux cours hebdomadaires de danse rassemblent 15 enfants (soit une baisse de 54% par rapport à 2021 – 2022) ainsi que 5 cours de théâtre hebdomadaire pour 31 inscrits. La Chorale réunit quant à elle 40 participants. 6 cours d'arts plastiques réunissent 68 enfants et jeunes. Enfin l'atelier modelage / sculpture est proposé à 17 personnes.

6.4.3. L'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire

L'éducation artistique et culturelle (EAC) à l'école répond à trois objectifs :

- Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire,
- Développer et renforcer leur pratique artistique,
- Permettre la rencontre avec des artistes et des œuvres, et la fréquentation de lieux culturels.

A Cherbourg-en-Cotentin l'EAC se décline par :

- Des interventions musique assurées par deux professeurs du conservatoire de musique spécialisés « intervenant musique »,
- Des Interventions « Arts Plastiques » assurées par l'artiste Alain Buhot,
- Des spectacles "Jeune public" proposés par la Ville avec une capacité de :
 - 2 spectacles pour le cycle 1. Capacité totale 27 classes
 - 2 spectacles pour le cycle 2. Capacité totale 30 classes
 - 2 spectacles pour le cycle 3. Capacité totale 24 classes
 - 2 concerts pour le cycle 2. Capacité totale 10 classes
- Des spectacles "Jeune Public" proposés par le Trident (en 2022, 52 classes vont découvrir un spectacle proposé par le Trident. 19 classes du secteur Ouest, 14 du secteur Centre et 19 du secteur Est)
- Des projets "patrimoine" tels que "les enfants du patrimoine" qui proposent visites guidées du patrimoine local et rallye urbain à 15 classes en 2022 (4 classes du secteur Ouest, 10 du secteur centre et 1 du secteur Est).
- des projets de rencontre chorale au musée Thomas Henry

Réalisé d'octobre 2021 à janvier 2022, un état des lieux de l'EAC sur Cherbourg-en-Cotentin a permis de dégager des points forts : une offre globalement riche, des propositions de qualité, un potentiel de développement important, mais aussi les points faibles suivants : très peu d'actions combinant les trois piliers de l'EAC, de fortes inégalités territoriales (les interventions musique ne sont proposées que sur Cherbourg-Octeville, Turlaville et La Glacière depuis 2022), un cloisonnement des propositions, une offre clairsemée et peu visible, des financements croisés difficilement identifiables. Une démarche de structuration de la politique EAC à l'échelle du territoire est engagée.

6.4.4. L'école supérieure d'arts et médias Caen-Cherbourg

Créé en 2010, cet établissement public de coopération culturelle né de la fusion des écoles municipales d'art de Caen et de Cherbourg est aujourd'hui un équipement d'enseignement supérieur et de recherche de dimension régionale avec un rayonnement national et international. Son plateau cherbourgeois est installé depuis 2011 à l'Espace René Lebas dans deux bâtiments où l'on trouve d'une part les ateliers grand public, d'autre part, la classe préparatoire (ouverte en 2015) et l'enseignement supérieur.

Chiffres clés :

- Ateliers Grand public 2021/2022 - Site de CEC : 18 ateliers, 305 inscrits
- Enseignement supérieur - Site de CEC : classe préparatoire 2021/2022 : 40 élèves. Compte tenu de la trop faible attractivité de l'offre d'enseignement supérieur proposée par l'ésam sur son

site cherbourgeois, et en particulier sur le Master Art « Cherbourg, recherches collectives et pratiques personnelles », l'école a décidé cette année de mettre fin à ce pan d'activité.

- Budget de fonctionnement : 5,4 M € - Contribution Ville 568 866 € + mise à disposition de 2 enseignants.

6.5. Art visuel

Dans le contexte de la récente construction du Pôle Culture, un service dédié aux Arts visuels est paru en septembre 2021 afin d'investir ce champ de la création contemporaine sur le territoire.

Le service arts visuels a notamment vocation à :

- Mailler, amplifier et structurer l'ensemble des initiatives du territoire et qui prennent corps au travers d'acteurs emblématiques comme le Centre d'art / éditeur labellisé d'intérêt national Le Point du Jour, l'ESAM ou encore le collectif d'artistes la Recherche.
- Investir les lieux dédiés municipaux de manière dense et qualitative avec une programmation favorisant notamment une visibilité de l'art contemporain sur le territoire.
- Développer un programme d'art dans l'espace public afin de porter la création contemporaine dans le quotidien de tous à travers un programme protéiforme (murs peints, commandes pérenne, actions temporaires, ...).

Le service des arts visuels dispose d'un ensemble de 7 lieux afin de proposer une programmation équilibrée et de qualité tout en conservant un espace d'expression pour les pratiques locales ou amateurs. Trois lieux (l'Espace Culturel Hippolyte Mars, le château des Ravalet et l'abbaye du Vœu en période estivale) sont investis en programmation directe du service, montrant une proposition de

pointe, traduisant les enjeux et pratiques de notre temps à travers la représentation d'artistes d'horizons divers.

6.5.1. Le Point du Jour, centre d'art / éditeur

Identifiable par son architecture singulière de Éric Lapierre, la ville de Cherbourg-en-Cotentin bénéficie de la présence du Centre d'art / éditeur labellisé d'intérêt national Le Point du Jour. Tourné vers la photographie, Le Point du Jour associe notamment expositions, résidences et édition.

6.5.2. L'artothèque municipale : un service de prêt d'œuvres

Créée en 1983, l'Artothèque de Cherbourg-en-Cotentin propose un service de prêt d'œuvres d'art aux particuliers, aux écoles et aux entreprises : le public peut emprunter une ou plusieurs œuvres signées et numérotées et les emporter pour les exposer à son domicile, au bureau, à l'école... L'artothèque bénéficie d'une collection riche de quelques 1800 œuvres disponibles au prêt.

Bilan de l'artothèque entre Septembre 2021 et Octobre 2022 :

- Adhérents particuliers : 75
- Adhérents scolaires : 24
- Maternelles : 2
- Primaires : 3
- Collèges : 10
- Lycées : 2
- Etablissements supérieurs : 7

- Adhérents collectivités : 15
- Internes à la collectivité : 7

L'artothèque a réalisé 250 prêts et 1160 sorties d'œuvres.

6.5.3. Le secteur cinéma – audiovisuel

La ville de Cherbourg dispose de 3 cinémas proposant une offre diversifiée :

- le CGR avec ses 12 écrans
- le cinéma l'Odéon labellisé Art et essai avec 5 écrans
- le cinéma associatif Le Palace avec 1 écran

La vitalité du secteur s'exerce également par la présence de plusieurs festivals au cours de l'année : le festival "Le Polar" porté par l'association Le Palace, Cinémovida organisé par l'association Mancha, le festival du cinéma italien et le Ciné-Art.

La ville accueille aussi très régulièrement des tournages de films.

6.6. Soutien aux associations

164 associations sont accompagnées par la Direction Culture pour un montant de subventions de fonctionnement en 2022 de 2 344 264 euros (dont 84% à destination de 4 partenaires : Trident, Esam C2, Brèche, Point du Jour). Le pôle culture met également à disposition 39 locaux à destination de 65 structures-associations

La multiplicité des associations et partenaires permet une grande émulation à l'échelle du territoire ainsi que des propositions riches et

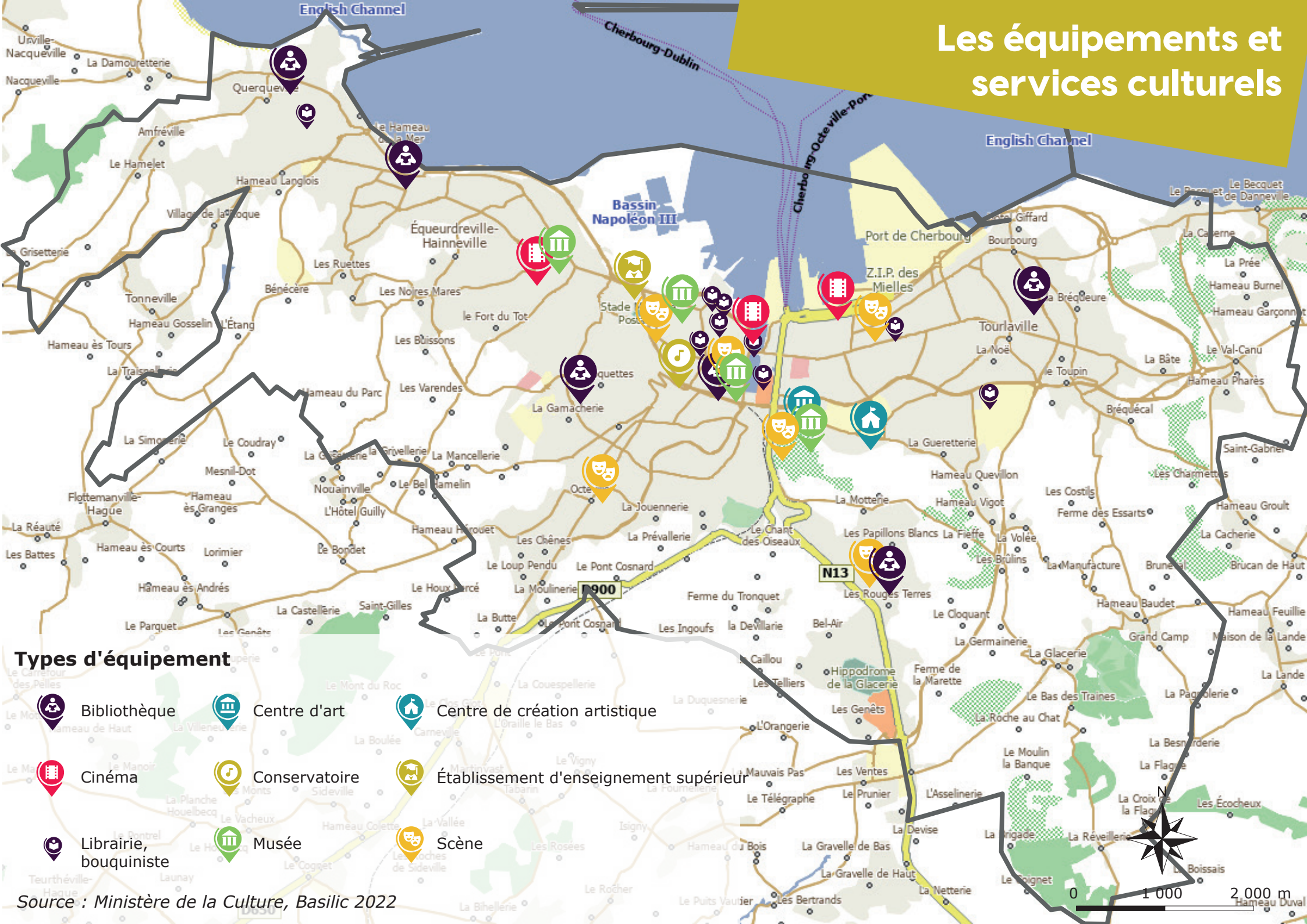
variées. Certaines associations sont en recherche de partenariat et ouverture sur la cité et ses habitants.

Des points d'amélioration ont été évoqués :










- la difficulté à faire travailler ensemble certaines associations autour d'une même thématique.
- l'attachement fort à un territoire et/ou bâtiment ne facilitant pas les relogements et/ou le rayonnement de l'association à l'échelle de CEC (ex : la crispation autour du passage du pont tournant)
- la multiplication de l'événementiel et des demandes d'accompagnement auprès de la Ville

Pour répondre à ces difficultés, la direction travaille à la mutualisation des espaces mis à disposition à l'année, tout en offrant une meilleure visibilité aux associations. Un travail d'harmonisation de l'accompagnement des associations (5 communes déléguées, 5 pratiques différentes) est également en cours.

Les équipements et services culturels



Types d'équipement

-  Bibliothèque
-  Centre d'art
-  Centre de création artistique
-  Cinéma
-  Conservatoire
-  Établissement d'enseignement supérieur
-  Librairie, bouquiniste
-  Musée
-  Scène

Source : Ministère de la Culture, Basilic 2022



Les lieux patrimoniaux

Les équipements culturels



Type de lieu

-  Monument
-  Parc et jardin
-  Service d'archives

Source : Ministère de la Culture, Basilic 2022

ce que les acteurs en disent...

Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui a été fait
<ul style="list-style-type: none"> • Une grande diversité de l'offre, beaucoup d'équipements. • Une offre culturelle globalement appréciée par les habitants. • Des équipements appréciés (Quasar, circuit, cité de la mer, scène nationale Le Trident) • Éveil culturel. • Les TAP ont été cités dans l'atelier culture comme outil intéressant. • Ouverture à l'international • Rayonnement des structures dans la presse spécialisée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une offre insuffisante dans le domaine des musiques actuelles. • Il manque une salle de concert adaptée : non pas un zénith qui n'aurait pas vraiment de sens, mais une salle comme le Cargô à Caen. • La place De Gaulle n'est pas adaptée pour les concerts ou les retransmissions d'événements sportifs, le public ne s'y sent pas en sécurité (sentiment d'oppression). • Il manque des lieux d'exposition. Il manque notamment des lieux d'exposition pour les artistes amateurs (toujours les mêmes artistes) qui aujourd'hui exposent dans les mairies historiques . Mais est ce la mission d'une collectivité? • Manque un conservatoire adapté à un territoire de 80 000 habitants. • La fréquentation des scolaires et des seniors est importante dans les musées, mais il est difficile de capter les familles actives. Est ce dû aux horaires? Durant l'été, 40% du public n'habitait pas le département. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre la culture accessible toute l'année aux porteurs de handicap et mettre en place une communication spécifique. • Changer l'image élitiste de la scène nationale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une salle dédiée aux musiques actuelles, avec un studio d'enregistrement. • Développer l'Agora : la salle a une mauvaise image, la réputation d'avoir une mauvaise acoustique alors qu'elle s'est améliorée. Il y aurait des adaptations à prévoir, notamment pour les lumières. • Privilégier la plage verte pour les concerts ou manifestations. • Ouverture de la bibliothèque le dimanche. 	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialisation de la salle Buisson sur les musiques actuelles. • La ville souhaite lancer en 2023 un diagnostic partagé sur les musiques actuelles en vue de d'engager un SOLIMA (Schéma directeur des scènes de musiques actuelles). • Création du Service des arts visuels • De plus en plus de concerts ou manifestations seront mis en place sur la plage verte dans le cadre du dispositif cœur de ville. • Remise en route des expositions à l'espace culturel Hippolyte Mars au cours du dernier trimestre 2022. • Projet autour de l'Abbaye aux Voeux en cours de réflexion. • Volonté de développer l'art dans l'espace public. • Ouverture de la galerie de la Bouée. • Concernant le conservatoire, il a une image très "classique", mais avec la possibilité de s'exercer à un panel très large d'instruments. • Depuis 2016, une réflexion est en cours sur l'opportunité d'élargir les pratiques à la danse, au théâtre, voire du cirque. • Il y a le souhait d'évoluer sur un conservatoire à rayonnement départemental, mais le manque de moyens, les besoins en travaux freine cela pour l'instant. Il serait par ailleurs nécessaire d'identifier les attentes de la population. • La Brèche a aujourd'hui un fort rayonnement national et international et c'est également un lieu repéré pour les scolaires et les habitants,

ce que les acteurs en disent...

Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui a été fait
	<ul style="list-style-type: none"> Des tarifs jugés peu accessibles (notamment pour le Trident), mais les dispositifs d'aides ou de réduction sont peu connus et relèvent parfois de procédures trop lourdes (il y a par exemple la possibilité d'avoir des tarifs réduits pour le théâtre, mais en passant par un(e) Assitant(e) Social(e). Les transports en commun permettent de se rendre à une représentation au théâtre, mais pas d'en revenir. Certains publics ne se sentent pas légitimes à assister à un spectacle au théâtre. 	<ul style="list-style-type: none"> La question des tarifs fait débat, tous les acteurs ne partagent pas le sentiment qu'ils soient peu accessibles. Certains pointent davantage une méconnaissance des dispositifs d'aides et des représentations parfois élitistes de certaines activités culturelles. Permettre l'accès des familles nombreuses / monoparentales : en proposant des solutions de garde d'enfant par exemple. 	<ul style="list-style-type: none"> Simplifier l'accès aux tarifs réduits pour accéder à l'offre culturelle (procédures et communication). 	<ul style="list-style-type: none"> Des actions sont mises en place à destination des centres sociaux, mais malheureusement, les publics ainsi touchés ne reviennent pas forcément. Le Trident a revu sa grille tarifaire, intégrant désormais un tarif "super-réduit" sous conditions de ressources.
	<ul style="list-style-type: none"> Déficit de propositions pour certains publics : personnes âgées et jeunes. Disparition des fêtes de quartier. Les richesses du territoire sont insuffisamment exploitées. Manque de visibilité de l'arthothèque : relance avec des expositions à l'Espace Culturel Hyppolite Mars 		<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'accompagnement des publics dans l'accès à la culture. Passer par les enfants pour que les parents aillent vers la culture. Développer les pratiques artistiques . Développer les résidences d'artistes pour favoriser la rencontre. Impliquer l'Éducation Nationale, car l'école est le lieu par excellence de transmission de la culture. 	<ul style="list-style-type: none"> Des bus sont mis en place avec Valognes lors des spectacles au Trident. La scène nationale propose également du co-voiturage, sans succès à ce jour. Le lien avec les bibliothèques est à développer. Afin de toucher les publics qui se sentent non légitimes, la programmation est devenue plus éclectique, le Trident s'ouvre et va au devant des spectateurs, avec les centres sociaux, pour y proposer des spectacles hors les murs. La crise sanitaire a amené une baisse de fréquentation de 30% dans les musées, ce qui correspond à la tendance nationale. Le spectacle vivant a été moins impacté. Comment renouveler le public ?
	<ul style="list-style-type: none"> Problème de communication : il y a trop d'informations et l'offre culturelle est « noyée » car toutes les manifestations sont traitées au même niveau (exemple évoqué : la fête de la brioche au même plan qu'un concert). Il y a un manque de hiérarchisation des informations. Manque de signalétique. 	<ul style="list-style-type: none"> Pouvoir localiser les informations sur les manifestations culturelles (la proposition n'a pas fait consensus). 		<ul style="list-style-type: none"> Un programme commun Miroirs-Buisson-Passeurs de mots a été créé en 2021 avec un abonnement des 4 spectacles sur l'ensemble des propositions de la plaquette avec de bons retours. Une nouvelle tarification a été mise en place. L'espace culturel Buisson devrait faire l'objet d'un aménagement spécifique Musiques actuelles.
	<ul style="list-style-type: none"> Il y a beaucoup d'offres, parfois en même temps, et donc un besoin de coordination, y 			<ul style="list-style-type: none"> Difficultés à se coordonner, y compris en interne.

ce que les acteurs en disent...

Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui a été fait
<ul style="list-style-type: none"> • Un tissu associatif riche et dynamique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il manque un lieu ressources et de lien entre les associations. • Opacité sur les critères d'attribution des subventions aux associations. 		<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir quantifier les publics potentiels et leurs attentes. • Développer du lien entre les acteurs culturels en créant des lieux partagés (ex. : le cluster culturel « La Coursive » à Dijon). • Animer et coordonner le lien entre les acteurs culturels (les participants ont notamment fait un parallèle avec le poste de manager de centre-ville). • Veiller à ne pas exclure certains acteurs (par exemple privés). • Réinvestir la salle des fêtes de Cherbourg-Octeville comme lieu culturel. • Développer les actions hors les murs et la mixité sociale. • Co-construire les projets culturels avec les habitants. • Valoriser la culture populaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des pôles mutualisés ont été créés comme le pôle image ou le pôle des Pervenches qui réunit 6 associations à usage permanent. Même si des problèmes de cohabitations peuvent exister comme sur le pôle image, des associations se sentent très bien accueillies sur le site des Pervenches. • Les critères d'attribution des subventions seront retravaillés. La collectivité est en attente du retour du cabinet mandaté.
<ul style="list-style-type: none"> • Diversité de l'offre. • La gratuité ou les faibles coûts des activités culturelles favoriseraient l'accès de tous les publics. 	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines manifestations sont trop pointues. • Pour les centres sociaux ou les associations d'éducation populaire, il n'est pas évident d'identifier à qui s'adresser. Ce constat est partagé globalement par les acteurs qui interviennent dans le champ culturel sans être dans le périmètre de la DRAC notamment. • Les horaires des transports ne sont pas adaptés à l'agenda culturel. 	<ul style="list-style-type: none"> • La gratuité fait débat, certains acteurs estiment qu'il ne faut pas dévaloriser la création culturelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser les liens entre les acteurs socio-éducatifs et culturels. • Développer les liens avec les réseaux régionaux et nationaux. • Développer la proximité en allant dans les quartiers et en développant la médiation. • Si l'accessibilité financière est un enjeu partagé par tous les participants, ils pointent aussi le danger du « tout gratuit » dévalorisant la création culturelle. Certains proposent d'intégrer cette dimension dans la communication afin de valoriser l'offre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis la Covid, les comportements ont changé : si sur le théâtre l'habitude reste de réserver ses places dès l'ouverture des abonnements, pour les autres événements, de plus en plus, les spectateurs réservent en dernière minute, notamment sur les concerts. À ce jour, les réservations pour les représentations théâtrales proposées par le Circuit se jouent à guichet fermé. Il faudra vérifier si cette tendance se confirme.



La gouvernance et la communication

7. Gouvernance et communication

En 2019, lors des "Rencontres de territoire" organisées à l'échelle des communes déléguées, mais aussi dans les ateliers thématiques ou de manière plus diffuse, dans les retours de la population via les "Porteurs de Paroles" émergeaient quatre axes principaux de travail :

- **L'interconnaissance entre les acteurs d'un PESL à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin** : il s'agissait du premier besoin exprimé, notamment dans la phase d'ateliers thématiques conduits à l'échelle de la commune nouvelle. En effet, si des habitudes de travail partenarial et des réseaux professionnels existaient au sein des communes déléguées, l'élaboration du PESL a constitué pour beaucoup d'acteurs la première occasion de porter cette réflexion collective à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin. Or, pour pérenniser cette démarche, les participants ont souligné le besoin d'organiser l'interconnaissance entre les acteurs du futur PESL, et ce avec un impératif d'efficacité au vu de leur charge de travail respective. Il était attendu que les instances de coordination du futur projet s'attachent à favoriser l'émergence de projets et de partenariats nouveaux, sans toutefois rajouter une strate de complexité dans la vie socio-éducative du territoire. Dans le cadre du mandat 2020/2026 des rencontres thématiques sont organisées en amont et aval du temps fort de réflexion collective qu'est Cogitons Ensemble.
- **Une gouvernance harmonisée, mais qui préserve la proximité** : sur certains aspects la commune nouvelle est vécue comme plus verticale et moins en prise avec les préoccupations des acteurs de terrain. Si elle permet de gagner en cohérence et d'harmoniser les politiques

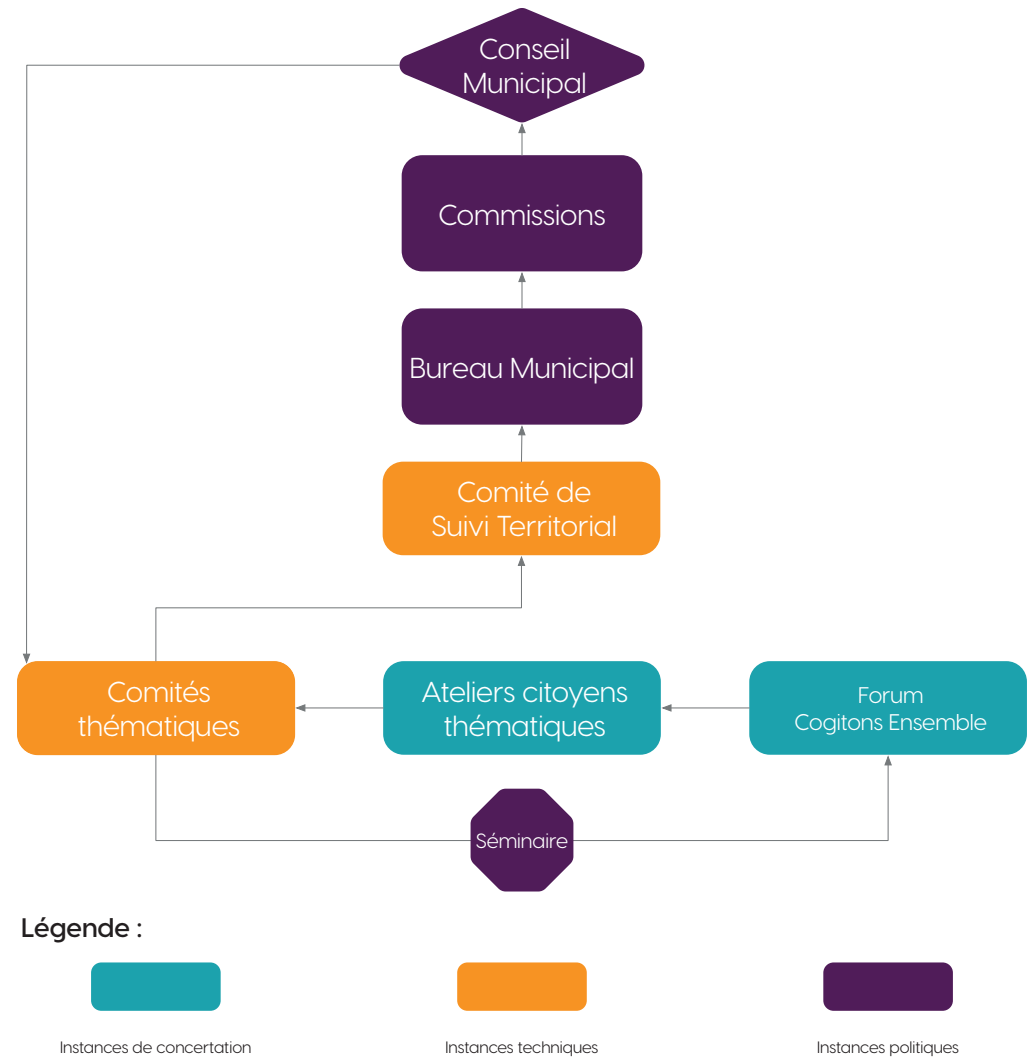
publiques sur un territoire de vie cohérent, elle devra, dans la prochaine étape de sa mue, organiser ses instances de gouvernance autour de deux niveaux de réflexion :

- une approche thématique à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin qui permette à la fois de partager les constats, définir des orientations partagées et de mutualiser les expériences positives conduites sur les territoires : ce sont les ateliers thématiques, organisés par politique publique.
- une approche locale, par le biais de ces ateliers citoyens qui permettent de décliner localement des orientations partagées et d'animer un partenariat de proximité avec les acteurs associatifs, institutionnels et les habitants. Ils sont au nombre de 8

Suite aux rencontres de territoires et aux ateliers thématiques, la coordination des élus PESL a formulé le projet de schéma de gouvernance présenté en page suivante.

- **Une communication plus lisible** : mutualisée à l'échelle de la commune nouvelle, la communication interne comme externe doit encore gagner en hiérarchisation des informations et davantage s'adapter à ses différentes cibles.
- **Une refonte de l'interface avec les habitants** : en poursuivant sa transformation, Cherbourg-en-Cotentin devra trouver un équilibre entre l'harmonisation de ses services et la relation de proximité avec les populations. La notion de "guichets uniques polyvalents" issue des travaux du groupe sur l'accès aux droits constitue une piste de travail pertinente pour organiser l'interface entre la collectivité et les administrés : elle permettrait une harmonisation des pratiques d'accueil,

la simplification des démarches pour les habitants et un maillage du territoire. Ce travail d'harmonisation des pratiques d'accueil est également issu des conclusions des ateliers ouverts. Ce projet a débuté avec la mise en oeuvre d'une maison France Service au centre social du Puzzle dans un premier temps puis de deux autres maisons France Service dans un second temps. Un bus France Service vient à la rencontre des habitants deux fois par semaine, couvrant sur plusieurs semaines l'ensemble des quartiers du territoire. La mise en oeuvre d'un logiciel unique de gestion et de relation aux citoyens est déjà réalisée sur les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de l'éducation (Concerto). Elle devrait se poursuivre pour les politiques jeunesse et animation de la vie sociale. Bases de gestion commune, modalités d'accueil et tarifs harmonisés ont ainsi constitué le fondement d'une logique de guichets multi-services polyvalents qu'il reste à définir quant à l'ambition et aux moyens dans une stratégie de proximité et d'une nouvelle relation aux usagers. Pour ce faire une étude devrait être confiée à un prestataire en 2023 afin de mesurer précisément les besoins, l'existant et les solutions concrètes pour permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à leurs droits.



7.1. Les instances de concertation

Elles visent à associer la population et les acteurs locaux dans la construction, la mise en œuvre et l'évaluation du PESL. Elles s'organisent autour de deux formats :

- **Les forums Cogitons Ensemble**

Ils sont organisés une fois par an et ouverts largement aux acteurs locaux :

- Les habitants qui pourront y participer sur simple inscription.
- Les représentants des conseils de quartier.
- Les acteurs associatifs, culturels ou sportifs.
- Les partenaires institutionnels.
- Les techniciens municipaux.
- Les élus.

Chaque année, les participants seront amenés à évaluer l'avancée du projet et à proposer des axes d'amélioration ou des mesures correctrices. À l'issue de chaque forum, l'équipe PESL (chargés de projet + référents) rédige donc un rapport d'évaluation en reprenant les conclusions.

Lors des forums, les habitants pourront se porter candidats pour participer et/ou devenir animateurs d'un atelier citoyen thématique.

Les travaux du forum et les candidatures d'habitants pour animer un atelier pourront être relayés sur la plateforme participative afin de permettre à tous les citoyens d'en suivre les travaux et de

participer à la désignation des animateurs.

- **Les ateliers citoyens thématiques**

Ils sont le pendant participatif des comités thématiques et sont donc organisés autour de chaque thématique du PESL. Ils doivent être des espaces de recueil et d'analyse des besoins de la population et seront animés conjointement par l'équipe PESL et les animateurs désignés lors du forum. Ils pourront formuler des propositions ou soumettre des pistes de réflexion aux comités thématiques.

Les représentants désignés par les ateliers citoyens de proximité, les acteurs associatifs ou les membres d'autres formes d'organisations citoyennes¹ peuvent y participer de droit, mais ils sont aussi ouverts à tout citoyen qui souhaite participer, même ponctuellement à la réflexion.

Ils se réunissent à minima, une fois par trimestre et pourront organiser des actions en direction des habitants afin de recueillir les besoins et attentes exprimés.

¹ Conseil de crèche, Conseil Municipal des Enfants, des Jeunes, Conseil de la vie sociale, de la vie éducative, de la vie associative, etc.

7.2. Les instances techniques

Elles doivent permettre de piloter la mise en œuvre et l'évaluation du PESL.

- **Les comités thématiques**

Ils s'organisent autour de chaque thématique du PESL et se réunissent une fois par trimestre. Ils sont composés des techniciens et référents PESL en charge de la thématique concernée. Lorsque des politiques publiques sont portées par des acteurs associatifs, ils sont associés aux comités thématiques. La composition de chaque comité technique sera soumise à validation du Comité de Direction Générale.

Ils assurent la traduction opérationnelle des orientations validées par le Conseil Municipal et sont chargés de préparer les travaux du forum Cogitons Ensemble en produisant les éléments nécessaires à l'évaluation du projet. Au fil du projet, ils assurent le lien avec les groupes de travail constitués pour la mise en œuvre de chaque fiche action et l'analyse des propositions issues des ateliers citoyens. Ces dernières sont ensuite soumises au vote lors du prochain forum Cogitons Ensemble.

- **Le comité de suivi territorial**

Il se réunit deux fois par an sur invitation de la ville. Il est composé du maire et du maire adjoint en charge du PESL, des représentants des institutions partenaires, du DGA du PolPC, du Directeur PESL, Participation Citoyenne & Vie Associative.

Il vise à assurer le lien avec les partenaires institutionnels qui pourront prendre connaissance du rapport annuel sur l'évaluation du projet et des axes d'améliorations proposés. L'avis du comité de suivi territorial sera annexé à leur présentation en Bureau Municipal, puis en Conseil Municipal.

7.3. Les instances politiques

Elles constituent les espaces de débat et de validation politiques du processus PESL.

- **Le séminaire PESL**

Il est réuni une fois par an, en amont du forum Cogitons Ensemble afin de prendre connaissance de l'avancée du projet et des éléments d'évaluation qui seront soumis aux participants. Il constitue également un espace de débat politique pour préparer le forum.

- **Le Bureau Municipal**

C'est l'instance de débat politique et de préparation des décisions soumises au Conseil Municipal. Une fois tous les deux mois, un point d'étape sur le PESL y est présenté.

- **Les commissions municipales**

Elles constituent des espaces d'information de débats préparatoires au Conseil Municipal.

- **Le Conseil Municipal**

C'est l'instance de validation politique : une fois par an, il prend connaissance du rapport d'évaluation et des propositions issus du forum, ainsi que de l'avis du comité de suivi territorial. Le cas échéant, il valide les propositions d'amendement du projet.



La participation citoyenne

8. La participation citoyenne

Les citoyens expriment de plus en plus clairement le besoin de davantage de proximité et "d'agir" dans la gestion de leur ville. Concomitamment, la crise sanitaire a bousculé le rapport des habitants à la parole publique, ce qui s'est en partie révélé par le fort taux d'abstention au dernier scrutin municipal, échelon jusqu'alors épargné par cette défiance vis-à-vis des institutions. Ainsi, la question des rapports entre les habitants et les pouvoirs locaux se complexifient : plus d'exigences, plus de rendre compte, plus de diversités. La participation des habitants à la construction des politiques publiques et l'adaptation des services publics poursuit plusieurs ambitions : celle de recréer un lien de confiance entre le citoyen et le pouvoir politique, favoriser le débat entre élus et citoyens pour proposer des politiques publiques plus adaptées, plus justes, plus efficaces, et plus innovantes au service de tous mais aussi de rendre lisibles et compréhensibles les contraintes de fonctionnement des collectivités. La diversité des acteurs, des usages et des regards est source de richesse et d'intelligence collective, au profit du territoire et de ses habitants, aussi chaque contributeur peut prendre part à la démocratie participative :

- Les habitants : La participation citoyenne est ouverte à tous : citoyens, riverains, usagers qui souhaitent contribuer au bien commun. Pour certains outils la majorité est requise mais pour nombre d'autres, tout citoyen(ne) de plus de 16 ans est invité à participer.
- Les associations ou collectifs, quelle que soit leur forme juridique
- Les acteurs locaux : Commerçants, artisans, employés,

professionnels libéraux, institutions publiques ou privées,... Toute partie prenante de la dynamique et de l'activité de Cherbourg-en-Cotentin est concernée.

Aussi, ces acteurs sont déjà sollicités dans plusieurs dispositifs existant déjà sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin :

- Les conseils de la vie sociale regroupant les usagers des centres sociaux, les conseils de crèche dans certaines crèches regroupant les parents d'enfants, les conseils de seniors au sein du CCAS
- Les antennes jeunesse organisent également des conseils locaux de la jeunesse ou Conseils Municipaux des enfants et accompagnent les juniors associations. Un conseil local des jeunes à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin devrait voir le jour en 2023, il s'agissait d'une demande élaborée dans le cadre des ateliers du PESL.
- La Maison du projet du Quartier des Horizons (programme de renouvellement urbain du quartier Charcot-Spanel) ainsi que celle de la revalorisation des rues piétonnes en cœur de ville
- Les ateliers citoyens de proximité au sein desquels les habitants peuvent faire des propositions sur toute question concernant le quartier ou la ville.
- Les conseils citoyens dans les quartiers prioritaires dans lesquels des habitants participent aux instances de pilotage des contrats de ville. De plus, lorsque le quartier est concerné par un projet de renouvellement urbain, le conseil citoyen peuvent participer à la co-construction des projets.

- Les habitants peuvent également solliciter la collectivité en direct pour toute remarque, suggestion et demande liées à la proximité (équipements, voirie, services...).
- Dans le cadre de la construction du PESL plusieurs outils ont été créés : les ateliers de territoire pour étudier le vécu des acteurs lié à chaque commune déléguée ainsi que les ateliers thématiques qui vont être pérennisés et donneront la possibilité aux acteurs œuvrant au sein d'une même politique ou auprès d'un même public d'échanger et de construire des actions et services en toute complémentarité.
- Conçu dans le cadre des travaux du PESL, le forum participatif Cogitons Ensemble a lui aussi vocation à perdurer en tant que temps de réflexion collective sur les enjeux et problématiques du territoire et les réponses qui peuvent être apportées par les différents acteurs.
- Enfin différents temps de concertation sont organisés par la Ville, relatifs aux mobilités douces ou encore à l'accompagnement des associations..

Depuis la création de la mission participation citoyenne plusieurs outils supplémentaires viennent s'ajouter :

Vivre et faire vivre Cherbourg-en-Cotentin => Le citoyen acteur.

Construire Cherbourg-en-Cotentin => Le citoyen bâtisseur

Agir sur les politiques publiques de Cherbourg-en-Cotentin => Le citoyen utilisateur

8.1. Les ateliers citoyens de proximité

Les ateliers citoyens de Proximité sont un dispositif réglementaire, ils s'inscrivent dans l'objectif de développement de la démocratie participative, voulu par l'équipe municipale. Ils sont à la fois des espaces d'informations, de réflexions et d'échanges et répondent à trois objectifs :

- Faire remonter les préoccupations des habitants et des acteurs locaux vers les élus.
- Permettre aux élus d'informer et d'expliquer les projets de la municipalité aux habitants.
- Permettre aux habitants d'exprimer leurs besoins, leurs attentes et de formuler des propositions sur des projets municipaux, ou projets qu'ils soumettent aux élus.

Ils ont un rôle consultatif, complémentaire aux autres outils de participation citoyenne et aux instances représentatives que constituent le Bureau et le Conseil Municipal, qui détiennent la légitimité démocratique.

Certaines thématiques peuvent occasionner un regroupement de ces ateliers en séance plénière.

8.2. Les pétitions citoyennes

La pétition citoyenne est un dispositif de démocratie d'interpellation. Ce n'est pas la ville qui met un sujet à disposition des habitants, mais les citoyens eux-mêmes qui interpellent l'instance délibérante. Ce dispositif a pour objet de remettre en débat, et au regard de nouveaux argumentaires, une décision prise par le Conseil Municipal, ou de proposer un sujet non encore débattu au sein de

cette instance. Le sujet de la pétition ne peut alors porté que sur un sujet de politique générale et être une compétence municipale.

8.3. La plateforme de participation citoyenne jeparticipe.cherbourg.fr

Jeparticipe.cherbourg.fr est un espace de participation citoyenne accessible partout et tout le temps. L'ensemble des outils mis en œuvre par la ville de Cherbourg-en-Cotentin, peuvent être mobilisés via la plateforme permettant ainsi à un public plus large et plus diversifié de s'impliquer dans la vie municipale. Pétition citoyenne, consultations ponctuelles, questionnaires, boîte à idées, outil de débats, de nombreuses possibilités sont offertes. L'ensemble de ces outils présents sur la plateforme est doublé en format papier pour les publics en situation d'illectronisme ou non équipé.

8.4. Le fond de participation des ateliers citoyens de proximité

Ce fonds est une association créée dans le cadre des ateliers citoyens de proximité, permettant à ses membres de financer des actions tels que : Valorisation de son secteur, financer une rencontre avec des pairs d'autres villes, faire venir un intervenant sur un sujet précis, etc. Ce fonds de participation permet une souplesse et une réactivité plus grande, et favorise une plus grande autonomie des ateliers citoyens de proximité.

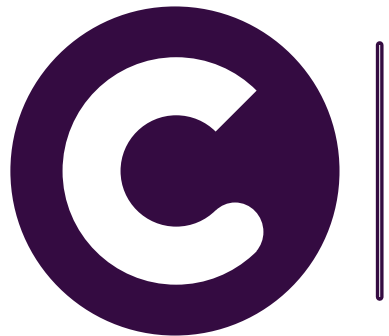
8.5. Les consultations régulières

La ville peut soumettre à un moment précis et de manière ponctuelle une consultation sur un sujet précis : Cartographie participative sur















le stationnement vélo, votation sur les rythmes scolaires, diagnostic et attentes sur la revalorisation du secteur piéton du cœur de ville, rencontre de la vie associative, ou encore sur le fonctionnement des ateliers citoyens, ... Ces consultations peuvent s'adresser à l'ensemble des habitants de Cherbourg-en-Cotentin ou à un public plus restreint (ex commerçants, ou étudiants, ...)


ce que les acteurs en disent...











Entre 2018 et 2019				Depuis 2020
Atouts	Faiblesses	Questionnements	Attentes / Propositions	Ce qui a été fait
	<ul style="list-style-type: none"> Manque de lisibilité de l'offre éducative : <ul style="list-style-type: none"> Une communication importante, mais pas toujours adaptée. Le site internet est jugé peu fonctionnel et peu repérant pour les usagers. Dégradation de l'information depuis la création de Cherbourg-en-Cotentin. Manque de hiérarchisation des informations 	<ul style="list-style-type: none"> Ne faudrait-il pas "localiser" l'information sur l'événementiel ? 	<ul style="list-style-type: none"> Guichet Unique. Création d'une communication dédiée au public jeune. 	<ul style="list-style-type: none"> Un premier guichet France Service a été ouvert en avril 2022, au sein du centre social le Puzzle. Deux autres guichet France Service sont prévus au sein du centre social la Mosaïque et celui de Tourlaville à la fin de leurs travaux respectifs Concernant le public jeune, une community manager a été recruté en septembre 2022 pour permettre une communication adaptée à ce public et développer la politique jeunesse essentiellement sur les réseaux sociaux. Le site internet de la ville sera modifié pour faciliter l'accès et la lisibilité concernant certaines politiques comme l'éducation.
	<ul style="list-style-type: none"> Absence de coordination sur le territoire des projets éducatifs entre structures. 	<ul style="list-style-type: none"> Comment toucher tous les publics ? Comment faire remonter les besoins des usagers ? Comment évaluer les besoins ? Comment mesurer les écarts ? Dans les structures participatives, comment éviter la cannibalisation par quelques acteurs de la parole portée ? 	<ul style="list-style-type: none"> Le PESL doit permettre d'organiser la participation de toutes les forces vives dans la politique éducative et sociale. Renforcer la continuité éducative entre les actions Petite-Enfance, Enfance et Jeunesse. Dépasser le cloisonnement entre les communes déléguées. Organiser la participation citoyenne à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin. Le souhait de concevoir une participation qui ne reproduise pas les cloisonnements. 	<p>Les forums Cogitons Ensemble sont relancés. Ils se poursuivront par des ateliers sur les thématiques travaillées. Différentes instances de travail en transversalité existent depuis 2021 entre les fonctionnaires mais aussi à l'échelle des élus. Un service "participation citoyenne" composé de 3 agents a été créé en 2021. Il développe actuellement différents outils de participation tels que les ateliers citoyens et la plateforme citoyenne.</p> <ul style="list-style-type: none"> Une plateforme de participation citoyenne a été créée fin 2021, elle a permis par exemple de mettre en place le vote pour le passage à la semaine de 4 jours. Cet outils permet également aux citoyens d'interpeller la collectivité, de s'informer et de s'impliquer.
		<ul style="list-style-type: none"> La participation des citoyens a pour condition une réelle écoute et beaucoup craignent que ce ne soit qu'une valorisation de l'action municipale, « un marché de dupe ». ? 	<ul style="list-style-type: none"> La participation autour de projets concrets permettrait une meilleure mobilisation des personnes intéressées. 	<ul style="list-style-type: none"> 8 conseils de quartiers ont été mis en place depuis septembre 2021. Une un budget participatif sera proposé afin de permettre la mise en place de projets émanant du souhait des usagers



Synthèse

Indicateur	Évaluation
 Évolution de la population	 Une démographie inscrite dans une tendance baissière depuis 1990 avec un solde naturel négatif, qui s'ajoute au déficit migratoire.
 Familles & enfants	 Une tendance à la baisse des naissances depuis 2009, avec deux rebonds sur les trois dernières années. Des migrations résidentielles de jeunes ménages vers les communes limitrophes qui amplifient la baisse des effectifs scolaires.
 Production de logements	 Une production de logements inférieure à la moyenne des villes de la même strate de population. Une diminution des logements vacants depuis 2019 qui, malgré une inadéquation estimée entre l'offre et la demande, révèle une forte tension. Les effets des nouveaux projets ne sont pas encore totalement observables de façon statistique.
 Projections de population	 Des projections de population qui laissent envisager un ralentissement de la perte de population, sans toutefois en inverser la tendance.
 Activité	 Un taux de chômage nettement inférieur à la moyenne nationale et un tissu économique dynamique qui est confronté à de fortes difficultés de recrutement. Une vigilance sur l'emploi des jeunes.
 Niveaux de vie	 Des revenus moyens, avec des quartiers prioritaires qui concentrent les populations précaires. La baisse de la part des familles vivant sous le seuil des bas revenus s'accélère depuis 3 ans.
 Mobilités	 Des mobilités professionnelles qui s'inscrivent dans un schéma de proximité. L'offre de transports en commun s'est adaptée à la nouvelle échelle du territoire et doit parfaire son développement sur la ville.

Thématique	Évaluation
 Petite-Enfance	 <p>Une offre globale qui permettrait de répondre aux besoins sur le plan quantitatif. Les services harmonisés devront notamment vérifier cela et développer la réponse aux besoins d'accueil en horaires atypiques.</p>
 Enfance	 <p>Une offre en accueil périscolaire à adapter aux besoins de la population (notamment sur les horaires atypiques). Le schéma directeur des écoles publiques a débuté, un autre sur les accueils de loisirs reste à définir. Globalement, la politique éducative est à finaliser à l'échelle de la commune nouvelle avec un besoin de coordination des acteurs.</p>
 Jeunesse	 <p>Une politique jeunesse à été harmonisée à l'échelle de la commune nouvelle et permet la réflexion sur le maillage des équipements et le type de structures à développer. Une communication spécifique pour le public jeune est en cours de construction.</p>
 Parentalité	 <p>Plusieurs initiatives qui, grâce à l'embauche d'une chargée de projets, restent à coordonner et à rendre plus lisibles pour les familles et les professionnels.</p>
 Lien social et accès aux droits	 <p>Une bonne couverture en Centres Sociaux avec des zones blanches en cours de résorption. Une réflexion engagée sur l'accès aux droits qui pourrait aboutir à des solutions innovantes. De très nombreux guichets au sein de la collectivité et auprès de ses partenaires qui rendent parfois l'action publique illisible et peu accessible.</p>
 Vie associative	 <p>Un tissu associatif riche et dynamique, mais qui exprime des besoins d'accompagnement, soutenu par un nouveau service dédié et un nouveau lieu d'accueil (PAVA). Des politiques de soutien aux associations à harmoniser entre les services de la ville et un cadre relationnel à définir avec les associations gestionnaires de missions de service public.</p>

Thématique	Évaluation
 Culture	 Une offre culturelle riche qui reste à construire mais des manques dans le domaine des musiques actuelles. Des partenariats entre les acteurs culturels et socio-éducatifs à développer.
 Sports	 Des politiques sportives à harmoniser et à co-construire; de nombreux équipements en cours de rénovation.
 Partenariat	 Afin de palier aux diverses problématiques liées aux modalités de discussion partenariale sur des champs communs ouverts avec d'autres institutions et partenaires, différentes instances de discussion/rencontres ont été créées comme des instances départementales, l'appartenance au réseau PESL... Une coordination stratégique a été mise en place avec nos partenaires grâce au développement du PESL. Notre lien avec la CAF a été accentué avec la création du poste de référent CAF ce qui permet d'avoir un interlocuteur unique.
 Coordination	 Au sein de la collectivité, afin de développer la relation entre les directions et mettre en oeuvre de la transversalité; de nouvelles méthodes et moyens ont été proposés pour répondre aux problématiques sur des champs communs ouverts : instances de discussion/rencontres, la coordination socio-culturelle, groupe de référents PESL, ...Reste à accompagner les différentes directions à s'approprier ses nouveaux outils permettant une meilleure transversalité en interne.
 La participation citoyenne	 Création de la mission Participation citoyenne et d'une plateforme numérique de participation des habitants. Extension des Ateliers Citoyens de Proximité à l'ensemble de la commune nouvelle. Mise en place de la pétition citoyenne.



Bibliographie

- A. CREPIN (2014). *Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires : le point de vue des parents*. L'e-ssentiel n°152, décembre 2014. TMO Régions pour la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.
- J. JAFFRE, F. FULCO (2017). *Analyse des besoins sociaux, rapport de diagnostic*. Groupe Énéis pour le CCAS de Cherbourg-en-Cotentin.
- (2017). *Cherbourg-en-Cotentin, Horizon 2030*. Ville de Cherbourg-en-Cotentin.
- (2017). *Diagnostic Jeunesse*. DCP, Ville de Cherbourg-en-Cotentin.
- (2017). *Diagnostic Petite-Enfance*. DCP, Ville de Cherbourg-en-Cotentin.
- (2017). *Diagnostic Politique "Sport"*. DCP, Ville de Cherbourg-en-Cotentin.
- (2017). *Transports urbains, rapport du délégataire*. Kéolis pour la Communauté d'Agglomération du Cotentin.
- (2018). *Observatoire départemental pour la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité et l'animation de la vie sociale, fiche EPCI de la Communauté d'Agglomération du Cotentin*. Groupe Énéis pour le département, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole de la Manche.
- D. BOYER et al. (2019). *L'accueil du jeune enfant en 2017*. Caisse Nationale d'Allocations Familiales
- (2019). *Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'établissement d'un schéma directeur des écoles publiques de Cherbourg-en-Cotentin, document provisoire mars 2019*. Menighetti - Parvis pour la Ville de Cherbourg-en-Cotentin.
- M. MAILLARD, N. MOUNCHIT (2019). *Au sein des villes de taille intermédiaire, le commerce de centre-ville résiste mieux en Normandie*. Analyses n° 71, Novembre 2019. INSEE Normandie.
- M. RICHARD et al. (2020). *Mémento de l'habitat privé 2019*. Direction de l'expertise et des politiques publiques, ANAH

PESL

Ville de Cherbourg-en-Cotentin

Direction PESL, Participation citoyenne & Vie associative

pesl@cherbourg.fr

02 33 53 96 33

CHERBOURG
en Cotentin